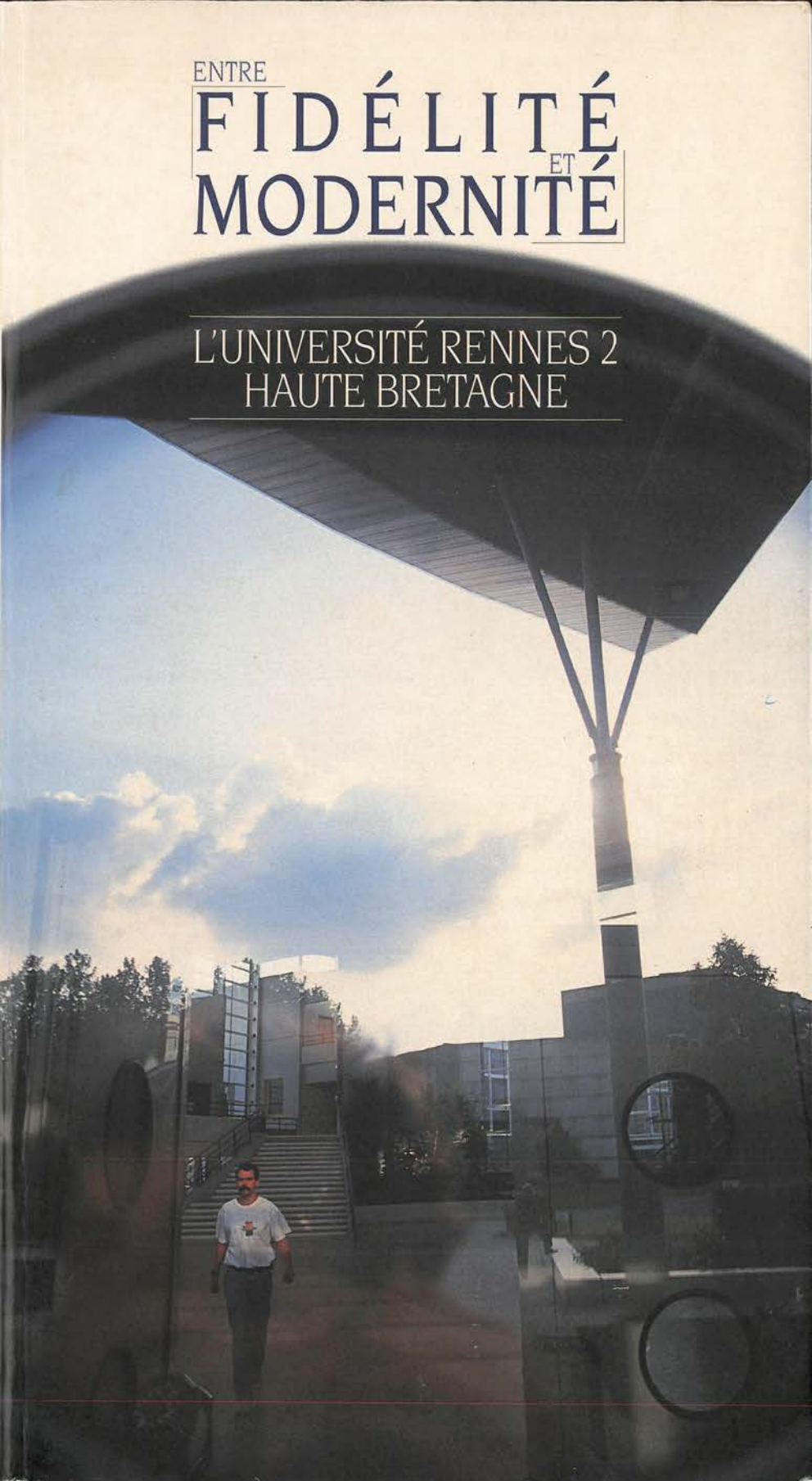
ENTRE

FIDÉLITÉ ET MODERNITÉ

L'UNIVERSITÉ RENNES 2 HAUTE BRETAGNE



ENTRE FIDÉLITÉ ET MODERNITÉ

L'UNIVERSITÉ RENNES 2
HAUTE BRETAGNE

En couverture :
pôle Langues, campus Rennes 2-Villejean,
photo Michel Ogier.

Conception graphique et mise en page :
Terre de Brume, Rennes.

ISBN 2-86847-130-7
© 1994, Université Rennes 2 Haute Bretagne
et Presses Universitaires de Rennes.
Campus de La Harpe
2, rue du Doyen D. Leroy - 35044 Rennes Cedex

Dépôt légal : décembre 1994

ENTRE FIDÉLITÉ ET MODERNITÉ

L'UNIVERSITÉ RENNES 2 HAUTE BRETAGNE

25E ANNIVERSAIRE
1969-1994

Presses Universitaires de Rennes
1994

LES AUTEURS

Albert Bensoussan, professeur de langues et littératures romanes.

Jean-François Botrel, professeur de langues et littératures romanes, président honoraire de l'université, ancien recteur de l'académie de Corse, directeur de l'INRP.

Joël Clatin, enseignant en science politique, directeur du SEFOCEPE (formation continue).

Georges Collin, ancien secrétaire général de l'université.

Pierre Corbel, maître de conférences de sociologie, directeur des Presses Universitaires de Rennes.

Denise Delouche, professeur émérite d'histoire de l'art.

Michel Denis, professeur d'histoire à l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes, président honoraire de l'université.

Alain Even, maître de conférences en aménagement, directeur de l'UFR sciences sociales.

Vincent Fauvel, vice-président étudiant.

Daniel Gouadec, professeur de langues et littératures anglaise et anglo-saxonnes, directeur du SIRE.

Liliane Kerjan, professeur de littérature américaine, vice-présidente du conseil scientifique.

François Lebrun, professeur émérite d'histoire.

André Lespagnol, professeur d'histoire des mondes modernes, président de l'université.

Yvon Léziart, professeur en APS (activités physiques et sportives), directeur de l'UFRAPS.

Maryvonne Meunier, assistant-ingénieur au SUED.

Jean Mounier, professeur émérite de géographie, président honoraire de l'université.

Michel Nicolas, professeur de cultures et langues régionales, directeur du département AES-MASS.

Thérèse Ollivier, ingénieur d'études, responsable du service communication.

Louis Pape, professeur d'histoire ancienne.

Jean-Manuel de Queiroz, maître de conférences de sociologie, vice-président de l'université.

Jean Quéniart, professeur d'histoire des mondes modernes.

Patrice Roturier, maître de conférences en arts plastiques, directeur du CREA.

Jacques Rousseau, maître de conférences en statistiques, vice-président de l'université.

Jacqueline Sainclivier, professeur d'histoire du XX^{e} siècle.

Raymonde Séchet-Poisson, maître de conférences en géographie de la population.

Patrick Thoreau, maître de conférences en langues, littératures anglaise et anglo-saxonnes, vice-président de l'université.

Loïck-M. Villerbu, professeur de psychologie clinique.

La direction scientifique a été assurée par Michel Denis.

La coordination éditoriale a été assurée par Thérèse Ollivier, service communication, et Pierre Corbel, PUR.

L'ouvrage a bénéficié aussi de la collaboration de nombreux enseignants et IATOS, services et secrétariats.

Qu'ils soient tous remerciés.

AVANT-PROPOS

Le 16 mai 1969, en exécution de la Loi d'Orientation de l'Enseignement Supérieur (dite Loi Edgar Faure), paraissait l'arrêté autorisant la création de l'Université de Haute Bretagne (Rennes 2) en tant qu'établissement supérieur autonome, à partir d'un noyau initial constitué essentiellement par l'ancienne Faculté des Lettres de Rennes.

Et, en octobre 1969, cette nouvelle Université en gestation effectuait, sur le Campus de Villejean à peine achevé, sa première rentrée, dans le cadre de ses institutions provisoires, sous la houlette du professeur René Marache, dernier doyen de la Faculté des Lettres, qui venait d'être élu Président de l'Assemblée constitutive et du Conseil transitoire de gestion.

Notre Université a donc un quart de siècle à cette rentrée 1994. C'est assurément là, pour une institution universitaire, l'âge d'une certaine maturité, et un moment possible pour un premier bilan.

Par delà le caractère symbolique un peu formel de cet "anniversaire", l'occasion nous a semblé opportune, et le recul du temps désormais suffisant, pour "jeter un regard dans le rétroviseur", afin de mesurer le chemin parcouru, à l'heure même où nous venons collectivement d'élaborer notre projet d'établissement jusqu'à l'an 2000, et de signer le 23 septembre dernier notre second Contrat d'Etablissement pour la période 1994-1997.

A travers les travaux préparatoires de cette démarche contractuelle, nous avons eu le sentiment fort que notre Université, engagée depuis plusieurs années dans un processus de vive croissance, était en train de changer

d'époque et d'échelle, au risque, sinon d'y perdre son "âme" (si tant est qu'elle en ait une !), du moins de voir s'estomper une part de son identité et de sa "culture d'établissement" dans ce qu'elles ont pu avoir de meilleur. Avec la conscience aussi d'une certaine urgence, compte tenu de l'évolution rapide du "paysage humain" de notre Université, en ce moment précis – les années 90 – où nous quittent les uns après les autres celles et ceux qui en ont été les fondateurs, alors que s'opère, inversement, un renouvellement massif des personnels, à qui il n'est peut-être pas inutile de transmettre une vision de l'histoire et des caractères spécifiques de l'institution dans laquelle ils ont choisi de s'investir.

Voilà donc une première série d'arguments qui nous ont paru justifier non pas une "commémoration" narcissique qui serait passablement dérisoire, mais un "travail de mémoire" collectif visant à dégager les grands axes de la trajectoire historique de notre Université, de sa naissance problématique à son affirmation comme Université tertiaire pluridisciplinaire pleinement épanouie, telle que nous essayons d'en achever la construction pour l'horizon 2000, en nous appuyant sur ce qu'il y a de meilleur dans cet héritage.

Cela signifie aussi que ce projet repose sur un postulat sous-jacent qui mérite d'être explicité : la conviction que cette trajectoire d'un quart de siècle est une trajectoire ascendante, malgré les aléas de la conjoncture nationale – les "années terribles" 1976-1981, la nouvelle "glaciation" des années 1985-1988 – et les crises internes qui n'ont pas manqué, en 1980-1981 comme en 1985-1986. Née handicapée, et longtemps marginalisée, Rennes 2 a su non seulement résister pour survivre, mais s'adapter et se transformer pour s'affirmer comme une Université à part entière engagée dans un processus de modernisation irréversible.

Peut-être aussi est-il permis de penser, qu'au delà de ce qui est spécifique à Rennes 2, cet essai d'analyse de la mutation – subie et voulue à la fois – d'une Université d'origine littéraire face aux défis conjugués de la massification de ses publics, de la professionnalisation de ses formations, de la modernisation de ses outils et modes de gestion, peut constituer une étude de cas significative, pour ceux qui, hors de nos murs, s'intéressent à la mutation globale qu'a connue le système universitaire

français depuis un quart de siècle, dans un secteur où elle était – et demeure – particulièrement problématique.

Encore faut-il préciser, pour conclure cet exposé des motifs, que nous sommes conscients des multiples pièges et risques de l'exercice peu banal que nous nous imposons : risque de l'auto-célébration, risque de la sélectivité des témoignages et points de vue, en privilégiant des acteurs qui ont exercé ou exercent des responsabilités, alors que notre communauté est diverse et a été partagée sur certaines options ; risque d'une reconstruction a posteriori de notre évolution, sans doute déformante.

Espérons que nous avons su naviguer entre ces multiples écueils pour mener à bon port, sous la conduite de Michel Denis, ce qui n'est ni un Livre d'Or ni un rapport d'évaluation ni une thèse universitaire, mais un *essai collectif* d'auto-analyse avec ses oublis et lacunes inévitables visant à reconstituer, dans sa dynamique progressive d'élaboration, le portrait-robot d'une Université, ni meilleure ni pire que les autres, mais à la personnalité à coup sûr affirmée, et désormais largement reconnue.

ANDRÉ LESPAGNOL
PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ
RENNES 2-HAUTE BRETAGNE

I

DE LA FACULTÉ À L'UNIVERSITÉ

LA NAISSANCE CONTESTÉE

Au lendemain de Mai 68 et de son effervescence à la fois iconoclaste, réaliste et utopique, Edgar Faure, devenu ministre de l'Education Nationale, s'attelle à une réforme de l'enseignement supérieur. Celle-ci porte d'abord sur le mot même d'université et son contenu. Depuis Napoléon, l'université désignait, au siège de chaque académie, le regroupement de quatre facultés (ou moins), indépendantes les unes des autres : sciences, lettres (et sciences humaines, depuis 1957), droit (et sciences économiques, depuis la même date), médecine et pharmacie. L'existence d'un conseil de l'université, constitué par les représentants des conseils de faculté (dont les doyens), présidé par le recteur d'académie et doté de pouvoirs très limités, ne mettait guère en cause ni le pouvoir de l'Etat, ni l'autonomie des facultés. Celles-ci étaient gérées par un conseil de faculté qui regroupait, sous la présidence du doyen, l'ensemble des professeurs titulaires, à l'exclusion des assistants et des maîtres-assistants (qui étaient d'ailleurs de création récente). Quant au doyen, il était élu par le seul collège des professeurs titulaires. Il est vrai que, sur le plan scientifique, chaque faculté était liée par les profils d'études établis au plan national, cependant que sur le plan administratif elle était sous l'étroite tutelle du recteur d'académie. Le système avait fonctionné sans trop de problèmes, pendant un siècle et demi, tant que le nombre des étudiants était resté à peu près stable, mais lorsque celui-ci avait commencé à croître, entraînant corrélativement une augmentation du nombre des enseignants de rang "inférieur" (assistants et maîtres-assistants), la centralisation excessive au niveau national et la gestion paternaliste de chaque faculté montrèrent bientôt leurs faiblesses et leur archaïsme face aux problèmes nouveaux.

L'académie de Rennes était, jusqu'en 1962, l'une des plus vastes de France, comprenant les cinq départements bretons, la Mayenne et le Maine-et-Loire (elle était amputée depuis 1962 de ces deux derniers départements et de la Loire-Inférieure au profit d'une nouvelle académie créée à Nantes). Tel était donc le ressort géographique de l'université de Rennes et des quatre facultés qui la composaient. Topographiquement, celles-ci n'étaient plus regroupées dans le centre de la ville, comme cela avait été le cas pendant longtemps. En 1967, la faculté des lettres avait quitté la place Hoche et les locaux de l'ancien grand séminaire qu'elle occupait depuis 1909, à la suite de la loi de Séparation et s'était installée extra-muros, à l'ouest de la ville, sur le campus de Villejean, encore relativement agreste à cette date. La faculté des sciences émigrait au même moment sur l'immense campus de Beaulieu édifié à l'est. La faculté de médecine était appelée à s'installer auprès du centre hospitalier de Pontchaillou, à proximité de Villejean. Seule, la faculté de droit était toujours au centre-ville et entendait bien y rester.

Il n'est pas dans notre propos d'évoquer ici les événements de Mai 68 à Rennes. Il suffira de dire que les étudiants de la faculté des lettres et quelques-uns de leurs enseignants les plus jeunes jouèrent un rôle tout à fait déterminant à l'échelle de la ville et de la région. C'est un étudiant d'histoire qui apparut bientôt comme le leader du mouvement, et le gros des bataillons qui manifestaient quasi journellement dans les rues, se heurtant parfois violemment aux forces de l'ordre, était constitué d'étudiants "littéraires", leurs camarades des autres facultés étant fortement minoritaires. Le fait est important à rappeler pour mieux comprendre la suite des événements.

Le point central de la loi Faure, du 12 novembre 1968, remodelant l'enseignement supérieur français, était la création d'universités pluridisplinaires et autonomes. Par ailleurs, pour éviter que certains établissements n'atteignent un nombre d'étudiants si important qu'ils en seraient devenus ingouvernables, il était prévu qu'au-delà d'un certain chiffre, une seconde université, voire davantage, pouvait être créée au chef-lieu d'une même académie, à la seule condition que chacune respecte la règle de la pluridisciplinarité. L'exemple extrême est évidemment celui de Paris où, dès le début, une dizaine d'universités est prévue dans la capitale et sa proche banlieue (Nanterre, Vincennes). Dans quelques académies provinciales, telle ou telle ville autre que le

chef-lieu avait vu se créer depuis le début des années 50, du fait de l'existence d'étudiants potentiels, des instituts littéraires ou scientifiques, antennes de la faculté des lettres ou de la faculté des sciences de l'université et sous l'étroite dépendance de l'une ou de l'autre. Ces instituts pouvaient se transformer en universités autonomes, à condition, là encore, d'être pluridisciplinaires.

Le nombre total des étudiants inscrits dans les quatre facultés de l'université de Rennes en 1968 justifiait dès le départ la création, dans la capitale bretonne, de deux universités. Tout de suite allait se poser le problème des critères qui devaient présider à cette scissiparité. La solution la plus simple et la plus raisonnable, qu'adoptaient avec plus ou moins de succès les autres grandes villes provinciales confrontées au même problème, consistait à mettre deux facultés d'un côté, deux de l'autre, par exemple sciences et médecine constituant une université scientifique et médicale, lettres et droit une université littéraire et juridique, ce schéma pouvant d'ailleurs se prêter à tel ou tel aménagement.

A Rennes, lors des premières réunions regroupant autour du recteur les représentants enseignants et étudiants des quatre facultés, il apparut très vite que cette solution n'avait aucune chance d'aboutir. Les événements du printemps précédent avaient braqué contre la faculté des lettres les enseignants des trois autres facultés, notamment ceux de la faculté de droit. La majorité de ces derniers repoussait énergiquement l'idée même de cohabiter, au sein d'une même université, avec ces enseignants et étudiants littéraires qui, selon eux, prêchaient quelques mois plus tôt la révolution et semaient la "chienlit". De leur côté, de nombreux enseignants de la faculté des lettres et la quasi-totalité des étudiants littéraires écartaient non moins énergiquement cette hypothèse, pour des raisons opposées. C'est ainsi qu'en dépit des tentatives de conciliation des modérés des deux camps, on s'orienta vers une partition particulièrement aberrante, Rennes 1 regroupant les facultés des sciences, de médecine et pharmacie, de droit et sciences économiques, Rennes 2 la seule faculté des lettres et sciences humaines. Toutefois, pour que cette seconde université réponde à l'exigence de la pluridisciplinarité, il fut bientôt décidé de lui adjoindre un institut d'éducation physique et sportive en voie de formation, future UEREPS.

Arithmétiquement, le partage était peu défendable, puisqu'à la rentrée d'octobre 1969, Rennes 1 regroupait 12 365 étudiants et Rennes 2, 6 613. Au-delà des

chiffres, les conditions déplorables dans lesquelles se fit ce partage apparurent à propos de la philosophie. Sous l'influence, qui se révéla déterminante, d'un enseignant particulièrement conservateur, la section de philosophie décidait son rattachement à Rennes 1, sans qu'aucune justification, théorique ou pratique, puisse être avancée. Comble du paradoxe : quelques années plus tard, l'enseignant en question était élu à Paris 4, mais le retour des philosophes dans le giron de l'université littéraire se heurta alors, faute d'une volonté affirmée, aux pesanteurs des situations de fait. Au-delà de cet épisode significatif, les conditions dans lesquelles se fit à Rennes la partition, laissèrent longtemps des traces. Pendant de nombreuses années, Rennes 1 s'intitula avec ostentation université de Rennes, ce refus d'ajouter le 1 sous-entendant qu'elle regroupait les seuls universitaires dignes de ce nom, y compris les philosophes : les littéraires, relégués dans leur campus de Villejean, n'étaient que de dangereux trublions et des universitaires de seconde zone (ce qu'exprimait bien le nom de Rennes 2-Haute Bretagne), capables, tout au plus, de préparer aux carrières de l'enseignement et à quelques professions annexes de celles de la santé.

Indépendamment de cette image fortement dépréciative résultant des "événements" de 68, le choix d'implanter à Villejean la faculté des lettres de l'époque allait se révéler lourd de conséquences. Certes, au début, les aspects positifs furent les plus sensibles. Après les affres des dernières années vécues dans les locaux de la place Hoche où les étudiants s'entassaient dans des locaux inadaptés, où les normes de sécurité n'étaient plus que théoriques, où l'électricité disjonctait régulièrement entre 17 heures 30 et 19 heures du fait du caractère obsolète de l'installation qui interdisait l'emploi d'appareils modernes, tout le monde disposait enfin d'espace et de vastes locaux, en dépit des réductions imposées au plan initial de l'architecte Louis Arretche. Mais, très vite, l'éloignement relatif du centre-ville auquel de surcroît Villejean était encore mal relié par les transports urbains, l'absence, dans l'environnement immédiat, de commerces, de librairies, de cafés, de restaurants créaient ou renforçaient l'impression d'exil et d'isolement. La crise de 68, vécue sur place, ne fit que renforcer encore cette impression. Au niveau national, les "événements" n'avaient abouti, sur le plan universitaire, qu'à la réforme d'Edgar Faure faisant "passer dans la loi quelques réformes de bon sens qui ne relevaient que d'un simple époussetage des textes" (Jean-Claude Passe-

ron) et, sur le plan politique, qu'au renforcement de la majorité en place depuis 1958.

Dans les années 1969-1980, la marginalisation de la toute jeune université Rennes 2 constituait le défi majeur qui se posait à ses responsables. Très rapidement, une direction intersyndicale se mit en place, non sans heurts. En raison du mode de scrutin majoritaire prévu par la loi, certains enseignants se considérèrent comme exclus de fait des postes de responsabilité ; d'autres préférèrent ne pas participer ; d'autres encore, bien que non syndiqués, acceptèrent de jouer le jeu et d'apporter leur contribution à l'entreprise, malgré l'agitation endémique de groupes d'étudiants déterminés, en rébellion continuelle contre les diverses décisions ministérielles. Toutes les années, à deux exceptions près, qui vont de 1970 à 1979, furent marquées, à Rennes 2, par des mouvements étudiants se traduisant par des grèves plus ou moins longues, des AG tumultueuses, des occupations plus ou moins violentes des locaux, des séquestrations et des barricades intérieures, sans parler des multiples graffiti. Mais ces mêmes événements qui entraînèrent parfois des crises graves (refus du budget, démission du président, nomination d'un administrateur provisoire) eurent leurs aspects positifs, notamment ces dialogues interminables et constructifs entre étudiants, enseignants et personnels administratifs. "La parole avait pris le pouvoir", et grâce à ce dialogue, rarement interrompu, l'incident majeur, notamment l'appel à la police, fut à chaque fois évité. Ce fut au cours de ces années que se forgea une conscience collective, une culture de Rennes 2, en même temps, il est vrai, que se renforçait en ville l'image négative attachée aux "littéraires de Villejean".

Cependant, tout au long de cette décennie difficile, l'université sut non seulement organiser les secteurs qui étaient les siens depuis l'origine, mais aussi améliorer rapidement son rayonnement en mettant en place un service important de Télé-Enseignement – ancêtre du SUED – ouvert à de nombreuses régions françaises ; ce fut la première brêche dans le ghetto. Puis l'université sut habilement s'installer dans des créneaux nouveaux, porteurs d'espoir sinon d'emplois immédiats, comme les arts, les arts plastiques, la musique, les langues étrangères appliquées (LEA), les mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS), la sociologie, la psychologie, la géographie-aménagement, les filières de l'administration économique et sociale (AES), l'histoire pour non-enseignants, etc. Cette boulimie de créations correspondait à

une attente de la société française en pleine évolution au cours des années 70 et 80. L'augmentation brutale du nombre des étudiants, issus de milieux sociaux de plus en plus variés, remplissait les amphis et posait très vite des problèmes majeurs : manque de personnels (enseignants, administratifs, techniciens), manque de matériel moderne (or il fallait suivre la révolution de l'informatique et l'intégrer aux contenus des enseignements dans toutes les disciplines), manque de livres dans les bibliothèques, manque de place dans les amphis et dans les salles de cours et de travaux dirigés. Il est vrai que cette situation de crise n'était pas propre à Rennes 2, même si, pour elle, les déficiences initiales aggravaient les choses. Dans le même temps, l'évolution des sciences humaines et des sciences sociales entraînait la montée croissante du secteur "recherche". Les sciences "dures" n'avaient plus de monopole en ce domaine et Rennes 2 put ainsi combler une partie de son handicap. Par ailleurs, tout le secteur de l'animation culturelle, tant au niveau local que régional, voire national, commençait à bénéficier des apports de Rennes 2. Il suffit de relire les pages de la presse régionale pour s'en convaincre : colloques, expositions, concerts, animations, enquêtes, contrats d'études, éditions de revues et d'ouvrages, collaborations avec les autres universités, françaises ou étrangères, se sont alors multipliés.

Avant la fin des années 80, Rennes 2 était enfin reconnue comme un partenaire à part entière. Sortie de son ghetto, elle avait su aider, dans un premier temps, à la création des universités de Nantes et de Brest, avant de créer des antennes à Saint-Brieuc et à Lorient, en partenariat avec les autres universités de l'Académie. Ce succès même a eu une conséquence prévisible : devant l'afflux sans cesse croissant des candidatures étudiantes, il a été nécessaire, dans plusieurs disciplines, de restreindre l'accès de Rennes 2 aux étudiants d'Ille-et-Vilaine et des régions les plus proches des Côtes-d'Armor et du Morbihan, et d'inviter certains étudiants à s'inscrire dans les antennes délocalisées pour suivre le premier cycle de l'enseignement supérieur. Faut-il y voir l'introduction fâcheuse d'une inégalité dans la formation ou une chance pour les jeunes susceptibles de commencer leurs études supérieures à proximité de chez eux et dans des conditions souvent enviables ? A chacun d'en décider. La construction de nouveaux locaux sur le site de Villejean, la création d'un second site – le campus de La Harpe –, ne firent que suivre avec peine la croissance du nombre des étudiants.

Aujourd'hui, en 1994, les problèmes de Rennes 2 sont ceux de n'importe quelle université française. Vingt-cinq ans après sa création, elle n'est plus le "vilain petit canard" dédaigné par beaucoup. La vie interne y est plus paisible. Née dans un contexte de lutte pour la survie, l'université fut longtemps administrée et dirigée de façon très centralisatrice, parfois à l'excès. Mais la croissance continue des effectifs (21 135 étudiants en 1993-1994) a rendu de plus en plus difficile la gestion d'une aussi lourde machine. C'est pourquoi la création récente de quatre grosses UFR (unités de formation et de recherche)[1], en plus de l'UFR des Activités physiques et sportives, ne peut être que bénéfique, en introduisant plus de souplesse, de décentralisation et d'efficacité. Vingt-cinq ans, le cap de la majorité sous l'Ancien Régime : Rennes 2, pleinement majeure, poursuit avec confiance et dynamisme la voie ouverte au service de tous ceux qui font appel à elle, que ce soit en formation initiale, en formation continue ou en préparation à de nombreux concours nationaux. Bon vent vers les cinquante ans !

F. L. ET L. P.

(1)- A savoir, dans l'ordre d'importance numérique, Langues et cultures étrangères et régionales, Sciences sociales, Arts-Lettres-Communication, Sciences humaines.

DE LA "FACULTÉ DES LETTRES" À UNE UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

▼

Dès la fondation de l'Université en 1969 se pose la question de l'élargissement des enseignements "académiques". Des attentes étudiantes, des initiatives enseignantes, des réformes ministérielles conduisent au cours de ces 25 années à la création d'enseignements nouveaux, de filières nouvelles, de formations professionnalisées (MST - DESS - IUP).

Les politiques ministérielles successives encouragent ou contrecarrent les initiatives de l'établissement. Si la période n'est pas homogène d'un point de vue national, la ligne directrice de l'université est continue : diversification des filières. Cette volonté de transformation de l'UHB Rennes 2 n'est pas sans poser de cruels problèmes d'identité qui surgiront à plusieurs reprises. Et si l'élargissement menaçait les Lettres dans leur existence même ?

Comment faire vivre la réalité nouvelle dans le cadre ancien ? Le débat sur les structures hantera en permanence les couloirs de l'Université.

UNE UNIVERSITÉ NOUVELLE

La transformation de la Faculté des Lettres en Université nécessitait de par la loi qu'il y ait pluridisciplinarité. L'apport de l'EPS (Education Physique et Sportive) est constitutif de Rennes 2. C'est à la création même le premier élargissement. Au delà de ce premier apport et dès 1969, des enseignements nouveaux voient le jour sur le site de Villejean. La diversification commence par l'élargissement de l'enseignement disciplinaire : cours de mathématiques en psychologie, d'économie politique et de droit public en histoire... Il s'agit

d'offrir de nouveaux "débouchés" hors de l'enseignement, concours de la fonction publique par exemple, et d'éviter l'enfermement sur les disciplines littéraires. Si cette orientation est sans nul doute ignorée de la majorité des enseignants et des étudiants de "Lettres" dans l'immédiat après 1968, elle a des initiateurs dynamiques qui vont très vite représenter le "parti" du changement.

Les initiatives sont prises par quelques enseignants déterminés à dépasser le modèle des anciennes facultés ; il s'en trouve en Histoire et Géographie, en Langues, en Psychologie... Leurs projets sont soutenus par le secrétariat Général et le Vice-Président pédagogique de l'époque, Jean Noël, qui ont grandement contribué à ces premières transformations.

Ces premières initiatives posent très vite la question de la ligne de partage avec l'autre partie de l'université rennaise. L'UHB (Université Rennes 2-Haute Bretagne) peut-elle se développer sans marcher quelque peu sur les terres de l'Université de Rennes (Rennes 1) ? En ouvrant des cours de Droit, d'Economie, de Mathématiques, l'UHB a fait un premier pas qui jusque-là ne porte guère à conséquence, quelques assistants viendront faire quelques heures à Villejean, sans plus.

La création de postes d'enseignants dans des disciplines non littéraires dès 1972 marque une volonté de la part de l'UHB qui bouscule quelque peu les territoires. Cette entorse au découpage disciplinaire d'avant la séparation sera très longtemps incomprise à l'intérieur des deux institutions, c'est pourtant ce choix qui a sans doute été déterminant dans une des diversifications à la fois les plus déterminantes et les plus visibles. Dès qu'une petite équipe d'enseignants non littéraires sera constituée en 1973, elle trouvera sa dynamique propre ; la relation Rennes 1-Rennes 2 en sera pendant un temps affectée.

Mais l'UHB du début des années 1970 a un projet, pas toujours explicite, qui va bien au-delà. Pour ne pas qu'elle soit réduite à la dimension d'une Faculté, il faut absolument l'élargir. L'ouverture vers les Arts et le Sport s'avèreront déterminants car ils donneront une vocation régionale à une Institution qui voit son bassin de recrutement se réduire du fait de la quasi disparition des étudiants finistériens et mayennais. Très vite les bases mêmes de la première diversification sont posées : Droit, Economie, Statistiques, Arts, Sports.

Dès 1973 la réforme du 1er cycle et la création des DEUG permettent de franchir une étape déterminante avec les "filières nouvelles". L'Université, après quelques débats internes, va se porter candidate pour organiser de nouveaux DEUG dits pluridisciplinaires dont les plus symboliques seront AES et LEA.

Les "filières nouvelles" sont entendues à la fois comme des formations pluridisciplinaires et qui ne préparent pas directement à l'enseignement, on parlera aussi quelque peu exagérément de filières professionnalisées.

Cette période de réforme va voir naître également les MST (Maîtrise de Sciences et Techniques). Nous voilà bien loin des Lettres. L'UHB sera candidate et obtiendra une MST des relations internationales qui anticipe l'axe AES-LEA. Pourvoyeuse de postes d'enseignants, la MST des relations internationales sera abandonnée en 1979, sous contrainte ministérielle, pour permettre l'accueil plus massif d'étudiants dans un 2e cycle de langues étrangères appliquées. Elle fut pourtant, à bien des égards, une réussite tant au niveau de la pluridisciplinarité que de l'apport de professionnels et des débouchés des étudiants.

Après la diversification des enseignements en histoire et géographie, les filières nouvelles AES et MASS, mais aussi Arts et Sports, l'ouverture du secteur langues vers de nouvelles perspectives professionnelles (MST des relations internationales, LEA), la question va se poser de trouver des ouvertures vers le secteur Lettres et le champ de la formation. C'est de façon très volontaire que l'Université poursuivra son projet au début des années 1980 avec l'obtention difficile d'une licence puis d'une maîtrise "Information et Communication" associées à l'UER de Lettres et d'un 2e cycle de Sciences de l'éducation à partir et au sein de l'UER de psychologie.

La fin des années 1980 et le début des années 1990 seront marqués par l'extension considérable des DESS : Psychologie, Sciences de l'Education, Aménagement, Emploi... et de nouvelles formations : MST Métiers de l'exposition, DEUG Arts du spectacle. Ces quelques points de repère ne sauraient suffire à faire état d'une diversification qui s'est voulue multiple :

- en créant des formations hors du secteur traditionnel des Lettres comme APS (sport), AES, MASS.

- en cherchant des ouvertures nouvelles se greffant sur les disciplines existantes : géographie-aménagement, histoire formule 2, français langue étrangère...
- en diversifiant les objets mais en restant dans le champ des Lettres et Sciences Humaines ou des métiers de l'enseignement : information et communication, sciences de l'éducation, arts.

En 1969, tous les étudiants inscrits à Villejean s'engagent dans des études qualifiées de littéraires. L'expression est sans doute abusive si l'on pense à la psychologie mais la catégorie est pour tout le monde claire. En 1994, combien d'étudiants de l'Université Rennes 2 peuvent-ils encore être identifiés "littéraires" en référence à la catégorisation de 1969 ? Moins de la moitié d'entre eux sans nul doute.

Dans un premier temps, c'est certainement la diversification disciplinaire des enseignants, les formations nouvelles qui ont marqué l'élargissement par rapport à l'ancien académisme. Mais au cours de ces 25 ans, il y a eu aussi un élargissement extraordinaire des publics étudiants. Elargissement par le nombre : l'effectif des étudiants est multiplié par 3, qui peut encore imaginer le grand hall du bâtiment B presque désert ? Elargissement par le type de formation académique : ce sont les filières nouvelles qui ont tout d'abord accueilli massivement les bacs non spécifiquement littéraires : sciences économiques et sociales puis bacs technologiques tertiaires. Population atypique par rapport aux canons traditionnels, ces étudiants d'un nouveau type académique se diffuseront dans bien d'autres formations qui devront elles aussi s'adapter à ces nouveaux publics. Elargissement social du fait de la massification, Rennes 2 ne serait pas de ce point de vue spécifique si son taux de boursiers n'était pas particulièrement élevé. Rennes 2-Haute Bretagne est devenue au cours des ans une université au recrutement très largement populaire.

Cet élargissement quantitatif et qualitatif est compensé par une réduction de l'aire géographique de recrutement. L'organisation académique, le développement de l'UBO-Brest vont conduire à réduire l'aire de recrutement à 3 départements. Ce localisme pourrait être dommageable s'il n'y avait des formations au recrutement large comme les Arts et les APS. De plus le développement des deuxièmes et troisièmes cycles spécialisés permet à nouveau de recruter au delà même de la région.

L'Université nouvelle, celle des nouvelles filières et disciplines, celle des nouveaux publics va se construire dans une relation parfois complexe avec le Ministère.

A TEMPS ET À CONTRETEMPS DES ÉVOLUTIONS NATIONALES

L'histoire de l'université française depuis 25 ans a connu quelques grandes périodes tantôt marquées par la réforme et l'ouverture, tantôt marquées par la conservation et l'immobilisme, périodes à l'allocation de moyens croissants ou de restrictions budgétaires.

Le volontarisme de l'UHB-Rennes 2 quant à son développement multiple sera tantôt pris en relais par les politiques ministérielles tantôt contrarié fortement, ce qui obligera l'institution à chercher des solutions internes.

Si au début des années 1970, l'UHB ne représente pas l'institution idéale eu égard au modèle d'Université souhaité par le Ministère, sa volonté de se diversifier sera entendue et aucun obstacle majeur ne sera opposé à ses initiatives. "Filières nouvelles" et création de postes dans des disciplines non littéraires attestent de cet accompagnement ministériel. L'UHB aurait-elle pu entre 69 et 75 faire plus ? Sans doute que l'Université sœur était mieux traitée : parce que plus scientifique, plus grande, plus conforme...? Réalité ou fantasme ? La relation à Rennes 1 sera souvent douloureuse. A la lumière du temps il serait injuste de dire que tout s'est opposé à l'UHB dans cette première phase de son développement. Les effectifs ne progressent guère (6 600 à 7 200 de 69 à 75), la période est peu porteuse pour les Lettres et au regard des autres universités du même type, l'UHB s'en tire plutôt bien.

La fin des années 1970 sera beaucoup plus cruelle. L'effort très important de restructuration et d'innovation se trouve à contretemps des orientations "passéistes" du Ministère Saunier-Séïté. Le coup est fatal. La communauté doit resserrer les rangs, faire appel au redéploiement de postes. Tout l'effort d'élargissement a été à deux doigts de sombrer. En dix ans l'Université n'a vu augmenter sa population que de 2000 étudiants mais cela correspond au nombre de ceux qui bénéficient d'enseignements qualifiés de non littéraires. La

question de l'existence des "filières nouvelles" est clairement posée par le Président Denis qui dans une intervention officielle en novembre 1979 "se demande si on ne devra pas sacrifier les disciplines nouvelles faute de moyens".

Ces quelques années représentent sans doute la phase "héroïque" de l'institution. Ce qui fut déterminant, c'est que loin de sacrifier sa diversité nouvelle, elle a fait de nouveaux projets qui aboutiront au début des années 1980 : création du collège coopératif et de l'Institut des Sciences Sociales du Travail, maîtrise APS, maîtrise LEA mention Traduction spécialisée, licence d'information et communication, licence d'étude musicale.

Les années 1980 vont, en effet, permettre à Rennes 2 de se repositionner au point de servir de modèle. Une fois la bourrasque passée, la transformation reprend à marche forcée jusqu'à la réforme des DEUG en 1984 où l'Université apparaît en pointe (trop sans doute pour le maintien de la cohésion interne) de la rénovation. Le parti pris est celui des axes professionnels, ce qui va conduire à regrouper des formations selon des finalités de métier. D'une certaine façon, les "lettres" sont contenues dans les métiers de l'enseignement, l'axe central devenant celui des anciennes "filières nouvelles". Le choix permettra à l'Université d'obtenir des moyens conséquents et de franchir une étape importante de son développement mais une partie de la communauté universitaire se cabrera.

La crise de l'emploi, le nouveau développement des métiers de l'enseignement marqueront les limites de cette pré-professionnalisation. La diversification sera dans la dernière étape plutôt recherchée par le haut (DESS) que par le bas (DEUST).

Malgré la crise interne de 1986 la diversification des formations ne sera jamais arrêtée. La nouvelle politique contractuelle obligera l'Université à énoncer clairement son projet. A deux reprises la poursuite de l'élargissement des formations sera un des axes majeurs énoncés par l'Université. Au cours du 1er contrat (1989-1993), tant les directions successives de l'Université (Présidences) que le Ministère ont respecté leur engagements. Les meilleures preuves en sont l'allocation des postes et la création de nouvelles formations : IUP Communication et IUP informatique (Vannes), nouveaux DESS, MST... Symboliquement la création en 1993 par le Ministère d'un 2e cycle de MASS (Mathématiques appliquées et

Sciences Sociales) sur le site d'une ancienne Faculté des Lettres est particulièrement évocateur.

Dès 1988, le Conseil National d'Evaluation note dans son rapport final la diversification vers Maths-Eco-Sport-Arts plastiques-Musique et en conclut que Rennes 2 est "un véritable établissement universitaire en lettres, sciences humaines et sciences sociales".

UNE MUTATION PAS TOUJOURS FACILE À VIVRE

Dès le milieu des années 1970, la présence de non littéraires dans l'institution devient évidente. Les avis sont partagés sur le bien-fondé de cet élargissement mais dans l'ensemble cette situation est acceptée. La direction de l'Université et son conseil encouragent les initiatives.

Tout ceci ne se fait pas sans états d'âmes, assez vite des réserves vont s'exprimer. La création des filières nouvelles est tantôt vécue comme un élargissement vers de nouveaux publics étudiants tantôt comme une menace concurrentielle dans l'orientation étudiante. Il faut bien prendre en compte que pendant plusieurs années les effectifs étudiants sont quasiment stables. La redistribution des flux d'orientation est alors importante. Certaines formations de Lettres et Sciences Humaines voient leurs effectifs stagner ou baisser considérablement et des tensions existent tant dans le partage des flux d'étudiants (c'est le tout début des séances d'information des étudiants de 1ère année) que surtout des postes d'enseignants. Doit-on prendre acte de la baisse des effectifs dans les filières les plus classiques pour aider les formations nouvelles ? Les Langues Appliquées sont-elles de nature vraiment universitaires ?

Un débat important sur l'orientation de l'Université a eu lieu (1975-76) au moment de la constitution d'une plate-forme intersyndicale servant de base à l'élection du Président, débat repris au cours de l'année 1978. Les orientations majoritairement acceptées sont claires, "ouverture" est en quelque sorte le maître mot : ouverture sur la ville et la région, ouverture sur le pluridisciplinaire et de nouvelles formations...

La transformation apparaît donc comme une politique clairement définie par les Présidences successives et majoritairement acceptée par le milieu enseignant

mais il serait injuste de penser que tout se passe dans la plus grande harmonie.

Certains secteurs se donnent des airs de citadelles assiégées sous l'assaut des nouveaux barbares. Sans nul doute, certains collègues se sont sentis dans l'incapacité de peser sur une évolution qui leur échappait et qu'ils ressentaient d'autant plus comme une menace.

La crise d'identité est larvée et n'éclatera véritablement qu'en 1985-86 à l'occasion de la mise en place de la loi Savary. La Présidence a précédé et accompagné la réforme gouvernementale. Cette période d'un grand dynamisme va apparaître à certains comme celle d'une marche forcée. Les mutations se sont accélérées, l'Université a développé des partenariats externes et les innovations sont nombreuses. L'image extérieure de Rennes 2 s'améliore considérablement et d'aucuns ne s'y retrouvent plus. Ajoutons à cela la pression des effectifs qui vient bouleverser certaines pratiques pédagogiques : 6 600 étudiants en 1969, 8 700 en 1979, 13 000 en 1984. La réforme du 1er cycle (1984) a transformé les pratiques en privilégiant orientation et préprofessionnalisation. Elle apparaît à certains comme imposée par une frange "moderniste" extérieure à la culture "lettres". L'importance prise par les nouveaux secteurs sera contestée. Les élections aux différents conseils (1986) marqueront une division qui porte pour une bonne part sur le fond et sur le rythme des transformations. Les "réformateurs" les plus marqués se verront barrer l'accès au conseil. La "discipline syndicale" ne joue plus, une ligne anti-pédagogique se développe.

La volonté d'apaisement l'emportera au sein de la communauté qui va dépasser cette véritable crise d'identité. La tension sera latente pendant quelques années mais la réforme s'imposera à nouveau avec le développement des délocalisations et la diversification des DESS.

La dernière dizaine d'années est marquée par une transformation quantitative considérable : les effectifs étudiants croissent de façon continue et il faut répondre dans l'urgence. Le site de Villejean est devenu trop étroit. Les postes d'enseignants sont enfin créés en nombre et permettent pour le moins de maintenir le niveau d'encadrement. La crise d'identité semble définitivement réglée dès la fin des années 1980. La nouvelle Université s'impose à tous dans sa diversité de disciplines, de formations, d'axes de recherche, de sites...

A LA RECHERCHE DES NOUVELLES STRUCTURES

Dès la Constitution de l'Université de Haute Bretagne, la question des structures se pose. Comment transformer structurellement une Faculté unique en Université ? La solution la plus simple est de considérer que les sections deviendront des UER. Malgré quelques regroupements comme celui des "autres langues" (que l'anglais !), ces unités sont de taille très modeste et n'ont pas la dimension suffisante pour avoir dans les faits les attributions prévues par les textes, de plus personne ne le souhaite vraiment. Pendant plusieurs années, l'UHB fonctionne comme une Faculté-Université et est perçue comme telle tant à l'intérieur que l'extérieur : c'est la Fac des Lettres, la Fac de Villejean... Le CROUS, les CIO, Ouest-France désigneront fort longtemps tout ce qui est UHB par "Lettres". Que d'énergie sera dépensée pour tenter d'imposer UHB puis Rennes 2 et faire reconnaître l'existence d'une Université à part entière derrière cette appellation.

A l'interne la question se pose parfois dans des termes assez proches. Que faire des nouveaux arrivés ? Comment les classer ? Très vite la dispersion entre Psychologie, Géographie, Histoire et Anglais des quelques statisticiens, économistes et juristes va poser problème. A leur demande ils vont être regroupés dès 1974 en un même département, les "Sciences et Techniques", qui deviendra très vite une UER. Les Sports, les Arts vont aussi créer leur propre UER. La Faculté des Lettres s'élargit tout d'abord en se dispersant.

Dès la Présidence Denis, le problème des structures est posé et un premier déménagement a lieu pour donner un peu de place aux nouveaux venus. Les "Sciences et techniques" resteront et se diffuseront dans le bâtiment de l'administration. Cette proximité physique – tout un symbole – ne nuira pas au développement de ce secteur.

Pendant la crise qui accompagne le Ministère Saunier-Seïté, les UER des Arts et des Sciences et Techniques doivent disparaître faute de "rangs A" en nombre suffisant. Qui se souvient encore de l'existence en 1980 et 1981 de l'UER des Arts, Sciences historiques, politiques et économiques ? Cette structure formelle n'a dans les faits jamais fonctionné, l'administration provisoire reconnaissant de fait les UER réglementaire-

ment disparues. Cet épisode montre combien dix ans après sa naissance l'université de Haute Bretagne était encore fragile. La disparition de ces nouveaux secteurs aurait vraisemblablement conduit à la disparition de Rennes 2 et au retour à la Faculté des Lettres. Elle fut sauvée par sa culture identitaire, sa pratique citoyenne.

A nouveau un grand débat sur les structures sera engagé sous la Présidence Botrel avec l'assistance des services du Rectorat. Commissions et Assemblées Générales se succèdent.

Beaucoup sont d'accord pour passer à quelques grandes unités, le développement de l'Université l'imposant de plus en plus. Les désaccords viennent de la discussion sur les structures possibles : doit-on privilégier des regroupements fonctionnels du type AES et LEA, Histoire et Géographie... ou des grands ensembles disciplinaires : Langues, Sciences Sociales... La réforme avortera, les alliances du type Histoire et Géographie seront de très courte durée, et une nouvelle UFR "Espagnol" verra même le jour. Si la logique des regroupements des formations, selon les finalités professionnelles a présidé à la mise en place des DEUG rénovés en 1984, l'Université ne pourra à ce moment aller au-delà.

Dès le début de la Présidence Lespagnol en 1991 la question des structures se posera à nouveau sous la pression des instances nationales. Le schéma directeur de développement de l'Université lancé sous la Présidence Mounier débouche sur une logique de regroupement par grands champs disciplinaires. La taille de l'Université, sa diversité ne permettent plus une gestion centralisée comme si Rennes 2 n'était toujours qu'une seule Faculté dont le Président serait en même temps le Doyen. D'un regroupement foncier : bâtiment des Langues, La Harpe prévue d'abord pour les Sciences Sociales puis pour APS et les autres publics... on passe à la constitution de pôles (1992) puis de nouvelles UFR (1993).

Cette nouvelle structure en cinq UFR marque l'accomplissement de la mutation. Si l'UFR STAPS garde sa spécificité, les quatre autres réuniront des formations et disciplines présentes en 1969 associées avec des formations et disciplines nouvelles :

UFR	DÉPARTEMENTS PRÉSENTS EN 1969	DÉPARTEMENTS "NOUVEAUX"
Arts-Lettres-Communication	Lettres Classiques et Modernes	Arts Plastiques Musique Information Communication
Langues	Langues et Littératures étrangères et régionales	LEA
Sciences Humaines	Psychologie Sociologie Linguistique	Sciences de l'Education
Sciences Sociales	Histoire-Géographie	AES-MASS
APS (Sports)		APS

Cette structure nouvelle est l'image même d'un élargissement réussi.

L'Université Rennes 2-Haute Bretagne connaît une nouvelle maturité qui lui permet d'être reconnue à la fois dans son unité institutionnelle et la diversité de ses composantes.

La Faculté est bel et bien devenue Université.

A. E.

CULTIVONS LE CORPS ET L'ESPRIT

▼

PLACE AUX SPORTS

HISTOIRE D'UNE COURTE PROFESSION ET DE SES FORMATIONS

La transmission des techniques corporelles est abondamment illustrée dans les premiers documents produits par l'homme. Les militaires ont par la suite veillé à transmettre, donc à instruire les jeunes recrues aux divers exercices corporels. L'école a abordé l'inscription des pratiques corporelles dans l'enseignement avec beaucoup de réserve. La tradition scolaire française a privilégié depuis bien longtemps l'enseignement "théorique" lorsqu'au milieu du XIX^{e} siècle le développement de la gymnastique en Europe inquiète les responsables politiques français. Les premiers textes (1854) prévoient l'enseignement de la gymnastique et le confient aux bonnes volontés des enseignants. La plupart d'entre eux estiment perdre de leur prestige en assurant cet enseignement facultatif dont la mission affirmée est de mettre "les élèves en mesure d'accomplir sans fatigue, le travail intellectuel qui leur est demandé..."

Cette première tentative d'imposition scolaire ne rencontre aucun succès. Elle permet cependant à la gymnastique de prendre date dans le système scolaire. Victor Duruy, présenté à l'époque comme le ministre de l'instruction publique "... qui ose secouer et éveiller notre auguste et bonne maîtresse l'Université, mollement endormie dans une routine presque trois fois séculaire..." propose à l'école "... de faire des hommes et non pas seulement des bacheliers...". La gymnastique est un excellent vecteur pour atteindre cet objectif. Un décret de 1869 rend la gymnastique obligatoire

dans tous les ordres d'enseignement. Dix ans plus tard, la gymnastique n'est toujours pas implantée à l'école. La loi votée en 1880 insiste à nouveau sur cet aspect et prévoit enfin moyens financiers et contrôle des compétences des enseignants. Dès lors la gymnastique s'inscrit comme matière scolaire même si les relations entre les professeurs des disciplines scolaires traditionnelles, dont certains enseignent encore en latin, et les maîtres de gymnastique, anciens pompiers ou militaires, très peu cultivés, sont peu amènes. Le premier professeur de gymnastique rennais est un ancien militaire puis pompier parisien. L'ouverture d'un poste de maître de gymnastique à l'école normale et au lycée de Rennes précipite son retour dans sa ville natale. Son enseignement s'appuie sur des méthodes valorisant la stricte discipline d'exercices composés pour les adultes et répétés inlassablement en un ordre immuable.

L'éducation physique s'installe, à pas comptés, dans l'école. Après ces débuts hasardeux succède une période de stabilisation et d'institutionnalisation. L'éducation physique se dote de structures de décision et de formation, plus conformes à l'orthodoxie scolaire. Un comité consultatif (1922) est chargé de faire des propositions pour la recherche scientifique sur les méthodes d'éducation physique et pour la formation et l'organisation du corps des professeurs. L'influence des médecins et physiologistes s'affirme. Leur position dans l'Université les autorise à réclamer la constitution d'instituts d'éducation physique. Le premier naît à Bordeaux en 1927. De 1928 à 1932 treize autres instituts, tous rattachés aux facultés de médecine, s'établissent (Rennes est dotée d'un de ces centres). Placés sous la responsabilité d'un professeur de médecine, ces instituts ont pour mission de former à l'enseignement de l'éducation physique et de promouvoir la recherche scientifique relative à cette pratique. Une école normale d'éducation physique s'ouvre en 1943 à Paris. Elle accueille pour la seconde partie de la formation des enseignants d'EPS les meilleurs étudiants de chaque institut régional et devient dès 1945 une école normale supérieure d'éducation physique et sportive ; cette structuration de l'éducation physique se traduit également par la création d'un CAPEPS identique aux CAPES des autres disciplines d'enseignement.

La période de l'entre-deux-guerres "installe" donc l'éducation physique dans l'école française. Cette intégration présente cependant quelques particularités : la formation des professeurs d'EPS, même sérieusement

contrôlée par les médecins, n'est pas universitaire. Les instituts régionaux ne sont que rattachés à l'Université. L'Ecole normale supérieure a statut de grande école mais ne délivre pas de diplômes universitaires.

L'éducation physique s'est affranchie, non sans mal durant cette période, de la tutelle des militaires. Elle est dorénavant contrôlée par les médecins et physiologistes qui impriment à cette discipline scolaire des finalités d'hygiène et de santé. L'importance sociale de l'enseignement de l'éducation physique croît sensiblement dans la première moitié du XX^{e} siècle et suscite des intérêts politiques, qui, tout en assurant son ancrage scolaire, lui confèrent une instabilité ministérielle remarquable. Ainsi l'éducation physique scolaire qui jusqu'en 1930 dépendait directement du Ministère de l'Instruction publique est à cette date réunie à la section d'éducation physique du Ministère de la Guerre pour constituer un sous-secrétariat d'Etat de l'Education physique budgétairement rattaché au Ministère de la Santé. En 1936, les questions du sport, détachées de l'éducation physique, sont placées sous l'autorité du sous-secrétariat d'Etat aux Sports et aux Loisirs. Enfin en 1937, sous la responsabilité de Léo Lagrange, un secrétariat d'Etat réunit l'éducation physique, les sports et les loisirs.

Ces hésitations, ces intérêts divers placent l'éducation physique dans une position scolaire très particulière. Discipline très ancrée dans les pratiques médicales, guerrières ou sportives, elle est progressivement acceptée à l'école sans cependant en respecter tous les caractères. L'éducation physique trouve en originalité ce qu'elle perd en intégration scolaire et universitaire.

DE LA CRÉATION DE L'UEREPS DE RENNES À SA TRANSFORMATION EN UFR APS

La loi d'orientation du 12 Novembre 1968, en restructurant l'enseignement supérieur permet à l'éducation physique d'entrer enfin à l'Université. Les Instituts Régionaux d'Education Physique assuraient jusqu'alors un lien fort ténu avec les Universités.

L'UEREPS de Rennes réunit son premier Conseil d'unité en janvier 1971 et désigne, comme le décret le prévoit, un Président, universitaire de rang A et un directeur, enseignant de l'établissement. Le premier président de l'UEREPS est professeur à la faculté de médecine et poursuit ainsi une responsabilité engagée à

l'IREPS de Rennes. Seul enseignant universitaire, il assure les premières liaisons entre les enseignants d'EPS et l'Université. Rencontres souhaitées mais craintes, rencontres cérémonieuses et brèves, ces premiers contacts révèlent en fait les difficultés à faire cohabiter des institutions (les CREPS et l'Université) fort éloignées dans leur formation, dans leur recrutement d'enseignants, dans le public d'étudiants admis, dans leur dépendance ministérielle. La loi d'orientation impose donc une intégration soudaine des formations autarciques des enseignants d'EPS dans une structure vaste, aux règles bien établies. Diverses étapes s'avèrent nécessaires à une intégration plus approfondie (totale ?). Les comptes rendus des conseils d'unités étudiés, de cette période à aujourd'hui, dressent les étapes de cette intégration.

L'UEREPS de Rennes hésite quant à son lieu de rattachement ; la Faculté de médecine apparaît pour un président médecin un lieu privilégié d'ancrage pour cette structure neuve. Les raisons du choix définitif de Rennes 2 ne sont pas évoquées, mais c'est l'argument d'un nécessaire rééquilibrage au sein du site rennais qui semble avoir été déterminant. Dès l'installation confirmée, l'UEREPS se particularise par une rapide autonomie de lieu de vie et de travail. Le Conseil se félicite ainsi d'être la première UEREPS à posséder ses propres locaux (aujourd'hui bâtiment I sur le campus de Villejean). Ces salles de cours, auxquelles s'adjoindra bientôt un gymnase polyvalent, facilitent la localisation et donc la reconnaissance de l'UEREPS dans l'Université. Les demandes complémentaires d'aménagement sont toujours envisagées sans que l'emplacement et les locaux soient remis en question. Le transfert de ceux-ci en 1992-1993 sur le campus de La Harpe lors de la réorganisation de l'Université, entraîne une délocalisation brutale de l'UEREPS et laisse quelques nostalgies aux enseignants fondateurs de cette institution qui auront ainsi passé vingt ans de leur carrière professionnelle en ces lieux.

Débarrassés de ces importants problèmes d'infrastructure, les responsables de l'UEREPS consacrent leur énergie à organiser les enseignements. Les enseignants recrutés sont des enseignants d'éducation physique en provenance de divers établissements rennais et briochins. Ils assurent la formation des étudiants dans les activités physiques et sportives et se préoccupent également de la formation professionnelle des étudiants qui se destinent tous au professorat d'éducation physique et sportive. Les enseignements dans les disciplines scienti-

fiques d'appui ne sont pas aisés à organiser. Il est ainsi envisagé que les cours d'anatomie et de physiologie soient suivis en faculté de médecine en commun avec les étudiants médecins. Solution provisoire sans doute, mais qui dure... Au fil des années ce sont les enseignants de la Faculté de médecine qui accompliront le voyage inverse pour assurer à l'UEREPS les enseignements scientifiques.

Cette situation particulière inquiète les responsables qui demandent fréquemment au ministère la création de postes universitaires au sein des UEREPS. Ceux-ci se feront attendre. Ainsi le premier poste universitaire proposé en STAPS à l'Université Rennes 2 l'est en 1982. Près de quinze années sont donc nécessaires à l'aboutissement de ces premières demandes. Des enseignants des deux universités rennaises (pour les connaissances anatomiques et physiologiques) assurent donc, durant cette période, les enseignements scientifiques. Certains passent rapidement, d'autres s'installent... La distinction entre enseignants scientifiques et enseignants des pratiques physiques et sportives, génère des incompréhensions, voire des conflits dont certains, rudes, bouleversent les équilibres et la logique de formation construits patiemment depuis quinze ans.

L'intégration des formations des enseignants d'EPS à l'Université s'évalue également aux modifications des statuts et fonctions des enseignants. Lors de la création de l'UEREPS une dizaine d'enseignants d'éducation physique prennent en charge avec conviction et militantisme, la création et le développement de ces lieux de formation. Le souci de formation n'est pas exclu de leurs préoccupations. Des demandes formulées, dès le premier conseil de l'UEREPS, soulignent la nécessité de décharges horaires pour se former "...auprès de médecins, de psychologues ou d'éducateurs...". Le Conseil propose qu'un tiers de service soit consacré à ces formations. Cette demande est renouvelée fréquemment et signe ainsi la non reconnaissance que le ministère accorde à cette demande. Il en est de même pour une demande d'assimilation des enseignants de l'UEREPS au statut d'assistant universitaire. Ces refus successifs (dont le dernier en date, présenté brutalement par un conseiller du Ministre convié à une réunion des directeurs d'UEREPS, entraîne la démission du directeur de l'UEREPS de Rennes et son orientation vers d'autres secteurs) placent donc vingt ans après les enseignants au même niveau, sans reconnaissance institutionnelle et sociale particulière.

La création de postes universitaires en STAPS est également laborieuse. Les demandes formulées dès la naissance de l'UEREPS (1971) restent lettre morte. Après avoir demandé la nomination d'enseignants-chercheurs des disciplines d'appui à l'UEREPS, le conseil d'unité souhaite que soit nommé "au plus tôt" un enseignant d'éducation physique et sportive ayant obtenu des qualifications universitaires... Ceux-ci sont alors peu nombreux... l'UEREPS de Rennes n'en possède pas et le Ministère ne semble pas accorder de l'intérêt à cette revendication. Les présidents successifs de l'UEREPS (au médecin premier président a succédé en 1975 un second président médecin, qui céda en 1983 ses responsabilités à un enseignant universitaire de Rennes 2 (enfin !...) ancien président de l'Université Rennes 2) défendent tous avec conviction la nécessité de créer des postes universitaires propres au champ des activités physiques et sportives. L'énumération de ces demandes serait fastidieuse. Cette création tant attendue est enfin obtenue en 1982 puis en 1985 ou un poste de maître de conférence en STAPS est ouvert au recrutement à l'Université Rennes 2. Aujourd'hui deux professeurs d'université et cinq maîtres de conférences recrutés en STAPS constituent le potentiel d'enseignants-chercheurs de l'UFRAPS. Vingt-sept enseignants d'éducation physique et sportive dont un quart d'agrégés complètent l'effectif fixe des enseignants de l'UFRAPS.

Cette progression des effectifs d'enseignants-chercheurs que l'on nomme enseignants "fondamentalistes" dans les comptes rendus de conseil d'unité (1977) a permis l'ouverture d'enseignements universitaires de second cycle et une diversification des débouchés qu'offraient les UEREPS lors de leur création. La formation des enseignants d'éducation physique reste encore un axe majeur des enseignements dispensés à l'UFRAPS. Ils sont cependant complétés par des enseignements désormais bien implantés et connus régionalement et nationalement qui n'ont pas été obtenus aisément. C'est sans doute, ici, un des combats les plus difficiles et les plus marquants de la transformation de l'UEREPS en UFRAPS. La demande de diplômes universitaires est constante dès la création de l'UEREPS. Elle se fait toujours dans le souci d'une plus complète intégration à l'Université sans cependant que les acquis dans la formation des enseignants soient reniés.

La demande d'un diplôme d'enseignement supérieur en motricité humaine proposé en 1974 par un ensei-

gnant de l'UEREPS est déjà fortement discutée en conseil. Sa trop grande proximité des formations dispensées jusqu'alors lui sera néfaste. Ces premières tentatives permettent de mieux cerner les champs d'intervention possibles des formations autres que celles de l'éducation physique. Ces réflexions se développent au sein de l'UEREPS et portent en elles le nécessaire changement de sigle. A ce projet abandonné fait place en 1977 une demande de création d'un troisième cycle en Sciences des activités physiques et sportives présentée par un enseignant de psychologie de l'Université Rennes 2. Ce DEA "d'anthropologie des activités corporelles" n'est pas, pour de multiples raisons locales et nationales, soutenu par l'Université Rennes 2. Ces échecs successifs conduisent les responsables de l'UEREPS à suivre une politique moins ambitieuse. La création du DEUG STAPS, puis de la licence STAPS (1977) pose les fondements d'une formation universitaire. Dès lors des projets de maîtrise se succèdent et aboutissent en 1982 à l'ouverture d'une maîtrise "activités corporelles et équilibre de l'adulte" sans grands moyens nouveaux en enseignants et en heures d'enseignement. Cette maîtrise rencontre dans les années suivantes des difficultés à s'imposer car les étudiants choisissent massivement la filière préparant au CAPEPS et les étudiants de "l'extérieur" ne s'y inscrivent pas. Le pas indispensable à franchir pour se distinguer des formations traditionnelles est sans doute encore trop important, et faute de rupture franche, cette maîtrise consomme beaucoup d'énergie et de moyens pour des résultats confidentiels. Il faut ainsi, pour assurer sa survie, retarder en 1984 la clôture des inscriptions à ce diplôme. Ces expériences difficiles, la maturation des réflexions sur l'ouverture des formations et les compétences universitaires développées par certains enseignants de l'UEREPS, donnent naissance à des projets de maîtrise intitulés "Haute performance et sports collectifs" et "Animation et Gestion des Activités Physiques et Sportives et de Loisir" (1988) qui après quelques années de mises au point sont reconnues comme maîtrises "Management du Sport" et "Entraînement et Performance Motrice" et accueillent des étudiants de tout l'Ouest de la France. Une maîtrise "éducation et motricité" les complète depuis deux ans.

Ce tableau du développement des filières universitaires en STAPS n'est pas complet si nous passons sous silence les projets de 3e cycle. Ont ainsi été soumis, parfois de manière volontariste, différents projets qui n'ont

pas abouti. Aujourd'hui la discipline STAPS est une composante majeure du DEA des didactiques des disciplines (1993). Des projets s'élaborent également pour ouvrir dans d'autres domaines, et sur la base de cohabitation, des perspectives de formation en troisième cycle.

Ces modifications sensibles et nombreuses sur une période courte (dix ans) influent sur la vie des utilisateurs. Les étudiants vivent de manière plus ponctuelle ces transformations car leur séjour est d'assez courte durée. Il est cependant fort instructif de se pencher sur les perceptions qu'ont leurs représentants au conseil d'UFR. Avançons quelques remarques fugitives sur ce thème.

Les étudiants manifestent certaines constantes de comportements. Ainsi sont régulièrement exprimés les souhaits de lier les enseignements théoriques aux pratiques du terrain (sportive ou d'enseignement). Les enseignants assurant les cours "fondamentaux" dans les premières années de vie de l'UEREPS sont soumis à ces demandes. "Les contrôles sanctions" sont bannis et il est demandé aux enseignants "... de (leur) permettre de comprendre les cours plutôt que d'uniquement les apprendre..." (1974). Les périodes de tension de remise en question des institutions ne laissent pas insensibles les étudiants. Ceux-ci n'hésitent pas à donner libre cours à leur dynamisme pour s'opposer à des mesures qu'ils jugent, souvent avec pertinence, comme complexes voire dangereuses. Des démissions en bloc des étudiants du Conseil ont existé. Elles n'empêchent cependant pas de constater que leur participation au conseil est intense, que leurs interventions sont dans l'ensemble constructives. La diversité des filières proposées à l'UFRAPS a sans doute distendu un peu la "belle unité de corps" des premiers étudiants de l'UEREPS mais elle reflète l'élargissement du public étudiant et de ses préoccupations.

Les enseignants et personnels IATOS vivent, impulsent mais aussi subissent parfois les évolutions de l'institution qui les accueille. Les joies et les regrets sont plus profonds, plus durables. Un tiers des enseignants du second degré enseignant aujourd'hui à l'UFRAPS, ont installé l'UEREPS à l'Université Rennes 2. Aujourd'hui proches de la retraite, ils ont vécu une vie professionnellement incontestablement dynamique. Leur adaptation à la rapide évolution de leur UFR est assez remarquable et se vérifie par le très faible départ d'enseignants vers d'autres établissements universitaires ou de second

degré. C'est sans doute cette richesse, causée par de fréquentes remises en question professionnelles, qui a paru à leurs yeux essentielle et qui a compensé, sans cependant l'excuser, le peu de reconnaissance que le Ministère accorde à leur militantisme professionnel.

Cette transformation des UEREPS (lieu unique de formation des enseignants d'EPS sans enseignants universitaires) en UFRAPS les a parfois inquiétés. Les comptes rendus de conseil révèlent parfois, lorsque les modifications sont soudaines et brutales, leurs inquiétudes. Lors de la création des DEUG (1975), quelques enseignants posent la question de leur devenir au sein de ces nouvelles structures. Vont-ils être intégrés dans les nouveaux programmes ? Vont-ils "faire face" à ces enseignements prévus et auréolés du label universitaire ? Près de vingt ans plus tard certains d'entre eux ont obtenu l'agrégation d'éducation physique et assurent de longue date des enseignements en premier et deuxième cycle universitaire et pas uniquement dans leur activité privilégiée. Ces transformations n'ont sans doute pas été toujours aisées. Elles ont été accompagnées de quelques découragements passagers. Un bref retour en arrière sur l'évolution de notre institution montre que ces modifications absolument nécessaires ont été activement et habilement conduites par ces premiers enseignants de l'UEREPS. La distinction des statuts, inexistante lors de la création de l'UEREPS, fait place maintenant à des statuts différents que l'on retrouve dans les autres composantes de l'université. Est-ce encore un signe d'une intégration universitaire accomplie ? Soulignons cependant qu'à l'UFRAPS ces distinctions, même si elles suscitent parfois quelques commentaires vifs qu'il s'agit de mettre sur le compte de la passion et de la volonté d'efficacité dans la formation, n'empêchent pas la collaboration des enseignants. L'UFRAPS regagne progressivement, et avec le soutien de l'Université, son retard en enseignants-chercheurs. Il est à souhaiter que l'amalgame réussi entre enseignants universitaires et enseignants du second degré se maintienne lors des recrutements ultérieurs. Il y va sans doute du maintien des équilibres recherchés à l'UFRAPS entre formation scientifique, formation professionnelle et formation en pratique physique et sportive et de la tentative originale d'établir des ponts, entre elles, afin de favoriser leur intégration pour les étudiants.

INTERROGATIONS ACTUELLES ET PERSPECTIVES

L'UFRAPS accomplit actuellement une phase essentielle de son intégration universitaire en offrant à ses étudiants, après l'année de maîtrise, la possibilité de s'inscrire en DEA puis en thèse. Trois filières existent aujourd'hui à l'UFRAPS. Seule la maîtrise "éducation et motricité" permet dans notre université de s'inscrire à un DEA : le DEA de didactiques des disciplines.

Les projets de l'UFRAPS s'attachent à permettre des études de thèse à partir des maîtrises existantes : Management du sport – Sport de haute performance en s'intégrant à des structures déjà existantes de l'Université Rennes 2 ou en créant de nouvelles associations avec les quatre autres UFR de l'Université. Cette dimension demeure un axe prioritaire de développement de l'UFRAPS. Elle exige aussi une progression régulière d'enseignants-chercheurs ainsi que la reconnaissance de projets de recherche ou d'équipe d'accueil pour chaque filière, intégrés ou non à d'autres équipes de l'Université.

L'UFRAPS reçoit hélas un nombre restreint d'étudiants parmi l'important volume de bacheliers bretons intéressés par nos formations. La particularité des études limite de fait les entrées en première année à l'UFRAPS.

Nous espérons dans un avenir proche et avec le soutien de l'Université pouvoir créer les conditions d'un accueil plus massif d'étudiants. Une intégration des services du SIUAPS et de l'UFRAPS dans un grand service des sports où pourraient être différenciées et assurées par les enseignants des tâches d'animation, de formation et de recherche, favoriserait sans doute cet accueil plus conséquent d'étudiants.

Enfin, nous souhaitons conclure ce court aperçu sur l'évolution rapide, du maître de gymnastique au chercheur en STAPS par quelques réflexions, sans doute liées à cette crise de croissance et cette assimilation sans conteste tardive, mais accélérée à l'Université.

Les recherches en STAPS se sont développées dans les vingt dernières années et ont tenté, en regard du lourd passé de dépendance qui caractérisait ses formations, à s'autonomiser rapidement. Cette indépendance institutionnelle ne pouvait cependant passer que par l'obtention par des enseignants d'éducation physique et sportive de thèse dans les sciences constituées. Ainsi les premiers chercheurs en STAPS furent soit des historiens, des sociologues, soit des physiologistes ou des mécaniciens. Ce premier développement, patchwork de chercheurs

dans les UFRAPS, conduit aujourd'hui à un paradoxe sensible. Les chercheurs n'arrivent pas aisément (le souhaitent-ils vraiment ?) à faire cohabiter des disciplines scientifiques peu semblables. Ainsi la spécificité des STAPS qui, approfondie, devrait confirmer l'intérêt d'une section propre au CNU n'est guère travaillée aujourd'hui. Cette coque vide place d'ailleurs les chercheurs en STAPS devant un dilemme. Leur originalité réside-t-elle dans la maîtrise de concepts et de méthodes scientifiques originaux, ou appliquent-ils sur un terrain particulier, des théories scientifiques développées dans les sciences d'appui ? Ce débat pour certains est très lointain, car des connaissances sont produites et c'est là l'essentiel. Sans doute, mais restent aujourd'hui fort mal connus parce que non étudiés rigoureusement, les thèmes des formations professionnelles et plus encore la connaissance des activités physiques et sportives, bases de l'existence des STAPS. Il nous semble nécessaire d'apporter ces quelques réflexions en conclusion de cette présentation sur l'intégration de l'éducation physique et sportive puis des STAPS au sein de l'Université. Il y va, même si les efforts, voire les reconversions scientifiques, sont difficiles ou douloureuses dans un avenir proche, de la crédibilité scientifique des STAPS. Nous nommons actuellement des enseignants-chercheurs spécialistes de l'analyse de l'enseignement. Nous attendons avec impatience de recruter des experts de la profession d'animateur ou d'entraînement sportif. Nous espérons enfin pouvoir accueillir des enseignants-chercheurs aux compétences reconnues dans chaque activité physique et sportive majeure. Ainsi, l'UFRAPS, par une diversification de ses formations, par une augmentation sensible des enseignants-chercheurs, par une formalisation plus approfondie de ses savoirs, a conquis en une vingtaine d'années grâce au soutien constant de l'Université son autonomie universitaire tout en maintenant son originalité : associer à une formation pratique plus habilement maîtrisée, des connaissances théoriques adaptées à son propre champ d'application.

Y. L.

CULTIVONS LE CORPS ET L'ESPRIT

▼

PLACE AUX ARTS

En 1967, lors du déménagement de ce qui était encore la Faculté des lettres, quittant à regret les locaux vénérables de Labrouste qui avaient abrité le Grand séminaire, pour un lointain et moderne campus, près des HLM de Villejean, il n'y avait que trois enseignants et une trentaine d'étudiants en Histoire de l'art, tous intégrés à la section d'Histoire ; en 1994, il y a près de 40 enseignants titulaires, le double de chargés de cours et quelques 2 500 étudiants, plasticiens, musiciens, historiens de l'art et du spectacle. Une telle spectaculaire progression, une telle diversification méritent qu'on se penche sur cette installation des arts à l'université Rennes 2-Haute Bretagne.

Les étapes

Tout d'abord il y eut *l'émergence de l'Histoire de l'art* et, à l'origine, la volonté, l'action et l'aura d'un homme, André Mussat : dès 1950, il faisait, dans cette Faculté des lettres, des cours d'Histoire de l'art qui mêlaient et fidélisaient un public enthousiaste d'étudiants et d'élèves de l'école des Beaux-arts ; dans les années qui suivirent sa nomination en 1960, il organisa au cœur de la formation d'Histoire, un certificat d'Histoire de l'art, associant quelques collègues à l'entreprise et obtenant, en 1965 puis 1966, la création de deux postes d'assistant. C'est cette cellule initiale qui, à l'occasion du déménagement et de la mise en place de nouvelles structures universitaires, allait s'émanciper de la section d'Histoire (mémorable partage de la biblio-

thèque !) en créant une licence d'Histoire de l'art et obtenir bientôt deux autres postes, puis un autre.

Au moment où la Faculté des lettres devient université, dans la grande refonte universitaire issue de 1968, s'organise ainsi une structure d'enseignement et de recherche qui, en dépit de lacunes évidentes, couvrait l'étude de l'antiquité (grecque), du moyen âge, de l'époque moderne et déjà l'histoire de la musique ; pas question pour les enseignants d'alors de se cantonner dans le champ exigu de leurs recherches personnelles (pas de "dix-neuviémiste" comme dans les lettres traditionnelles !) mais l'occasion pour tous de beaucoup s'enrichir dans l'élaboration de cours variés, quitte à retarder l'avancement de la fameuse thèse dont la carrière dépend. Venaient aussi à ces cours des étudiants d'histoire, de lettres, de langues, et les élèves de l'école des Beaux-arts y acquéraient leur certificat spécialisé : au total un public motivé, passionné, mais étroit.

Dans les réformes qui eussent été possibles en 1968, il y avait l'entrée de l'Histoire de l'art dans l'enseignement secondaire, avec la création d'un CAPES ou d'une agrégation, ce ne fut pas, mais la décision fut prise de former à l'université les enseignants des disciplines artistiques ; et ce fut bientôt *les difficiles paris de Rennes 2*. Puisque par l'Histoire de l'art, il était exclu que l'on puisse atteindre les jeunes, éveiller les adolescents à l'art, à leur environnement, agir en profondeur pour une vraie démocratisation de la culture, les historiens de l'art de Rennes 2 furent rapidement convaincus qu'il fallait prendre en main la formation des formateurs et, en 1971, la section d'Arts plastiques fut ouverte dans un bel optimisme : sans locaux, avec seulement un poste d'assistant en plus ; qu'à cela ne tienne : une collaboration avec l'Ecole des Beaux-arts pour la partie pratique de l'enseignement fut mise sur pied, avec l'accord de la ville de Rennes, la "théorie" se faisant à l'université. Las, la collaboration n'allait durer qu'une année et l'université dut, seule, encadrer et installer ses plasticiens ; en catastrophe, on dut faire appel à des professeurs certifiés détachés du secondaire : deux le furent à titre provisoire par le recteur de l'académie en 1972 ; à la rentrée 1973, trois postes de certifiés sont publiés, les premiers en France : il avait fallu convaincre le ministère de l'impérieuse nécessité de cette mesure. Quant à l'installation matérielle, ce fut d'abord la cohabitation à l'étroit des plasticiens et des

historiens de l'art dans le petit cube pompeusement appelé "pavillon des arts", les demandes réitérées pour une installation décente, les projets divers (aménager en ateliers un sous-sol puis un amphithéâtre de l'université) les propositions inacceptables et enfin la mise à disposition provisoire par la ville de Rennes d'un vieil immeuble du centre-ville, au 14 rue Saint-Yves. Malgré l'inadaptation de ces locaux, aux limites de la sécurité, malgré la distance préjudiciable à l'unité de la formation, le provisoire dura jusqu'en 1990, date de la construction, sur le campus, du bâtiment "André Mussat" (au demeurant trop petit avant d'être achevé).

Dans l'état général de pénurie, Rennes 2 faisait face, l'université soutenait ses disciplines nouvelles, mais que d'efforts incessants, au sein des conseils, pour persuader les collègues des disciplines traditionnelles de la spécificité des besoins (la nécessité des excursions pour les historiens de l'art, qu'il fallut rebaptiser "travaux pratiques sur le terrain", l'espace indispensable à un étudiant en arts plastiques muni d'un chevalet, l'utilité du "modèle vivant" et d'un chauffage pour les séances de pose hivernales...) sans parler du choix douloureux, au départ du spécialiste d'art antique, que fut son remplacement par un poste d'art contemporain plus conforme aux besoins des plasticiens (les historiens de l'art durent se contenter de chargés de cours, après l'aide éphémère des collègues d'Histoire, et l'Histoire de l'art antique, avec un enseignant titulaire, ne sera retrouvée qu'en 1993).

Néanmoins, en 1978, à peu près dans les mêmes conditions, l'UER des arts, cherchant la complétude, obtenait l'habilitation à délivrer le DEUG musique, à nouveau sans les créations de postes demandées, à nouveau sans locaux supplémentaires et, pendant quatre années, la mise en place de la filière nouvelle reposa sur un seul enseignant titulaire et une cohorte de chargés de cours, avec, en ce cas plus durable, la collaboration du conservatoire de région pour la pratique instrumentale ; ce département, malgré l'évidence de besoins spécifiques (et d'abord des cloisons étanches au bruit pour une cohabitation sereine !) attend encore – mais c'est pour très bientôt – son installation dans des locaux adaptés.

Le sous-encadrement, la pénurie des moyens ont été latents jusqu'à ce que, à partir des années 1980, l'évolu-

tion d'une société qui ressent de façon plus aiguë le besoin des arts, des choix ministériels conséquents, les contrats quadriennaux Etat-université permettent enfin d'améliorer les formations, de diversifier les enseignements. Désormais, les trois filières proposent un cursus complet, du DEUG au doctorat, non sans *originalité*, dans la structure tout d'abord : jusqu'en 1993, une UER puis une UFR a regroupé "les arts" (alors que dans d'autres universités, l'Histoire de l'art s'est frileusement accouplée à l'Histoire ou aux Lettres, laissant les disciplines artistiques voguer seules), dans son ouverture délibérée à l'art actuel (alors qu'ailleurs l'art contemporain n'était guère étudié au-delà de 1950, parfois de...1914), dans ses choix précoces des technologies nouvelles, depuis les montages audiovisuels des années 1970 jusqu'à l'image de synthèse.

Aujourd'hui la bataille est gagnée, les arts sont solidement installés à Rennes 2, répondant à une demande croissante de la part des jeunes et à un besoin fondamental de culture de notre société, enfin pris en compte par les instances gouvernementales. Pour autant, la progression ne cesse pas : une filière professionnalisante, une MST, a été créée en 1992-93, visant à former aux métiers de l'exposition et un cursus bientôt complet concernant les arts du spectacle est mis en place avec un axe original d'études cinématographiques (le DEUG est créé en 1994, la licence le sera en 1995).

SE DÉFINIR ET S'IMPOSER DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE

Les pénibles accouchements administratifs, les dures années de survie, pendant lesquelles étudiants et enseignants se retrouvaient coude à coude pour protester et réclamer, avaient pour toile de fond les difficultés de Rennes 2 tout entière, mais aussi *la gageure de l'insertion dans le système universitaire* : tout projet de lancement d'une filière universitaire doit être encadré par des professeurs en titre (les fameux "rang A", docteurs d'Etat et titulaires), seuls habilités à délivrer les diplômes, à encadrer la recherche ; pendant plusieurs années, tout reposa sur la signature d'un seul, historien de l'art, jusqu'à ce que les plasticiens émergent au niveau universitaire, c'est-à-dire qu'ils aient achevé une thèse, obtenu la dite habilitation et un poste ; mais là, la gageure devient kafkaïenne, car les détachés du secondaire,

handicapés d'un horaire lourd d'enseignement, administrativement revêtus de la casaque "catégorie C", n'ont ni la mission (administrativement, ils ne sont pas chercheurs), ni le temps de faire la fameuse thèse ; néanmoins, plusieurs la menèrent à bien ; mais ensuite, que de difficultés (et de temps) pour obtenir leur changement de catégorie et pour qu'ils atteignent le poteau des maîtres-assistants ! sans l'esprit démocratique qui a toujours guidé les décisions collectives de Rennes 2, jamais ce n'eût été possible.

C'est l'ensemble des disciplines artistiques qui a souffert de cette impérieuse exigence administrative d'une proportion minimale de "rangs A" ; jamais les disciplines nouvelles n'ont obtenu une clause d'exception pour raison de "jeunesse" et quand l'habilitation à délivrer un DEA fut demandée en 1986, on était loin du quota indispensable pour que la demande fût recevable. L'équipe, poursuivant son choix d'une cohérence autour des problématiques artistiques, rassembla les enseignants (de rang A) qui menaient ailleurs des recherches sur le théâtre, en littérature, anglais, russe ; s'ensuivit un DEA pluridisciplinaire regroupant les étudiants en Histoire de l'art, Arts plastiques et Musique, centré autour d'une problématique commune, l'œuvre, sa création, sa réception, un DEA qui s'ouvrait sur les arts du spectacle, prémices de la quatrième filière, bientôt mise en place après l'habilitation à diriger des recherches du spécialiste de cinéma.

La recherche est au cœur de l'enseignement supérieur ; pour s'imposer à l'université, toutes les disciplines artistiques ont dû *se définir au niveau de la recherche*, mettre au point problématiques et méthodes. Même l'Histoire de l'art, moins assurée en France que son homologue anglo-saxonne : en pleine marée sémiologique, elle garda à Rennes 2 la tête froide, sans doute à cause de la solide formation historique de ses chercheurs, se construisant sur l'étude attentive de l'œuvre, château ou maison paysanne, tableau ou estampe, en appelant les méthodes d'analyse des textes et les méthodes historiques pour l'indispensable mise en situation sociale et idéologique.

Pour les Arts plastiques, tout était à faire : introduire la réflexion critique sur l'œuvre créée ou en train de se faire, interroger les techniques de fabrication en faisant, scruter sa pratique dans l'acte même de création,

la poïétique, se situer par rapport à la production contemporaine et mener cette réflexion, parfois dans le langage de l'image (avec le danger que la communication ne touche que les spécialistes du langage plastique), surtout dans le langage des mots (avec la tentation d'un certain hermétisme qui fut de mode). A Rennes 2, dès la toute première maîtrise en 1975 (qui portait sur *la partition de la page par une ligne horizontale)* jusqu'à la dernière thèse soutenue *l'espace de l'œuvre comme fiction*, étudiants, doctorants et enseignants ont affirmé la spécificité de la recherche universitaire en Arts plastiques.

Jusqu'ici, la recherche en Musique, de par les orientations des enseignants-chercheurs, a surtout porté sur l'histoire sociale de la musique, sur l'accueil et la diffusion des œuvres, plus récemment sur l'étude de sources musicales originales qui débouchent au niveau du public sur la découverte, en concert ou sur disque, d'œuvres demeurées inconnues. Derniers installés à l'université, les musiciens-créateurs ont encore à mettre au point, à l'exemple des plasticiens, les méthodes de réflexion et de recherche sur leur propre création, mais, les situations se répètent et cela n'est pas dans la mission des enseignants détachés du secondaire accaparés par leurs tâches lourdes d'enseignement.

Quant aux études cinématographiques, faute jusqu'ici d'un cursus homogène, elles ont rassemblé des méthodes diverses, acquises dans d'autres disciplines, mais pourront désormais s'orienter tant vers l'analyse proprement filmique que vers les données techniques et économiques du septième art, avec la mise au point de l'ensemble du cursus spécialisé.

DES RÉSULTATS

Notre propos n'est pas de distribuer des satisfecit, néanmoins des constats s'imposent. Rennes 2 est la seule université du grand ouest à avoir fait leur place aux arts : rien avant Tours pour l'Histoire de l'art et de la musique, rien avant Poitiers (mais là des centres spécialisés en Histoire de l'art médiéval et en communication dans les technologies nouvelles), rien avant Paris et Bordeaux pour les Arts plastiques ; cette exclusivité explique que le recrutement des étudiants soit très large, dépassant l'académie de Rennes (et la réputation de

ses chercheurs l'élargit au niveau du 3e cycle). Le nombre croissant de ces étudiants ne laisse pas, au demeurant, de poser actuellement de lourds problèmes, en particulier en Histoire de l'art ; en Arts plastiques, comme en Musique, la maîtrise technique et la pratique instrumentale sont des exigences qui restreignent les flux d'étudiants, mais quels critères de sélection pourraient être adoptés pour de futurs étudiants auxquels on n'a pas enseigné l'Histoire de l'art dans les lycées, qui souhaitent néanmoins de façon souvent passionnée s'y consacrer, même si l'inquiétude quant à des débouchés, divers mais restreints, les tenaille ?

Quels devenirs pour ces étudiants en arts ? Une partie, mais pas la totalité, des étudiants en Arts plastiques et Musique préparent le CAPES et l'agrégation, et les résultats de Rennes 2, après les premières années de tâtonnements (ces concours ont dû mettre au point épreuves et critères de jugements spécifiques) sont fort bons (en 1994, 10 reçus au CAPES de musique, presque la moitié des candidats, 34 en Arts plastiques, soit 20% des reçus de toute la France). Aujourd'hui un peu partout en France, évidemment plus nombreux dans l'ouest, des enseignants issus de Rennes 2 travaillent auprès des jeunes, ouvrent les esprits et délient les mains ; finies les séances de dessin sur les plâtres ou les feuilles mortes ; les goûts et les réflexions se construisent en rencontrant un artiste, en décidant du "décor" de l'école, en travaillant sur une œuvre du musée ou une exposition... Rennes 2 contribue ainsi largement à la formation d'un public-acteur de la civilisation des loisirs qu'on nous annonce.

Quant à nos historiens de l'art, nous les retrouvons conservateurs de musée, chercheurs à l'Inventaire général, responsables des FRAC, bibliothécaires, conférenciers, guides touristiques, iconographes dans l'édition, professeurs çà et là, mais tant que ne sera pas décidée la création d'une agrégation dont on parle toujours, l'avenir restera difficile pour nos centaines d'étudiants. C'est la nécessaire diversification des débouchés qui a entraîné la création récente d'une MST "métiers de l'exposition" ; elle a deux options, le patrimoine et l'art contemporain, et fait la place large aux stages et à la pratique.

L'exposition est le champ où se retrouvent toutes les disciplines artistiques ; le besoin d'exposition est vital pour les plasticiens : la plupart des soutenances de maî-

trise et a fortiori de thèse s'accompagnent de l'exposition des pièces créées dans la problématique de la recherche ; les lieux peuvent être variés (rappelons la mise en spectacle d'un défilé de mode qui, en 1986, remplit le théâtre-opéra de Rennes dans le cadre d'une maîtrise !). En 1984, une galerie d'art et d'essai est aménagée dans le hall d'entrée de la bibliothèque interuniversitaire, interpellant ainsi l'ensemble des usagers ; rapidement elle va s'insérer dans le réseau des galeries rennaises avec une activité qui couvre l'année universitaire ; les étudiants d'Histoire de l'art contemporain y ont présenté des expositions remarquées à l'échelon national (*le Spectaculaire* en 1990, *Une scène parisienne* en 1991, *C'est pas la fin du monde* en 1992) ; les plasticiens y montrent leurs œuvres et y organisent des expositions variées (citons *Pierre Soulages* en 1986, *Littoral, images satellitaires et production plastique* en 1987, *Bernard Evein, décors pour le cinéma* en 1989).

Parler de ces expositions, c'est déjà évoquer la recherche dans ses retombées publiques. *La recherche*, ce sont des maîtrises (en 1993, 3 en Musique, 19 en Arts plastiques, 27 en Histoire de l'art) diverses et riches ; ce sont des doctorants (en 1993, 3 en musique, 3 en études cinématographiques, 11 en Arts plastiques, 5 en Histoire de la peinture, 7 en Histoire de l'architecture, 8 en Histoire de l'art contemporain) regroupés dans l'équipe d'accueil "Art, création, société" depuis 1991 ; ce sont des dossiers d'habilitation à diriger des recherches (3 récemment) ; ce sont des thèses (5 soutenues en Histoire de l'art depuis 1992, 1 en Arts plastiques) ; ce sont des colloques dans lesquels l'université est peu ou prou engagée, *la place du goût dans la production philosophique des concepts et leur destin critique* en 1990, *le patrimoine industriel pour quoi faire ?* en 1994 ; ce sont des centres de recherche, le centre de recherche sur les arts anciens et modernes de l'ouest de la France, créé en 1976, plus connu sous le nom "Arts de l'ouest" qui intègre l'équipe de recherche sur la vie musicale dans l'ouest, le GRAC, groupe de recherche sur les arts et la communication, le laboratoire des archives de la critique d'art et enfin l'équipe de plasticiens spécialistes de l'image de synthèse qui travaillent au sein du CREA, le centre de ressources audiovisuelles de l'université ; ce sont enfin des publications collectives : en Arts plastiques "Arène 2" née en 1992, en Histoire de l'art "Arts de l'ouest" qui paraît depuis 1976 d'abord sous forme de revue puis de collection ; signalons une publication ori-

ginale, les petits livres de la collection "Regards" conçus et réalisés par des étudiants en licence d'Histoire de l'art.

L'ANCRAGE RÉGIONAL

Expositions, publications et concerts révèlent la constante ouverture de l'université vers le monde extérieur ; dans le domaine des arts, un réseau très dense de relations des plus variées s'est tissé entre les universitaires, étudiants et enseignants, la ville de Rennes et la région.

La ville de Rennes où logent étudiants et enseignants a toujours été attentive aux devenirs de l'enseignement des arts à l'université Rennes 2, attentive à ses problèmes de locaux, d'encadrement, de recherche (non sans contradictions d'ailleurs, ainsi les universitaires si mal lotis ont très mal pris le soutien apporté par la municipalité rennaise à l'installation à Rennes d'une école supérieure de l'audiovisuel, l'ETPA en 1989). A plusieurs reprises, dans le cadre de la convention signée avec l'université, des travaux ont reçu des prix de la ville de Rennes, en Histoire de l'art et de la musique ; des publications collectives et individuelles ont été aidées. La collaboration s'est instaurée entre universitaires et conservateurs des archives, de la bibliothèque municipale, des musées ; ceux-ci signalent les fonds à étudier, conseillent étudiants et doctorants, participent aux jurys de soutenance, reçoivent les stagiaires d'Histoire de l'art, donnent des conférences ou des cours réguliers. Il arrive que le musée achète une production audiovisuelle (*Prison de femmes*, par le musée de Bretagne) ou commande un film (*Mudéo-visée* réalisé en 1988 pour le musée des Beaux-arts), que la ville commande une composition musicale (en 1987 pour "les Tombées de la nuit").

La collaboration entre les universitaires et les services régionaux tels que l'ARCODAM, le FRAC, l'Inventaire général des monuments et richesses de la France, est également multiforme : stages d'étudiants, interventions de ces organismes dans les cours, séminaires et jurys, participation commune à des colloques, collaboration aux publications... Une convention a été signée entre les Archives de l'art contemporain (lancées par un enseignant en Histoire de l'art), installées dans les

locaux du FRAC à Châteaugiron, et le laboratoire des archives de la critique d'art, permettant, entre autres, l'accès au réseau d'informatique documentaire.

En fait, c'est avec toute *la région* Bretagne, et tout le grand ouest, que "les arts" de Rennes 2 ont tissé des rapports innombrables, les musiciens organisent des concerts, les historiens de l'art donnent des conférences dans le cadre des universités populaires, des formations du 3e âge, des associations culturelles, des sociétés savantes... contribuant, du quartier à la petite ville, à une animation de qualité ; historiens de l'art et plasticiens ont organisé des stages de formation continue (pour les artisans photographes, pour les vendeurs de meubles), les musiciens participent à la formation des maîtres dans le cadre des IUFM, des plasticiens sont intervenus dans des stages de communication visuelle dans les établissements spécialisés dans la recherche et la production technologique, le CNET, le CCETT, l'INRA ; des étudiants avancés répondent à des demandes précises de conférences, d'encadrement de voyages, de formation, venues d'établissements préparant aux métiers du tourisme ou encore d'institutions américaines...

En ces quelques lignes, on ne peut donner qu'une information très lacunaire de ces relations qui se tissent dans le cadre des structures, mais surtout en fonction des individus ; de mille manières, les arts ont fait leur place dans la ville et toute la région, c'est la participation active aux réunions et publications des sociétés savantes départementales, aux travaux de l'Institut culturel de Bretagne ; c'est la collaboration aux revues régionales de grande audience ; c'est la publication de travaux par les éditeurs de la région. La région offre son patrimoine, les fonds de ses musées et bibliothèques à la recherche universitaire ; cette recherche les valorise et des travaux d'enseignants et d'étudiants ont maintes fois constitué la base d'expositions ; épinglons dans une longue liste et en trois domaines différents *La sidérurgie traditionnelle bretonne* au musée de Saint-Brieuc en 1989, *la Bretagne à l'opéra* au musée départemental breton à Quimper en 1994, *Jean Frélaut peintre* au musée de Vannes également en 1994.

Plus originale est l'intervention des plasticiens-chercheurs sur le paysage : dans la mouvance du land-art et le courant des installations *in situ*, des lieux sont investis, transformés, re-créés, sites naturels à Loudéac,

dans le parc et la campagne de Clisson, sites industriels à Nozay, sites historiques à Carnac. Parfois les réalisations sont plus ambitieuses comme la ligne de feux d'Ouessant à Châteaulin, autant d'actions qui ne se font qu'avec l'accord et le soutien des responsables politiques et culturels. Ces "installations" sont éphémères, d'autres travaux débouchent sur la remise en état et la valorisation d'un site archéologique (les Forges des Salles), qui contribuent à l'élargissement touristique.

Par les livres, les productions vidéo, les expositions, *les arts à l'université* se font ainsi les *ambassadeurs de la région*, et contribuent à son rayonnement national et international ; là encore l'information mériterait qu'on la détaille (nous renvoyons au numéro spécial de *R2 magazine* consacré aux arts, 1994), évoquons seulement quelques exemples. Les volumes "Arts de l'ouest" font régulièrement appel à des chercheurs et conservateurs étrangers, pour des approches comparatives, pour approfondir la connaissance d'artistes venus en Bretagne et faire connaître les œuvres qu'ils en ont rapportées, contribuant ainsi à l'élargissement du champ de diffusion de la collection ; la co-édition entre les Presses de l'université Rennes 2 et un éditeur breton pour le volume "Arts de l'ouest" 1991 *Le Guide des musées du grand ouest*, ne peut qu'aider à la réputation touristique de la région.

Dans le domaine audiovisuel, les productions du CREA, entre autres celles consacrées à la couleur (c'est une série en cours d'élaboration de vingt documents en images de synthèse, projet soutenu par deux ministères et le pôle européen d'enseignement à distance) ont un objectif de formation pour les 2e et 3e cycles universitaires (mais en fait le public destinataire peut être beaucoup plus large) ; le sujet est la perception de la couleur : *Voir en couleurs* fait comprendre le fonctionnement neuronal de la rétine, *Le contraste simultané* analyse les transformations de la perception d'une couleur en fonction de son environnement, *Diagrammes* étudie la classification des couleurs au XVIIe siècle (ce document représenta la France au festival du film scientifique à Québec).

Parmi les expositions qui ont dépassé les limites de la région, dans l'organisation desquelles des chercheurs en arts à Rennes 2 ont joué un rôle déterminant, rete-

nons *Bernard Evein décorateur de cinéma*, montée en 1988 à la galerie Art et Essai sur le campus de Villejean, qui a circulé dans quatre autres villes de l'ouest et est allée à Clermont-Ferrand et au palais de Tokyo à Paris, et la grande exposition commanditée par la Région Bretagne, qui eut lieu au château de Schallaburg en Autriche en 1990, *Bretagne, die Kultur "des Landes am Meer", 1300-1990*, dont le commissaire, docteur en Histoire de l'art était un "produit" de notre université.

Quel chemin parcouru en quelques trente années, de la petite chrysalide monochrome au papillon multicolore, du foyer monodisciplinaire à la maisonnée bien remplie mais toujours ouverte pour des adoptions nouvelles ! Numériquement et qualitativement, les arts ont grandi à Rennes 2, ils se sont définis universitairement, ils se sont imposés face aux autres disciplines et peuvent affronter avec sérénité la co-existence dans une même UFR avec les lettres et les sciences de l'information et de la communication (en 1993-1994) ; des DEUG à la préparation aux concours, des étudiants en maîtrises aux doctorants de l'équipe d'accueil "Art création société", le travail est sérieux et reconnu. Les difficultés liées aux locaux insuffisants et inadaptés, aplanies souhaitons-le très prochainement, il restera le problème d'encadrement sans cesse ré-activé par l'afflux des étudiants, tout particulièrement en Histoire de l'art et corollairement l'interrogation sur les débouchés qui peuvent s'offrir à eux en l'état actuel de la société française ; l'exigence de qualité et de rigueur est le seul élément que puissent maîtriser les universitaires dans une réponse globale qui dépend, elle, des choix de la nation entière en matière de culture.

D. D.

DU CRAYON A L'ORDINATEUR
VINGT-CINQ ANS DE RECHERCHE A RENNES 2

▼

Le crayon et la gomme, la gomme et le crayon... comme cette image des outils nécessaires, mais suffisants, au chercheur dans nos disciplines nous a, longtemps, été renvoyée ! De l'extérieur, parfois, avec quelque condescendance plus ou moins amusée... mais nombre d'entre nous l'acceptaient, non sans quelque snobisme, opposant volontiers sur le mode de la plaisanterie le fonctionnement désincarné de l'intelligence à la lourde machinerie nécessaire à d'autres sciences. Nos recherches n'étaient-elles pas, par ailleurs, plus désintéressées, c'est-à-dire moins intéressées que d'autres, un peu comme l'*otium* latin s'opposait au *negotium* ?

La jeune Université Rennes 2 avait, sans rupture notable, repris les traditions de l'ancienne Faculté des Lettres. La recherche, œuvre d'esprits libres et de talents singuliers, ne pouvait être qu'individuelle. Tout y poussait : non seulement l'inutilité de tout matériel sophistiqué, mais une conception du métier, de l'investissement et de la grandeur de l'universitaire hérités de l'histoire. La carrière était liée à l'*opus magnum* ; encore fallait-il décliner l'expression au pluriel dans les disciplines où la tradition, la concurrence obligeaient à passer par la thèse de troisième cycle, qui n'était pas du tout un galop d'essai – "ah ! monsieur, votre travail est quasiment digne d'une thèse d'Etat", s'exclamait le jury avant de renvoyer pour nombre d'années l'impétrant à la préparation d'icelle. En tout, une dizaine d'années, rarement moins, souvent plus et même beaucoup plus, avec, en chemin, bien des abandons. Les habitudes psychologiques, les critères de promotion, liés dans le meilleur des cas aux publications, aux colloques suivis ne faisaient que perpétuer cette tendance à l'individualisme.

Plus tôt que d'autres, quelques pionniers avaient entrevu la nécessité de mettre au moins au service des

chercheurs individuels, des instruments collectifs. L'Université avait transféré de la place Hoche l'Institut armoricain de recherches économiques et humaines, officiellement créé à l'initiative d'Henri Fréville en février 1954, et sa bibliothèque, où l'on retrouve aujourd'hui des travaux d'étudiants remontant au début des années 1960. Le premier volume de sa collection de publications, poursuivie ensuite pendant une vingtaine d'années, était paru en 1966. Les fonctions de l'Institut, cependant, n'apparaissaient pas clairement dans tous les esprits. Des débats récurrents, symboliquement traduits par les noms successifs dont on le baptisera au cours des ans, jusqu'au milieu des années 1980, opposaient les chercheurs sur les frontières de l'Ouest, ou ceux dont l'Ouest était la résidence à ceux dont il était le terrain de recherche. Quoiqu'à très forte dominante historique, comme le montre la liste chronologique des ouvrages publiés, il regroupait en fait, jusqu'en son Conseil d'administration, des enseignants de toutes les disciplines qui acceptaient d'y participer.

Il y avait aussi, héritées du passé, les *Annales de Bretagne*, créées en 1886. Ancienne revue de la Faculté des Lettres, elles étaient, comme l'Institut, multidisciplinaires : juqu'à la fin de 1973, ses quatre numéros annuels étaient respectivement consacrés à l'archéologie, l'histoire, la littérature et le celtique. Comme l'Institut, elles étaient le témoignage d'une situation où la recherche des individus se coulait dans des structures de documentation et de publication, qui étaient alors celles de toute la communauté universitaire.

Pourtant, l'évolution de ces structures et des personnels de l'Université conduit, autour de 1975, à une diversification croissante. L'une des tendances lourdes de cette période est l'importance des modifications survenues au sein du corps enseignant : alors que la création de nouvelles universités parisiennes attire vers la capitale un certain nombre de chercheurs chevronnés, les effets de l'arrivée au cours des 5 ou 10 années précédentes de nombreux assistants progressivement titularisés commencent, avant qu'elle ne se fige à nouveau, ou presque, à en changer la physionomie. L'apparition de disciplines nouvelles, l'autonomie acquise par d'autres y contribue également. Des tensions plus apparentes mettent alors à mal la conception d'une sorte de gestion collective de la recherche, à l'échelle de l'institution.

Des groupes de recherche se développent : certaines disciplines – telles la géographie ou la psychologie – en

comptent plusieurs, liés à des spécialisations internes. C'est par la création d'une revue périodique, ou aussi périodique que possible, qui en rassemble les travaux, que s'affirme alors fréquemment l'existence de tels ensembles. Certains avaient, déjà, montré la voie de publications disciplinaires : ainsi les responsables des *Annales hispano-portugaises*, (déjà à leur douzième volume en 1977), ou d'*Interférences*. Le nouveau statut des *Annales*, qui deviennent en 1974 une revue inter-universitaire d'histoire, comme *Norois* pour les géographes, souligne cette amorce de resserrement sur des champs de recherche disciplinaires qui, progressivement, contribue à la cristallisation d'équipes de recherche. C'est en 1976 et 1977 que paraissent, également, les premiers numéros d'*Arts de l'Ouest*, et des *Cahiers anglo-irlandais*. Datent, aussi, de cette période, les premières collaborations avec le CNRS, par le truchement, en particulier, d'actions thématiques programmées.

Les moyens, cependant, ne suivent pas cette fièvre de création, qui atteint alors la plupart des secteurs de l'Université. En 1977, le budget du Conseil scientifique s'élève à 360 000 francs, sur lesquels il faut tout payer, publications, soutien à la recherche individuelle autant que collective, équipements, fonctionnement, manifestations scientifiques, etc.... Alors que les groupes plus ou moins cimentés commencent à se multiplier, que les enseignants-chercheurs sont beaucoup plus nombreux, et utilisent des moyens plus coûteux, même à une échelle fort modeste par comparaison avec d'autres disciplines, le Conseil scientifique déplore en février 1978 la stagnation, depuis dix ans, des moyens en secrétariat, en crédits d'achat de livres, de frappe, de reprographie, de moyens de publications etc... Cette pauvreté, qu'accentuent des demandes toujours plus nombreuses, conduit à la prise de conscience de la nécessité d'une révision drastique de la politique, sans lignes directrices fermes, suivie jusque-là.

"La recherche, déclare en avril 1978 le Conseil scientifique, doit se développer. Pour cela, les chercheurs doivent se grouper. Pour des raisons scientifiques (que chacun clame dans le désert), et pour des raisons financières... Le Conseil scientifique invite tous les collègues à réfléchir à la constitution d'équipes larges et solides (si possible sur la base d'activités déjà reconnues par le CNRS ou en vue de lui proposer des programmes)". Quelques mois plus tard, la collection de l'Université, essentiellement consacrée à l'édition de thèses indivi-

duelles, toutes disciplines confondues, est définitivement suspendue, de même que la subvention jusqu'alors accordée pour la dactylographie préalable de tels travaux. Les publications personnelles ne sont plus désormais aidées que dans le cadre d'un laboratoire, en fonction de son champ scientifique, de sa politique... et de ses finances. Les crédits du Conseil scientifique sont réservés aux équipes, à leurs manifestations, et à la diffusion de leurs résultats (7 revues sont subventionnées en 1980).

Ce virage, qui s'effectue progressivement entre 1978 et 1983, est aussi le résultat d'évolutions, de structurations, à l'échelle nationale, de la recherche en sciences humaines et sociales. Les responsables de la politique scientifique de l'Université sont alors persuadés de la mise en œuvre imminente d'une concentration des moyens accordés à chaque discipline sur quelques équipes ou réseaux d'équipes : c'est le moment où se créent au CNRS les GIS, à vocation régionale, et les GRECO, groupements de recherches coordonnées, plus tard repris sous l'appellation de GDR (ainsi, une équipe d'Histoire religieuse se forme en 1979 à Rennes, immédiatement intégrée au réseau du GRECO n° 2). De même les instances régionales vont, à partir de 1979, renoncer au saupoudrage des crédits qu'elles accordent à la recherche pour donner la priorité à quelques grands axes.

Cette époque est aussi marquée par l'apparition de modes de recherches et de matériels plus coûteux, et à la nécessité d'en assurer autant que faire se peut le développement dans le cadre de budgets étriqués. Le Centre de Télédétection est créé au début de 1980. En décembre 1978, le Conseil d'Université entame une réflexion sur le développement de l'informatique à Rennes 2, qui va mener trois ans et demi plus tard, en 1982, à la création du SIRE, service informatique pour la recherche et l'enseignement, lui-même rattaché au Centre interuniversitaire de calcul. Des comparaisons précises avec d'autres universités de même type où cette concentration n'a pas été pratiquée montrent que la mise en commun des crédits, des moyens techniques et des techniciens a alors, en ces années où l'ordinateur est encore une machine lourde et coûteuse, favorisé de manière incontestable un progrès plus rapide de l'informatisation. Mais l'utilisation très inégale de ces moyens nouveaux, l'évolution très inégale des esprits selon les disciplines ou à l'intérieur d'elles-mêmes, mais aussi selon les individus, creuse entre les équipes de

recherche des écarts croissants, dans les besoins comme dans les mentalités, entre ceux qui, comme certains géographes, linguistes ou psychologues, sont désormais tentés par le modèle des sciences dures..., ceux qui adoptent plus largement une conception plus collective de la recherche... et les autres. Le poids de la recherche individuelle, et notamment celui de la thèse d'Etat, dans le jugement porté nationalement sur les enseignants, et donc dans leur carrière, contribue, bien entendu, à freiner le changement.

La même volonté de concentrer les moyens humains et financiers sous le contrôle de l'Université, appliquée au domaine des publications, conduit, également à l'issue d'une longue réflexion, à la création en 1983 des Presses Universitaires de Rennes 2, dont les statuts sont votés en 1984, et d'où sont directement issues les actuelles Presses Universitaires de Rennes. L'intégration est alors très incomplète, puisqu'il s'agit uniquement dans un premier temps de concentrer l'édition, la diffusion et la gestion des publications des différents laboratoires, qui les financent largement ; du moins les recettes provenant des ventes sont-elles désormais réaffectées à d'autres publications. Il faudra une évolution des esprits, et un changement des statuts en 1991, pour que les PUR aient les moyens d'une politique éditoriale propre.

Entre-temps, les incitations ministérielles conduisaient la recherche à se mouler, selon un modèle adopté quelques années plus tard pour l'ensemble des Universités et de leurs fonctions, dans le cadre d'une planification pluriannuelle. Dans cette université encore accoutumée aux accès de fièvre, à de longs débats de conseils prolongés très tard dans la soirée – le butoir théorique, 19h30, n'était quasiment jamais respecté – c'est à l'issue des travaux préparatoires des équipes, d'une journée complète d'assemblée générale et de plusieurs journées de travail du Conseil scientifique qu'était mise au point la structure qui allait servir de base au premier plan quadriennal de la Recherche. Adopté en 1983, celui-ci présentait un organigramme d'équipes dont la reconnaissance, et les crédits qui l'accompagnaient, solidifiaient une hiérarchie allant de l'Equipe de recherche associée au CNRS (le Centre de recherches sur les civilisations rurales traditionnelles de l'Ouest armoricain), seule alors de son espèce, aux 7 équipes recommandées, aux programmes privilégiés qui, dans 10 autres équipes, constituaient une part plus ou moins grande de leur

activité ; encore fallait-il y ajouter 11 autres groupes uniquement soutenus par le budget propre de l'Université. Dès lors, chaque équipe allait s'efforcer, selon une formule dont l'auteur se reconnaîtra, de monter, à chaque révision ou renouvellement, en division supérieure, ou à tout le moins d'éviter la relégation !

Ces équipes s'organisaient autour de cinq axes thématiques, correspondant, pour certains d'entre eux, aux orientations de la loi d'orientation et de programmation pour la recherche adoptée en juillet 1982, ainsi qu'aux conclusions du rapport Godelier consacré aux sciences de l'homme et de la société en France. Cette construction par thèmes mettait en évidence l'importance des travaux consacrés par plusieurs équipes de psychologues et de sociologues aux problèmes de la santé, du cadre de vie, de l'éducation, et plus largement de la société. Mais la reconnaissance par l'Université d'un axe de recherches régionales témoignait aussi de la prise en compte de l'activité de laboratoires davantage tournés vers la recherche appliquée, au service de la Bretagne, de ses collectivités locales et de ses hommes : il englobait, au-delà du noyau traditionnel des historiens de l'Institut armoricain, des historiens de l'art du Centre des arts de l'Ouest et des spécialistes des langue et civilisation régionales (recherches celtiques, études et recherches gallèses), certains géographes, tels ceux de l'AURAUR (Atelier universitaire d'aménagement urbain et rural), des psychologues travaillant, par exemple, sur les phénomènes d'inadaptation affectant l'enfance et la jeunesse en Bretagne, ainsi que les chercheurs du LARES (Laboratoire de Recherches Economiques et Sociales) ou ceux du CERETEB (Centre de recherches sur le travail et l'emploi en Bretagne) ; pour certaines équipes, la recherche sur contrat devient dès lors une part croissante de leur activité. Enfin, le terme, adopté faute de mieux d'"aires culturelles", recouvrait toutes les recherches qui, de l'Irlande au Québec et à d'autres aires, notamment maghrébines de la francophonie, du Moyen-Orient aux mondes hispanophone et lusophone, avaient pour objet d'études la langue, la civilisation ou l'histoire de telle ou telle région du monde, illustrant au passage l'importance de relations internationales qui ne se limitaient pas au secteur des langues.

La présentation de cette maquette d'ensemble à l'agrément du ministère avait par ailleurs été l'occasion de mettre au point des procédures internes d'évaluation plus rigoureuses des équipes : sous des dénominations qui ont parfois changé, en fonction de l'évolution des

hommes et des programmes, les équipes reconnues directement (ERA, qui deviendra URA) ou indirectement (GRECO, devenus GDR) par le CNRS, ainsi que les équipes recommandées continuent aujourd'hui à jouer leur rôle dans la recherche à Rennes 2. L'inégalité des crédits, modestement tempérée par des financements propres de l'Université, avantagera, il est vrai, ceux qui étaient déjà les plus forts ; elle n'empêchera cependant pas l'émergence, à chaque révision, de nouvelles équipes dynamiques, sans supprimer complètement les tensions entre chercheurs individuels et activités de laboratoires.

Car les difficultés de l'institution, à effectifs d'enseignants-chercheurs pratiquement constants jusqu'au milieu des années 1980, confrontée à l'augmentation rapide du nombre de ses étudiants, posaient cependant, entre les missions dévolues par la loi à l'Université de redoutables problèmes d'arbitrage. Dans un milieu qui s'efforçait, par le redéploiement des postes, de donner une assise solide à des disciplines étrangères à l'ancienne Faculté des Lettres, on était généralement plus sensible à l'accueil des étudiants dans le plus grand nombre possible de filières, et à la fonction sociale de l'institution, qu'au confort intellectuel et aux problèmes matériels des chercheurs. C'était le moment où le Conseil scientifique était, par une boutade cependant significative, assimilé par d'aucuns à une réunion de sénateurs, peu compatible avec le dynamisme, la jeunesse et le renouveau ! Ne se sentait-il pas quelque peu mal aimé, ce Conseil, lorsqu'il s'étonnait, dans sa séance du 30 mai 1985, "d'être obligé de siéger dans une salle de cours, et ce de façon répétée", estimant inadmissible "qu'un organe élu de gestion de l'Université soit obligé de céder la salle du Conseil à des commissions temporaires et sans mandat électif !"

Au moment où se préparait une restructuration de l'Université, cette concurrence entre les finalités de l'institution se manifestait notamment dans l'attribution des moyens. A la rentrée de 1984 se mettait en place un secrétariat de l'Unité des formations doctorales, destiné à l'encadrement administratif des enseignements de troisième cycle. Le Conseil scientifique, attentif à ce que la pédagogie, dans ce contexte de pénurie de postes ATOS et d'augmentation du nombre des étudiants, n'absorbe pas la recherche, se prononçait en septembre 1985 pour la constitution de cellules administratives autonomes au service d'un ensemble d'équipes. Mais, alors que tout changement d'affectation contribuait à entretenir les tensions, le nombre de

postes théoriquement attribués aux trois secrétariats alors créés ne dépassera guère 50 % de ce qui était sans excès jugé nécessaire par le Conseil pour une pleine efficacité des équipes.

Jusqu'à la toute récente réorganisation des UFR, mise en place au cours de l'année 1993, c'est dans ce contexte peu facile, exigeant du personnel administratif et technique, constamment écartelé dans chacune des trois "cellules-recherche" entre les besoins d'une bonne dizaine d'équipes, beaucoup de dévouement, et de la part des chercheurs beaucoup de patience et de travail personnel, que la recherche va, néanmoins, continuer sa marche. On peut d'ailleurs parier que la divergence entre l'accroissement rapide, depuis 1988, du nombre des enseignants-chercheurs – 300 en octobre 1987, plus de 400 aujourd'hui – et celui, resté très en dessous des besoins, des créations de postes IATOS, ne contribuera pas à resserrer un écart qui continue à peser sur l'Université, même si le développement de la micro-informatique personnelle commence à réduire l'importance des charges de secrétariat. L'Université souffre aussi, en raison de l'inflation, jusqu'en 1993, du nombre des étudiants, d'un rapport général entre charges et potentiel pédagogique qui ne s'est guère amélioré, ce qui réduit d'autant le nombre des heures que les enseignants consacrent globalement à la recherche et à l'écriture qui, dans nos disciplines, absorbent bien plus de temps que dans beaucoup d'autres.

Pourtant de nouveaux progrès sont apparus ou se sont consolidés au cours des dernières années. Certes, nombre d'articles consacrés par la grande presse à la recherche scientifique, et même certains propos de bouches officiellement autorisées continuent à ignorer – oserons-nous dire superbement – l'existence d'une recherche en sciences humaines et sociales, quitte à l'utiliser – on nous pardonnera ce clin d'œil d'historien – à toutes les fins commémoratives. Certes, des textes administratifs, concernant l'organisation de la recherche, la carrière des enseignants-chercheurs, oublient la spécificité de disciplines qui demandent, après le travail de découverte et d'enquête proprement dit, un long moment de maturation et de rédaction des résultats. Pourtant nos équipes, nos recherches sont désormais mieux connues, mieux appréciées de publics qui se situent peut-être au moins autant en dehors qu'au sein des milieux universitaires.

Chacun y a joué son rôle, et l'institution également, par la publication, en 1986, d'un répertoire des forma-

tions de recherche, et l'année suivante d'un répertoire des chercheurs. On peut aussi mentionner, outre les informations diffusées avec une efficacité croissante par le service Communication, plusieurs "R2" élaborés par le même service, et spécialement consacrés à la présentation de la recherche, dans telle ou telle discipline, à nos partenaires et correspondants extérieurs. Enfin les Presses Universitaires de Rennes ont contribué de façon de plus en plus nette, au cours de ces dernières années, à la diffusion de travaux issus des enseignants de Rennes 2.

Le nombre des équipes, des rattachements au CNRS s'est accru : les 29 équipes de 1983 étaient devenues 36 en 1987, et 45 en 1991. Cette inflation, liée à la fois à l'accroissement du nombre des chercheurs, et, corrélativement, à l'émergence de thèmes nouveaux, traduisait cependant en fait le bourgeonnement de petites équipes que ne suivaient ni l'évolution des crédits affectés par le ministère (restés stables entre 1987 et 1991), ni celle des moyens humains. Par ailleurs, les incitations ministérielles, très marquées par le souci de la formation des jeunes chercheurs, introduisaient, par rapport aux anciennes classifications, la notion d'équipe d'accueil d'étudiants de troisième cycle, et de doctorants.

Le contrat quadriennal de la recherche, qui concerne les années 1992-1995, a donc été l'occasion d'une réorganisation complète. La structure actuelle comprend 15 équipes d'accueil – dont quatre s'identifient totalement ou partiellement à des unités reconnues par le CNRS (3 URA, 1 équipe membre d'un des trois GDR représentés dans l'Université), deux équipes recommandées, trois jeunes équipes. Il y a aujourd'hui 9 DEA : si leur nombre a peu varié depuis une dizaine d'années, l'époque récente se caractérise par le renforcement de la formation. Si le personnel non-enseignant qui travaille pour la recherche n'a pu malheureusement s'accroître, de nouveaux moyens techniques sont aujourd'hui à la disposition de tous. L'informatisation progressive du service commun de documentation a facilité l'accès à l'information ; l'inauguration d'un équipement multi-média d'enregistrement et de diffusion de la recherche offre dans ces domaines des possibilités entièrement nouvelles. Le projet en cours d'études d'une Maison des Sciences sociales sera, au cours des prochaines années, un nouveau pas en avant.

La gomme et le crayon sont apparemment rangés dans les magasins de l'histoire. En sciences humaines et sociales, il faut désormais au chercheur, aux équipes, des outils, des techniques devenus eux aussi sophisti-

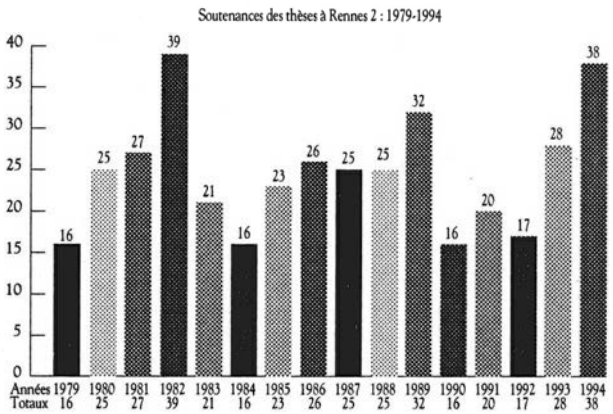
qués : on y pratique, aussi, le traitement informatique des données statistiques, de données linguistiques, le traitement d'images sur ordinateur ou l'infographie ; la géographie, les langues, l'archéologie, la psychologie, les recherches audio-visuelles etc... utilisent un matériel dont on n'a probablement guère conscience dans d'autres secteurs de la recherche scientifique. Bien entendu, les équipements restent cependant le plus souvent modestes par rapport à ceux qu'exigent aujourd'hui ces autres sciences, dites dures ; mais cette liberté laisse aux individus et à leurs travaux une plasticité, une liberté dont témoigne par exemple la recomposition, plus facile qu'ailleurs, du paysage des équipes.

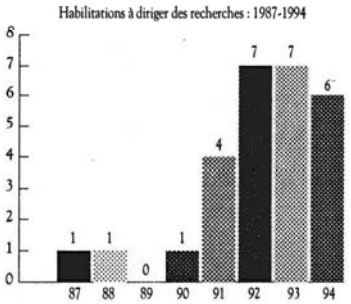
Les sciences humaines et sociales doivent continuer à se développer, et recevoir les moyens correspondants. Elles n'ont pas, pour autant, en auraient-elles les possibilités financières, à singer maladroitement d'autres disciplines, où l'importance de l'outillage, le poids des hiérarchies scientifiques structurent complètement la recherche, voire la vie professionnelle des individus autour du laboratoire et de ses programmes, sans guère laisser au chercheur, surtout au jeune chercheur, de marge d'initiative. On trouve normal dans notre Université qu'un étudiant choisisse lui-même son sujet de DEA, son sujet de thèse, et qu'il soit l'expression de sa personnalité, et non la conséquence mécanique de son intégration dans le programme d'un laboratoire. Et nous garderons notre capacité d'enthousiasme, tant que nous aurons au moment d'écrire, qu'il s'agisse de la feuille ou de l'ordinateur, le vertige de la page blanche, qui est pour nous ce que le trac salutaire est à l'acteur.

Le sous-encadrement de l'Université Rennes 2, les débouchés de la majeure partie de ses étudiants, l'ont souvent obligée à ne pas accorder la priorité à la recherche et au troisième cycle. L'un et l'autre se sont pourtant indiscutablement développés, renforcés et modernisés. Cette Université est aujourd'hui, parmi les villes de province, un des pôles importants de la recherche en sciences sociales et humaines. L'attention croissante portée à la formation de jeunes chercheurs, le nombre des enseignants susceptibles aujourd'hui de les encadrer sont des signes pleins de promesses. Revues, colloques, publications individuelles et collectives témoignent de cette vitalité. Notre collectivité, par ses effectifs, ses implantations est aujourd'hui poussée à la dispersion ; le progrès des disciplines mène ici comme ailleurs à des spécialisations de plus en plus

pointues. Qu'elle n'oublie pas, cependant, l'homme, objet propre de la recherche en sciences humaines et sociales, et reste ainsi fidèle à sa vocation humaniste.

J. Q.





LA PASSION D'ÉDITER

Éditer dans l'Université, est-ce vraiment bien raisonnable ?

Parmi les missions de l'Université, il en est qui s'imposent d'emblée, qui sont intrinsèques à son existence même (enseigner, transmettre des connaissances) ou consubstantielles à cette fonction première : former par une recherche et, ce faisant, faire progresser les savoirs. Plus qu'un savoir clos et fini (un *opus operatum*), l'Université se doit bien évidemment d'initier aux méthodes d'élaboration (ou *modus operandi*) de la science. Mais que les universitaires puissent prendre eux-mêmes en charge la diffusion de leur recherche, rien *a priori* de moins évident ni d'obligatoire. Paraphrasant Claudel (*"La tolérance, il y a des maisons pour ça"*), on pourrait sans doute aussi prétendre que l'édition... il y a des maisons pour ça ! On pourrait ainsi penser que l'existence au sein des Universités françaises (et dans l'université Rennes 2 depuis 1984) d'un service d'édition n'est rien moins qu'ambiguë. Quelle justification pourrait-il y avoir à ce qu'un manuscrit, après avoir fait sans succès le tour des comités de lecture des grandes et petites maisons, puisse bénéficier d'un droit à publication automatique dans l'institution elle-même ? Risques inhérents à toute auto-édition : on n'est jamais plus mal servi que par soi-même !

Et pourtant, quelle tâche essentielle que la promotion de la recherche ! N'est-il pas en effet choquant que des œuvres de qualité reconnue, indispensables à l'élaboration des savoirs fondamentaux, puissent être condamnées sans appel par les strictes lois du marché ! N'y a-t-il pas quelque gaspillage d'énergie à ce que de grands tra-

vaux finissent par n'illuminer, d'une lueur vacillante et bien aléatoire, que les rayonnages d'une (quasi) unique bibliothèque... !

L'AVENTURE DE L'ÉDITION

La création, en 1984, d'un service d'édition, loin d'être une fantaisie, répondait à une nécessité dont les prodromes s'étaient d'ailleurs manifestés depuis fort longtemps au sein de l'université rennaise. C'est en effet dès 1886 que la Faculté des lettres publie le premier fascicule des *Annales de Bretagne*, revue qui depuis plus d'un siècle constitue un lien pérenne entre les spécialistes de la matière bretonne. D'autres initiatives, quoique plus discontinues, peuvent encore être rappelées : la parution en 1942 du beau volume des *Conférences Universitaires de Bretagne* ; la participation à l'édition de la revue géographique *Norois* ; l'édition, confiée aux Presses Universitaires de France, de *Publications de la Faculté des Lettres de Rennes* ; la constitution enfin, aux éditions Klincksieck, d'une série de l'Institut Armoricain de Recherches Historiques (puis de Recherches Economiques et Humaines) dont trente volumes parurent entre 1966 et 1974, puis d'une série de thèses de l'Université elle-même.

L'émergence en 1984 des Presses Universitaires de Rennes 2, d'abord comme service de diffusion puis comme lieu de fabrication, était donc comme inscrite. L'on s'étonnera même qu'elle fût si tardive et comme décalée. Il y a beau temps en effet que plusieurs universités parisiennes et de grandes universités de province à dominante littéraire avaient franchi le pas, et pour ne citer que les principales : Lille, Grenoble, Lyon, Le Mirail à Toulouse, et Nancy. Mais que le fait s'inscrive dans la durée et que le mouvement ait été général ne confèrent pourtant pas en soi la légitimité ni ne garantissent la viabilité d'un projet.

Pour remplir pleinement leur mission de diffusion de la recherche fondamentale, les Presses d'Université (et les PUR participent pleinement de ce mouvement) se doivent de devenir des lieux professionnels d'édition, dotés d'une autonomie réelle, complémentaires et non pas concurrents de l'édition privée. Bénéficiant de l'expérience accumulée durant plusieurs années, et pour mieux la prolonger, les Presses Universitaires se sont engagées depuis 1991 dans un profond renouvellement

inauguré par la mise en place de nouveaux statuts qui visent (si l'on résume) à transformer un centre de publication interne en véritable maison d'édition.

UNE POLITIQUE ÉDITORIALE

Point d'édition digne de ce nom sans effort critique, sans élaboration intellectuelle. La création (en décembre 1991) d'un Comité Éditorial, puis la mise en place progressive de directeurs de collections et directions collectives de revues ont été très certainement la pierre angulaire des progrès accomplis.

Les PUR disposent désormais d'un véritable comité de lecture, garant d'une production de qualité et à qui incombent de multiples tâches : examen et sélection des manuscrits, rédaction et discussion des rapports, ré-élaboration des textes avec les auteurs, construction d'ouvrages véritables qui (quoique parfois difficiles) puissent s'adresser à un large public... Comment transformer une thèse en ouvrage lisible et point trop volumineux ? Comment d'un "tas" de textes suscités par un colloque faire un ouvrage collectif qui se tienne ? Comment d'un cours multigraphié tirer un manuel cohérent ? On voit bien au simple énoncé de ces opérations, que des universitaires ne sortent pas de leur rôle en participant à la diffusion de la recherche !

Se sont ainsi constituées en quelques années des revues de recherche (à parutions, il est vrai, irrégulières) et surtout des collections spécialisées, dont on comprendra qu'il est impossible de les citer toutes... Signalons pourtant les deux plus productives : "*Des sociétés*", qui a apporté aux PUR ses premiers succès commerciaux (dominante géographie humaine et sociologie) ; "*Histoire*" créée en 1994, mais qui a déjà à son actif quatre ouvrages de grande qualité.

Outre la publication de recherches fondamentales, il est un autre domaine, tout aussi noble, tout aussi utile auquel l'édition universitaire se doit de contribuer : la diffusion du savoir auprès des étudiants, sous des formes qui soient directement destinées à l'enseignement. C'est pourquoi les PUR éditent aussi des manuels. Domaine certes secondaire en termes de quantité : sur la trentaine de titres parus cette année, sept sont des manuels ou des supports pédagogiques, parus dans la collection interdisciplinaire "*Didact*". Mais domaine pourtant essentiel ! Parce que les manuels contribuent à accroître la notoriété publique de nos éditions, notamment en librairie. Parce qu'en outre ces manuels sont parmi les meilleures

ventes des PUR, les plus régulières et les plus durables, ce qui permet de compenser la faible diffusion des ouvrages les plus spécialisés.

L'ENTRÉE DANS L'ÉDITION PROFESSIONNELLE

Faire des livres, faire de vrais livres... mais encore faut-il les vendre. Car le livre a cette particularité que pour exister vraiment, il lui faut circuler, son existence matérielle n'étant en effet quasi rien sans une existence sociale. La bataille de la diffusion est donc l'enjeu principal de la période actuelle : comment faire sortir des livres universitaires du cercle étroit des spécialistes, comment faire en sorte qu'ils parviennent à un public élargi ?

Notre service d'édition a désormais (depuis 1992) un nouveau nom et un nouveau logo : les PUR, Presses Universitaires de Rennes, et non plus "Presses de l'Université Rennes 2", par trop restrictif. Un soin particulier a été apporté au remodelage graphique des collections et à la conception des couvertures. La vente des ouvrages, qui se faisait quasi exclusivement par commande directe (système peu commode, et pour tout dire un peu archaïque) se fait désormais principalement par le biais de la distribution en librairie, ce qui n'est pas sans entraîner de profonds changements dans le rythme même de la production. La conjonction de toutes ces transformations a permis d'accroître très sensiblement notre présence sur le marché (le chiffre d'affaires s'en est trouvé multiplié par quatre) et aboutit à cette situation, par certains côtés paradoxale, que les plus fortes ventes des PUR sont aujourd'hui non plus rennaises mais... parisiennes.

Les PUR acquièrent ainsi peu à peu une dimension régionale et nationale, par le biais en particulier de coéditions avec d'autres éditeurs, et par des contrats passés avec d'autres universités ou institutions. Et le fait que des chercheurs d'autres universités s'adressent de plus en plus souvent aux Presses pour leur confier le soin de les éditer n'est pas le moindre signe de l'intérêt qu'elles suscitent.

Editer dans l'Université : un bon moyen pour mobiliser les énergies. Un bon moyen pour établir une passerelle supplémentaire entre les savoirs universitaires et le monde.

P. C.

PRUDENTE PROFESSIONNALISATION

En 1969 la nouvelle Université de Haute Bretagne-Rennes 2 est directement issue de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. A ce titre, les disciplines qui y sont enseignées le sont encore comme disciplines en soi où la réflexion intellectuelle, la recherche propre à chaque enseignant s'y reflètent. La spéculation intellectuelle y est dominante et surtout la plupart des enseignants ne conçoivent leur métier que comme une transmission de leur savoir et de leurs recherches, à quelques exceptions près ; seuls quelques uns (formations de psychopathologie et de psychologie du travail organisées au Centre d'Etudes Psychotechniques Albert Burloud) envisagent l'avenir de leurs étudiants en termes de métier ; même les concours comme le CAPES ou l'agrégation ne sont envisagés que sous l'angle disciplinaire et non comme la préparation d'un métier.

En 1994 il n'en est plus de même ; la notion de "professionnalisation", de formation à un métier, est progressivement envisagée. De ce point de vue, peut-on dire avoir assisté de 1969 à nos jours à une révolution copernicienne, par un déplacement de centre : des disciplines aux métiers ?

De quelques éléments ayant favorisé une professionnalisation de notre Université

Ces éléments sont sans doute différents selon les secteurs et les disciplines enseignées, certains sont spécifiques à notre université, d'autres sont conjoncturels voir structurels. Toute Université est immergée dans une société donnée, la "tour d'ivoire" est une vue de l'esprit et ne correspond pas à la réalité vécue par l'enseignement supérieur, a fortiori par les universités.

Plusieurs facteurs se superposent à la fin des années soixante et poussent à cette transformation de l'université :

- le changement de la population étudiante,
- la diminution des places aux concours organisés par l'Etat,
- la transformation de l'économie et de la société, avec les débuts de la crise économique.

La population étudiante est en pleine transformation ; elle est à la fois en augmentation importante avec l'arrivée de la génération du "baby boom" et avec une certaine démocratisation de l'enseignement supérieur facilitant l'accès de celui-ci à des enfants de couches sociales jusque-là étrangères à ce monde. Croissance et démocratisation qui s'accélèrent sans cesse dans les 25 années suivantes.

Cette population nouvelle ne se destine pas forcément à l'enseignement et n'est pas armée (culturellement, familialement...) pour transformer un diplôme "généraliste" en un métier. L'idée fait alors son chemin de trouver des passerelles permettant une adaptation de l'enseignement à ces nouveaux étudiants, de faire face à cette demande sociale nouvelle.

Traditionnellement une grande partie des disciplines issues de la Faculté des Lettres avait un débouché naturel, à savoir les concours de l'enseignement (CAPES et agrégation) voire certains concours administratifs. Or, à partir de 1975, le nombre de postes offerts aux concours d'enseignement diminue de façon drastique pour atteindre son point le plus bas en 1980 ; la remontée aura son apogée en 1985 (le nombre de postes quadruple). Si les concours administratifs connaissent la même baisse accélérée, ils n'auront, par contre, guère de remontée spectaculaire. C'est la seconde raison qui incitera à rechercher une adaptation des formations offertes aux étudiants de l'université.

Enfin et c'est l'élément le plus durable pendant ces 25 années, 1973/1974 voit le début de la crise économique qui bouleverse les données du marché du travail pour l'ensemble des étudiants en Lettres et Sciences Humaines.

C'est l'ensemble de ces facteurs qui pendant les années soixante-dix conduisent à envisager la mise en place de formations complémentaires, parfois à la demande des étudiants. Ces formations peuvent être des enseignements proposés au sein de filières classiques sous forme d'Unités de Valeurs (dès 1970 en Histoire, une unité de valeur de Sciences Politiques, la Section

d'histoire devenant l'UER d'Histoire et Sciences Politiques), soit une spécialisation au sein de filière existante. Dans une première phase il s'agit plutôt de formation complémentaire. C'est ensuite que des cursus spécifiques sont créés : LEA, AES... qui tentent de répondre à cette demande d'ouverture des formations.

Si l'initiative vient souvent des filières (enseignants et étudiants), elle est relayée ou lancée par la Présidence de l'Université et le ministère. Chacun des trois acteurs aura la prépondérance selon les moments, parfois les trois se superposeront quand une conjonction existera entre les demandes des filières et les initiatives ministérielles, par exemple pendant les années quatre-vingts.

LES GRANDES HEURES

A l'origine la loi Edgar Faure (1968) en donnant une autonomie plus grande aux universités, en modifiant leur structure interne, en mettant sur pied une participation de toutes les composantes de l'Université (étudiants, enseignants-chercheurs, personnel administratif, technique, ouvrier et de service) à l'élaboration de ses activités semble favoriser l'ouverture vers le monde extérieur ; l'Université est cependant naturellement tributaire de la politique budgétaire de l'Etat tant pour le recrutement de son personnel que pour son fonctionnement ; elle l'est également pour la règlementation des diplômes qu'elle délivre.

Dans ces conditions, les souhaits de notre Université pour s'ouvrir vers l'extérieur ne coïncident pas toujours dans le temps avec la politique ministérielle. A certaines périodes les efforts pour faire reconnaître telle ou telle spécialité nouvelle et la mise en application de celle-ci relèvent du "bricolage".

Mais s'il existe des oppositions externes, elles ne sont pas les seules et les innovateurs se heurtent à l'incompréhension de leurs collègues des filières plus traditionnelles. Malgré des conditions parfois difficiles, voire conflictuelles, une ouverture est recherchée vers des domaines nouveaux ; dans une première phase il est moins question d'une professionnalisation directe des enseignements que l'introduction de nouvelles disciplines étrangères à l'ancienne Faculté des Lettres et Sciences Humaines afin de permettre une formation pluridisciplinaire. C'est ainsi que sont introduits à la rentrée de 1971 des enseignements de mathématiques (en psychologie), de sciences économiques (en histoire,

en géographie) de sciences politiques (en histoire). Un an plus tard ces enseignements sont organisés et complétés afin de créer une nouvelle filière permettant de présenter les concours administratifs. Mais, à ce stade, seuls certains diplômes de psychologie prévoient des stages et par conséquent une pratique professionnelle pour les étudiants.

Toutefois le souci existe puisque dans le *Bulletin de Liaison de l'Université* de décembre 1973, l'éditorial se préoccupe des débouchés pour les étudiants en insistant sur la "porte étroite" que représentent les concours de l'enseignement. Le rattachement de l'IUT de Vannes à l'Université est présenté comme une volonté de pluridisciplinarité et d'une amorce de professionnalisation (même si le mot n'est pas employé). Peu à peu de nouveaux cursus voient le jour qui introduisent des contacts plus directs avec le monde extra scolaire et extra universitaire. Cette phase s'achève vers 1978.

Une seconde phase d'intense activité dans le domaine de la professionnalisation s'ouvre vers 1983/1984 ; elle coïncide avec le Ministère Savary et est poursuivie après son départ. Entre temps la réflexion n'était nullement arrêtée au sein de l'Université Rennes 2, mais il fallait prendre le temps de stabiliser les nouveaux cursus à un moment où le ministère n'aidait guère (et c'est un euphémisme !) les universités dans leurs efforts de rénovation et d'ouverture.

Au début des années quatre-vingts la conjoncture économique est marquée par le chômage croissant, ce qui suscite une demande sociale pressante, via les étudiants, vers les collectivités locales ; ces dernières disposent de plus de possibilités d'action avec la Loi de décentralisation de 1982. On assiste alors à une conjonction entre les demandes émanant des Filières, celles émanant de la Présidence de l'Université et du Ministère. C'est dans ce contexte plus favorable que la professionnalisation de notre université s'accélère et que chacun, peu à peu, prend conscience de cette nécessité, y compris dans les filières préparant de longue date à l'enseignement ; désormais, elles y perçoivent la notion de métier.Il est alors plus apparent au plus grand nombre qu'une transformation progressive s'est opérée, lentement et sans arrêt significatif, tranformation qui entend prendre le temps de la réflexion étant donné les enjeux et les investissements nécessaires (temps, personnel,...)

L'institutionnalisation de ce nouvel état d'esprit se fait par plusieurs canaux et à plusieurs échelons :

- la création de modules, d'enseignements nouveaux dans les filières,
- la création de nouvelles formations telles que AES et LEA,
- la création de nouveaux diplômes, type DESS, MST, IUP,
- le développement du SCUIO et, en son sein, du bureau des stages,
- la formation d'enseignants avec l'aide de l'APEC-Liaison enseignement supérieur afin d'initier les enseignants et le personnel ATOS (ingénieurs d'études,...) aux techniques de recherche d'emploi, à la notion de formations de cadres, à la préparation de stages, etc...

La création de modules d'enseignements nouveaux dans les filières se réalise dès la rentrée de 1970, d'abord dans une perspective pluridisciplinaire. Ces disciplines nouvelles (et qui ne le sont que par rapport à l'ancienne Faculté des Lettres et Sciences Humaines) sont regroupées dans un premier temps dans un département, puis dans une UER en 1973 afin de donner une plus grande cohérence aux nouveaux enseignements. Cette introduction de nouvelles disciplines conduit par exemple l'Histoire à créer deux filières l'une pour l'enseignement, l'autre pour la préparation aux concours administratifs et à des études telles que le journalisme...

L'impulsion ministérielle favorise la création de nouvelles filières avec l'arrêté de 1973 créant les DEUG et parmi eux un DEUG AES (Administration économique et sociale), un DEUG LEA (Langues Etrangères Appliquées) et un DEUG MASS (mathématiques appliquées aux sciences sociales) qui comportent plusieurs matières nouvelles dont le Droit, la Gestion, les Sciences économiques, etc... L'université Rennes 2 saisit cette opportunité pour s'ouvrir à d'autres disciplines et d'autres formations. C'est aussi à la rentrée de 1973 qu'est créée la "section" de Sciences de l'éducation.

Depuis la création de l'Université plusieurs éditoriaux de responsables universitaires dont son Président insistaient sur la nécessité d'explorer des débouchés en dehors de la "carrière" enseignement, pour les étudiants ; il devenait nécessaire de franchir un nouveau pas en créant des diplômes spécifiques, plus professionnalisés en suivant la voie ouverte par la psychologie avec ses diplômes spécialisés. Celle-ci par ailleurs avait, du fait de sa pluridisciplinarité inhérente, été la première également à posséder des diplômes pour lesquels l'enseignement se réalisait dans une autre Université (Rennes 1).

Les responsables de l'université vont utiliser toutes les possibilités offertes par les textes anciens et nouveaux : une première MST de Relations Internationales (deux options : commerce européen et tourisme européen) voit le jour en 1974 associant un enseignement théorique et une pratique des stages en entreprises. La même année l'arrêté sur les DESS permet la transformation des anciens diplômes post licence de psychologie en DESS de psychopathologie et de Psychologie du Travail inaugurant une série qui porte aujourd'hui à sept les DESS de notre Université : Langues et Techniques, Politiques d'emplois et de développement social des organisations, Aménagement et Collectivités locales, Evaluation et Interventions Psychologiques (EIP), Psychologie Clinique et Psychopathologie, Stratégie et Ingénierie en formation d'adultes (SIFA), Conduites et Gestions des établissements de formation (COGEF). Si la MST Relations internationales a disparu, une MST Métiers de l'exposition et Médiation culturelle (options Arts Contemporains et Patrimoines) a vu le jour. Enfin, plus récemment un IUP Information et Communication a été créé pour donner une formation technologique longue.

Toutes ces formations, quelles que soient leurs niveaux et leurs dénominations ont comme point commun de permettre à des étudiants issus des secteurs littéraires, sciences humaines ou sciences sociales d'accomplir des études finalisées, dans une orientation à la fois professionnalisante et professionnalisée en associant une formation pluridisciplinaire et une formation pratique (enseignements par des professionnels issus des entreprises et stages).

Pour permettre cette réelle ouverture de l'Université il a fallu informer, orienter les étudiants et gérer les stages.

Ce souci de l'avenir des étudiants, ce souci de les aider à choisir leur futur métier en s'orientant vers les filières de l'enseignement supérieur les plus appropriées, ne date pas des années quatre-vingts puisqu'une Cellule d'Information et d'Orientation est créée dès 1973. Le ministère prend un décret en février 1986 incitant à créer des services communs dans chaque université, traitant de l'information et de l'orientation des étudiants. Ce qui est fait officiellement à Rennes 2 en 1987. Par delà ces problèmes de statuts entre 1973 et 1987 le champ de l'information et de l'orientation des étudiants s'est déjà considérablement ouvert répondant aux demandes et besoins, souhaitant mieux préparer l'insertion professionnelle des étudiants.

C'est afin de faciliter celle-ci qu'a été créé en janvier 1985 un Bureau des Stages et des Relations Professionnelles qui a trois missions :

- préparer l'insertion professionnelle des étudiants (conférences de professionnels, aide pour des projets de stage, préparation aux techniques de recrutement, etc...)
- faire connaître les potentialités des jeunes diplômés de Rennes 2 (promotion des formations, sollicitation d'organismes et d'entreprises susceptibles d'accueillir des stagiaires...)
- suivre l'insertion professionnelle des étudiants (études sur le devenir des étudiants de Rennes 2, participation à des enquêtes régionales et nationales...).

QUELLES LEÇONS POUR QUEL AVENIR ?

Un détour est nécessaire pour répondre à cette question. Il peut paraître curieux que des universités aussi typiques que Lettres, Lettres et Sciences Humaines qui ont formé des générations d'étudiants se posent la question de savoir où et comment ont commencé les premières professionnalisations de leurs études. Former des enseignants n'était-il (déjà) pas former des professionnels ?

Ce que veut dire ici "prudence" ne renvoie pas nécessairement à un risque calculé mais aux hésitations propres à tout mouvement institutionnel confronté à des empêchements d'exercer comme par le passé et qui cherche, en s'adaptant, à intégrer de nouvelles exigences dans les anciennes.

Pour inventorier des critères institutionnels généraux de professionnalisation, il faut prendre acte d'un passage : d'un tout monodisciplinaire à un tout pluridisciplinaire. Et prendre conscience d'un renversement d'intérêt face aux savoirs traditionnellement transmis : enseigner n'a pas comme unique objectif de former des enseignants ou des chercheurs enseignants. Cette mutation rencontre de fortes réticences dans la mesure où elle engage l'universitaire et l'université à trouver différemment les marques de leur identité sociale et personnelle.

A côté des éléments politiques, économiques et sociologiques favorisant la professionnalisation des études au sein de notre université, (en quoi le monde non universitaire peut reconnaître ses intérêts et préoc-

cupations dans les filières enseignées) on doit pouvoir élaborer à titre heuristique les critères typiques intégrant la dimension du "métier, du professionnel" dans l'organisation des études et dans celle de l'université.

Il y a deux types de résistance au changement des formes et des contenus universitaires. S'ouvrir aux desseins de la collectivité suppose toujours que certains enseignements et que certaines cultures disciplinaires ne reçoivent plus les faveurs antérieures, que leurs moyens se déplacent vers d'autres filières qui insistent et souvent "craquent" sous le débordement et l'afflux des étudiants portés par les nouvelles données sociales. La résistance aux changements se jouera de fait à la fois

- sur les disciplines et leurs contenus intradisciplinaires,
- sur les moyens logistiques intradisciplinaires et interdisciplinaires.

Prenons un exemple : la stagiarisation des étudiants. Elle suppose que des formations se tiennent hors du lieu universitaire sur un mode qui n'a aucune mesure avec les classiques TP ou TD ; la tentation est alors grande de considérer ces formations, exigées par la professionnalisation, comme un surcoût à partir duquel il est possible de faire des économies de formation. Ne serait-ce qu'en méconnaissant le travail important, exigé des enseignants-chercheurs et professionnels, pour les réaliser : les exemples abondent.

Il ne faut pas envisager les déplacements et les détournements, les innovations et les maintiens de territoires, dans un contexte d'aide réciproque tendue vers un consensus. D'abord parce que celui-ci n'est jamais que le résultat provisoire d'un rapport de forces dans lequel un meilleur compte est pensé possible, ensuite parce que les enjeux en cause sont portés par des déterminismes qui engagent au delà des disciplines, des courants et de leur actualisation, des investissements personnels, des mobilisations d'affects et de réseaux de pression qui font de l'enseignement bien autre chose qu'une transmission harmonieuse et angélique de savoirs, de faire-savoir ou de savoirs-faire.

La stabilisation actuelle de l'Université Rennes 2 en cinq pôles est sans doute un reflet de ce qui s'organisait de manière mi-dite mi-consciente, bien au delà d'une répartition épistémologiquement stricte des composantes universitaires. C'est aussi une représentation provisoire des enjeux politiques de formation et d'organisation des moyens, tendue vers cette exigence de professionnalisation. C'est en ce sens que l'on peut parler

ou évoquer par analogie le début d'une révolution "copernicienne" des savoirs et des acquis.

Si l'université s'était élaborée sur des référents strictement disciplinaires et sur l'histoire politique de chacun d'entre eux, il semble bien que l'on s'oriente vers une université dans laquelle les préoccupations et les projets ont une centralité tout à fait autre : du métier, de la profession et de leur rattachement à des "courants" de disciplines, à des "flots" de connaissance plus qu'au monoïdéisme d'une discipline.

Toutes choses qui peuvent être rendues nettement plus visibles (mais pas exclusivement) dans les diplômes de troisième cycle dont les finalités demeurent aujourd'hui bien incertaines dans la mesure où les DEA obtiennent cette double vocation de participer à la fois à la formation du chercheur professionnel et à la formation professionnelle du praticien. La vocation première des DESS n'a jamais été modifiée ; elle se tenait très justement dans la différence fondamentale Diplôme d'Etudes Approfondies/DESS.

La volonté de trouver des débouchés "professionnels" au titre de diplômes dans leur esprit différent est certainement aussi un enjeu et une donnée à propos de laquelle la vigilance est nécessaire ; entendons par là que parallèlement aux nécessités des formations sur le terrain impliquant une part active d'enseignants (d'ailleurs nulle part reconnue dans nos organisations), existe maintenant une formation professionnelle pour laquelle la formation de terrain devient seconde. Il est sûr que cette question ne se pose pas dans tous les secteurs mais l'est avec une particulière acuité, à Rennes 2 et ailleurs, dans les domaines des Sciences Humaines où cœxistent depuis longtemps DEA et DESS avec le clivage idéologique d'attribution ou non du caractère scientifique ou professionnel à l'un ou l'autre.

REPÈRES POUR UNE ORGANISATION PROFESSIONNALISANTE

Il devrait être possible de projeter des moments normatifs d'accession à la professionnalisation dans un cadre universitaire :

- dans l'organisation des études,
- dans les contenus d'enseignements.

Trois niveaux sont repérables et peuvent servir de témoins à de "prudentes" professionnalisations :

• au niveau institutionnel, qu'il soit interne ou externe. On estimera alors,

- la logistique interne universitaire dans la création de services stages et de leur budgétisation, dans la tension nécessaire entre les services centraux de stages et les services de "pôles", dans la reconnaissance des suivis de stage et de stagiaires et de leur budgétisation, dans la valorisation des contrats de recherches actions et de leur liaison avec les laboratoires, les équipes ou les secteurs de recherches,

- la logistique externe universitaire dans la contractualisation (et non l'acceptation ponctuelle et bricolée), avec de grands services d'Etat ou d'entreprises publiques ou privées, contractualisation qui respecte les nécessités de service et de formation, qui reconnaît le statut des tuteurs de terrains, sans quoi la formation universitaire vit sans le dire, sur le dos des services offerts...

• au niveau des formations tant à l'interne qu'à l'externe,

- l'inclusion d'enseignements réalisés tôt ou tardivement par des professionnels, de chargés de cours au titre de leur singularité et compétences et non au titre de leur savoir universitaire (ce qui modifie leur recrutement en n'en faisant pas, par exemple, des reflets des enseignants-chercheurs).

- l'inclusion de formations et d'études non uniquement orientées vers l'élaboration d'un savoir disciplinaire, plus spécifiquement orientées vers une approche méthodologique de construction et d'intervention et qui amène à penser l'intervention universitaire en terme : de travaux dirigés, de travaux pratiques (et dans le cas des Sciences humaines, d'observations de terrains, d'analyse de terrains...) en termes : de groupes restreints, de services (tels que testothèques, bibliothèques de proximité...) dotés d'une grande souplesse de fonctionnement excluant la pesanteur de services centralisés et qui par ailleurs doivent pouvoir répondre à d'autres demandes. On voit bien que la création d'universités de masse vient en contradiction (mais non nécessairement en opposition...) avec les tentatives de professionnalisation qui avant d'être prises en charge par l'organisation universitaire ont été le fait d'enseignants-chercheurs, relativement isolés au plan global, ou soutenus par des UER dont la légitimité était parfois contestée.

D'autant que la création des DESS a rarement été (à Rennes 2 et ailleurs) le fait d'une volonté universitaire

mais la prise en compte par l'université de projets émanant de ses différentes composantes. Il est d'autant plus remarquable pour en faire un critère de mutation d'une université que le contenu et le type de formation DESS demeurent très souvent discrets, peu accessibles aux non initiés, objets de changements, qui, quelque soit leur pertinence, échappent (parfois ?) aux délibérations des Conseils ou des bureaux.

• au niveau des équivalences, tant au niveau de leur organisation (les commissions) qu'au niveau de leurs critères d'accession. Ce qui rejoint une autre question plus générale concernant l'accessibilité d'un public en formation non initiale, à l'enseignement universitaire et directement professionnalisant.

Ici encore nous retrouvons une question fondamentale moins perceptible dans d'autres secteurs de formation comme le Collège Coopératif en Bretagne, où d'entrée de jeu la formation prend un sens politique d'engagement institutionnel de l'établissement de référence.

On doit s'interroger sur la capacité d'une université qui met en avant son projet de formation anticipant sur le devenir des métiers et des emplois, tant à l'interne qu'à l'externe, au delà d'un contrat type, à maintenir suffisamment de relations vivantes avec les besoins et motivations des entreprises éducatives, sanitaires et sociales, les exigences disciplinaires.

L'accessibilité des équivalences passe par la connaissance du monde social et professionnel extérieur et exige certainement des enseignants une participation, un investissement qui ne se clôt pas dans la réalisation de cours obligatoires, au suivi scolaire des étudiants. La prévalence des critères de promotion personnelle plus que d'institution, l'attrait exercé par la face" chercheur" de l'enseignant-chercheur qui tend à oublier qu'un laboratoire universitaire tient justement son rôle de n'être pas du CNRS ou de l'INSERM... sont des motifs suffisants à entretenir toutes sortes de réticences dans le fonctionnement des commissions d'équivalences.

ALORS...

En 25 ans quatre phases d'inégale grandeur sont perceptibles dans l'histoire de Rennes 2 lorsqu'on l'analyse dans une trajectoire professionnelle :

1) élargissement des débouchés,

2) mise en place des stages et filières nouvelles (1973-1980),

3) oscillation forte discipline-recherche / savoirs multi-disciplinaires-professions (1983, tutorat, conférences professionnelles, débuts timides des pôles, semestre d'orientation, mission académique, formation continue...),

4) promotion des troisièmes cycles, phase dans laquelle nous serions.

Dans cette croissance relativement contrôlée deux types de faits s'imposent :

- la professionnalisation longue et au dehors d'une "carrière enseignante" est l'objet des DESS alors que la carrière enseignante est prise en charge au dehors des Universités, par les IUFM.

- l'absence d'un Conseil Supérieur des Etudes Professionnelles Universitaires et l'omniprésence d'un Conseil Scientifique dont la compétence est supposée toujours plus élargie, alors même qu'il est notoire que les exigences d'une professionnalisation, bien qu'engageant des enseignants-chercheurs organisés en laboratoires dans le cadre de réseaux, obéissent à d'autres logiques. On peut penser que, par exemple, l'absence d'une charte concernant les stages, notamment dans ses considérations déontologiques, l'absence d'une représentation réelle dans les conseils de formation professionnelle (quand ils existent) de professionnels (d'obédience variée), la croyance à un savoir utile sur le terrain élaboré dans un contexte d'enseignants-chercheurs dont la défense corporatiste est certaine... entérinent bien des coupures et ferment bien des projets, maintiennent dans bien des cas un "faux semblant". Mais l'on peut aussi penser que toutes ces absences sont le prix à payer d'une mutation encore bien plus profonde des études universitaires dont la triple mission confiée aux mêmes enseignants-chercheurs, universitaires, apparaît dans bien des cas une gageure.

J. S. et L.-M. V.

II

UNE COMMUNAUTÉ SINGULIÈRE

▼

LA CULTURE DÉMOCRATIQUE DE RENNES 2

▼

Il en va des institutions comme des hommes. Elles révèlent leurs passions et leurs pudeurs, leur détresse et leurs espoirs, leur sagesse et leur fantaisie, leurs chagrins et leurs plaisirs, leurs égards et leurs irrévérences voire leurs révoltes.

Leur personnalité et leur tempérament s'affirment nettement malgré les circonstances et quelles que soient les équipes d'hommes et de femmes en charge de leur destin.

Sous ce rapport, l'Université de Haute Bretagne révèle un trait marquant de caractère, l'esprit d'entreprise : dans un perpétuel mouvement on y construit, on inaugure, conçoit, réforme, projette, restructure, on met en œuvre, on contractualise. Et puis, l'Université de Haute Bretagne a aussi du caractère : elle sait ce qu'elle veut, ce qu'elle ne veut pas et n'hésite pas à le faire savoir !

Alors, qu'est-ce qui fait courir Rennes 2 ?

De l'ancienne Fac des Lettres aux allures conventuelles à l'effervescence du Campus de Villejean, le souffle nouveau de la "participation" aura conduit le changement.

C'est à travers la participation en effet qu'Edgar Faure escomptait restaurer le calme et ramener la sérénité dans des établissements où les étudiants n'avaient souvent le choix qu'entre la soumission au carcan mandarinal et une agitation prenant de plus en plus la forme d'insurrections incontrôlées. L'idée de la participation était d'associer à la gestion tous les partenaires internes et extérieurs de l'Université en faisant élire dans les conseils nouvellement créés les étudiants, ATOS, enseignants et personnalités extérieures.

Promue en Université, la Fac des Lettres se voyait donc infliger une vie démocratique nouvelle par les

vertus de la Loi d'orientation de l'Enseignement Supérieur du 12 novembre 1968.

Faut-il croire alors que l'Université Rennes 2 allait s'adonner aux délices de la démocratie représentative ? Que, dans le même temps où elle réglerait de façon pacifique ses conflits internes sur le terrain neutre et conventionnel de ses nouvelles institutions, elle ne constituerait plus ce foyer chronique d'agitation où les étudiants plus sages de l'Université voisine venaient prendre exemple et inspiration ?

Pour reprendre Rousseau proposant son contrat social, Edgar Faure avait-il à travers sa réforme trouvé pour l'Université de Haute Bretagne *"Quelque règle d'administration légitime et sûre, en prenant les hommes tels qu'ils sont, et les lois telles qu'elles peuvent être"* ?

Ce serait se méprendre pour deux raisons.

En premier lieu, comme toute véritable société démocratique, l'Université développe de multiples formes de vie participative : élections et représentation à travers les conseils ; expression collective à travers des Assemblées Générales à vocation tribunicienne ; désignation de mandataires porte-parole de revendications, sans négliger les manifestations ; s'y ajoute l'interaction entre les Conseils et les Assemblées Générales, avec effet de réactivation de la légitimité des premiers.

En second lieu, force est d'observer une différence importante dans l'investissement à la vie démocratique de l'établissement entre les personnels ATOS et enseignants d'un côté, et les étudiants de l'autre. Pour les premiers, l'Université constitue dans la plupart des cas le cadre de travail de toute une vie ; pour les seconds elle ne représente qu'un lieu de passage entre le lycée et la vie professionnelle. Aussi les enjeux de la participation et leur nature sont-ils très différents d'un public à l'autre.

Les étudiants auront une moindre propension à voter et à siéger aux Conseils. En revanche, en situation de crise ou réactionnelle par rapport à l'établissement ou à la société, ils privilégieront l'Assemblée Générale et les manifestations.

Pour autant, il ne faudrait pas supputer un comportement lymphatique ou anémique des personnels eux-mêmes. Car à de nombreuses reprises ils furent les acteurs de nombreuses contestations. Aussi peut-on, pour ce qui les concerne, parler d'un légitimisme qui n'exclut pas la fronde, dans le même temps où les étudiants balancent entre participation et action.

UN LÉGITIMISME QUI N'EXCLUT PAS LA FRONDE

Si l'UHB "bouge", on se méprendrait à la tenir pour cette éternelle rebelle parfois décrite complaisamment dans les années 70. Car la conception et la mise en œuvre des projets reposent sur le travail régulier des institutions représentatives et légitimes. En revanche, le seuil de ce qui peut paraître tolérable ou intolérable sera-t-il dépassé, alors il faudra compter avec quelques mouvements d'humeur !

Les registres de la pratique démocratique

Si l'on peut dire que la démocratie est (ou devrait être !) un plébiscite de tous les jours, encore faut-il qu'elle s'appuie sur des structures dont la base est l'élection.

La représentation des personnels tant dans les conseils centraux de l'Université que dans les conseils d'UER/UFR ou diverses instances (commissions...) fut assurée tout au long de ces 25 ans à travers plusieurs types de consultation.

Il serait fastidieux d'énumérer tous les scrutins et, plus encore, de dresser un tableau complet des résultats.

Ce que l'on retiendra, c'est que la longue durée fait apparaître un taux de participation relativement élevé témoignant d'un intérêt constant porté à la gestion démocratique de l'établissement.

A titre d'exemples : les élections aux conseils d'UER de 1982 et aux nouvelles UFR de 1993 :

- 1982 : 61,9% de participation chez les enseignants
  86 % de participation chez les ATOS

- 1993 : 82,9 % de participation chez les rang A et assimilés
  55,3 % de participation chez les autres enseignants
  77,1 % de participation chez les ATOS

D'un autre côté, la participation aux élections des trois conseils (Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, CEVU) le 24 janvier 1990 était de 82,9 % pour les rang A et assimilés, 55,9 % pour les autres enseignants et de 77,1 % pour les ATOS.

Exceptionnellement, il a pu toutefois arriver que, par refus d'une réforme, la quasi totalité des personnels refuse de participer au vote. Ce fut le cas à propos de l'application de la "Loi Sauvage" qui sera évoquée plus largement par la suite. Ce texte, adopté le 21 juillet 1980, réformait la Loi Faure en accordant la moitié des

sièges aux seuls rang A dans les différents conseils. Son application avait été accompagnée à Rennes 2 d'un appel au boycott tant aux élections des conseils d'UFR le 17 décembre 1980 qu'à celles au Conseil d'Université des 18 et 20 février 1981. Cette situation eut pour effet qu'en février seul fut élu sur le Campus de Villejean un rang A au 1er tour, et un rang A et 2 ATOS au second !

Une "culture démocratique" originale

On pourrait évaluer que la vie démocratique de l'UHB a connu deux phases : 1969-1982 et la période postérieure à 1982. La césure correspond à l'alternance politique de 1981 : cette situation nouvelle, en effet, ne va pas sans retentissement dans une Université largement dominée par une intersyndicale de gauche.

1969-1982 : Une Université dans l'adversité

Il y aurait certes matière à s'étonner que soit liée étroitement la vie d'une Université avec le contexte politique général prévalant dans le pays. Et pourtant, la conjoncture est éminemment politique : le mouvement étudiant n'a-t-il pas joué comme l'un des moteurs de l'agitation du printemps, conduisant même De Gaulle à une dissolution de l'Assemblée Nationale ? Puis, dans la période post-gaulliste, comment ignorer la montée en puissance de la gauche et les espoirs qu'elle inspire dans des milieux universitaires où l'on connaît le poids du SGEN et du SNESUP et des syndicats de gauche majoritaires chez les ATOS ? Surtout, le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est marqué par la nomination, en 1976, d'Alice Saunier-Séïté dont il serait un euphémisme de dire qu'elle ne fait pas l'unanimité dans les milieux universitaires !

Ainsi, les espoirs mis dans un non résistible accès de la gauche au pouvoir se croisent-ils avec la nomination d'Alice Saunier-Séïté, l'un des plus impopulaires ministres des Universités. Il ne peut en résulter que des tensions, voire des situations conflictuelles.

Affiner cette tranche de vie de Rennes 2 impose le rappel des trois présidences successives de René Marache, Michel Denis et Marie-Paule Duminil.

Lorsque les Universités sont créées, en 1969, certaines constituent des entités nouvelles où force est de se réformer car il convient à la fois de faire fonctionner des structures inédites et apprendre à cohabiter. Pour ce faire, la Loi Faure se présente comme cadre à la fois imposé et commode. Pour l'UHB, la situation est particulière : car l'Université nouvelle est issue de la seule

Faculté des Lettres. Or, on ne peut rayer d'un trait de plume toute une histoire et évacuer par la magie d'un texte les pesanteurs sociologiques traditionnelles. Ainsi y trouve-t-on peu de professeurs et, malgré le passage du souffle contestataire de mai 68, ces derniers restent encore auréolés de leur prestige traditionnel et de leur non moins traditionnelle influence sur les promotions et recrutements. Dans le même temps, SNESUP et SGEN, très actifs et très influents quantitativement, regroupent pour l'essentiel maître-assistants et assistants.

Conséquences : René Marache, professeur de langue et littérature latines, est élu Président de l'Université dans le cadre des institutions provisoires en avril 1969. Il ne fait rien d'autre là que de prolonger sous une nouvelle forme son statut antérieur de Doyen de la Faculté des Lettres. Puis, lorsque la réforme Faure est mise en place en 1971, c'est le même René Marache qu'élit le Conseil d'Université nouvellement installé. Toutefois, le rapport de forces interne se traduit par une situation où le Président est assisté d'une commission permanente, ancêtre du Bureau de l'Université, où figurent pour l'essentiel des représentants de l'intersyndicale SNESUP/SGEN-CFDT. Ainsi s'est instaurée une cohabitation avant la lettre entre deux titulaires de la légitimité : le Président, certes élu par le Conseil mais représentant la tradition et pratiquant une forme d'exercice solitaire du pouvoir, et une Commission permanente en prise directe avec une base largement syndicale et s'évertuant à faire évoluer une conception traditionnelle de l'Université : les rares Assemblées Générales des enseignants réunies pendant cette période à l'initiative des syndicats ne permettent pas de dépasser cette ligne de partage des influences car il n'est pas imaginable d'aller jusqu'au "*meurtre du père*". Peut-être cette sorte d'équilibre des forces rend-elle d'ailleurs plus confortable la situation des syndicats enseignants qui, eussent-ils porté l'un des leurs à la présidence, auraient été pour une large part contraints de gérer les multiples crises issues des grèves sporadiquement lancées par les étudiants pendant cette période.

Et puis, le 23 janvier 1976, à l'issue du renouvellement du Président dont le statut interdit un second mandat, Michel Denis est élu deuxième Président de l'Université.

Alors commence ce que l'on pourrait appeler la "phase harmonique" ou "fusionnelle" de l'Université de Haute Bretagne. Michel Denis, en effet, est issu de l'influente intersyndicale. Son passage au grade de Profes-

seur en 1977 lui confère une onction supplémentaire. Le nouveau Président incarne pleinement son Université.

Son élection offre aussi l'occasion d'accélérer le changement en encourageant spécialement la création de filières nouvelles auxquelles sont favorables les syndicats et que l'installation de l'AES en 1973 a déjà matérialisée.

Cette phase "fusionnelle" se traduit par un mode de fonctionnement original qui a pour effet de transformer les rôles communément dévolus au Conseil d'Université et à l'Assemblée Générale.

La fonction habituellement dévolue à un Conseil élu est en effet d'assumer une responsabilité de gestion pendant la durée d'un mandat conformément au principe de la "démocratie représentative". En d'autres termes, il ne lui appartient théoriquement pas de rendre compte. L'Assemblée Générale, pour sa part, est tenue informée et peut être sollicitée pour débattre ou se saisir elle-même d'un débat, mais il n'est pas dans son rôle de tenir le Conseil pour un mandataire.

Or, toute cette période est marquée par le souci constant du Président de se tenir au contact permanent de la base, et spécialement de l'intersyndicale sur la plate-forme de laquelle il a été élu.

Cela explique que les Assemblées Générales soient plus fréquentes qu'à aucune autre période (trois par an). L'ordre du jour est souvent très chargé et l'Assemblée traite régulièrement de questions qui lui donnent l'allure d'un Conseil d'Université parallèle. Elle est d'ailleurs sollicitée à chaque fois que des orientations ou des décisions importantes doivent être prises. Son poids est bientôt renforcé par le fait que, d'Assemblée Générale "des enseignants" elle devient, pour la première fois le 28 septembre 1978, une Assemblée Générale des "personnels enseignants et non-enseignants". Son rôle est fondamental. Le Conseil sollicite son appui dans les circonstances les plus critiques. Ainsi, réuni en session extraordinaire les 5, 8 et 10 octobre 1978, il décide de convoquer une Assemblée Générale sur le thème "Pouvons-nous assurer la rentrée ?". L'interaction est donc permanente entre l'AG et le Conseil. Si d'un côté celui-ci en appelle à l'Assemblée Générale, d'un autre côté celle-ci en appelle au Conseil et le tient pour son mandataire et exécutif naturel. Ainsi, "l'Assemblée Générale du 23 octobre 1979 a mandaté unanimement le Conseil de l'Université, sa section permanente et le Président pour informer l'opinion et les instances régio-

nales des conditions particulièrement difficiles de la rentrée et pour les alerter quant aux menaces que la pénurie de nos moyens fait peser sur notre Université"[1].

En réalité, le Conseil de l'Université et le Président s'appuient constamment sur une double légitimité : celle conférée par leur élection et celle tirée d'un "ressourcement" permanent auprès de l'Assemblée Générale des enseignants et/ou ATOS.

D'un autre côté, le Conseil apparaît aussi comme une caisse de résonance pour des revendications syndicales. Ainsi ne compte-t-on pas le nombre de motions syndicales soit adressées au Conseil pour qu'il les reprenne à son compte, soit présentées lors de ses réunions par des représentants syndicaux membres des Conseils ou invités par lui. Les organisations syndicales ne sont d'ailleurs pas les seules à pouvoir intervenir dans cette instance. A de nombreuses reprises des délégations d'étudiants ou des représentants d'UER sont conviés à venir s'exprimer et présenter des pétitions.

Cette période "fusionnelle" atteint son apogée à partir de la fin 1979 et jusqu'à l'automne 1980, au moment où le Président met un terme à son mandat (l'examen de cette période sera effectué un peu plus loin, quand sera abordé l'épisode de la "sédition").

Le 15 septembre 1980, en effet, Michel Denis démissionne pour protester contre le vote puis l'application de la Loi du 21 juillet 1980, dite "Loi Sauvage" (du nom de son initiateur) qui a pour effet de transformer profondément le mode de fonctionnement des Universités et spécialement de l'Université Rennes 2. Aucune candidature ne se manifeste pour succéder au Président démissionnaire, dans des circonstances où l'immense majorité des enseignants de l'Université et le Conseil lui-même ont soutenu son initiative. Aussi le Recteur désigne-t-il un administrateur provisoire en la personne de Monsieur Reux, lequel aura pour tâche de tenter de faire appliquer une réforme refusée tant par le Conseil que par l'Assemblée Générale des personnels.

La crise se dénoue avec l'accès de la gauche au pouvoir, en mai et juin 1981. A l'issue d'un débat au sein des instances syndicales, Marie-Paule Duminil, de ten-

---

(1)- *BHUHB* n°86, 31 octobre 1979.

dance modérée, accepte de prendre la présidence de l'Université dans le cadre de la Loi Sauvage. Elle est élue officieusement par une AG commune des enseignants et des ATOS puis confirmée officiellement le 4 juin 1981. Il est expressément convenu toutefois qu'elle n'accepte cette fonction que temporairement et elle "s'engage à remettre (sa) démission dès qu'une nouvelle loi de restructuration de l'Université aura été mise en application". En effet, une Loi du 9 novembre 1981 abroge la "Loi Sauvage" et réinstaure la Loi Faure sous réserve de quelques modifications. Les nouveaux Conseils doivent être élus avant fin janvier 1982, les Présidents en place restant en fonction jusqu'en février.

Pendant cette brève présidence de Marie-Paule Duminil, en l'absence de toute Assemblée Générale des personnels, le lien avec la base s'effectue en réalité à travers la commission permanente.

Depuis 1982 :
retour à la normale et stabilisation institutionnelle

L'Université trouve à partir de 1982 une stabilité institutionnelle et adopte progressivement une "allure de croisière" sous les trois présidences de Jean-François Botrel, Jean Mounier et André Lespagnol.

Jean-François Botrel est élu par le Conseil du 5 mars 1982 selon le système de la Loi Faure avec 67 voix sur 72 votants, et 5 bulletins blancs. Belle élection, avec 93 % des voix. Il est vrai que le nouveau Président est issu lui aussi de l'intersyndicale SGEN/SNESUP. Dans ce que l'on pourrait appeler son "discours d'investiture" il ne manque pas d'évoquer "les forces syndicales qui (le) soutiennent" et de rappeler que, "sur la base de la plate-forme syndicale, je m'engage, nous nous engageons, à gérer cette Université"[2].

Signe d'une volonté de renouer avec la pratique antérieure, une Assemblée Générale statutaire des personnels est réunie dès le 11 mars afin que lui soient présentés la nouvelle équipe de direction et son programme jusqu'à la fin de l'année. Une nouvelle AG sera convoquée en novembre de la même année. Le caractère de forte interaction AG/Conseil s'estompe toutefois et continue de s'amenuiser. Il est clair que le Conseil n'est plus considéré et ne se considère plus comme mandataire de l'Assemblée Générale. De la même manière, même si comme auparavant les Conseils

(2)- *BHUHB* n°161, 10 mars 1982.

reçoivent des délégations d'ATOS, d'enseignants de l'intersyndicale ou d'étudiants, cette instance ne joue plus le même rôle de caisse de résonance des revendications issues de la base. On évolue vers une pratique plus parlementaire et on s'installe dans la démocratie représentative.

Peut-être cette évolution n'est-elle pas indifférente au fait que, sur le problème de la réforme pédagogique, les forces syndicales se sont divisées et que le consensus ne joue plus de ce côté.

Le 5 mars 1986, un an avant la fin de son mandat, Jean-François Botrel annonce sa démission. Son successeur devra être élu dans le cadre de la nouvelle Loi Savary de janvier 1984.

L'Université est alors confrontée à une réelle crise de succession. Affaiblie par ses divisions, l'intersyndicale ne parvient pas à faire élire l'un des siens dans le cadre du nouveau dispositif Savary (il faut obtenir la majorité absolue des membres élus des trois nouveaux Conseils : Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, CEVU). De l'autre côté, il n'existe pas de candidat suffisamment consensuel en mesure de l'emporter.

Pour la première (et seule) fois dans l'histoire de l'Université, en effet, deux candidats sont en lice. L'un est Jacques Thobie, Professeur d'Histoire, qui porte les couleurs de l'intersyndicale. L'autre est Jean-Claude Roberti, Professeur de Russe : il bénéficie pour sa part de plusieurs soutiens dont une partie de syndiqués en rupture de ban.

Les deux forces s'équilibrent, ce qui interdit toute élection. Le 13 mars 1986 se déroulent trois tours de scrutins :

	JEAN-CLAUDE ROBERTI	JACQUES THOBIE
TOUR 1	50 VOIX	50 VOIX
TOUR 2	50 VOIX	50 VOIX
TOUR 3	52 VOIX	49 VOIX

L'élection est remise au 20 mars, où la situation n'est pas dénouée :

	JEAN-CLAUDE ROBERTI	JACQUES THOBIE
TOUR 4	50 VOIX	51 VOIX
TOUR 5	52 VOIX	51 VOIX
TOUR 6	52 VOIX	51 VOIX

A l'issue du 6e tour de scrutin Jacques Thobie se retire. Le 27 mars le seul candidat resté en lice, Jean-Clau-

de Roberti, recueille 46 voix, contre 55 blancs et un nul. Tirant les conséquences de son incapacité à être élu, il se retire lui aussi.

Le 17 avril, Jean Mounier, Professeur de Géographie, présente alors sa candidature. Il est élu avec 60 voix ; on décompte 37 bulletins blancs.

Il n'aura donc pas fallu moins de 8 tours de scrutin pour que l'Université se dote d'un Président !

La nouvelle équipe est de type "troisième voie". Elle comporte à parts égales "des personnes engagées dans le soutien aux conceptions défendues par les deux listes en présence[3] ainsi que des personnes connues à l'Université pour leur compétence et leur dévouement, mais n'ayant pas participé explicitement aux débats relatifs à l'élection du Président".

Ainsi l'Université s'organise-t-elle sur la base du compromis autour d'un Président qui est parvenu à réaliser un assez large consensus.

La tendance amorcée sous la présidence de Jean-François Botrel se confirme : l'Université est désormais gérée sur la base institutionnelle de ses Conseils élus, sur un mode représentatif. L'autonomie des instances de gestion (le Président, le Bureau, le Conseil) s'affirme.

Cela ne signifie pas que la présidence ne parvienne pas à mobiliser et motiver les personnels, d'autant plus que la question des moyens est devenue très prégnante en 1987 et 1988. Ainsi l'Université tout entière se mobilise-t-elle autour de la journée "Université morte" du 22 Mars 1988. Elle se retrouve aussi autour des trois grands projets menés à bien sous cette présidence : les délocalisations, la construction du bâtiment des Langues et le Contrat quadriennal qui a pour effet de créer 120 postes d'enseignants.

La succession de Jean Mounier s'effectue le 28 mars 1991. L'élection d'André Lespagnol est acquise au second tour avec 59 voix et 45 bulletins blancs.

Ce scrutin appelle deux observations. D'une part, il indique le retour à la tradition de l'Université avec l'élection d'un Président issu de l'intersyndicale. D'autre part, l'élection révèle une sorte d'opposition par défaut : aucun autre candidat, en effet, ne s'est présenté, mais les 45 bulletins blancs sont le signe que l'intersyndicale est loin d'occuper tout le terrain, et qu'il faut compter avec d'autres secteurs de l'opinion même s'ils ne sont pas parvenus à susciter une candidature.

---

(3)- Les listes étaient celles sur lesquelles avaient été élus les enseignants dans les trois conseils.

L'évolution de l'Université depuis le début des années 80 est en définitive marquée par l'affaiblissement de l'intersyndicale tant en valeur absolue par découragement de beaucoup d'adhérents, qu'en valeur relative, de nombreux nouveaux venus n'ayant pas pris d'engagement sur ce terrain. Par ailleurs, l'accroissement spectaculaire des effectifs étudiants a changé la nature de l'établissement qui est devenu une véritable Université de masse.

Cette situation a eu pour effet de renforcer la tendance amorcée avec la présidence de Jean-François Botrel : le pouvoir dans l'Université s'appuie sur les instances représentatives. En d'autres termes, les organes officiels de l'Université sont les structures réelles de décision (les Conseils, le Président, le Bureau).

De l'irrévérence à la sédition

La réputation de Rennes 2 comme Université "turbulente" s'est un peu estompée. Et c'est bien de l'institution elle-même qu'il est question ici, pas seulement des étudiants qui, il est vrai, ont peut-être une plus grande propension qu'ailleurs à se lancer dans l'action.

Et comment l'Université resterait-elle stoïque devant les changements sociaux et les multiples réformes de toutes natures qui ont émaillé les 25 ans de son existence ? Comment un établissement où la place des sciences sociales et des sciences humaines est d'un si grand poids saurait-il rester inerte et refuserait-il de s'engager, surtout dès lors qu'il est directement concerné ?

Le manque de moyens a souvent fait réagir ATOS et enseignants, parfois rejoints par les étudiants : le 29 octobre 1985, ces derniers manifestaient aux cris "des bâtiments, du matériel, des professeurs, des ATOS". Sur ce terrain une bonne partie du mandat de Jean Mounier fut émaillée de diverses actions, spécialement des personnels ATOS réclamant des moyens supplémentaires pour assurer la rentrée et faire fonctionner l'établissement. Ce fut notamment le cas au printemps 1989.

Toutefois, malgré les agitations des années 70 et 80, aucun événement n'est comparable à la période 1979-1981 où, devenue hors-la-loi, l'Université est entrée non seulement en opposition à l'égard d'Alice Saunier-Séïté mais en véritable sédition à l'égard des pouvoirs publics.

Plus haut a été évoquée, à l'occasion de la présidence de Michel Denis, la phase "harmonique" ou "fusion-

nelle" de l'Université. Jamais cette appellation n'aura été autant justifiée qu'à partir de l'automne 1979.

La rentrée 1979 apparaît préoccupante à plusieurs titres. Car l'Université est très chichement dotée en moyens et, dès le 23 octobre 1979, une Assemblée Générale extraordinaire des personnels s'est réunie sur le thème "pouvons-nous assurer la rentrée ?". L'UHB n'a même pas les moyens de réparer les fuites d'eau des toits ; divers récipients recueillent au goutte à goutte les eaux pluviales suintant des plafonds...! Et que dire des sous-dotations ne permettant pas d'assurer le fonctionnement normal de nombreuses filières !

L'Assemblée Générale statutaire réunie le 14 décembre pour débattre de ces questions est d'autant plus enfiévrée que trois jours auparavant l'Assemblée Nationale a adopté un texte stipulant que désormais les Présidents d'Université seraient élus par les seuls professeurs membres du Conseil. Au cours de l'Assemblée Générale, il est donc décidé, en signe de protestation, de tenir un Conseil d'Université au Rectorat (le Conseil ayant trouvé porte close, il tiendra sa réunion dehors, sous la pluie). Dès le lendemain, ce sont 200 étudiants et enseignants de l'UEREPS qui envahissent le Rectorat pour protester contre l'intention du Ministre de la Jeunesse et des Sports de modifier en cours d'année les épreuves du CAPEPS. Les jours suivants sont encore marqués par la grève des personnels et étudiants. Le 18 décembre l'Assemblée Générale, qui s'est muée en Assemblée Générale permanente, décide de continuer sa réunion place de la Mairie, devant l'Hôtel de Ville, où Henri Le Moal, Adjoint au Maire (et ancien Recteur de l'Académie), apporte son soutien aux manifestants.

Ces actions de décembre 1979 qui ont associé l'ensemble des secteurs de l'Université ne sont que le prélude à une longue guérilla avec le Ministère des Universités. Dès le début 1980 Michel Denis donne le ton lors du discours d'installation du nouveau conseil en déclarant : "*Nous aimerions bien que la nation tout entière nous dise quelle est exactement notre mission et que certains ne fassent pas semblant de croire que c'est notre faute si ces milliers d'étudiants inscrits ici se posent des questions fondamentales sur leur avenir. Nous aimerions bien que la nation ne reporte pas sur nous la responsabilité de l'orientation et des débouchés, mais qu'elle nous dise très clairement à quoi nous servons*". Le mois suivant, le Conseil du 29 février refuse de voter le budget de l'Université pour 1980 en raison de l'insuffisance de la subvention ministérielle et renvoie au recteur Chancelier le soin de régler ce budget.

L'opposition atteint un sommet lorsqu'est rendue publique l'intention du Gouvernement de mettre à l'ordre du jour du Parlement en juillet un projet de réforme de la Loi Faure. A ce titre, les Conseils d'Université et les Conseils d'UER devraient désormais être constitués pour moitié de Professeurs de rang A. On ne peut manquer de voir là une "revanche" sur tout le mouvement universitaire qui a en partie inspiré la loi d'orientation de 1968.

Conséquence à Rennes 2 : le Président Michel Denis annonce que, le contrat en vertu duquel il a été élu étant changé et dénaturé, il envisage de démissionner à la rentrée. Il affirme s'opposer à "l'instauration du mandarinat". Le Conseil, à qui il demande de se prononcer sur cette décision, le soutient par 27 voix (1 voix contre et 1 abstention).

Le Parlement adopte le 21 juillet, en effet, un texte connu sous le nom de "Loi Sauvage", du nom de son concepteur. Michel Denis démissionne le 15 septembre, après que le Conseil unanime eut voté une mention pour le soutenir sans réserve et le remercier de sa présidence.

Par solidarité les trois Vice-Présidents démissionnent eux aussi : "*Nous ne voulons pas devenir les otages d'une politique qui escamote, au profit d'un groupe, la représentation de tous les autres, et nous voyons trop le danger d'un engrenage de décrets qui, dénaturant au nom de la loi le concept d'autonomie et subordonnant la vie de notre Université au centralisme administratif de Paris, prive notre institution de toute initiative. Aux compromis qui nous sont aujourd'hui demandés, nous préférons l'exercice de la seule liberté qui nous reste : dire non*".

Désormais une parenthèse institutionnelle s'ouvre à l'UHB. Privée de Président et dotée d'un administrateur provisoire, elle entre en résistance et en dissidence.

Le 13 octobre, les membres élus du SGEN-CFDT démissionnent du Conseil.

Le 23 octobre, l'Assemblée Générale demande au Conseil de l'Université de s'opposer à toute application de la "Loi Sauvage". On s'élève non seulement contre la nouvelle composition du Conseil décrite plus haut, mais aussi contre une conséquence de cette loi qui implique un bouleversement des UER existantes. En effet, le texte incriminé exige que les Conseils d'UER eux aussi soient composés pour moitié de rang A. Or nombre d'entres elles n'ont pas suffisamment de professeurs pour assurer l'application de cette disposition. C'est pourquoi il serait nécessaire d'associer artificiellement plusieurs UER.

Lors du Conseil du 27 octobre, auquel assiste le Recteur, est adoptée une motion refusant de mettre les statuts en harmonie avec les nouvelles dispositions législatives.

Au cours des débats, tous les intervenants s'inquiètent du regroupement artificiel et forcé de certaines UER, *"monstres ingouvernables et qui seraient ingouvernés"* selon la formule de Louis Pape. Parallèlement, on spécule sur l'opposition grandissante dans les milieux universitaires et sur les difficultés qu'il y aura à imposer la loi : une vingtaine d'Universités ne s'y sont-elles pas déjà déclarées hostiles ?

Le Ministère passe finalement en force. Un arrêté du 20 novembre 1980 a pour effet de créer par la contrainte de nouvelles UER. Ainsi naît l'"UER des Arts et Sciences Historiques, Politiques et Economiques" (associant les anciennes UER de Sciences et Techniques, Sciences historiques et Politiques et celle des Arts !). Le même décret impose à l'Université de nouveaux statuts . A ce titre, le Conseil sera constitué de 60 membres : 30 rang A, 9 rang B, 3 rang C, 9 étudiants, 6 personnalités extérieures et 3 ATOS.

Mais le Conseil du 8 décembre fait de la résistance. Il refuse d'examiner toute question relative à l'application de la Loi du 21 juillet modifiant les collèges électoraux. Tous les représentants présents des UER, pour leur part, y font savoir qu'elles sont contre le texte et qu'elles s'opposeront.

Le 10 décembre SGEN-CFDT et SNESUP appellent au boycott des élections. Le nouveau dispositif ne trouve grâce qu'auprès du syndicat Autonome. Finalement, le boycott sera quasi-total tant pour les élections aux Conseils d'UER du 17 décembre que pour celles au Conseil d'Université des 18 et 20 février.

Il faudra attendre le 13 mai 1981 pour que les personnels acceptent de participer aux élections des Conseils d'UER. Il est vrai qu'on se situe trois jours après le 10 mai et il est expressément entendu qu'on n'agit que provisoirement en attendant un nouveau statut.

Ainsi s'achève une période, la seule période de l'Université, où Rennes 2 se soit résolument placée en marge de la Loi, voire hors-la-loi ("Sauvage") pendant toute la durée d'une année académique et ce avec l'appui de la quasi-totalité des personnels enseignants et ATOS.

LES ÉTUDIANTS ENTRE LA PARTICIPATION ET L'ACTION

Toutes les lois d'orientation de l'Enseignement Supérieur depuis 1968 (sauf la "Loi Sauvage") ont été conçues pour permettre aux étudiants de participer et de s'associer à la gestion et à la conception des nouveaux projets des Universités à travers les différents conseils. Il n'est pas sûr que l'objectif ait été véritablement atteint. Peut-être les conseils apparaissent-ils ne pouvoir donner que des réponses à terme à des questions auxquelles on souhaiterait souvent avoir des réponses immédiates. C'est pourquoi l'assemblée générale et les manifestations sont des formes d'expression fréquemment privilégiées par les étudiants.

Les registres de la participation étudiante
Les élections au(x) Conseil(s) de l'Université.

Il convient à cet égard de distinguer deux périodes. Sous l'empire de la Loi Faure, les étudiants élisent des représentants au Conseil d'Université. Toutefois, le nombre de leurs élus est proportionnel au nombre de votants. L'expérience montre qu'au lieu d'être incitatif, ce système est démobilisateur. Ainsi, alors que les étudiants peuvent théoriquement faire siéger 30 des leurs, à égalité avec les enseignants, à l'issue des élections du 19 décembre 1979, ils ne compteront que deux élus.

La loi du 9 novembre 1981 a non seulement abrogé la Loi Sauvage, mais transformé le mode de scrutin. Désormais l'ensemble du collège étudiant pourra être élu sans condition de proportionnalité. C'est ainsi qu'aux élections du Conseil d'Université du 13 janvier 1982, les 30 sièges étudiants sont pourvus (on est encore sous l'empire de la Loi Faure).

Le décompte des sièges se fait ainsi :

UNEF-ID	63,3 %	19 SIÈGES
AGEUR-UNEF	26,6 %	8 SIÈGES
INDÉPENDANTES		2 SIÈGES
COMITÉ DE CELTIQUE		1 SIÈGE

Le système électoral change encore pour les élections des étudiants au Conseil d'Université du 12 janvier 1984 : ce sont les étudiants siégeant dans les Conseils d'UER qui élisent leurs représentants au Conseil d'Université.

Nouvelle transformation pour la mise en place des conseils avec le Ministère Savary aux élections du 15

janvier 1986 : instauration de la représentation proportionnelle avec répartition des sièges au plus fort reste. Tous les étudiants sont électeurs. Sur 12 017 inscrits, 1 847 étudiants votent, assurant une participation de 15,2 %. Désormais la composition des Conseils assure aux étudiants 11 sièges sur 50 au Conseil d'Administration, 12 sur 32 au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire et 3 (3e cycle) sur 30 au Conseil Scientifique.

Les résultats sont les suivants :

ELECTIONS DU 15 JANVIER 1986 15,2 % DE PARTICIPATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION 1847 VOTANTS 15,2 %	CONSEIL SCIENTIFIQUE 28 VOTANTS 6,2 %	CEVU 1850 VOTANTS 15,2 %
AGEUR-UNEF	628 VOIX 4 SIÈGES	12 VOIX	701 VOIX
UNEF-ID	1 001 VOIX 6 SIÈGES	15 VOIX	1 025 VOIX
UNI	134 VOIX 1 SIÈGE		

ELECTIONS DU 20/01/88 10% DE PARTICIPATION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	CEVU
UNEF-ID	4 SIÈGES	4 SIÈGES
EQUILIBRE	3 SIÈGES	3 SIÈGES
AGEUR-UNEF	2 SIÈGES	2 SIÈGES
LISTE INDÉPENDANTE	1 SIÈGE	1 SIÈGE
UNIVERSITÉ NOUVELLE		1 SIÈGE
POUR UNE UNIVERSITÉ AU SERVICE DE LA BRETAGNE	1 SIÈGE	1 SIÈGE

La participation aux élections des conseils centraux chute encore en janvier 1990 (6,8 %) et en janvier 1992 (3,9 %). A signaler que les étudiants en Sciences Sociales paraissent plus actifs politiquement. Les candidats sur les listes des conseils centraux sont en effet en majorité issus de cette UFR. De même, la participation aux élections y est traditionnellement plus forte.

Lors des dernières élections, celles du 28 janvier 1992, les résultats se présentaient ainsi :

	CONSEIL D'ADMINISTRATION	CEVU
UNEF-ID	5 SIÈGES	5 SIÈGES
DAZONT	3 SIÈGES	3 SIÈGES
UNI	2 SIÈGES	2 SIÈGES
AGEUR-UNEF	1 SIÈGE	2 SIÈGES

Les élections aux Conseils d'UER et d'UFR :

Les étudiants ne participent guère plus aux élections des Conseils d'UER/UFR qu'à celles du Conseil d'Université. Ainsi, malgré leur caractère de plus grande "proximité", les UER ne paraissent pas plus attractives. La vie politique des UER est pourtant plus diversifiée. Ainsi de nombreuses listes indépendantes, au programme parfois humoristique ou basé sur la dérision, y voient le jour. Les syndicats étudiants réussissent néanmoins à conserver leur primauté dans les conseils. Il convient de noter que l'UFRAPS a toujours su se démarquer très nettement des organisations syndicales traditionnelles.

Le tableau suivant permet d'observer que la participation aux scrutins des UFR connaît un bond avec l'arrivée de la gauche au pouvoir. Peut-être faut-il croire que le monde étudiant commence à espérer une rénovation de l'Université, ce qui expliquerait la participation accrue aux élections de 1981 à 1984 (de 8,3 % à 20,6 %). Sans doute le retour à la réalité déçoit-il puisque le nombre des votants baisse de façon continue depuis ces années-là.

ELECTIONS AUX CONSEILS D'UER/UFR	INSCRITS	VOTANTS	POURCENTAGE DE PARTICIPATION
1976-1977	7 088	462	6,5
1977-1978	5 877	711	12,1
1978-1979	7 125	514	7,2
1979-1980	6 576	547	8,3
1980-1981	7 533	630	8,3
1981-1982	8 785	2 021	20,6
1982-1983	9 358	2 065	20,75
1983-1984	9 209	1 754	19,05
1984-1985			
1986-1987			
1987-1988			
1988-1989			
1989-1990			9,3
1991-1992			4,2
1993-1994 (NOUVELLES UFR)	21 559		8,5

Quelques résultats en sièges :

ELECTIONS DU 13 JANVIER 1982 : 81 SIÈGES SONT À POURVOIR POUR L'ENSEMBLE DES UER		
	SCORE	SIÈGES
UNEF-ID	40,4	34
LISTES INDÉPENDANTES	35,7	30
AGEUR-UNEF	13,5	11
COMITÉ DE CELTIQUE	2,4	2

ELECTIONS DU 11 JANVIER 1984		
	SUFFRAGES	%
AGEUR-UNEF	787	47,07
UNEF-ID	461	27,5
INDÉPENDANTES	424	25,3

ELECTIONS DU 29 NOVEMBRE 1989 : PARTICIPATION MOYENNE DE 9,3 % DONT 21,8 % EN HISTOIRE ET 3 % EN LLCE	
	SIÈGES
UNEF-ID	14
AGEUR-UNEF	7
NOËL PINOCHET -STAPS	4
LEADER R2 (LEA)	3
"NON SYNDIQUÉS"	2
ARRESTAPS (STAPS)	2
ULYSSE (HISTOIRE)	1
LETTRES CLASSIQUES	1
NI RÉPUBLICAIN NI.....	1

Les listes affiliées à une UER/UFR particulière obtiennent des résultats significatifs dans les élections à ces Conseils. Sans pouvoir parler de corporatisme, le phénomène est particulièrement sensible en Langues et en APS.

ELECTIONS DU 26 NOVEMBRE 1991 :

La chute de la participation est ici très significative. Dans trois UFR les élections n'ont même pas lieu, par manque de candidats (LEA, Géographie, Psychologie, Sociologie et Sciences de l'Education). Les sièges sont ainsi attribués :

	SIÈGES
UNEF-ID	11
DAZONT	7
PASTOL-STAPS	6
"CONCEL" (ESPAGNE)	3
UNI	0
AGEUR-UNEF	AUCUN CANDIDAT

Enfin, pour les élections aux Conseils des nouvelles UFR, le 9 décembre 1993, les 21 sièges étudiants se ventilent de la façon suivante :

	SIÈGES
"POUR LA DÉFENSE DE L'EPS"	6
"ETUDIANTS ACTIFS" (LANGUES)	3
"OUVERTURE" (SC. HUMAINES)	1
HISTOIRE DE L'ART	1
DAZONT	6
UNEF	3
UNEF-ID	1

Outre la participation aux Conseils, des représentants étudiants peuvent siéger dès 1988 au Bureau de l'Université. Cette association à la Direction de l'Université est repoussée jusqu'en avril 1990, où les deux premiers représentants étudiants au Bureau de l'Université furent Frédérique Lalys et Edouard Jouanjean. En 1994, le 8 mars, Vincent Fauvel, élu de la liste Dazont UEB, est élu vice-président étudiant.

Le mandat étudiant s'étoffe avec la création le 18 avril 1994 du Conseil des Elus Etudiants. Ce Conseil réunit pour la première fois l'ensemble des élus des conseils centraux (CEVU, Conseil d'Administration) et des conseils d'UFR. Il délibère sous la présidence du vice-président étudiant et est un organe de concertation, de communication, de formation de l'élu étudiant. L'assemblée délibère et travaille de façon coordonnée, collaborant entre niveaux de responsabilité.

Les actions étudiantes

En marge de leurs représentants mais le plus souvent avec le concours de syndiqués, parfois élus, les étudiants se mobilisent parfois pour défendre certaines revendications.

Les Assemblées Générales étudiantes

Favorisés par une unité de lieu, propre à la mobilisation, de nombreux mouvements étudiants rennais naissent sur le campus de Villejean. Ils émergent à intervalles réguliers dans les années 70, puis s'espacent dans le temps à partir de 1981.

Les mouvements étudiants à Rennes 2 ont des caractères évolutifs relativement comparables, ce qui autorise l'élaboration d'une typologie du déroulement des mouvements de grève :

- La sensibilisation du monde étudiant sur les implications de réformes ou d'arrêtés ministériels ou sur la

politique de l'Enseignement Supérieur : l'initiative est généralement prise par les organisations syndicales ou politiques.

- La mobilisation s'effectue à l'occasion soit de projets de réformes particulièrement impopulaires, soit de violences policières dans d'autres Universités. Elle devient, dès lors, plus ou moins efficace auprès de la masse des étudiants.

- Cette mobilisation est le plus souvent réduite dans un premier temps. Puis, lorsque les Assemblées Générales s'élargissent le mouvement se prononce ou non pour la grève.

- L'AG tente alors d'imposer son mot d'ordre à tous les étudiants, en occupant les locaux et en organisant des piquets de grève afin d'interdire la poursuite des cours.

- A ce stade, généralement, un comité de grève se met en place et tente de structurer les débats. L'AG devient le moteur du mouvement. Les actions étudiantes y sont décidées selon un processus s'apparentant plus ou moins à la démocratie directe et généralement s'en réclamant. Les organisateurs tentent de structurer les débats sur des thèmes. Le mouvement recherche auprès des ATOS un second souffle qu'il n'obtient pas toujours. Le comité de grève s'organise le plus souvent en commissions de travail (relations avec les médias, contre la répression policière...).

Les amphis Chateaubriand et Renan sont mis à contribution pour accueillir les étudiants en AG. Signe des temps et de l'Université de masse, cet amphi double devient insuffisant pour la première fois à l'occasion de la grève du printemps 1994 où deux AG se tiennent en extérieur.

- La participation étudiante aux AG est habituellement limitée à environ un millier d'étudiants. L'absentéisme de certains étudiants, pendant les périodes de grève, est net depuis 1976. Cette année-là, François Lebrun, alors professeur à l'Université, tente de caractériser, dans un texte repris par *Ouest-France*, les étudiants absents qui "ne se sentent pas concernés", et pour qui l'université n'est qu'une machine à "former les cadres de la nation". Les étudiants suivant les débats des AG auraient, pour leur part, "une conception plus authentique d'un service public, devant apporter une formation initiale et permanente pour tous".

- Le retour progressif à la normale est le plus souvent mal vécu par les étudiants qui se sont le plus impliqués dans le mouvement. Lorsque la mobilisation

dure, ce qui fut souvent le cas à Rennes 2, une frange d'étudiants s'organise pour demander la reprise des cours. Au même moment les Assemblées Générales s'ouvrent à des débats de fond parfois en collaboration avec des enseignants-chercheurs, des spécialistes et des syndicalistes extérieurs au monde de l'Université.

- Il est significatif qu'à ce moment une partie de la population étudiante, qui voyait avec une relative bienveillance le mouvement de grève, commence à s'inquiéter de la durée du mouvement. Et, lorsque l'axe revendicatif principal tombe avec le recul du Ministère sur tel ou tel point, certains étudiants estiment que les débats de fond sur l'organisation de la société deviennent incompatibles avec la forme de revendication qu'est la grève. La sortie du mouvement doit être honorable pour tous.

- On s'efforce de valoriser le travail effectué dans le cadre de la grève et les étudiants grévistes cherchent à faire continuer la réflexion dans une structure associative ou syndicale.

Les outils revendicatifs des grévistes sont fréquemment repris par des mouvements ultérieurs. Pour autant ce ne sont généralement pas les mêmes acteurs étudiants et il n'y a pas réellement de transmissions des usages de la grève, ce qui favorise chez les étudiants le sentiment de tout construire. Ces similitudes dans les pratiques forgent ce que l'on pourrait appeler une "culture de la grève" à Rennes 2.

Force est de constater en effet que l'occupation des locaux est de nombreuses fois utilisée pour se faire entendre. La Présidence de l'Université est occupée en 1973, 1976 et 1994. De même, la pratique du piquet de grève est reconnue pour forcer l'arrêt des cours ; elle implique directement les plus motivés des étudiants, ce qui a pu parfois produire des heurts.

Les moyens d'expression des résolutions émergeant du mouvement et des Assemblées Générales sont divers, de la pétition à l'intervention dans les amphis, des chansons évocatrices des malaises étudiants, jusqu'aux dithyrambes passionnés d'orateurs devant les Restaurants Universitaires (1969). La diffusion des idées n'a pas changé outre mesure entre le mouvement de 1976 et 1994. Les mouvements de grève sont le prétexte à la floraison de nombreux fanzines étudiants, par exemple *Ça ne fait que commencer*, en 1994.

Paradoxalement la culture de la grève à Rennes 2 apparaît encore plus visible dans l'argumentaire des partisans de la reprise des cours qui n'évolue guère d'une grève à une autre.

La grève

Entre union sacrée et dissensions internes : le paradoxe de l'institution

L'Université est à la fois un outil de travail et d'expression que les étudiants, les personnels et enseignants cherchent à protéger. En même temps et parfois paradoxalement, l'Université Rennes 2 est vécue comme une institution suscitant tant critique que volonté de réforme.

A de nombreuses reprises l'Université Rennes 2 fait front commun contre des projets qu'étudiants, enseignants et personnels estiment devoir combattre.

Le 3 mars 1976, le Conseil d'Administration se prononce ainsi contre l'arrêté Soisson qui prévoit une division pédagogique au sein du cursus universitaire (entre la licence et la maîtrise) et refuse toutes nouvelles demandes d'habilitations. Le forum des Présidents d'Université (24.04.1976), et la Permanence de la Conférence des Présidents d'Université dans lesquels le Président Michel Denis est présent, font de même. Au mois de mai de la même année, Rennes 2 est le théâtre de la 6e coordination nationale étudiante.

Fin 1986, le retour au système facultaire de la loi Devaquet unit tout Rennes 2 ou presque, dans la fronde. La hiérarchisation des universités, la concurrence dans la délivrance des diplômes, la réélection de tous les conseils, la baisse de la représentation des IATOS et des étudiants, la constitution d'établissements fédérés sont rejetés en blocs. Le Président en exercice et les deux précédents Présidents signent conjointement une lettre de refus du texte. 15 à 20 000 étudiants, lycéens, élèves d'IUT, de BTS et de grandes écoles défilent le 24 novembre 1986 dans les rues de Rennes ; les syndicats enseignants et ATOS s'y associent mais sont priés de s'en distinguer, les étudiants estimant ne pas devoir prendre le risque d'une récupération politique.

Certains mouvements étudiants sont plus spontanés et répondent massivement à un projet pédagogique ou une décision ministérielle jugés unanimement régressifs par les étudiants concernés.

De nombreux mouvements à répétition, relativement unitaires, notamment ceux des rentrées, visent à protester contre le manque de moyens pédagogiques, le sous-encadrement en enseignants et en personnels ATOS et le manque de locaux. Les syndicats professionnels s'y investissent, les étudiants descendent dans la rue le plus souvent suite à l'exaspération provoquée par des cours dans des amphithéâtres bondés.

Si toutes les composantes de l'Université s'unissent pour la défense de l'Université, il arrive que des dissensions internes apparaissent et notamment à propos de l'application de réformes, appréhendées très différemment selon les parties.

Par exemple la loi Savary en 1983 déclenche des polémiques entre enseignants. Pendant ce temps, des étudiants manifestent contre le mandarinat des professeurs.

Au cours des mouvements de grèves se produisent des interruptions de cours associées à des altercations autour des piquets de grève... En 1973, l'occupation des locaux de la Présidence se termine dans la violence (évacuation par les CRS) : ce sera l'unique intervention de la police dans l'Université sur décision du recteur. Certains syndicats de personnels opposés à la grève dénoncent parfois un "climat de terreur" que feraient régner les étudiants grévistes.

Pour chacune des grèves menées à Rennes 2, un comité pour la reprise des cours s'organise. Ses revendications principales sont d'ordre matériel. L'argumentaire n'évolue qu'à la marge. L'opposition physique entre les deux groupes est toutefois toujours évitée de justesse.

L'ensemble des mouvements subit des pressions politiques plus ou moins fortes pour faire évoluer le mouvement dans un sens ou dans un autre. Les étudiants en grève font le plus souvent preuve de maturité et savent garder une certaine ligne de conduite, malgré l'existence au sein même des comités de grèves de groupes de pression politiques.

Grèves sociétales
(contre le pouvoir, les autorités, le Ministère)

A de nombreuses reprises les mouvements de grèves à Rennes 2 dépassent le stade des revendications propres à l'Université. Ils s'expriment contre le pouvoir, les autorités, le Ministère et même contre les travers de la société.

Certains mouvements ont souvent pour origine directe des phénomènes de société. Contre les violences policières, les étudiants de l'Université se mobilisent pour protester parfois violemment eux-mêmes (ainsi en 1974/75, après la mort de Pierre Overnay ; fin 1986, à la mort de Malik Oussekine ; en 1991, suite à l'arrestation abusive d'étudiants et de lycéens).

Certains mouvements s'opposent au pouvoir politique en place, à sa conception de l'avenir de l'Université mais aussi de la société (1976-1986-1994).

Il est notable que ces mouvements d'ampleur à Rennes 2 correspondent plus ou moins aux ruptures politiques nationales.

En 1986, les instances de l'Université protestent dans un premier temps (mai-juin 1986) contre l'absence de concertation avant l'abrogation de la loi Savary. Ce mouvement s'amplifie et s'ouvre à de nombreux débats avec la proposition gouvernementale d'un texte en porte-à-faux avec la conception d'autonomie des Universités. La hiérarchisation entre les Universités (autonomie de la délivrance du diplôme et du recrutement) est refusée en bloc par les étudiants attachés à un accès large à l'Université et aux diplômes délivrés nationalement.

Le refus d'inscription d'étudiants provoque à plusieurs reprises des mouvements de protestation : ainsi au printemps 1980 à l'occasion du décret Imbert, concernant l'inscription des étudiants étrangers et du projet Beullac concernant la limitation des possibilités de "pionnage" pour les étudiants. Un projet de contrôle du nombre des étudiants, en 1986, sera l'occasion d'un autre mouvement.

Antérieurement à 1981, l'origine de nombreuses grèves était la défense du droit syndical et l'autonomie de fonctionnement de l'Université. Après cette date, sauf exceptions notables (1994), ce sont généralement des revendications pour l'obtention de moyens supplémentaires qui prévalent. Pour autant, la majorité des débats de sociétés sont rapidement intégrés aux réflexions des Assemblées Générales.

Que dire de 25 ans de vie démocratique à Rennes 2 ? Relever que l'Université a une vie démocratique suffirait à conclure. On pourrait ajouter que l'Institution est parvenue à se prémunir de trois écueils usuels des sociétés démocratiques : crise de la représentation, crise du "centre" et crise de la communication.

A aucun moment de son histoire, l'Université ne s'est trouvée confrontée à une crise de son système représentatif. Ainsi se trouve confirmé sur la longue période un phénomène d'adhésion à l'Institution. Le faible taux de participation des étudiants aux consultations électorales appelle malgré tout quelque réflexion, même s'il ne constitue que la forme locale d'un phénomène général.

D'un autre côté, l'un des points sensibles de toute démocratie réside dans le "centre". Outre le lieu symbolique d'identification à l'ensemble, on attend de lui qu'il

soit un lieu de synthèse et de résolution des conflits et aussi un lieu d'impulsion. Mais, dans le même temps, on craint tout autant d'éventuelles dérives "technocratiques" ou "bureaucratiques". Rennes 2 a-t-elle échappé à tous ces maux ? Nul doute que la réforme des structures adoptée en 1993, et dont la mise en œuvre s'appuie sur une plus grande décentralisation, devrait constituer à cet égard le meilleur garant, surtout si elle devait s'inscrire à terme dans une logique fédérale.

Enfin, la communication. L'Université de Haute Bretagne, malgré sa taille, est un lieu où l'information circule par toute une série de canaux qui irriguent tant les personnels que les étudiants. Aussi y a-t-on échappé à la coupure, cassure et segmentation tant verticale que horizontale. Cette fonction est bien évidemment primordiale. Puisse le 25e anniversaire être l'occasion de l'enrichir encore !

V. F. et M. N.

UNE UNIVERSITÉ DE CITOYENS

▼

Pour les citoyens de Rennes 2, il y a l'Université et leur université, la Raison et le Cœur, la Cité et la petite cité : un double attachement/rattachement à un ensemble de valeurs, de droits et de devoirs qui fondent une organisation, des pratiques et une symbolique sans doute propres à ce micro-territoire dont les invariants – ce qu'on a souvent appelé l'esprit "UHB" (comme Université de Haute Bretagne) – sont à considérer dans le temps et – déjà – dans l'histoire.

Cité et citoyens

A l'origine, il y a l'utopie et la réalité, la cité idéale et le camp retranché, plus proche de Petitbonum que de Rome, dont les "farouches Haut-Bretons", bâtisseurs bientôt assiégés, tracent le pourtour, s'engageant dans un projet alternatif qui met en cause le modèle universitaire hérité : il renvoie plutôt à une cité radieuse (un jour !) qu'au modèle facultaire, même rénové. L'ombre de l'Université mère, projetée par l'autre université de Rennes, planera longtemps sur l'UHB, agitée par la crainte de n'être qu'une université "ghetto ou croupion" ou même de disparaître par rattachement (en 1977), jusqu'à ce que, dans les années 1980, l'Université de Rennes devienne celle de Rennes 1 et l'UHB, Rennes 2... ; alors l'ancienne colonie de Villejean est devenue une commune de plein exercice qui affirme ses droits en même temps que les devoirs de ses membres.

Le débat sur l'obligation de résidence et l'évolution des pratiques sont à cet égard révélateurs de la conception de la citoyenneté dans ses rapports au territoire : en décidant dès 1968 que "la résidence est obligatoire" et en stipulant en 1970 (article 7 des statuts) que "le

personnel de l'Université doit obligatoirement résider dans les limites du district urbain de Rennes, sauf dérogation pour raison impérieuse, familiale ou professionnelle, autorisée par le conseil d'Université", la cité, qui connaît encore les effets de la dépendance parisienne, réquisitionne toutes les forces en âge de se battre pour la jeune université (145 enseignants ; on en demande 125 supplémentaires !), d'en défendre le projet. Cette invitation pressante faite à ceux qui viennent de l'extérieur de se joindre physiquement aux "autochtones" ne sera pas toujours comprise comme étant signe d'amitié, mais on sait de collègues, aujourd'hui éloignés de l'université, qu'ils gardent ce sentiment d'appartenance particulièrement vif. Par la suite, seule la résidence administrative dans le ressort de l'académie sera officiellement requise et plus encore la présence, garantie d'une participation minimale à la vie de la cité de la part des récalcitrants, parisiens ou rennais d'ailleurs.

Au début des années 1980, la formulation "une université de citoyens" trouve un écho dans l'assimilation faite entre l'université et une commune, dans les périodes calmes, mais aussi dans les renvois métaphoriques au bateau, au navire, à la simple "barque" (pour les moins ambitieux) mais aussi à la galère lorsque les vents ministériels ou autres sont contraires (trop souvent !).

On verra ainsi le Président de l'Université d'alors se considérer comme maire d'une commune "de la même importance que Lannion, Dinard, Morlaix ou Hennebont" (1982), la cité étant même organisée en douze quartiers ou UER. On le verra aussi inviter les étudiants à se comporter, à l'instar des personnels, "en citoyens de l'université" en participant aux débats et à la vie de l'établissement (11-10-1982) ; on verra même la cité "battre monnaie" (*dixit* le président Marache en 1983), après avoir emprunté pendant près de quinze ans un sou aux Riedones, puis passer, en 1985-1986, convention avec d'autres cités (Rennes, Saint-Brieuc, Vannes), ou évoquer pour un collègue qui avait été privé de citoyenneté en Hongrie, sa qualité de citoyen de l'université, dans l'attente d'une citoyenneté française qui ne vint pas. "Gérer le quotidien, préparer l'avenir", ces objectifs inscrits dans la plate-forme pour les élections de 1982, ressemblent d'ailleurs à s'y méprendre à un programme municipal...

Dans cette citoyenneté particulière, il y a, aussi, beaucoup de civisme et de civilité.

ÉGALITÉ, PAUVRETÉ, SOLIDARITÉ

Sans prétendre embrasser l'intégralité des valeurs présentes dans cette université et surtout cultivées par ses citoyens, on peut en signaler quelques-unes, majoritairement partagées, qui représentent une sorte de socle ou de noyau dur caractéristique, voire fondateur, dans le cadre d'une morale laïque et républicaine fortement teintée de valeurs chrétiennes sans doute refoulées et souvent brocardées.

La démocratie, comme idéal et comme exigence au quotidien est quasi rituellement présente dans les débats et dans les écrits. Il s'agit d'une pétition de principe permanente, exprimée dès la constitution du premier Conseil en 1971, la démocratie étant, par rapport à l'Idéal, insuffisante par définition ou bien menacée (au hasard des textes on trouvera manifestée une "opposition à une orientation non démocratique de la recherche et de l'enseignement", l'intention de "substituer des instances plus démocratiques", etc.). Cette revendication, indissociable d'une exigence de "transparence", sera particulièrement forte dans les années 1970 et amènera même des syndicats à appeler, en octobre 1975, à une grève de protestation contre le président de l'université d'alors. Mais c'est finalement autour du principe de l'organisation de la représentation démocratique et du principe d'égalité que tourne l'essentiel des débats : parité ou non entre enseignants et étudiants (après l'expérience fugace du Conseil paritaire de 1968), opposition au principe du quorum appliqué à la représentation étudiante, portion jugée trop congrue de la représentation ATOS, représentation égalitaire ou non des enseignants de rang A et de rang B ou non (on dénonce "la scandaleuse disparité entre rang A et rang B"), avec en arrière-plan la question quasi théologique et jamais tranchée du corps unique *vs* les deux corps, avec l'idée qu'un homme ou une femme = une voix, sans prééminence de quelque ordre que ce soit, même si dans les faits une certaine pondération est acceptée. Le fait est qu'à deux reprises (en 1977 et en 1982), l'Université élira son président hors du corps des professeurs dits "de rang A", en usant de la procédure dérogatoire, parmi des néo-docteurs il est vrai, comme pour marquer, fût-ce très transitoirement, sa volonté d'affirmer la validité du principe égalitaire et en 1983, le débat autour des services d'enseignement des enseignants-chercheurs (le même pour tous ou non) confirmera le sentiment égalitariste dominant. La

capacité d'un grand nombre de "mandarins" (comme on disait alors) à comprendre sinon à accompagner la revendication, malgré des mises en cause forcément désagréables, n'en est que plus admirable, a posteriori.

Liée au principe de démocratie et d'égalité qui amène à s'opposer à "toute discrimination" (l'absolu peut parfois être péremptoire), se trouve la solidarité sous toutes ses formes et sans frontières, mais surtout la solidarité à l'égard des plus faibles, menacés, attaqués ou, simplement, démunis. Les occasions d'affirmer cette préoccupation n'ont hélas pas manqué : il peut s'agir de solidarités internes à l'égard de telle ou telle victime de l'arbitraire du CNU ou de comportements mandarinaux, à l'égard des étudiants passibles de condamnation pour être allés trop loin dans leur activité militante et même, plus tard (en 1992), à l'égard d'un recteur d'académie. Il peut s'agir aussi d'une solidarité beaucoup plus générale, explicitée dans d'innombrables motions ou communiqués, avec les étrangers expulsés, avec des catégories "précaires" (les assistants non renouvelés, y compris ceux de droit et de sciences économiques, les lecteurs, les vacataires enseignants ou IATOS, les maîtres auxiliaires, les professeurs du second degré), des minoritaires menacés, en France et à l'étranger ; ce qui n'exclut pas la mobilisation physique en cas de besoin. Vont sans doute dans le même sens l'opposition "à toute forme de sélection", l'obtention d'un enseignement d'études féministes dans le cadre d'une préoccupation constante pour l'égalité des chances, la création d'accès adaptés aux handicapés, la création d'un Institut des Sciences sociales du travail, d'un Collège coopératif, d'un Centre d'études sur les minorités (1979) et, doublées d'une préoccupation identitaire, la revendication et l'obtention d'une licence, d'un DEUG et d'un CAPES de Breton. L'université, la cité dans son ensemble, ne se compte-t-elle pas elle-même au rang des minoritaires, des faibles et des opprimés ?

Il y a probablement une certaine vertu dans tout cela, et la volonté de ne pas transiger. A certaines époques la petite cité put faire penser à une sorte de phalanstère vertueux. Sans qu'il existe une réelle volonté de cultiver "l'art d'être pauvre", comme l'écrira le Comité National d'Evaluation en 1983, l'effective pauvreté s'accompagne de la rigueur et des exigences des pauvres : passons sur le fait que les présidents – cas peut-être unique dans l'Université française – ne se font pas conduire et se déplacent même en bus, à bicyclette, exceptionnellement en camionnette (à l'éviden-

ce, l'Université préfère que ses présidents ressemblent à Cincinnatus plutôt qu'à César) ; rappelons qu'avant le plan Université 2000 et ses grues, il y aura eu la lente et difficile conquête de préfabriqués ; insistons sur le sens de la parole donnée mais aussi la détermination à la faire respecter et à protester avec virulence et même à démissionner, en faisant jouer une sorte de clause de conscience, lorsqu'il y a atteinte à ces principes : c'est ce que firent Jean Noël, Vice-Président, en 1975 et le Président Denis en 1980.

Tout cela renvoie sans doute à une certaine conception du service public, marquée par l'origine sociale et familiale de la plupart des membres de l'université ou suffisamment inculquée et acceptée pour devenir la norme de référence. On se souvient encore de la véhémente incompréhension qui accompagna le projet de la municipalité de Rennes de financer une Ecole technique (privée et payante) de photographie et de l'audiovisuel. On ne manquera pas de dater la reconnaissance officielle, sinon l'appropriation, de valeurs présentes dans la société mais longtemps rejetées comme étrangères à la culture universitaire : c'est le sens des liens établis avec la société civile "ordinaire" (presse, élus, préfets), mais aussi l'armée (visite du général commandant la III[e] Région militaire en 1986 ; signature d'une convention avec l'EMIA en 1988) ou l'entreprise (convention avec Chaffoteaux et Maury le 7 mars 1986).

L'ORGANISATION DE LA CITÉ

La cité est organisée selon deux modes : le mode statutaire (système représentatif) et les autres modes (syndicats, partis, associations), plus proches des citoyens, avec des articulations entre les deux (la "gestion" et "le syndicat") qui, pendant longtemps, ont marqué la vie de l'université au quotidien.

Comme pour toutes les autres universités, la fondation repose sur des statuts, pour partie conformes à la loi, pour partie originaux : il faudrait, en particulier, analyser les insistances mises dans les missions de l'Université Rennes 2 ou les dispositions originales par rapport à la loi générale. C'est sans doute le cas de celles concernant l'Assemblée Générale des personnels ou les diverses commissions du Conseil d'université, instruments de liaison avec d'actifs contre-pouvoirs, qui structurent la collectivité ; ainsi chaque citoyen peut

être membre de plusieurs de ces structures et pratiquer la citoyenneté à des niveaux divers et avec des finalités spécifiques.

Il y a d'abord l'intersyndicale, soit l'expression commune, en tant que de besoin, de la plupart des syndicats organisés sur l'établissement ; c'est par son canal que passent les expressions majeures, en cas de conflit avec l'autorité de tutelle ou pour la définition des plates-formes servant pour les élections aux différents conseils ou pour celles des présidents. Elle tient son autorité de sa représentativité liée à un fort taux de syndicalisation des diverses catégories de personnel, du moins à certaine époque, mais encore davantage à sa capacité à assurer, par la négociation entre les différentes organisations, un consensus sur les valeurs et sur les objectifs communs.

Chaque pièce du dispositif a cependant pu avoir son sens et sa force propres : avec 70 adhérents en 1970, plus de 100 en 1975 (sur quelque 200 enseignants), le "SNESUP-Lettres", comme ont longtemps dit les instances nationales de ce syndicat, est lui-même traversé par des courants qui s'affichent volontiers au moment des votes d'orientation pour les congrès mais sont moins organisés en dehors. C'est objectivement une pépinière de cadres pour l'université puisque (ce n'est pas un secret) tous les présidents de l'université Rennes 2 pendant ces 25 ans en sont plus ou moins issus. Mais c'est avant tout un lieu de débat et de mise en cohérence pour la plupart des secteurs de l'université, avec ses réunions de section (28 entre septembre 1975 et juin 1976, ce qui représente sans doute un record absolu !), les réunions hebdomadaires du bureau, souvent autour d'un repas plus ou moins frugal (chacun des membres du bureau y veille à son tour). Suspecté par certains d'être une courroie de transmission, une machine totalitaire liée au Parti communiste à l'intérieur de l'université, il n'a pas non plus inspiré confiance aux instances nationales, méfiantes vis-à-vis d'un mode d'organisation aussi unitaire *in fine* sinon consensuel. Le prisme local – l'implication dans la vie de la cité – l'a sans doute amené à interpréter et, dans une certaine mesure, à créer une situation originale, plus qu'à mettre en œuvre des instructions nationales ; en ce sens, notre université a pu être un laboratoire d'expérimentation de nouvelles pratiques pédagogiques, démocratiques, mais aussi syndicales.

Cela vaut aussi pour d'autres syndicats de la Fédération de l'Education Nationale et pour le SGEN-CFDT

dont la nature intercatégorielle et les réticences de moins en moins effectives à l'égard de la gestion (plusieurs de ses membres furent instamment invités à briguer les plus hautes responsabilités ; certains acceptèrent) et non ses origines chrétiennes comme continuèrent de le penser, non sans obstination, un certain nombre des membres du SNESUP, ont marqué plus qu'il n'y paraît l'évolution des pratiques civiques et syndicales.

Les mêmes réticences à l'égard de la "participation", exprimées par la CGT (ce sont les enseignants-patrons qui, de fait, gèrent l'université), n'empêcheront pas son évolution, en l'amenant à assumer des responsabilités revendiquées au nom de la démocratie. Un de ses membres deviendra – cas assez exceptionnel semble-t-il – l'un des vice-présidents de Rennes 2, au risque de déplaire, encore une fois, aux instances nationales. L'attachement à leur université de personnels pourtant peu reconnus par l'Université est à cet égard assez remarquable.

La dynamique propre à l'université fut-elle si forte qu'elle pût avoir raison – au moins pour partie – de positions et d'oppositions nationalement arrêtées ? Les historiens ne manqueront pas de remarquer qu'un effet de focalisation a pu amener ceux qui s'opposaient, parfois avec virulence, aux orientations majoritaires au sein de l'université et dénonçaient les "témoignages d'autosatisfaction" ou les "exagérations flatteuses" à adopter parfois un point de vue d'université, par exemple sur le problème des lecteurs. On comprend aussi que des collègues, empêchés par la loi majoritaire et l'organisation de l'université d'assumer des responsabilités ou de participer à la vie démocratique, aient pu éprouver à tel ou tel moment un sentiment d'exclusion ou d'impuissance, même si des corrections de fait au scrutin majoritaire ont souvent permis à des minoritaires de participer à la vie des instances légales.

Quant aux organisations syndicales étudiantes, peu identifiées à l'institution, longtemps opposées pour certaines à la participation ou présentes dans une perspective de "contrôle syndical", elles sont aujourd'hui représentées dans l'équipe de direction par un vice-président étudiant appartenant à un syndicat breton.

En fait, l'insertion des étudiants dans la cité s'est le plus souvent faite sous le mode de l'apprentissage itératif (sans transmission d'expériences) et compatible avec la découverte de formes anciennes et parfois nouvelles d'insertion : ce furent les clubs de section, lieux

d'intégration culturelle (célèbre-t-on encore la Sainte Lucie avec son cortège de blanches tuniques et de cierges ?), mais aussi lieux de mise en relation avec les enseignants (ils furent finalement supprimés alors qu'ils étaient devenus de simples débits de bière) ; ce purent être aussi des coopératives ou telle crèche parentale, des associations culturelles ou humanitaires, des cercles d'inspiration politique ou religieuse, mais surtout, de façon plus spectaculaire, des comités de grève et des assemblées générales propices à la découverte de l'organisation et des vertus et limites de la démocratie directe. Le rapport des étudiants à leur lieu de travail fut toujours, ici comme ailleurs, assez problématique et distant, sauf en cas d'occupation où souvent on souhaita que les étudiants... retournent chez leurs parents.

Alors qu'il existe une forte tendance à la désyndicalisation, la mise en cause, ancienne, du rôle des syndicats – de l'intersyndicale – dans le fonctionnement des instances de l'université, ne semble pas avoir eu pour conséquence de créer une véritable rupture avec cette conception de l'exercice de la citoyenneté, même si les références au corpus des valeurs semblent, dans les années 90, plus individuelles et silencieuses, intériorisées. La charte des étudiants de 1994 ou des participations à des manifestations à valeur humanitaire plus générale sont à cet égard peut-être annonciatrices de profondes mutations.

Quant aux partis organisés "sur l'université", ils furent longtemps actifs à l'instar de "la cellule" (du Parti Communiste Français) qui par ses débats internes, très liés à l'université Rennes 2 et au domaine international, eut une capacité d'expression et des initiatives régulières jusqu'à ce que des démissions progressives ne la privent d'une force réelle et sans doute surestimée. D'autres organisations, également représentées à Rennes 2, mais peut-être moins collectivement impliquées dans la vie de l'établissement, ont de toute évidence pu marquer, à travers telle ou telle individualité ou leader, le cours de l'université, mais aussi celui d'autres institutions, municipalités, etc.

LA MÉMOIRE DES PRATIQUES

Les pratiques, plus ou moins publiques, qui découlent de tout cela sont organisées selon une sociabilité qui renvoie tantôt aux relations interpersonnelles tan-

tôt aux symboles, avec presque toujours une valeur perceptible au sein de la cité.

Il y a d'abord des lieux dans un campus qui a eu longtemps la chance (?) d'être concentré (si l'on excepte l'IUT de Vannes et l'UEREPS) : c'est la salle du courrier, devenue celle des professeurs, puis des personnels, et ses abords (le palier, l'escalier), bruissante de conversations et conciliabules, bientôt agrémentée de journaux et d'une "cafétéria", dans la tradition des cafés du XIX[e] siècle (sans le tabac à partir des années 80), avant que la pression du nombre n'impose pour l'ensemble de l'université une réorganisation du hall pour des usages multiples, y compris la restauration et ses effluves provençaux ; c'est le local syndical et les salles environnantes, mais aussi un terrain de football pour des tournois à l'usage d'amateurs vieillissant ; ce sont, avec le début de l'été (ou la fin de l'année universitaire), des rassemblements champêtres para-universitaires et nocturnes dits, par souci de laïcité, la Fête des Jean, avec leurs danses et leurs chants, leurs feux de joie et leurs libations pour vieux et jeunes Celtes de souche ou d'adoption. Tout cela a peut-être disparu mais on constate, non sans bonheur, que les différends internes aux organisations ou la distance n'ont pas empêché, dans la plupart des cas, la subsistance d'un sentiment de fraternité, d'amitié ou tout simplement de respect de l'autre, sans anathèmes ni tentatives de déstabilisation excessives. Voilà pour ce qui est de l'ordre du privé semi-public.

D'autres expressions de cette citoyenneté ont pris des formes plus manifestes : les opérations portes ouvertes ou université morte, les distributions de tracts sur les marchés ou devant les super-marchés, mais surtout les longues et "fameuses" grèves de l'Université de Haute Bretagne, avec ses cortèges d'assemblées générales, de manifestations de rue et d'occupations, lieux et moments de tension où se revèlent les vocations et les limites de tel ou tel : les nuits blanches bruissantes de rumeurs d'assaut (en une seule occasion – traumatisante – l'assaut fut effectivement donné pour libérer un président retenu), longues nuits suivies de lendemains pleins d'espoir de voir se terminer ce qui est perçu comme étant à la fois "légitime" et dommageable ; on verra même, en 1976, en 1980 et en 1994, des enseignants et des IATOS se constituer en garde et effectuer des rondes de nuit... Mais ce sont aussi les mémorables manifestations en corps constitué où l'université sort de ses murs pour se rendre au centre de la grande cité, hissant son

président sur une chaise comme sur un bouclier, pour terminer au Rectorat : on se souviendra longtemps de la tenue d'un Conseil d'Université (avec chaises mais sans tables) de part et d'autre des grilles fermées du Rectorat et sous la pluie ! Mais on peut se souvenir aussi de la ronde des fantômes IATOS autour du CRDP en l'honneur d'un Directeur Général des Enseignements Supérieurs en 1985, ou d'autres nombreux rassemblements, place de la Mairie, où l'Université Rennes 2 est toujours (proportionnellement) la mieux représentée.

Exceptionnellement, la procession prit le train pour monter à Paris, sur les marches de l'Odéon, et protester contre une loi "Sauvage" ou, avec les lycéens et étudiants, contre la loi Devaquet, époque où certains manifestaient déjà (ou à nouveau) avec leurs enfants. Il en reste aux participants de forts souvenirs mais aussi le soulagement (relatif) de pouvoir garder ces formes d'expression pour des occasions moins particulières et des initiatives plus partagées.

Cette solennité et cette émotion étaient encore plus présentes lors des brefs regroupements, avec prise de parole suivie du lourd silence où la pensée de chacun et du groupe allait vers les cinq Basques condamnés à mort à Burgos, vers le Chili ou vers Michel Seurat, si lointains et si proches, mais aussi lorsque l'université, faisant corps, avait le malheur de devoir enterrer un des siens ou l'enfant de l'un d'entre eux.

Trop de motifs à l'expression de la solidarité, dont on observe qu'elle fut souvent internationale : au delà des prises de position officielles et écrites (les motions, pétitions et déclarations sur le Vietnam, le Portugal, Cuba, et plus tard la Pologne, l'Afghanistan, etc.), l'accueil trop parcimonieux des exilés comme collègues (avec parfois leur famille) rythme un cortège chronologique de pays privés de liberté comme la Russie, l'Espagne, la Hongrie, le Portugal, l'Argentine, le Chili, la Tchécoslovaquie, etc. Cette solidarité élémentaire plus que civique, celle qui permet d'héberger ou de nourrir, d'aider à survivre ou à éduquer, put aussi se manifester loin de Bretagne et on ne sera pas surpris de découvrir à 700 kilomètres au sud de Valparaiso, en terre "mapuche", un Centro Bretaña-Collipulli : l'Université de Haute Bretagne a eu ainsi une antenne presque australe installée grâce à des "créateurs d'école", deux pièces où des femmes et des enfants viennent apprendre des gestes élémentaires pour leur vie et celles de leur famille ; et l'invitation plus institutionnelle à aider une jeune université haïtienne (1990) va dans le

même sens. Comprendra-t-on que l'université ait pu éprouver quelque fierté (sans gloriole) à accueillir comme docteur *honoris causa* un Premier ministre qui l'avait quittée comme simple lecteur de portugais dans l'exil ou qu'on fasse remarquer que parmi 350 noms de contemporains cités dans un Guide de la Bretagne, 36 sont enseignants ou anciens enseignants à l'Université Rennes 2 ; que *R2*, héritier du *BHUHB* de 1977, puisse, avec tant de ponctualité, signaler à l'attention de l'université (mais aussi des autres) toute distinction dont ses membres font l'objet : décorations, Mélanges, prix, médailles, doctorats *honoris causa*, colliers, nominations dans des fonctions extra-ordinaires, reconnaissance supposée et, en tout cas, suggérée du "mérite" individuel et collectif.

Et c'est que l'université-cité a sans doute longtemps souffert d'un manque de reconnaissance et a souvent entrepris de conquérir des symboles ou de les affirmer : c'est le sens, évidemment, des décisions du Conseil d'université d'ajouter au Panthéon breton ou local des Chateaubriand, Lamennais, Renan, Sée, Feuillerat, de Martonne, les noms chargés de gratitude et de valeurs de Antonio Otero Seco, Noël Blayau, André Meynier, Henri Fréville, Malik Oussékine (1987) André Mussat et Victor Basch (dès 1978 et, à nouveau en 1994, à l'occasion du centenaire du 1[er] procès Dreyfus). De la même façon, l'Université intervient dans les débats de société, en organisant des manifestations telles que "Informatique et vie quotidienne" (1978), "Nous et les médias" (1983) ainsi que des conférences-débats ou des cours publics sur des questions d'actualité : dès 1988 sur la Guerre du Golfe, à l'occasion du bi-centenaire de la Révolution française ("Questions sur la révolution") ou sur "Libertés et histoire" (1994), pour le Parlement de Bretagne (1994), des expositions ou des colloques scientifiques sur cent années de la liberté de la presse (à la Bibliothèque universitaire), sur Jules Isaac (1977) ou sur le cinquième centenaire de l'expulsion des juifs d'Espagne (1992), etc.

DES CI-DEVANT CITOYENS ?

En 25 ans, la cité a grandi, les citoyens fondateurs ont vieilli, disparu, reconsidéré leurs engagements et quelquefois même renoncé à leurs illusions ; d'autres sont venus et les formes de citoyenneté ont sans doute évolué dans une cité qui s'inscrit désormais dans un espace beaucoup plus vaste.

Mais où sont les motions d'antan ? La question, si elle est posée, pourra sembler nostalgique ou anachronique...

Faudrait-il pour autant laisser l'Université avoir raison de la cité ? Faute d'être cultivées les valeurs transmises pourraient être ravalées à des catégories bien ordinaires et l'universel faire oublier ce qu'il a de particulier et d'incarné.

Comment imaginer qu'une université qui va de l'avant puisse n'être qu'une université de ci-devant citoyens ?

J.-F. B.

LA GRANDE FAMILLE MILITANTE

▼

1969. On nous a isolés, on nous a rejetés, et – de plus – nous sommes nés pauvres, pauvres en emplois et pauvres en locaux.

D'autres se seraient découragés et auraient accepté l'étiolement comme une fatalité ; mais ici les éléments les plus jeunes, forts de l'appui des quelques professeurs séduits par l'esprit de Mai, ont voulu d'emblée relever le défi. Voici une université toute neuve, où tant est à créer ; pourquoi ne profiterait-on pas de la relative autonomie qui lui a été concédée pour bâtir, dans la lutte, la cité idéale ? Le mot d'ordre ultra-gauchiste de destruction de l'université capitaliste n'a jamais recueilli ici le moindre écho, et celui de boycott ou de non-participation s'est très vite estompé au profit du rêve égalitaire et démocratique.

L'UTOPIE EN MARCHE

Nous serons militants. Travailler à Rennes 2 ce n'est pas seulement exercer une profession et s'assurer un revenu, mais c'est aussi engager toute une portion de sa vie au service de la collectivité. L'enseignant n'a pas seulement une carrière et une renommée personnelles à construire mais il a d'abord une discipline à valoriser, une filière à créer ou à réformer, une équipe de recherche à animer ou à bâtir, des contacts extérieurs à établir ; il a d'abord le devoir de répondre aux besoins de "l'usager" – car l'étudiant est au centre des préoccupations quotidiennes –, et la promotion justifiée viendra par surcroît (du moins pour ce qui dépend de l'établissement !). Le membre du personnel ATOS n'est pas là pour réaliser avec des œillères les tâches prévues par son statut, mais il a le droit de connaître le

pourquoi des consignes reçues, le droit de les contester et même le devoir d'améliorer constamment le service rendu ; loin d'être un pion au sein de la hiérarchie administrative, il doit avoir lui aussi l'esprit d'initiative, le pouvoir de proposition et le tempérament de bâtisseur. Quant à l'étudiant on aimerait bien que ses indignations et ses colères les plus fondées sachent se canaliser afin d'éviter de mettre l'institution en péril.

Nous serons conviviaux, ouverts et tolérants. Dès le départ, les enseignants et les ATOS, qui fréquentent avec la même décontraction l'ancienne salle des professeurs devenue très tôt "salle des personnels" – haut-lieu de brassage des catégories, de rencontre et de discussion après le déjeuner –, ont conscience d'appartenir à la même "maison" et d'être confrontés à une tâche commune, la valorisation d'un bien commun. On se tutoiera ou on se vouvoiera au gré des circonstances et des tempéraments, sans démagogie et sans conformisme aucun. On fera la fête à l'occasion et on ne rechignera pas à participer aux festivités étudiantes ; on ira même jusqu'à ne s'indigner que pour la forme devant les plus spirituels des graffiti venus égayer nos coursives grises : "un seul hêtre nous manque et tout est des peupliers", proclamera pendant longtemps une fresque naïve du grand hall. Curieux mélange de sérieux et de dérision, d'esprit critique et de volonté constructive, le vaisseau ne laissera sur la rive que les nostalgiques de l'ancien mandarinat, tandis qu'il serrera sur le pont toutes les composantes de l'université par-delà les catégories et les clivages politiques. Sans prétendre au réglement de la misère du monde, il lui arrivera même de manifester une chaleureuse solidarité à l'égard d'exilés, de victimes ou d'exclus. Oui, l'université Rennes 2 est fraternelle, et il n'est pas indifférent que la fraternité y soit le thème choisi pour les cours publics l'année du XXV^{e} anniversaire.

Nous serons tous égaux... ou le moins inégaux possible. Pourquoi le pouvoir se confondrait-il avec le savoir ? L'excellence d'une thèse n'implique pas nécessairement chez son auteur des talents d'animateur et de gestionnaire. Pourquoi les professeurs d'université l'emporteraient-ils sur les autres enseignants dans la définition d'une politique d'établissement ? Ce sont généralement d'anciens maîtres-assistants qui ont tout simplement vieilli, et l'âge entraîne peut-être autant de sclérose que de sagesse. Pourquoi les ATOS seraient-ils des partenaires de seconde zone ? Si les trois quarts d'entre eux ont reçu une formation initiale inférieure au baccalauréat, l'université ne peut ignorer la richesse des com-

pétences acquises en son sein. Bref, tout milite pour l'égalité des droits. Et voilà pourquoi les statuts de l'université donnent aux catégories les moins favorisées par la loi le maximum de représentation dans les conseils, voilà pourquoi l'appellation négative de "non-enseignant" n'a jamais été employée ici et pourquoi les intéressés se sont d'emblée affirmés positivement comme ATOS. Dans la vie quotidienne c'est le travail d'équipe laborieusement construit, pas à pas, dans un climat de confiance réciproque, qui domine. Ceux qui ont voulu s'imposer de façon autoritaire, en arguant d'une prétendue supériorité intrinsèque, ont bien vite été marginalisés.

Cette volonté d'égalité est décelable dans l'existence durable d'une commission du personnel, commune à tous, avec pour objectif une "gestion humaine des personnes" (bien différente de la "gestion des ressources humaines" !), l'harmonisation et la transparence des critères de mutation interne et de promotion étant de solides garanties contre tout privilège ou toute discrimination. On la décèle aussi dans la fréquente présence des ATOS dans les responsabilités de gestion, à la tête des services communs où la compétence technique est première et même au sein de la section permanente ou du Bureau de l'université. On peut la voir également dans le traitement de la délicate question de la redistribution des locaux (parfois contrariée il est vrai par le jeu des intérêts égoïstes !) : alors que l'ancienne Faculté attribuait au professeur titulaire un bureau individuel, avec meuble à deux caissons, et contraignait les assistants à la cohabitation, avec meubles à caisson unique, la nouvelle université accorde la priorité aux secrétariats, découvre et admet la nécessité de locaux de proximité pour les agents de service et redistribue les pièces restantes entre enseignants sans considération de rang.

C'est le même esprit qui sous-tend les revendications et les décisions relatives au statut des lecteurs ou à l'harmonisation des horaires de travail entre catégories ATOS ; on voudrait bien que les personnels à emploi précaire soient traités comme "citoyens à part entière", avec droit de vote, droit à l'information et à la formation continue, ce qu'ils n'obtiennent que lutte après lutte. "Pendant quelques années j'ai vécu à Rennes 2 la démocratie dont je rêvais pour mon pays", écrira une réfugiée sud-américaine. Et, à l'occasion, égalitarisme et convivialité se conjuguent pour fêter tous ensemble les attributions de décorations ou les départs en retraite.

Oui, l'utopie est en marche... y compris avec ses effets pervers. Dans une société globale qui ne bouge pas au même rythme et qui ne vénère pas exactement les mêmes valeurs, l'austérité, la simplicité et la modestie ne sont pas toujours bien comprises à l'extérieur. Qu'est-ce donc que cette université qui hésite à se payer une voiture de fonction, à réserver des places de parking à ses responsables et à ses personnels, ou qui rejette le port de la toge pour ses remises de Doctorat *honoris causa* (jusqu'en 1994 exclu) ? La rigueur passe pour du misérabilisme, le militantisme pour de l'agitation, et l'institution risque ainsi de dévaloriser involontairement son image. Dans un domaine d'importance, la réduction de la durée hebdomadaire du travail des ATOS à 35 heures décidée dès 1981, en préfiguration de la volonté affichée par la nouvelle majorité parlementaire, place l'université en porte-à-faux quand il s'avère que la promesse ne sera pas légalisée sur le plan national. Et ce n'est pas sans amertume que Rennes 2 prend conscience des limites imposées à son autonomie et à ses rêves. L'utopie ne s'en remettra pas, mais il reste le plus précieux, la démocratie véritable.

DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

A la différence d'autres nouvelles universités à dominante littéraire, Rennes 2 n'a jamais été sérieusement divisée entre "participationnistes" et "non-participationnistes", et ne s'est jamais passionnée pour les débats quelque peu filandreux relatifs aux avantages et inconvénients respectifs de la réforme et de la révolution. Comment refuserait-on de contribuer à la construction de l'université nouvelle quand l'ambition et le projet bénéficient d'un soutien largement majoritaire ? Comment refuserait-on de contribuer par tous les moyens, y compris au sein des conseils, à la défense de la cité menacée quand tous les secteurs sont visés ? Comment pourrait-on craindre d'être "récupéré" et d'être otage quand on appartient au courant de pensée dominant ? On ne peut pas attendre que le monde entier soit entré en révolution avant d'aider enfin à transformer son propre milieu de vie ; il se pourrait qu'il soit trop tard. Utopistes mais réalistes, les personnels de Rennes 2 participent massivement aux premières élections.

Mais ce n'est pas la démocratie représentative qui a leurs préférences. C'est un certain basisme privilégiant

les assemblées générales, contestant la délégation de pouvoir et tendant souvent à remettre en cause les décisions des élus, qui caractérise la culture démocratique originelle de Rennes 2, celle qui résulte du compromis tacitement réalisé entre des sensibilités pourtant fort divergentes, allant d'un libéralisme réformateur et d'un centrisme universitaire à un gauchisme de langage. Seuls ceux qui cultivent la nostalgie stérile de l'ancien monde universitaire ont quelque raison de se sentir marginalisés.

Malgré des tâtonnements et notamment les risques de "réunionite", la pratique est efficace. Nombreux sont ceux qui acceptent d'animer une confrontation permanente entre les responsables et la base. En particulier plusieurs organisations syndicales, cessant de s'en tenir à des habitudes strictement revendicatrices, deviennent les lieux privilégiés du débat local et les creusets d'idées neuves, au grand étonnement de leurs instances dirigeantes nationales : la promotion de l'institution ne semble nullement entrer en contradiction avec la défense des intérêts catégoriels. Bien mieux, la mise sur pied d'une intersyndicale, dès le début des années 70, facilite la compréhension réciproque et estompe les identités catégorielles, sacralise l'institution et gomme les intérêts particuliers.

Des enseignants s'engagent dans la révolution pédagogique ou dans la gestion au détriment de leur thèse et de leurs recherches, et par conséquent au détriment de leur carrière puisque les instances nationales chargées des promotions leur tiendraient plutôt grief du temps consacré aux étudiants. Des ATOS tournent le dos à "l'esprit fonctionnaire" pour faire prévaloir l'esprit de service public, acceptent de bousculer leurs habitudes et de "balayer devant leur porte" pour être crédibles. Expérience difficile mais enrichissante pour tous, expérience d'auto-formation individuelle et réciproque, expérience d'une vie sociale tolérante et ouverte. L'esprit de responsabilité, la disponibilité, le dévouement, l'emportent sur l'égoïsme, et un ancien président se souvient toujours avec émotion de la facilité avec laquelle il a pu obtenir, un soir de grève étudiante – bien au-delà de l'heure de fermeture des bureaux – la collaboration de plusieurs dizaines de secrétaires pour la mise sous enveloppe de quelques milliers d'exemplaires d'une circulaire urgente.

En a-t-on fait trop ? On se l'est parfois demandé : lorsqu'un enseignant connu pour ses activités a été menacé ou bloqué dans sa carrière, lorsque le Ministère

a retiré tel ou tel poste vacant, lorsqu'il a voulu monnayer les créations d'emplois ATOS contre l'allongement des horaires de travail, chacun s'est senti incompris, atteint dans sa dignité et dans son patrimoine. Il en est résulté au milieu des années 80 un certain essoufflement de la majorité des personnels contre lequel a buté momentanément le volontarisme d'une équipe dirigeante restée particulièrement dynamique.

Et pourtant ! Les acquis durables l'emportent sur les inévitables déceptions temporaires. Retenons-en deux qui nous semblent spécifiques et originaux, la transparence des décisions et l'esprit de copropriété.

Dès la première présidence, il fallut rompre avec la pratique oligarchique des anciennes facultés. La transparence des prises de décision est devenue le socle même de la nouvelle démocratie, avec le souci d'extirper les méfaits du secret – source toujours possible d'arbitraire. Transparence de la gestion financière, cela va de soi, avec un mépris du faste quelque peu puritain ; transparence des projets d'établissement dont l'élaboration suppose de larges débats. Tous les travaux de commissions et de conseils doivent faire l'objet de comptes rendus largement diffusés ; en vingt-cinq ans seul le support a changé : d'élégants bulletins imprimés ont remplacé les lourdes liasses de polycopiés des origines. Mais gare aux élus qui oublieraient de rendre compte !

L'esprit de copropriété n'est certainement pas conforme aux règles juridiques, mais qui reprochera à la "technicienne de surface" de bichonner ses salles, ses couloirs, ses amphis et de materner "ses" professeurs en se flattant d'être une "serpillothérapeute" ? Qui reprochera à la concierge de ce premier quart de siècle d'avoir souvent réconforté les étudiants en détresse et d'avoir supporté les excès passagers de "ses" étudiants en fête ? Qui reprochera au personnel des secrétariats de vanter les charmes incomparables de "son" département alors qu'il y assume avec compétence des tâches supérieures à celles pour lesquelles il est rémunéré ? Ici chacun est un peu chez soi, les retraités aiment y venir en revivifier le souvenir, et en cas de menace on sent monter des profondeurs un puissant "Touche pas à mon université".

QUELLE CULTURE RENNES 2 POUR UNE UNIVERSITÉ EN PLEINE CROISSANCE ?

Ne soyons pas nostalgiques. Les fondateurs de l'université Rennes 2 sont aujourd'hui largement dépassés

en nombre par de nouveaux arrivants, et ils s'effacent progressivement au fil des ans. Il serait vain de regretter une époque révolue dont l'héritage n'est d'ailleurs pas sans faiblesse : des tâtonnements, des erreurs et des naïvetés l'ont parfois entaché, des maladresses ont pu inutilement blesser. Mais il serait dommageable d'ignorer cette culture d'établissement qui surprenait tant le nouvel arrivant, il serait regrettable de se laisser envahir par l'individualisme triomphant dans la société ambiante, il serait pernicieux de n'écouter que les appels à la rentabilité et à la compétitivité des managers. Rennes 2 c'est aussi une âme collective !

Nous savons que l'équipe dirigeante actuelle de l'université fait tout pour maintenir le cap, pour garder le meilleur des valeurs démocratiques et humanistes qui sous-tendaient les premières plates-formes électorales et pour adapter aux conditions nouvelles les pratiques de "la grande famille militante". La modernisation permanente qui s'impose n'entraîne pas nécessairement le rejet du passé, même si le danger est grand. Les manifestations du XXV^{e} anniversaire sont une occasion parmi d'autres d'intégrer les "nouveaux" à une communauté fière de sa spécificité, en même temps qu'elles devraient les engager à jouer un rôle positif dans l'édification de l'université de demain.

Si on interrogeait les "anciens" sur leur testament spirituel, ils se rebifferaient sans doute dans un premier temps, car la notion même de leçon leur semblerait prétentieuse et contraire à l'autonomie des générations qu'ils ont eux-mêmes fait reconnaître avec quelque peine. Mais dans un second temps ils ne se feraient guère prier pour énoncer ce qui les a le plus marqués probablement, la chaleur des rapports humains à Rennes 2 et – dans la philosophie de l'établissement – la primauté du culturel et du social sur l'économique.

La recherche de l'efficacité est certainement une contrainte à laquelle nous sommes tous soumis de nos jours, mais elle ne saurait être considérée à Rennes 2 comme une valeur en soi si elle se développait au détriment de la démocratie et de la fraternité.

Non seulement un homme = une voix, mais chaque voix doit pouvoir s'exprimer en dehors des scrutins, après avoir été régulièrement informée de toutes les données des problèmes, et chaque homme doit être reconnu et respecté dans sa fonction, au sein de l'équipe à laquelle il appartient, sans autoritarisme. Dans un secteur professionnel où les écarts de conditions et de revenus s'accentuent au fil des ans, il ne peut être ques-

tion évidemment de corriger notablement sur place les injustices les plus criantes, mais les gestes de considération ont toujours fait chaud au cœur.

Quant à la finalité de l'université Rennes 2, personne ne lui reprochera de mettre aujourd'hui (et demain !) l'accent sur la préparation à de futurs métiers, mais on comprendrait mal que pour autant elle tournât le dos à ce qui fit le prestige de ses prédécesseurs, leur large culture et leur capacité de faire partager celle-ci au plus grand nombre en vue du plein épanouissement de la personne humaine.

M. D. et M. M.

Les étudiants de l'Université Rennes 2 sont répartis dans cinq UFR : UFR *Langues (5 761 étudiants)* ; UFR *Sciences sociales (4 870 étudiants)* ; UFR *Arts, Lettres, Communication (4 080 étudiants)* ; UFR *Sciences humaines (3 972 étudiants)* ; UFR APS *(653 étudiants). Avec 2 200 stagiaires en formation continue, l'université accueillait donc 23 335 étudiants en 1993-1994.*



1 - Le nombre des étudiants s'est considérablement accru en 25 ans : ils étaient 6000 en 1969, ils sont désormais plus de 23 000.



2- Peut-on parler de "féminisation" de la population étudiante à Rennes 2 ? En 1993-94, le pourcentage des étudiantes par rapport aux étudiants était de 68,6% contre 31,4%.



2 bis - Actuellement, sur les deux campus rennais (Villejean et La Harpe), plus de 7 500 étudiants utilisent les services proposés par le centre de ressources informatiques (CRI).

Malgré des conditions d'enseignement difficiles (pénurie de locaux, surcharge d'effectifs) les relations enseignants/étudiants demeurent cordiales et constructives. Pour accroître les chances de réussite de ses étudiants, l'université, après avoir mis en place une réforme pédagogique du 1er cycle en 1984, puis une réforme du 2e cycle en 1994, leur propose, outre un dispositif d'accueil-orientation, deux types d'actions : le tutorat (travail en petits groupes avec un enseignant-tuteur) et le monitorat (tutorat renforcé assuré par des étudiants de 3e cycle sous le contrôle d'un enseignant).





Pour aider les étudiants à choisir un métier et un cursus universitaire adapté, le SUIO *– avec son bureau des stages – a mis en place, depuis une dizaine d'années, une politique d'aide à l'intégration à l'Université et de sensibilisation au monde du travail : journées portes ouvertes pour les futurs étudiants ; conférences de professionnels pour les 7 000 étudiants de 1ère année ; tables-rondes avec des anciens étudiants de Rennes 2 pour les 2e années ; stages, recherches de stages, visites d'entreprises pour les étudiants de 2e cycle ; et pour les étudiants de 3e cycle, une préparation à la recherche d'emploi avec des entretiens, des tests, des rencontres avec des recruteurs, etc.*



Rencontres professionnels-étudiants des 25 et 26 novembre 94.

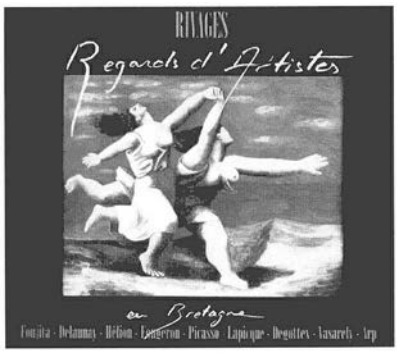
Les associations culturelles à Rennes 2 sont très vivantes et les étudiants font preuve d'un grand dynamisme dans l'organisation de manifestations diverses et variées : festivals de cinéma ou de vidéo-création, semaines autour d'un écrivain, trimestre lecture-écriture, théâtre, concerts à l'Espace Musical, expositions d'art contemporain à la Galerie Art et Essai. Ces évènements associent tout au long de l'année, étudiants, enseignants et partenaires culturels.



6 - L'écrivain Alain Robbe-Grillet invité par les étudiants du ciné-club de littérature pour la "Semaine Robbe-Grillet" (novembre 1984).



7 - L'équipe du festival de cinéma de Rennes lors de Travelling New York en 1993. Issue de l'université Rennes 2, l'association Clair Obscur célébrera en 1995 la naissance du cinéma à travers cent films tournés dans cent villes.



8 - Quatrième volume de la collection "Regards", "Rivages, regards d'artistes" édité par les PUR, a été, comme les autres numéros, réalisé par des étudiants préparant leur licence d'histoire de l'art à l'Université.

Comme Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, historien, ancien étudiant de l'université ou le ministre Louis Le Pensec qui a été chargé de mission au service de formation continue, plusieurs étudiants de l'Université ont connu des trajectoires singulières. Citons, par exemple, le groupe Niagara : Muriel, la chanteuse, a fait des études d'arts plastiques, Daniel a étudié la psychologie et la sociologie. Etienne Daho est licencié d'anglais. Le chanteur celte Denez Prigent a étudié à Rennes 2 les arts plastiques et le breton. Enfin, dans un autre répertoire, la cantatrice Hélène Delavault a obtenu une licence de lettres modernes avant d'intégrer le Conservatoire de Paris en 1974.



9 - Jean-Yves Le Drian et le président Lespagnol.



10 - La librairie "Les nourritures terrestres" à Rennes a accompagné pendant ces 25 ans l'histoire de notre université... "Et vous, fidèles pourvoyeuses de notre miel, ô nourrices, nous vous aimions" A.B.

RENNES 2 DANS SA VILLE

11 - Entrée officielle du campus de Villejean, au 6, avenue Gaston Berger
Construit en 1967 à partir des plans de l'architecte Louis Arretche, le campus de Villejean est situé au nord-ouest de la ville de Rennes.



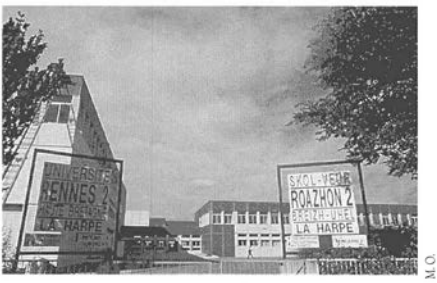
M.O.

12 - Palais St Melaine. Cet édifice appartenant à l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Melaine a été construit en 1672 grâce à la fortune personnelle de l'abbé Jean d'Estrades. Au cœur de la ville, le Palais St Melaine abrite actuellement une partie des laboratoires de recherche en Sciences Sociales.



E.V.

13 - Campus La Harpe. Ce nouveau campus situé dans le quartier de Beauregard et inauguré en 1993, accueille les étudiants de l'UFR Sports, les publics adultes en formation (Collège Coopératif, ISST, SUED, SEFOCEPE) et les Presses Universitaires de Rennes (PUR).



M.O.

LES SITES DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

Rennes 2
Campus Villejean
6, avenue Gaston Berger
35043 Rennes cedex
Tél. 99 33 52 52
Fax 99 33 51 75

Rennes 2
Campus La Harpe
avenue Charles Tillon
35044 Rennes Cedex
Tél. 99 54 66 00
Fax 99 54 66 16

Rennes 2
Palais Saint-Melaine
4, place St-melaine
35000 Rennes
Tél. 99 63 27 77
Fax 99 33 57 58

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT UNIVERSITAIRE DE BRETAGNE SUD

Rennes 2 à Vannes
IUT et IUP Génie informatique et statistique
rue Montaigne - BP 1104
56014 Vannes Cedex
Tél. 97 46 31 31
Fax 97 63 47 22

Rennes 2 à Lorient
Lorient Universités
4, rue Jean Zay
56100 Lorient
Tél.97 87 29 29
Fax 97 87 29 00

RENNES 2 À SAINT-BRIEUC

Centre d'études universitaires de Saint-Brieuc et des Côtes d'Armor
2, avenue Antoine Mazier
22015 saint-Brieuc Cedex 1
Tél. 96 33 21 26
Fax 96 33 59 06

LES NOUVEAUX BÂTIMENTS DU CAMPUS DE VILLEJEAN



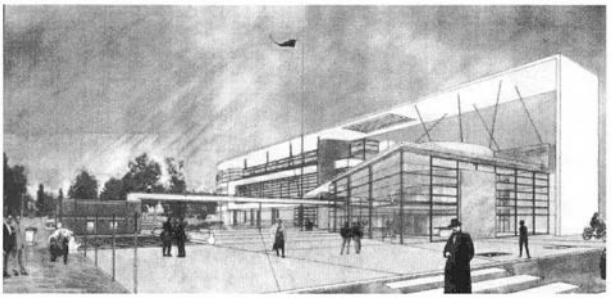
M. O.

14 - 1990. Sur le campus de Villejean, le bâtiment André Mussat, ainsi nommé en hommage au professeur qui a été à l'origine des trois départements "Arts" : arts plastiques, histoire de l'art, musique. (architecte : François Paumier)



M. O.

15 - Pôle Langues
Construit sur le campus de Villejean, inauguré en octobre 1993 (architecte : cabinet Tessier), le Pôle Langues est le plus grand centre de formation et de recherche en langues de l'Ouest de la France.

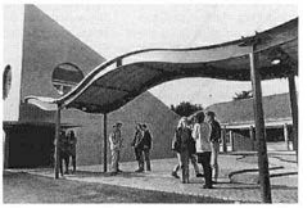


16 - Prochaines constructions, au nord du campus de Villejean, sur la place de l'Université : le bâtiment de la Présidence et l'espace musique-culture.
(architectes : J. Collin, P. Pacault, A. Tassot, J.-L. Le Trionnaire)

RENNES 2 EN BRETAGNE
Pôle de développement universitaire de Bretagne-sud et antenne délocalisée de St-Brieuc.



17 - L'IUT de Vannes et l'IUP génie informatique et statistique, avec "Lorient - universités", constituent le pôle de développement universitaire de Bretagne sud qui préfigure la quatrième université bretonne.



18 - Centre d'études universitaires de St Brieuc et des Côtes d'Armor (Universités Rennes 1 et Rennes 2).

CHRONOLOGIE DES PRÉSIDENTS DE L'UNIVERSITÉ

Président René Marache (25 janvier 1971 - 26 janvier 1976).
Président Michel Denis (26 janvier 1976 - 15 septembre 1980).
Présidente Marie-Paule Duminil (4 juin 1981 - 5 mars 1982).
Président Jean-François Botrel (5 mars 1982 - 12 mars 1986).
Président Jean Mounier (17 avril 1986 - 17 avril 1991).
Président André Lespagnol (17 avril 1991).



E.V.

19 - De droite à gauche, le président J. - F. Botrel, le président Marache, le recteur Le Moal, le président M. Denis.



20 - La présidente Marie-Paule Duminil reçue à l'Hôtel de Ville par Michel Phlipponneau, alors premier adjoint au maire de Rennes et professeur de géographie à Rennes 2.



E.V.

21- Les décorations, les départs en retraite sont l'occasion de retrouvailles. Ici le président Michel Denis (à gauche) et le président J.-F. Botrel (à droite) aux côtés de Henri Fréville, ancien maire de Rennes, professeur honoraire d'histoire (université Rennes 2) et d'Yvonne Grimault, chef de cabinet des présidents Denis et Botrel.



22 - Le président Jean-François Botrel et son équipe en 1985.



T.V.

23 - Le président Jean Mounier lors d'un symposium international à St Jacques de Compostelle.



24-25 - 1991 : le président André Lespagnol et quatre vice-présidents de l'université : de gauche à droite : Liliane Kerjan (relations internationales), Jean-Manuel de Queiroz (culture), Jean Brihault (pédagogie), Jacques Hardy (communication).



La recherche à Rennes 2, souvent individuelle et peu médiatique, se structure à partir de 1988 avec la signature du premier contrat quadriennal de la recherche. Elle s'organise alors en équipes autour d'un thème commun. La création d'une Ecole doctorale qui gère onze DEA, *permet la coordination des études de 3e cycle. C'est principalement à travers des thèses et d'autres publications, des contrats de recherche et des colloques, que les spécialistes en découvrent les fruits.*



26 - Cérémonie de remise des "Mélanges Foulon" en l'honneur de Charles Foulon, professeur de littérature du Moyen Age (juin 1980). De droite à gauche : E. Hervé, maire de Rennes, Charles Foulon, le président Denis et le recteur Garagnon.



27 - En 1987, Jean Quéniart, alors vice-président du Conseil Scientifique, (au centre), entouré de ses collaborateurs, présente le "R2 Recherche". Au premier plan le vice-président Marc David.



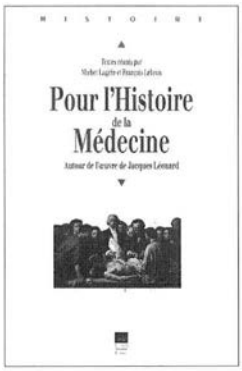
28 - Mai 1992. A l'occasion du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, trois UFR (Langues, Sciences sociales, Arts-Lettres-Communication) organisent un colloque international intitulé "*Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde, 1450-1650*". On voit ici Jean-Pierre Sanchez, un des responsables scientifiques du colloque, et Françoise Borie, SCD, présenter l'exposition réalisée par la bibliothèque de l'Université Rennes 2.



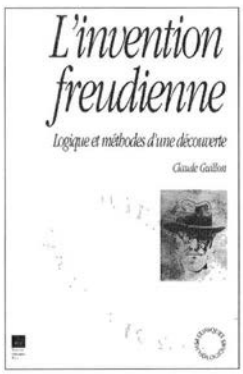


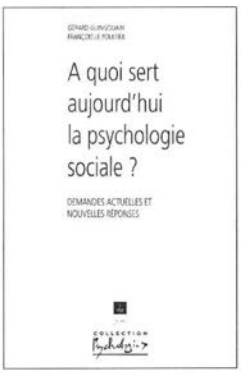


Une sélection des ouvrages édités par les Presses Universitaires de Rennes (PUR).











E.V.

29 - Jean Delumeau, qui a été professeur d'histoire moderne à Rennes 2 avant sa nomination à la Sorbonne puis au Collège de France, vient de décorer ici l'historien François Lebrun.



30 - André Mussat (1912-1989), professeur d'histoire de l'art, "marquera des générations d'étudiants fascinés par l'étendue, quasi encyclopédique, de ses connaissances, la clarté et l'intelligence de ses démonstrations, son éloquence et la passion qui l'animait." M.-Cl. M.



31 - "Milan Kundera nous arriva nimbé de la gloire scandaleuse de "La Plaisanterie", le roman qui, après l'avoir mis en marge de la société tchèque, puis au rebut, le força à fuir en voiture en 1975 pour rejoindre en droite ligne la ville de Rennes". A. B.



F.F.

32 - Dominique Fernandez, prix Goncourt 1982 pour "Dans la main de l'ange" a édifié "avec une patience opiniâtre et une éclatante réussite, une somme romanesque qui restera certainement comme l'une des plus marquantes de notre temps." A. B. Dominique Fernandez a été professeur d'italien à Rennes 2 de 1966 à 1989.

Des conventions ont été signées avec des collectivités locales, des associations, des entreprises.... Parmi les plus récentes signalons les conventions avec EDF-GDF (février 1992), avec le Crédit Mutuel de Bretagne (avril 1992), avec la société BULL (octobre 1992), avec la direction de la jeunesse et des sports (convention "Athlètes de haut niveau", octobre 1992), avec la Caisse des Dépôts et Consignations (septembre 1993), avec le Stade Rennais Football Club (avril 1994).



33 - Signature en 1984, de la première convention entre la ville de Rennes, représentée par son maire Edmond Hervé, et l'Université Rennes 2, représentée par son président, Jean-François Botrel.



34 - Mars 1985 : réception à l'issue de la signature de la convention avec la ville de St-Brieuc. De gauche à droite : Claude Saunier, maire de St-Brieuc, le président Botrel, Jean Mounier alors vice-président du conseil scientifique.



35 - Février 1992 : signature par le président Lespagnol de la convention avec EDF-GDF.



36 - La convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations, signée en septembre 1993, a été à l'origine de trois actions pilotes mises en oeuvre dès la rentrée 1993 : l'aide à l'amélioration des méthodes de gestion, la valorisation des formations dites "professionnalisantes" et la valorisation du potentiel recherche. Ici, en juin 1994, réunion de travail avec Philippe Lagayette, directeur général de la CDC (à gauche).

En 25 ans l'université a considérablement développé les échanges internationaux des enseignants-chercheurs et des étudiants grâce aux conventions et programmes signés avec un grand nombre de pays, de villes, d'universités. Ces programmes peuvent être bilatéraux : avec les pays de la communauté européenne mais aussi dans le cas de jumelages avec des états comme la Pologne, les Républiques Tchèque et Slovaque, le Kazakhstan, l'Inde, le Mexique. L'université participe également à une vingtaine de programmes Erasmus, à un programme Tempus avec Poznan. Hors de l'Europe des accords ont été signés avec les universités du Québec (Crepuq) et les Etats-Unis (Isep).





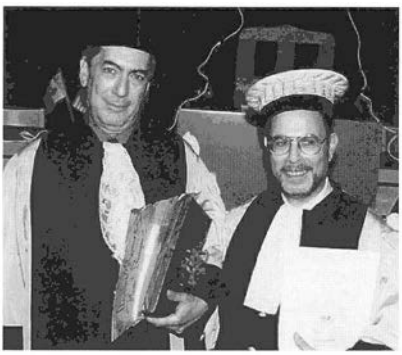
37-38 - Tous les ans Rennes 2 accueille près de 1 000 étudiants étrangers venus des quatre continents. Ils sont inscrits, soit au CIREFE (centre international rennais d'études françaises pour étrangers), soit dans l'une des cinq UFR de l'université.



39 - Quarante étudiants d'histoire et de géographie, réunis au sein de l'association Bretagne-Histoire, ont organisé - et financé - un voyage d'études au Québec en juin 1993.



2 - 70e anniversaire de l'enseignement du portugais (23 novembre 1991) : Mario Soares, président de la République du Portugal, ancien enseignant de l'université, est accueilli par le président Lespagnol entouré de ses collaborateurs.



E.V.

En 25 ans d'existence, Rennes 2 a décerné trois fois des diplômes de Docteur honoris causa *: en 1977 à Mario Soares alors premier ministre du Portugal et en 1987 à Robert Leaper, professeur à l'université d'Exeter et Jean-Pierre Wallot, professeur à l'université de Montréal, directeur des archives publiques du Canada à Ottawa. Enfin, à l'occasion de son 25e anniversaire, le 19 octobre 1994, à deux écrivains, Richard Ford (USA), Mario Vargas Llosa (Pérou) et à un universitaire roumain, Radu Toma, doyen de la Faculté des sciences humaines de Bucarest.*

41 - Mario Vargas Llosa et son "parrain", Albert Bensoussan.



E.V.

42 - Richard Ford (à droite), sa "marraine" Liliane Kerjan, le recteur P. Lostis et le président Lespagnol.



E.V.

43 - Radu Toma et son "parrain", le président Michel Denis.



44 - L'inauguration de la fondation William Faulkner, le 21 octobre 1994, par Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique a été l'une des manifestations organisées à l'occasion du 25e anniversaire. On voit ici, dans les locaux de la fondation, à la bibliothèque de l'université, Pierre Méhaignerie, ministre d'Etat, garde des Sceaux, en compagnie de Nicole Moulinoux (fondation W. Faulkner) et du président Lespagnol.

Pour protester contre les modifications de la loi d'orientation

Le président de l'université de Rennes-II donne sa démission

Le jeudi 26 juin, les députés ont adopté, sans la modifier, une proposition de loi, votée au Sénat, tendant à transformer la composition des conseils d'université (« le Monde » des 19, 20 et 28 juin). Dès le mois de décembre prochain, de nouveaux conseils, comprenant 50 % de professeurs de rang magistral, doivent entrer en fonctions. M. Michel Denis, président de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) a annoncé jeudi 3 juillet sa démission, qui sera effective le 15 septembre, « pour faire comprendre la gravité des votes consentis par le Parlement ».

M. Denis avait été élu le 23 janvier 1978 par 34 voix sur 48 votants alors qu'il était présenté par la section du Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E. Sup) de l'université. Son mandat devait normalement s'achever en février 1981.

M. Michel Denis : je ne restaurerai pas le mandarinat

Voici les principaux passages de la lettre de démission de M. Michel Denis :

On avait promis aux universitaires une nuit du 4 août. Mais c'est 1815 ; c'est la restauration partielle de l'Ancien Régime.

Le Parlement vient de modifier fondamentalement la loi d'orientation de l'enseignement supérieur en bouleversant la composition des conseils dans un sens littéralement réactionnaire. Sans oser rendre à la catégorie des professeurs titulaires la totalité des sièges qu'elle détenait avant 1968, on lui attribue une majorité absolue qui renforce considérablement le privilège que lui avait laissé Edgar Faure malgré les aspirations égalitaires de mai.

Cette modification s'accompagne évidemment d'une sérieuse réduction de la représentation des autres composantes de l'Université — les étudiants (auxquels on reconnaissait jusque-là le droit à la parité), les personnels non enseignants, les assistants et les maîtres-assistants — et de la place laissée aux personnalités par l'intermédiaire desquelles on essayait de faire pénétrer à l'Université les préoccupations et les suggestions de l'extérieur. Ainsi nous est signifié, par la majorité qui gouverne ce pays, le caractère circonstanciel et provisoire du subtil équilibre conçu naguère par un ministre habile en réponse aux constructions utopiques d'un printemps exceptionnellement éloigné.

Le compromis que la loi Faure avait réalisé autour des idées d'autonomie et de participation est jeté à bas aux applaudissements d'une minorité revanchards, alors qu'au contraire de nouveaux progrès s'imposeraient dans la voie de l'association de tous à la définition des politiques universitaires. Parce que la peur est passée, parce que les révoltes étudiantes se sont discréditées d'elles-mêmes depuis longtemps par les formes qu'elles ont prises, parce que le pays — enfoncé dans la crise — ne prête plus guère d'attention patiente à ce qui se passe dans les facultés, voici qu'on croit sonnée l'heure de la reprise en main.

Pour cette reprise en main, on compte sur les professeurs. On les flatte en leur accordant une place prépondérante dans les conseils, en leur réservant les présidences d'université et la direction de la plupart des U.E.R. Pour la mise en place du nouveau système, on compte sur les présidents en les chargeant de faire voter, avant le 31 octobre, les modifications statutaires qui s'imposent. En échange, on croit leur faire plaisir en leur accordant la réélégibilité.

Cette situation est insoutenable. Comme professeur et comme président, je ne puis laisser croire plus longtemps que j'accepterai ce rôle de liquidateur d'une certaine espérance. Je ne restaurerai pas le mandarinat.

Ne pas confondre le savoir et le pouvoir

Il est faux de prétendre que les difficultés des universités trouvent leur source dans la composition hétérogène des conseils, alors qu'elles découlent de la politique d'austérité qui nous étrangle et de la méconnaissance des préoccupations culturelles dans le système économique qui nous régit.

Il est faux de présenter la politisation des universités comme le mal suprême que seuls les syndicats dits de gauche entretiendraient, alors que le servilisme à l'égard des pouvoirs serait une vertu et que l'action souterraine des groupes de pression signifierait l'épanouissement du libéralisme.

Il est injuste de dénigrer l'attitude des masses étudiantes — dans les conseils ou hors des conseils — alors qu'on ne soumet à leurs débats que la répartition de la pénurie et qu'on ne leur offre comme avenir que le chômage.

Il est absurde de vanter la supériorité des professeurs alors que tant d'autres enseignants-chercheurs seraient dignes d'accéder au rang magistral et on ne pratiquait pas une politique qualifiante des carrières et que l'efficacité d'un universitaire ne se mesure pas à l'achèvement de la thèse.

Il est antidémocratique de confondre le savoir et le pouvoir, de confier systématiquement l'autorité sur d'autres hommes à ceux qui sont parvenus aux plus hauts grades universitaires alors que ces intellectuels privilégiés ont d'abord le devoir de fournir à leur contemporains les instruments d'information et de réflexion nécessaires à toute collectivité pour qu'elle assume elle-même son destin.

Le mandarinat, c'est l'attribution aux plus titrés d'un pouvoir politique, alors que seuls leur compétence scientifique a été reconnue. Le mandarinat, c'est la fondation de l'autorité non pas sur la confiance des autres, mais sur les diplômes. Le mandarinat, c'est la hiérarchie consacrée par les parchemins. Aussi est-il faux de voir dans le mandarinat un gage de sérieux et d'équilibre pour les universités alors que celles-ci sont l'affaire de tous, de leurs usagers potentiels comme de leurs usagers réels.

Recourir au mandarinat, c'est priver les conseils des interrogations les plus stimulantes et des suggestions les plus novatrices ; c'est vouer l'enseignement supérieur à la reproduction indéfinie de ses propres modèles sans laisser place à la création véritable ; c'est compter sur l'ésotérisme de discussions byzantines pour sauver les apparences de la démocratie sans affronter le risque salutaire des remises en question fondamentales.

En un mot, c'est vouer l'Université au repliement sur soi, à l'étiolement, voire à la disparition. (...)

Comme professeur et comme président, il est de mon devoir de dénoncer le danger mortel que fait courir aux universités la nouvelle loi.

Le Monde, 9 juillet 1980.



O.-F.

45 - Le 14 décembre 1979, le conseil de l'université se réunit devant les grilles fermées du Rectorat de Rennes, sous la pluie, pour protester contre les difficiles conditions matérielles de la rentrée et les projets du ministre Alice Saunier-Séïté.



46 - "On peut se souvenir aussi de la ronde des fantômes IATOS autour du CRDP en l'honneur d'un directeur général des enseignements supérieurs en 1984." J.-F. B.



O.F.

47 - Dans leurs luttes pour l'obtention des moyens nécessaires à leur formation les étudiants en activités physiques et sportives débordent d'imagination... Ici une manifestation-action, devant l'Hôtel de Ville de Rennes.



48 - Automne 1985, venus avec leurs chaises, les étudiants de Rennes 2 réclament, place de la Mairie, des locaux, des profs, des IATOS...



49 - Le double amphithéâtre Chateaubriand-Renan.
"Les amphis Chateaubriand et Renan sont mis à contribution pour accueillir les étudiants en AG. Signe des temps et de l'université de masse, cet amphi double devient insuffisant pour la première fois à l'occasion de la grève du printemps 1994 où deux AG se tiennent en extérieur." M. N. et V. F.

Les manifestations sportives (matchs de foot, randonnées à vélo, foulées universitaires…) les "fêtes de la St Jean" ou les "pots de l'amitié" consolident la culture d'établissement.



50 - Equipe de foot sous la présidence Denis.



51 - Comme bien des départements ou bien des services, le CREA sait cultiver la convivialité : avril 1994, cinq membres de l'équipe fêtent leur anniversaire (un total de 194 ans !).



52 - Enseignants et IATOS, en 1991, courent pour Rennes 2 !



53-54-55-56 - La salle des professeurs – devenue salle des personnels au cours des années soixante-dix – est un des hauts lieux de la convivialité à Rennes 2. Enseignants et IATOS s'y retrouvent à l'heure du café pour échanger les dernières nouvelles et lire les journaux. La salle des personnels est également le lieu de nombreuses réunions amicales, réceptions. Ici une fête improvisée rassemblant enseignants et IATOS le 11 mai 1981.

"Cahiers", réalisation : M. D. et Th. O.

Crédit photographique : David Adémas (Ouest-France)
Louis Couvert (Ouest-France)
Yves Denoyelle (L'Etudiant)
Jean-Yves Desfoux (Ouest-France)
Johannick Durand
Ferrante Ferranti
Dominique Levasseur (ville de Rennes)
Michel Ogier
Eric Vivier (Crea, Rennes 2)
Tino Viz

L'UNIVERSITÉ RENNES 2, SES ÉCRIVAINS ET SES ARTISTES

▼

On a souvent scindé le monde de l'écriture et celui de la critique universitaire, comme tour d'ivoire et citadelle du savoir se contemplant sur deux fronts opposés. Il me vient à l'esprit une belle métaphore de Swift qui, dans le pamphlet qu'il écrit sur les Anciens et les Modernes, fait des premiers de radieuses abeilles et des seconds des araignées laborieuses et velues. Les uns produiraient les rayons de lumière, les autres les recouvriraient de leur toile grise. On peut, sans trop détourner l'image, dire que l'université a trop souvent été vue comme le domaine d'insectes tarentulaires tressant les réseaux du pouvoir scientifique, alors qu'elle a de tout temps abrité, aussi, une ruche mellifère. Non, l'affrontement entomologique n'est plus de mise, écrivains et professeurs sont sur une même nef et rament d'un seul souffle. L'université de Haute Bretagne-Rennes 2, pour sa part, peut présenter, au lendemain des turbulences, une magnifique voilure dont les mâts s'illuminent, comme feux de Saint-Elme, de quelques phares notables dans la république des lettres.

Lors d'une rencontre entre enseignants et écrivains-enseignants à l'école normale de Rennes en 1988, le journal *Ouest-France* titrait : "Des écrivains-profs rencontrent des enseignants". Quels sont-ils, quels furent-ils, donc, ces officieux de double casquette, ces ambidextres de l'esprit, qui, au cours de ce quart de siècle d'existence, ont traversé, les uns fugacement, les autres durablement, les préaux de la noble enceinte ?

Il me plaît de citer en premier, certes, l'un des plus laurés de nos universitaires, mais surtout un de ceux qui, ayant fait toute sa carrière à Rennes-2, a pu croire et écrire, à tort, que son écriture n'avait pas sa place dans la citadelle universitaire. "Publier des romans est

incompatible avec la carrière universitaire", déclare, en effet, le protagoniste de *La gloire du paria*, de Dominique Fernandez. Or s'il est un exemple d'osmose réussie entre l'écriture de fiction et la leçon de critique, c'est bien celui de notre prix Goncourt 1982. Des essais sur la crise de la conscience moderne et le roman italien, de *L'échec de Pavese* – éclairante thèse doctorale magnifiée en livre – à *L'arbre jusqu'aux racines*, et surtout de *Mère Méditerranée*, qui restera sûrement comme le regard le plus pertinent porté sur le berceau de notre civilisation, jusqu'au *Radeau de la Gorgone*, Dominique Fernandez a mis en livres un enseignement qui n'a pas cessé d'éblouir ses disciples, ses amis. Ce "désordre premier du monde" par lequel il définit la Sicile qu'il célébrera inlassablement dans son œuvre lui apporte le terreau primordial sur lequel il va édifier avec une patience opiniâtre et une éclatante réussite une somme romanesque qui restera certainement comme l'une des plus marquantes de notre temps. De cette trentaine d'ouvrages, on retiendra, peut-être, ce souci de côtoyer les dieux dans une promiscuité apaisante, de faire descendre l'Olympe des mythes et des signes sur l'âpre difformité de notre île rocheuse et tourmentée, et d'établir sans frein un dialogue avec le présent des hommes de ce siècle. Si *Porporino ou les mystères de Naples* (prix Médicis 1974) avait pu nous faire croire que le romancier s'attardait à un plaisant passé – mais nous savons, depuis, que son auteur est le meilleur spécialiste français de l'opéra italien –, *La gloire du paria* fait éclater le soufre moderne – la maladie maudite – dans l'éden marginal, dévastant jusqu'à l'insoutenable le fragile bonheur des hommes. Obsédé par le singulier et le refus, l'insolite ou le rebelle, Dominique Fernandez nous a donné, tout récemment, dans *L'école du Sud* et dans *Porfirio et Constance*, une somme éclairante sur les rapports entre le Sud et le Nord, entre fascisme et mafia, et le premier regard, enfin lucide, sur les tourments politiques de la France de l'entre-deux-guerres et de la collaboration. L'extravagante Florence du XVIII[e] siècle trouve, enfin, dans *Le dernier des Médicis* (1994), un chroniqueur qui sait rattacher ce faste décadent à notre fin de siècle.

Avec Milan Kundera qui passa chez nous tel un météore en y laissant un sillage de feu, on peut dire que nous restons dans l'empyrée de l'écriture. Est-ce parce que Dieu rit quand l'homme pense – selon l'heureuse formule qu'il développa dans son discours de

Jérusalem –, je ne peux m'empêcher d'unir la haute stature de l'écrivain à cet incident au sortir d'un cours où une hâtive étudiante donna de la tête entre les jambes de ce placide géant qui, pour toute réponse, éclata de rire. Il nous arriva nimbé de la gloire scandaleuse de *la Plaisanterie*, ce roman qui, après l'avoir mis en marge de la société tchèque, puis au rebut, le força à fuir en voiture en 1975 pour rejoindre en droite ligne la ville de Rennes où il s'enferma dans une haute tour – au trentième étage des Horizons – dont les "grandes fenêtres", écrit-il dans *Le livre du rire et de l'oubli*, "donnaient à l'est, du côté de Prague". Chez Kundera le penseur – le critique ou, disons, le professeur – ne se sépare jamais du romancier, car il n'écrit jamais qu'"un roman en forme de variations" ou un "essai... écrit comme un roman". Sa formation musicale – il fut même pianiste de bar ! – et les nombreuses réflexions sur la musique qui émaillent son œuvre expliquent non seulement sa forme d'écriture – une fugue – mais son sens de la composition – une sonate en ses divers mouvements . Alors qu'un Dominique Fernandez glose inlassablement sur l'opéra verdien et la hauteur des voix comme signifiants d'une société hiérarchisée, Kundera fuit comme la peste le pathétique pour clouer au pilori l'"Homo sentimentalis" (dans *L'immortalité*). Nul ne pouvait mieux expliquer Kafka – son premier cours à l'université de Haute Bretagne – que celui qui ne cessait de dépouiller la langue de ses oripeaux et qui, découvrant avec horreur la trahison de ses traducteurs, n'eut de cesse, au fur et à mesure qu'il maîtrisait mieux le français, de refaire traduire ses œuvres, sabrant sauvagement l'adjectif et stigmatisant ce "beau style" dont il fait, dans *Les testaments trahis*, la tare majeure du traducteur français. Univers non du rire – qui appartient aux dieux – mais de la dérision, qui est l'oxygène des cloportes kafkaïens dont il sut montrer, dans ses cours, combien ils étaient ridicules, risibles – comme il est de *Risibles amours* – et pitoyables. Dénonçant sans trêve l'imposture politique, que ce soit en évoquant la réelle disparition de la tête de Clementis sous la toque de Gottwald – un des textes les plus forts qu'on ait jamais écrits contre le totalitarisme (*Le livre du rire et de l'oubli*) – ou la destinée bouffonne du poète officiel de *La vie est ailleurs*, plantant le scalpel du romancier dans la chair vive de la jeunesse pragoise dans *L'insoutenable légèreté de l'être*, et établissant mieux que personne le lien entre l'irruption des tanks et l'effacement des mots, entre le règne des armes et la désertion de la mémoire

("La lutte de l'homme contre le pouvoir est la lutte de la mémoire contre l'oubli"), Milan Kundera est l'un des écrivains qui ont le mieux œuvré, après Cervantès, l'inventeur du roman, et Flaubert, l'inventeur de la bêtise (*L'art du roman*), pour maintenir à flot la barque fragile de l'esprit. Esprit fort, certes, à la façon de Diderot à qui il rend hommage dans sa pièce *Jacques et son maître*, d'une intelligence corrosive et redoutable, Kundera n'est pas seulement l'un des plus grands écrivains de ce temps, il est aussi le meilleur avocat du roman comme unique miroir et ultime recours.

Romancier promis à la goire et dont les talents s'illustrèrent un temps dans notre université, voici Philippe Le Guillou avec déjà six beaux romans – dont l'excellent *Donjon de Lonveigh*, refuge de la celtitude – célébrés par la critique et qui, malgré les chatoiements d'une Afrique fantasmée – dans *Le Dieu noir* –, revient toujours à la Bretagne des origines. A l'instar de son maître Julien Gracq, à qui il voua ses *Fragments d'un visage scriptural*, il transfigure la topographie armoricaine en diamant noir ; nous retiendrons, surtout, les souvenirs d'adolescence du *Passage de l'Aulne*, où Rennes est omniprésente dans les déambulations d'un hypokhâgneux, de tel bar de la rue Saint-Melaine au nid d'amour de la rue de Fougères, et ces visites prolifiques aux *Nourritures terrestres*, "cette librairie étrange, véritable capharnaüm de livres précieux", avec sa "libraire à la voix suraiguë", qui jamais ne se séparera de l'histoire de notre université. Dans ce dernier roman, Le Guillou, dans la contemplation de la mort de l'Ancêtre, puise aux "boîtes gigognes de la mémoire" un fil romanesque qui l'imposera certainement comme un maître du récit.

Autre promesse, autre talent, l'italianisant Michel Orcel a en partage avec Fernandez également le goût musical et la mythologie. L'Oreste du *Sentiment de fer*, son dernier roman, assume une culpabilité diffuse ou kafkaïenne dans un univers moderne de motos et de bars. Ecrivant avec *La lunette de Stendhal* – titre du précédent roman –, Orcel qui a également publié *N.N. ou l'Amour caché*, un récit placé sous le signe de l'opéra, s'affirme résolument comme un romancier subtil et ironique.

Venu d'autres rivages, l'Argentin Juan José Saer est surtout connu en France – une dizaine d'ouvrages traduits – et en Espagne où il a remporté le prix Nadal. Découvert par Nadeau avec *Le mai argentin* en 1976,

Saer s'est vite affirmé comme un romancier sans racines, dans un dépouillement de phrases accordé au nouveau roman. Ironiquement son *Art de raconter* est un vaste poème dont le lyrisme se retrouvera dans son meilleur récit, qui fut primé au festival du livre de Nantes, *L'Ancêtre*, un roman d'apprentissage dans la veine – ou la verve – picaresque dont le véritable sujet est d'ailleurs, comme dans toute l'œuvre de ce romancier, l'aventure du langage.

Si ce dernier s'est intéressé aux Indiens disparus, Colette Cosnier, elle, a fait du combat de la femme – éternelle marginalisée – la source de son inspiration ; de romancière avec l'attachant *Chemin des salicornes*, de dramaturge exaltant la haute figure de la révolte bretonne : *Marion du Faouët*, d'historienne décrivant *Rennes pendant le procès Dreyfus*, de biographe, enfin, de *Marie Bashkirtseff*, dont elle analyse le célèbre journal, de *Louise Bodin, la bolchévique aux bijoux*, et enfin de la plus célèbre des pédagogues françaises avant Jules Ferry, *Marie Pape-Carpantier*, qui inventa au XIX[e] siècle l'école maternelle. Retenons, enfin, *Les gens de l'office* qui se veut la mémoire romancée des petites gens qui n'ont pas écrit et qui étaient ses grands-parents.

Ecrivains bretons de langue française, Michel Renouard, dont on vient d'apprécier, après tant d'autres guides, la *Promenade en Bretagne*, auteur du *Chant des adieux* et du *Requin de Runavel*, recrée dans *Lumière sur Kerlivit* l'aérienne commune finistérienne d'Argol qui inspira Julien Gracq, et dans ce sillage aussi, Marc Gontard explore tantôt les *Territoires de l'obscur*, tantôt le rivage de la morte marée – "Mor-Bihan" – avec *De sable et de sang*. Poète discret, malouin et dramaturge, Bernard Hue a su faire claquer sur les tréteaux l'ardent oriflamme du découvreur Jacques Cartier. A l'inverse le Rennais Daniel-Henri Pageaux, qui signe Michel Hendrel, va puiser l'inspiration de son *Sablier retourné* dans ses origines gasconnes. Prenant de la hauteur le psychologue Michel Bouet qui a parcouru toute la Bretagne du haut de son planeur, nous donne dans *Sur les ailes du vent* un remarquable récit de réflexion et de poésie placé sous le signe conjoint de Bachelard et de Saint-Exupéry.

Mais certes, nous avons aussi des Bretons qui écrivent en breton. Le plus notable est assurément Per Denez qui semble avoir conçu ses multiples nouvelles dans le souci d'illustrer sa méthode d'apprentissage de

la langue ; mais Per Denez est aussi un poète et un romancier reconnu dont on peut citer *La prophétie de Gwenc'hlan* au titre emprunté au *Barzaz Breiz* et ce beau livre qu'est *Le temps est plus long que la vie*. Maître de la nouvelle – qui se dit danevell en breton – Per Denez a publié en 1992 les excellents "danevelloù" du temps en allé : *Eus un amzer 'zo bet*. Dans son sillage Gwendal Denez, poète et romancier, s'est fait le chroniqueur des marins-pêcheurs du berceau familial dans *Pêcheurs de Douarnenez* et vient de publier, sous le pseudonyme d'Erwan Steven, le roman *C'hamsin*. Yann-Ber Piriou, poète, s'est fait connaître par son recueil *Ar Mallozhioù ruz* (les malédictions rouges) et l'anthologie bilingue de la poésie bretonne de combat au titre évocateur : *Défense de cracher par terre et de parler breton*.

Mais parler de la Bretagne, c'est aborder sur le rivage de la poésie. L'université de Haute Bretagne s'honore d'avoir tenu sur ses fonts baptismaux diverses revues de poésie ; la plus célèbre, *TXT*, fut créée en 1970 par les poètes-enseignants Christian Prigent et Jean-Luc Steinmetz. Du premier on connaît le verbe provocant, l'infini ludisme langagier, les fictions et poèmes aux titres énigmatiques : *Oeuf-Glotte*, *Journal de l'œuvide*, etc. Du second, depuis *Le clair et le lointain*, jusqu'à *Ni même*, on connaît le discret labeur poétique dans l'ineffable impatience des mots. Steinmetz a aussi créé, dix ans plus tard, la revue *Térature* au sein même de l'université. Tout comme l'université a su encourager l'entreprise de Francine Caron qui, de 1974 à 1981, sut attirer dans *Nard* toutes les voix poétiques de la région et permettre, en particulier, aux étudiants de s'exprimer autrement que devant une copie d'examen. Francine Caron a publié, par ailleurs, un grand nombre de textes appréciables dont *Corps sourciers* et *Bretagne au cœur*.

Poète délicat et écrivain prolifique, Jean-Michel Maulpoix inscrit sa rayonnante démarche dans le sillage de Michaux à qui il consacre un ouvrage majeur (*Henri Michaux, passager clandestin*), de Rilke à qui il emprunte parfois le titre de ses ouvrages (*Les abeilles de l'invisible*, *Une histoire de bleu*), ou, comme d'autres en Bretagne, du grand Julien Gracq. Pour lui, certes, le poète engrange le miel et la cire aux alvéoles de son livre, avec patience et modestie, car "l'abeille est la fourmi sublime". De l'universitaire qu'il est et qu'il fut à Rennes, reste cette fascination pour le mot, pour le dire "dans l'interstice" (c'est le titre d'un autre recueil), mot lange, mot linceul dont il se revêt aux portes de la vie

et pour se souvenir de soi-même. "Naufragé de la langue", Maulpoix déroule le lent fil d'une quête mystique exprimée par ses deux mains vides réunies verticalement pour une vaine prière ; n'écrit-il pas que "la langue aussi est une église" ? Il restera à ce nomade quelques images de la Bretagne, le parc du Thabor et sa volière, "pagode perdue loin des bouddhas... où sont incarcérés des chimères exotiques", les coques mortes de Camaret, la plage de Roscoff où l'on s'en va "dans la langue comme sur la mer", ces grèves bretonnes où il apprend que l'"homme qui regarde la mer est un enfant passible d'amour". Au fond seul compte "le problème d'être", c'est pourquoi, de *Portraits d'un éphémère* à *Ne cherchez plus mon cœur*, on peut dire, paraphrasant sa propre glose de Michaux que "par fragments, l'œuvre de [Maulpoix] délivre une morale". Citons, pour finir, ces phrases des plus éclairantes d'un scribe épuisant sur la page blanche sa solitude : "Sur son cœur, beaucoup ont écrit. On lui connaît, par ouï-dire, des amours nombreuses et des songes. On prétend qu'il fréquente les princes, les dieux, les jolies femmes et les gens d'esprit. En fait, il ne quitte guère la chambre, ou s'attarde au bord de la mer. Qu'a-t-il fait de sa vie, sinon une sorte de longue phrase ?" (*L'écrivain imaginaire*)

D'autres poètes-enseignants ont traversé nos préaux : René Cloître, Finistérien qui fut matelot instituteur en Algérie, a publié de nombreux recueils de poèmes dont *Les braises et les brumes* et *La falaise bleu-nuit de ton dernier rivage* ; Augustin Berbers, qui nous est venu d'Algérie, nous a transmis l'appréciable poésie du double enracinement dont *Le regard du nomade* et *Lettres du désert d'Amiche*, d'inspiration saharienne.

Les départements de langue ont été une source prolifique de création : Gina Labriola, attachée tant d'années à cette maison, est un magnifique poète qui a fait les beaux jours... des *Tombées de la nuit* à Rennes ; mais elle est en Italie un poète confirmé qui a remporté tous les lauriers, entre autres le prix Roberto Gatti (*Istanti d'amore ibernato*) et le prix Dino Campana (*In uno specchio la fenice*) ; en 1988 elle donne un recueil subtil au titre français : *Poésie sur soi/e* . Antonio Otero Seco, journaliste espagnol réfugié à Rennes nous légua à sa mort en 1970 des poèmes que l'université a publiés (*Homenaje a Antonio Otero Seco)*. Le département de portugais qui s'honore d'avoir accueilli le président Mario Soares lors de sa traversée du désert (qui ne se souvient de son pamphlet *le Portugal baillonné* ?), a encouragé l'expression de bon nombre d'écrivains tels

que l'excellent poète Liberto da Cruz qui se souvient dans son œuvre de son service militaire en Angola et s'essaie à l'essai politique dans *Gramàtica historica*, et l'écrivain angolais Manuel Lima, auteur de plusieurs romans dont *As làgrimas e o vento* et d'un essai en cours – *O buraco* (le trou) – sur la situation politique actuelle de l'Angola. La Croatie nous a envoyé un poète de Sarajevo – également éditeur et traducteur dans son pays –, Milé Pesorda, qui a publié à Rennes le recueil *Paroles pour elles*.

Cela pourrait ressembler à un palmarès. Il est assurément éloquent. Peut-être un peu de cette vie de l'esprit et des lettres qui n'a jamais cessé d'être fervente, ardente dans sa discrétion universitaire, passe-t-elle au travers de ces lignes. Si certains ont été oubliés, qu'ils veuillent bien pardonner au scribe immémorieux qui soutint avec quelques autres les premières colonnes de ce temple du savoir et de l'écriture et qui a du mal, parfois, à trier dans la populeuse assemblée des fidèles les donneurs de voix. Je voudrais dire, enfin, ma parole d'amour pour eux tous. Oui, Milan, Dominique, Jean-Michel ou Jean-Luc, et vous, fidèles pourvoyeuses de notre miel, ô Nourrices, nous vous aimions.

A. B.

Mon cher Albert,

Tu as présenté les artistes-écrivains de notre université, ce foyer de création. Je dois parler d'une autre fonction : la diffusion culturelle. Prendre la plume après toi n'est pas facile pour ton cadet. Je vais m'y essayer en réparant d'abord un oubli dû à ta modestie et discrétion, celui d'un romancier très présent dans cette maison : toi-même. Mais tu dois aussi figurer en propre dans cette rubrique. Mario Vargas Llosa l'a rappelé pendant la cérémonie qui l'a fait docteur *honoris causa* de Rennes 2 le 19 octobre : le travail de traducteur est un travail de "créateur dans l'ombre", et s'il en est un qui mérite d'être mentionné quand on songe à la diffusion de la culture, c'est bien ce travail-là. Hommage donc à travers toi, à tous les traducteurs de l'Université, propagateurs au premier chef des littératures étrangères, mais aussi des lettres antiques (notre premier président, le

doyen Marache, nous a ressuscité Aulu-Gelle), des sciences humaines et de l'histoire de l'art.

La connaissance des œuvres littéraires peut cependant prendre d'autres voies, y compris les plus détournées. Rennes 2 les a empruntées avec audace. Inviter des écrivains, associer les étudiants à leur accueil, organiser des rencontres passionnantes et passionnées : ce genre d'initiative a maintenant plus de dix ans. Devant un public très large et ouvert, nous avons accueilli Alain Robbe-Grillet en 1984, Danilo Kys en 1985, Tahar Ben Jelloun la même année, Albert Memmi en 1986. Passant à une coopération plus poussée, et à une ambition plus haute dans la participation de tous en ce domaine, l'Université sut accorder son soutien aux projets théâtraux qu'elle avait suscités. L'association du "Théâtre de Haute Bretagne" monta des pièces de Jean Genêt ("*Le Balcon*", en 1987), de Robert Pinget ("*Mahu ou le matériau*", en 1988), de Nathalie Sarraute ("*Le Silence*", en 1989).

Cette association de "théâtre universitaire" n'existe plus, mais "Amphithéâtre" a pris le relais : la pratique théâtrale a suivi le mouvement général des pratiques culturelles à l'Université en se diversifiant et en s'ouvrant sur l'extérieur. La petite bande de mordus qui anime avec conviction cette nouvelle association ne se contente pas, même si c'est déjà beaucoup, de regrouper les amateurs, de proposer un thème annuel de travail, d'amplifier les moyens mis à disposition de tous ceux qui veulent monter sur les planches et montrer leur travail. Ils se sont transformés en "plaque tournante" de tout ce qui touche à cet art, et la diffusion s'entend désormais dans les deux sens : il est bien de faciliter la publicité de ce que peuvent réaliser des étudiants, il n'est pas mal non plus d'étendre au public le plus large ce qui se fait à l'extérieur et, notamment, au Théâtre National de Bretagne dont ils représentent dans nos murs les propagateurs zélés (ce qui passe par un travail fort modeste mais astreignant, comme tenir de très régulières permanences dans ce grand hall, dont une observation attentive montrerait qu'il est désormais un vrai carrefour de propositions et manifestations culturelles très polymorphes).

Un tel travail mérite de bons outils. Comme d'ordinaire chez nous, les pratiques précèdent les structures, et lorsque, muni de patience et d'opiniâtreté, on a fait ses preuves avec trois sous et quelques bouts de ficelle, les vrais moyens finissent par arriver. Il est vrai que le vieil amphithéâtre Henri Sée, aménagé au mieux, rend

encore bien des services et demeure (pour le théâtre aussi bien que la musique ou le cinéma), un lieu indispensable. Mais il ne suffit pas. Pour le théâtre donc, il nous faut non pas une "salle de spectacle", mais un bon espace permettant le travail et quelques démonstrations plus ou moins expérimentales. Utopie n'est-ce-pas dans un campus aussi à l'étroit et doté d'un budget serré ? Mais quand on y croit, on trouve. Ce sont les étudiants eux-mêmes qui, à travers un labyrinthe obscur, nous ont guidé vers un endroit vide mais oublié : le sous-sol de l'amphithéâtre "Château". Avec la complicité du service Logistique et, nous l'espérons, du CROUS, la terre battue, toute bosselée, sera mise à niveau et recouverte, on procèdera aux indispensables aménagements de sécurité et d'éclairage, de quoi offrir à un nombre raisonnable d'aficionados un endroit où apprendre à "faire du théâtre" et le montrer.

Tout n'est pas pour autant dit. Je suis sûr moi aussi d'être, mon cher Albert, "immémorieux". Si en effet à Rennes 2, "ça diffuse", c'est bien parce que "ça fuse" (dans un texte largement consacré aux étudiants, un calembour dans leur manière sera pardonné) : les initiatives pleuvent et se renouvellent. Des étudiants d'espagnol ont non seulement monté une pièce, mais sont allés la jouer jusqu'en Estramadure. Ce n'est qu'un exemple. Mais il leur a valu de participer au Festival de Bordeaux, de même que nos vaillants d'"Amphithéâtre" représentaient l'Université aux journées du théâtre universitaire à Paris l'an dernier. Surprise : les autres universités avaient délégué enseignants ou responsables de service culturel. Pour nous, étaient présents les acteurs en personne : les étudiants.

Mais le théâtre n'épuise pas le domaine des lettres. Au fil des ans les "événements littéraires" plus haut mentionnés, se sont refaçonnés. Ils ont désormais pris l'allure de "semaines thématiques" autour d'un auteur : Blaise Cendrars en 1992, le mouvement "Dada" en 93, Georges Perros encore cette année-là, Raymond Roussel l'an dernier. Un ou plusieurs enseignants s'en chargent, réunissent des étudiants autour d'eux, et organisent l'affaire qui n'est pas mince. "Diffuser" un auteur, c'est quoi ? Organiser des lectures bien sûr. Mais aussi inviter les meilleurs spécialistes en conférenciers, organiser des montages théâtraux, des débats, des expositions (voilà une occasion, il y en aurait d'autres, de signaler que notre "bibliothèque", lieu de prêt et haut-lieu de lecture, a su se prêter avec l'enthousiasme de sa directrice, de ses conservateurs, de son personnel au jeu

de cette "diffusion culturelle" : où donc pouvait-on voir les précieux manuscrits de Roussel l'an dernier, les éditions rares, les photos et documents introuvables, sinon aux murs du "Centre de Documentation" ?).

Ces "semaines" me permettent de passer à d'autres arts. Elles cristallisent en effet autour d'un auteur toutes les ressources artistiques possibles. Evoquons la semaine "Dada" : elle fut l'occasion d'une exposition à la recherche de l'esprit "Dada" dans l'art des plasticiens contemporains, et d'une soirée mémorable, où se succédèrent l'image documentaire (consacrée à John Cage), le concert "dadaïste", et une conclusion culinaire assez loufoque pour être en consonance avec l'esprit peu académique des artistes ainsi célébrés. (Soyons un peu pointilleux : remarque bien, cher Albert, et après toi tout lecteur, que notre "rayonnement culturel" passe par l'investissement de lieux hors du campus. L'exposition dont je parle se tenait dans notre "Galerie Art et Essai", mais aussi à l'Ecole des Beaux-Arts et à la galerie du FRAC sise au TNB. Quand à la soirée de clôture, c'est la vénérable salle de la Cité qui l'accueillait).

Ainsi, à côté de notre vivace tradition littéraire, d'autres arts ont sous notre toit grandi et embelli. Le fondement de tout cela, c'est l'enseignement, l'apparition et le développement de nouveaux départements et filières : je ne l'oublie pas, mais c'est à d'autres qu'il revient de décrire cette diversification.

Dans le jeu croisé d'initiatives professorales ou étudiantes, cet enrichissement des enseignements s'est traduit en enrichissement de culture.

Soit les "Arts plastiques" (voilà qui ne saurait déplaire au traducteur que tu es, des carnets de Picasso, même si ce dernier est d'un terrible classicisme au regard de nos artistes contemporains !). Présents dans deux départements de formation et recherche, ils ont conquis une place appréciable dans le rayonnement culturel de l'Université, qu'on trouvera souvent engagée dans des manifestations artistiques variées (combien d'enseignants et d'étudiants retrouve-t-on dans des expositions, tantôt exposant eux-mêmes, tantôt commissaires ou critiques d'art ?) Mais le cœur du dispositif, c'est "la galerie".

Un enseignant de ce jeune département, décide tout bonnement en 1985 que nous aurions un lieu d'exposition.

La "Galerie Art et Essai" est créée. C'est aujourd'hui un des (trop) rares lieux de Rennes où tout ama-

teur peut voir de la création contemporaine, depuis les essais des étudiants eux-mêmes, les œuvres de nos enseignants-artistes, le travail de jeunes créateurs bretons, et jusqu'aux grands noms de l'art d'aujourd'hui : Adami, Morellet, Soulages, Viallat, Villeglé, Voss..., tandis que d'autres, non moins fameux, apparaissent par leur contribution à des expositions thématiques : Basquiat, Boltanski, Brown, Combas, Dibbets, Kossuth, Lavier, Long, Messager, Pane, Toroni, Tosani...

L'ennui avec cette passion de faire connaître largement les œuvres, c'est qu'une fois reconnue à l'Université une telle vocation (moyen d'en faire autre chose que ce à quoi on voudrait la réduire : un lieu technique de certification, si possible étroitement calqué sur une utilité sociale définie non par le goût de connaître mais l'acharnement à produire), la tâche est sans fin et l'ambition grandit avec le succès.

C'est, encore, la "Bibliothèque" qui servit neuf ans durant d'asile à notre galerie d'art. Aménagé au mieux, le vestibule et ses prolongements ont rendu un fier service. Ce "provisoire" avait de bons côtés : les milliers de lecteurs qui passaient par là, se trouvaient souvent involontairement nez à nez avec les productions exposées. Vecteur d'un art qu'on reconnaît difficile (mais quelle forme culturelle ne l'est pas ?), notre galerie jouait ainsi les provocatrices de curiosité. Il y avait aussi l'envers du décor : les heures d'ouvertures devaient s'accorder à celles de la bibliothèque, limite à l'attardement vespéral ; et puis, songe Albert à la patience du personnel, déjà surchargé et devant endurer le tracas des installations, vernissages, démontages, à l'insécurité des lieux pour des œuvres parfois fragiles, aux confusions possibles engendrées par les continuateurs de Marcel Duchamp (il n'y eut certes pas d'urinoir détourné de son prosaïque usage, mais tel de nos artistes "installa" un caddy, qui, sa signification esthétique en un tel lieu ne sautant pas forcément aux yeux, fut illico embarqué pour transporter des bouquins !). Bref, les temps héroïques devaient finir : encore et toujours, où trouver l'espace et l'argent ?

Nos sous-sols et entresols sont inépuisables. Pour un montant très raisonnable s'agissant d'un équipement de qualité, la galerie resta où elle était en descendant d'un niveau : tu as certainement fréquenté ce bel espace de béton brut qui abrite désormais nos expositions. Mais que le lecteur étourdi ou peu curieux qui l'ignore encore en pousse la porte. Quelques beaux témoignages de la création contemporaine l'y attendent, et, en ce 25e

anniversaire, une sélection rétrospective d'œuvres dues à nos anciens étudiants.

J'ajoute que la galerie, en ce lieu neuf, assume aussi des fonctions nouvelles : notre diffusion culturelle est celle d'une université, nous ne doublons ni ne concurrençons aucune autre institution de culture, ce que nous faisons reste lié à la recherche et à la formation. Lieu d'exposition ouvert au public, la galerie est donc aussi un outil professionnel, un "musée d'application" pour nos étudiants d'histoire de l'art se destinant aux métiers de l'exposition d'art contemporain : non seulement ils s'y exercent "grandeur nature" à y programmer chaque année une vraie exposition, mais ils la gèrent.

Continuons ce parcours par l'image. Ah ! l'image. Tu n'en es certes pas l'ennemi : ta longue fréquentation de Manuel Puig t'aura s'il le fallait convaincu de tout le parti qu'un écrivain inspiré peut tirer de l'imaginaire cinématographique. Mais enfin, notre vieille "fac de lettres", peuplée d'amoureux du livre et du texte, pouvait-elle pactiser avec des modes d'expression souvent présentés comme concurrents de la "vraie culture" ? S'il est un domaine où le passage de la "fac" à "l'Université Rennes 2" aura réussi, c'est bien celui-là. Il faut avoir en tête les appuis que la diffusion multiforme d'une culture "icônique" a trouvés dans deux nouveaux secteurs d'enseignement : le département d'études cinématographiques et celui d'"information-communication", et dans une institution originale : le Centre de Ressources et d'Etudes audio-visuelles. Là-dessus le chapitre consacré à la présentation de notre expansion pédagogique t'en dira plus.

Mais je dois t'avouer mon embarras. La brassée d'initiatives et d'actions est si diverse, l'entrelacement du rôle des enseignants et des associations étudiantes si complexe, que la présentation en panoramique ne rend guère justice à chaque acteur. Mais allons-y.

Il était une fois un anthropologue du département de sociologie passionné par le "cinéma du réel" (et, d'ailleurs, par le cinéma tout court). Cet intérêt donnera naissance aux "semaines du cinéma ethno-sociologique" où l'on retrouve la "recette" de bien nos entreprises culturelles : un ou plusieurs collègues, des étudiants (en l'occurence l'association des étudiants de sociologie), un partage des manifestations entre l'enceinte universitaire et des lieux extérieurs permettant au "grand public" d'apprécier notre travail. Jean Rouch, Ken Loach ou Depardon (à une époque où il était moins connu qu'aujourd'hui !) : voilà quelques noms

qui ont pu être découverts sur les écrans de la "maison de la Culture".

Toute formule ayant sa vie propre, ces semaines se sont ensuite effacées au profit d'un festival du film documentaire directement pris en main par les étudiants, dont le goût avait été éveillé à bonne école. Trois saisons durant, " Les Lumières du réel" ont semé sur le campus et par toute la ville (y compris à bord d'une péniche !), des images glanées aux quatre coins du monde, signées de noms connus ou moins connus qu'on retrouvait parfois programmés à Beaubourg l'année suivante. J'ai avec quelques autres un souvenir ébloui des rétrospectives de Kris Marker et de l'Arménien Paradjanov...

Il était aussi et encore une fois un "ciné-club" étudiant. Un "ciné-club" ? La formule paraît bien convenue. Elle sera pourtant le point de départ d'une vaste aventure. Ce fût d'abord un "ciné-club littéraire" proposant des "films littéraires", adaptations d'œuvres d'auteurs comme Marguerite Duras ou Robbe-Grillet.

Le colloque de Dijon réunissant en 1984 les noyaux culturellement les plus actifs des universités (Rennes 2 y était représentée par rien moins que deux présidents – l'ancien et le nouveau –, deux vice-présidents, le Service culturel et l'étudiant fondateur de "Clair-Obscur"), allait donner à l'entreprise une impulsion nouvelle avec l'organisation de semaines thématiques. Autour de Nathalie Sarraute, le "Grand Huit" est mobilisé pour les projections de film, la salle du "Triangle" pour la pièce de théâtre, la MNEF pour l'affichage. Ces partenariats, avec le tandem de base enseignants (de littérature, de cinéma) et étudiants, ne se démentiront plus. Des films rares (de Duras, Genêt, Renais, Pasolini) seront proposés, présentés par des spécialistes ou collaborateurs de création invités pour l'occasion, sans compter la projection de films muets accompagnés au piano dans l'amphi Sée. Ajoute à cela, une collaboration à divers colloques scientifiques où le document filmé vient compléter les communications savantes : ainsi d'Arthur Miller, de Blaise Cendrars et, tout récemment, de William Faulkner.

Mais le résultat le plus visible de cette aventure fut, en 1988, la décision un peu folle, de créer à Rennes un festival de cinéma sur le thème des villes. "Travelling" était né. La dernière édition, celle de 1994, consacrée à Madrid a drainé trente mille spectateurs... Rennes a donc son festival de cinéma et tous les Rennais ne savent pas qu'ils le doivent à une association de

Rennes 2... Une manifestation en entraînant une autre, le festival se doubla dès ses origines de la présentation d'un métier méconnu du cinéma : celui de décorateur. En 1988, dans le cadre de la galerie "Art et Essai", une importante exposition de maquettes peintes et d'éléments de décors fut consacrée au décorateur de cinéma Bernard Evein. Cette exposition, reprise ensuite dans une demi-douzaine de villes françaises et, particulièrement, en association avec la Cinémathèque, au Palais de Tokyo à Paris, était accompagnée d'un cours public de Bernard Evein, inaugurant un modèle qui sera ensuite systématiquement reproduit autour de grands créateurs comme Max Douy, Pierre Guffroy, Jacques Saulnier. En 1995, cette féconde collaboration entre le Festival, le service Culturel et la nouvelle filière "Arts du Spectacle", réaffirmera son actualité en proposant à la fois une exposition sur l'histoire du décor de cinéma en France depuis les origines, et un colloque scientifique qui rassemblera autour de la question du décor entre théâtre et cinéma un grand nombre de praticiens et de chercheurs.

Pour la plupart des gens encore aujourd'hui, ayant parlé du "septième art", le chapitre des arts de l'image paraît clos. Mais c'est aussi le rôle d'une université que de faire connaître des pratiques artistiques encore mineures et fort mal connues. Partons mon cher Albert, d'un "fait divers culturel".

En février 1993, *Ouest-France* se fait l'écho d'un événement situé à l'Institut franco-américain qui, l'espace d'une semaine, va attirer deux mille personnes. Une artiste, Catherine Ikam, y expose dans une chambre noire une "image virtuelle interactive", intitulée "New York Chaos". Quel nom bizarre n'est-ce pas ? Il s'agit simplement d'une image de la statue de la Liberté (clin d'œil au festival "Travelling New York"), qui se modifie, change d'expression, de couleur, de format, au gré des déplacements du spectateur muni d'un petit boîtier qui transmet ses mouvements à un ordinateur. Voilà un bel exemple d'"art électronique" lié au champ plus vaste de l'art video. Qui donc a passé commande à cette artiste ? Qui a organisé cette manifestation assez exceptionnelle ? La "Station Vidéo Bretagne", autre association de notre université, spécialisée dans la diffusion de ces nouvelles formes d'images, offertes à l'imagination des artistes par la grâce des nouvelles technologies. Chaque année, une "saison vidéo" est ainsi ouverte aux curieux, présentant un panorama très éclectique de tout ce que les meilleurs vidéastes français ou étrangers ont produit, et fidèle à

notre esprit d'ouverture, puisque ces projections sont proposées aussi bien à Rennes 2 qu'à l'Institut franco-américain et à l'Ecole des Beaux-Arts. En 1995 la "Station" fera encore mieux : notre galerie d'art et celle des Beaux-Arts programmeront une exposition d'art-video, donnant à chacun l'occasion de découvrir non seulement des "images", mais encore des "installations" où les moniteurs forment l'alphabet d'un langage icônique inédit. Le spectre de ces créations est large : depuis les "grands noms" – Wolf Vostel ou Bill Viola –, jusqu'à de très honorables compatriotes dont certains sont bien de chez nous : le Rennais Alain Bourges (il enseigne à l'université), Jean-Louis Le Tacon (un de nos anciens étudiants... en sociologie), ou deux de nos étudiants en Arts Plastiques dont les productions ont été remarquées et primées.

Finissons, mon cher Albert, en musique.

Depuis 1986, année de sa création, l'Espace Musical a pu faire apprécier, à travers une cinquantaine de concerts, un éventail très large d'œuvres, de la Renaissance à la musique contemporaine, avec une prédilection pour les répertoires méconnus.

Là encore, point de concurrence avec les structures existantes, mais une volonté de complémentarité et de collaboration (soit avec d'autres disciplines : la semaine Roussel en 1994 par exemple), soit avec d'autres institutions rennaises : avec l'Opéra pour la semaine Don Juan en 91, ou les concerts Schumann et Tippett en 94, avec le Conservatoire pour l'organisation de plusieurs concerts de musique contemporaine.

L'Espace Musical a sa physionomie bien particulière. Organisées autour d'un thème, les saisons ont leur cohérence. Et surtout, ses programmes sont résolument orientés vers la découverte de nouveaux répertoires et d'interprètes peu connus (avec la volonté de faire jouer les meilleurs artistes régionaux, sans tomber dans un aveugle favoritisme !). Faut-il le souligner avec une pointe de fierté ? C'est le seul lieu en Bretagne où la présence de la musique contemporaine est régulièrement assurée... De l'aveu même des musiciens et mélomanes rennais, l'Espace Musical est un endroit "où il se passe toujours quelque chose" : créations, découvertes, approfondissement des connaissances (concert Franck en 91, Schumann en 94, et en 95, Mozart "voyage à Paris"...), sans compter quelques "dérapages contrôlés" où l'humour et le hors-normes rappellent que nous sommes à Rennes 2 (pense au concert John Cage, aux "Claviers en folie" ou à Raymond Roussel).

Tu imagines bien qu'un travail aussi constant et varié serait impossible sans l'enthousiasme des enseignants et étudiants, mais aussi sans le soutien délibéré des structures de l'Université. L'"action culturelle", liée aux formations dispensées, ouverte largement à la ville et à ses publics, fait partie désormais de notre "carte d'identité". Sans un "Service culturel" débordant d'énergie et de conviction, sans la coopération inconditionnelle des équipes chargées de la communication et de la logistique, rien de tout cela n'aurait lieu. Reconnue par les Ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, la valeur de tous ces programmes ne nous a pas seulement obtenu quelques paroles d'encouragement, mais suffisamment de crédibilité pour qu'espèces sonnantes et trébuchantes nous permettent d'aller un peu plus loin encore. Le vingt-cinquième anniversaire de Rennes 2 verra donc s'ouvrir d'autres chantiers. Un édifice prévu par le plan "Université 2000" pour les musiciens verra le jour. Grâce notamment aux crédits de "la Culture" et de la ville de Rennes, le projet initial a pu être modifié, pour que les arts ne disposant pas encore d'espace pour leur diffusion soient enfin dotés : ce bâtiment abritera un auditorium de 250 places, parfaitement équipé pour les concerts, pour le cinéma et pour la video. Il faudra lui donner un nom. Je laisse, mon cher Albert[1], à ta poétique imagination, le soin de nous en proposer un...

J.-M. de Q.

---

(1)- Professeur d'espagnol à l'Université Rennes 2 depuis 1966, Albert Bensoussan, traducteur de nombreux romanciers espagnols et latino-américains, collabore régulièrement, comme critique littéraire, à diverses revues –le *Magazine littéraire*, *La Quinzaine littéraire* entre autres –. Romancier lui-même, il a déjà une œuvre importante : *La Bréhaigne* (Denoël, 1974), *Frimaldjézar* (Calmann-Lévy, 1976, Prix Afrique Méditerranéenne), *Au Nadir* (Flammarion, 1978) et parmi les titres plus récents : *Mirage à trois* (L'Harmattan, 1989) et *Une saison à Aigues-les-Bains* (Maurice Nadeau, 1993).

III

OUVERTURE !
OUVERTURE !

▼

POUR TOUS PUBLICS

▼

Que l'université soit ouverte à tous est une évidence qui tient à sa nature, démontrée par une longue expérience d'accueil des auditeurs libres ; elle est un des lieux du reste où l'on n'a pas coutume de demander au quidam les motifs de sa présence en un amphithéâtre. Pour preuve, par l'exemple contraire, le malaise et la vague mauvaise conscience qui saisissent nombre d'universitaires lorsqu'en application de législations neuves sur la formation continue des salariés ou des chômeurs les organismes publics et parapublics financeurs de ces publics requièrent que les pédagogues signent des attestations de présence.

C'est un indice de la rencontre entre deux conceptions de l'accès au savoir universitaire, du choc culturel entre deux strates de législation, l'une fondée sur la notion de gratuité – ou presque – et incluant par hypothèse que le professeur universitaire est fonctionnaire, donc déjà payé par avance, l'autre fondée sur la notion de paiement d'une prestation par hypothèse "adaptée" à la "spécificité" d'un "besoin de formation".

Si l'on cherche à rendre compte des modalités par lesquelles dans la période de ce quart de siècle l'université Rennes 2-Haute Bretagne s'est ouverte à tous les publics, on retrouve l'entrelacement de ces deux logiques et la double volonté inégalement accomplie selon les séquences de ce temps de les faire cœxister.

L'une des volontés, l'une des logiques, trouve son plein éclat dans la tradition ancienne du cours public. Elle est de toujours sans doute, elle fut confirmée par la Loi d'Orientation de 1969 qui retenait comme l'une des missions des universités la diffusion de la science et de la culture. Elle vivait encore dans la Faculté des Lettres de la Place Hoche. Le transfert sur le campus de Villejean sembla la frapper d'étiolement parce qu'il

éloigna l'amphithéâtre du centre-ville où nichaient les auditoires "naturels" du cours public, c'est dire le public lettré et curieux de savoir. Plus probablement la marée montante de nouveaux bacheliers en submergeant les amphithéâtres et avec eux les pédagogues rendit plus difficile à ceux-ci de prendre sur leur énergie et leur temps pour assurer des conférences selon l'usage de gratuité et de bénévolat de citoyen de la République des lettres.

Lorsqu'en 1984, il vint à un ancien président de Rennes 2 cette idée que les étudiants de premier cycle auraient eu tout à gagner eux aussi à bénéficier de la science et de la culture en une acception plus large, plus humaniste, que celle qui ordinairement préside à l'élaboration des maquettes des DEUG, et qu'on chercha le moyen de réaliser une sorte de "tiers libre" – réduit du reste à un "sixième libre" – c'est cette tradition qui inspirait le projet, lequel fut sacrifié, non sans amertume, sur l'autel des raretés budgétaires. Pourtant l'une des idées de ce projet était de faire revivre le cours public et d'y faire cohabiter le peuple dense des premiers cycles rénovés et le grand public.

Il aura fallu la croissance urbaine, laquelle a progressivement réduit l'excentration du campus, et puis la soif de culture et de savoir réveillée ou révélée par les célébrations du bicentenaire de la Révolution française, et puis trois sous pour redonner au grand amphithéâtre Chateaubriand une dignité à la mesure des événements pour que nos collègues historiens voient revenir à eux un public dans la tradition de la conférence scientifique et que sous la bannière redéployée des grands principes fondateurs des Droits de l'Homme, le cours public retrouve son éclat et l'université son rayonnement dans la Cité.

Proche de cette tradition, mais ancrée dans les traditions militantes de la culture ouvrière, est l'université populaire. Les bulletins d'information internes de Rennes 2 en attestent encore une survivance dans la décennie 70. C'est la militante issue de la mouvance démocrate chrétienne, chef du cabinet du président de l'université, par ailleurs adjointe au maire des municipalités Fréville, qui maintenait vivante cette flamme, qui comme quelques autres de la même veine, n'aura que mal survécu aux mutations de la décennie suivante.

Beaucoup plus vigoureuse est une autre tradition – le mot n'est pas immérité puisqu'elle remonte à 1903 – celle de l'université d'été de Saint-Malo. C'est à deux ou trois ans près la date à laquelle un bureau char-

gé du "tourisme" est créé dans l'administration ministérielle de la France. On en prendra la leçon que la Faculté des Lettres vivait pleinement dans son siècle, et qu'elle continue de le faire. On n'est plus là dans la tradition de la gratuité laïque – laquelle ne va de pair qu'avec l'obligation. On est au versant du loisir qui ne veut pas bronzer idiot, et qui rencontre le pédagogue ou le chercheur soucieux, mais avec le label de qualité délivré par l'institution universitaire, de rencontrer d'autres publics venus d'autres horizons, d'autres nations ou d'autres cultures, pour un temps qui a une autre cadence que l'année universitaire. Là s'invente le "stage" de durée courte, sur une ou des semaines. C'est une logique de l'offre de formation par l'université ou les universitaires. C'est une logique du volontariat de l'enseignant, compensé de son supplément d'effort par un supplément de revenu. Cette tradition-là survit tout au long des 25 années de Rennes 2-Haute Bretagne et elle s'épanouit encore.

L'autre logique d'ouverture de l'université à tous les publics, c'est celle qui s'enracine dans la Législation de 1971 sur la formation professionnelle continue et l'éducation permanente. La France fut tard, plus tard nettement que ses concurrents parmi les états développés, à s'en convaincre, et à s'y mettre : le monde contemporain comme il mute et va, va et mute trop vite pour que sa main-d'œuvre, quel que soit son niveau de qualification, puisse vivre sa vie de producteur sur les seuls acquis de sa formation et de sa qualification initiales. De là, dès qu'une certaine échelle est atteinte, la nécessité de dépasser le stade d'une démarche individuelle de requalification ou de promotion sociale, du type de celle que depuis deux siècles bientôt alors le Centre des Arts et Métiers accueillait. Rennes 2 avait deux ans et énormément plus que ça d'étudiants de formation initiale sur les bras, quand elle fut requise par la loi, comme les autres, de rentrer en apprentissage d'un nouveau métier qu'elle sait parfaitement faire pour elle-même, parce que c'est dans le cœur même du métier d'enseignant chercheur de se recycler et d'adapter son savoir, mais qu'elle n'a pas l'habitude de faire pour les autres : entrer dans une logique de demande de formation, de réponse adaptée, ponctuelle ou régulière, à un besoin identifié, et, cela fait, présenter une facture, ou bien faire un montage financier. Comme les autres, poussée en avant par son ministère de tutelle, elle est entrée dans la voie de cet apprentissage qui fut aussi un apprentissage institutionnel.

Autant que le recul puisse laisser de perspective pour bien voir, il y a deux décennies rondes chacune scindée en deux séquences. La décennie qui s'ouvre en 1972 c'est celle des bouillonnements pionniers, suivis de la fixation d'une doctrine de l'université. La seconde qui s'ouvre en 1982, c'est celle du foisonnement institutionnel, suivi de la banalisation des publics de formation continue au sein de tous les cursus de formation initiale. Ces deux séquences dans chaque décennie sont un balancement entre l'attraction du dehors et le désir de rentrer en soi, elles sont le symptôme d'une hésitation, d'une difficulté, peut-être d'une souffrance de l'institution et de ceux qui la peuplent et la font vivre, à trouver des marques suffisamment claires, stables et partagées par la communauté.

En 1972, en réponse à une incitation venue du Ministère pour la mise en œuvre de la loi sur la Formation Professionnelle Continue et l'Education Permanente, se crée une Mission Initiale de Formation continue. C'est une cellule légère de travail composée d'un universitaire, Directeur chargé de mission par le Président, d'une personnalité extérieure, d'un secrétariat. D'emblée cette mission suscite deux projets de formation, l'un en langues étrangères (anglais et portugais) destinées à des publics d'entreprise (en anglais, logique de formation professionnelle), à des publics ouverts (portugais, logique d'éducation permanente), l'autre en linguistique pour des publics d'enseignants du primaire et du secondaire. Dans les trois années qui suivent le nombre des disciplines impliquées dans les actions et stages s'accroît de façon rapide : allemand, celtique, espagnol, italien, français, arts, psychologie, droit, économie, géographie, sociologie. Le nombre des partenaires extérieurs croît à proportion ainsi que l'aire de chalandise. Entreprises privées de l'aéronautique, du BTP, du meuble, de la mécanique, de la chimie ; groupements de branches, chambres consulaires ; entreprises et administrations ou établissements publics. Les deux domaines majeurs sont l'anglais et la communication et psychosociologie en entreprise. Rennes 2-Haute Bretagne est présente en formation continue à Rennes, Saint-Malo, Vannes et Nantes.

S'entame alors le processus d'institutionnalisation d'un service commun de formation continue, doté en personnel permanent d'enseignants et d'ATOS, doté d'un Conseil, émanation des composantes (UER et IUT) de l'université et d'un Conseil de Perfectionnement Tripartite (Université Employeurs Salariés), qui

conduit à ouvrir un débat de doctrine au sein du conseil et des commissions de l'Université, et qui donnera naissance au SEFOCEPE (Service de formation continue et d'éducation permanente) en juin 1976.

Si les documents écrits portent une trace claire des choix qui furent faits et des orientations qui furent privilégiées, ils taisent ou laissent dans l'implicite les orientations qui furent répudiées ou congédiées. La mémoire des témoins et acteurs de la période comble le vide ou l'élision des écrits. Tout tourne autour du thème du service public de formation continue universitaire, c'est-à-dire aussi tout ensemble d'une éthique de l'argent et d'une ligne à l'égard du couple d'opposition patrons-salariés. Ce qui est explicite c'est l'affirmation du choix d'une logique de service public : le service de formation continue est placé sous un contrôle démocratique, c'est-à-dire que désormais à Rennes 2, l'option est prise pour un service dont le champ d'activité est délimité par les disciplines enseignées dans l'établissement, qui est l'émanation des UER ou IUT. Cela exclut l'option qui est observable ici ou là dans certaines universités en France, d'un service engagé dans une logique de performances et de conquêtes de marchés, le plus souvent alors sous une direction professionnelle d'un non enseignant.

Ce qui est explicite, c'est aussi une prise de parti pour les salariés des entreprises, pour les comités d'entreprises, que les missions définies aux statuts définiront par un ordre non au hasard : "le SEFOCEPE a pour mission de susciter et de coordonner les actions de promotion sociale, d'éducation permanente et de formation continue...". L'université regrette explicitement les oubliés de la loi de 1971 : "la loi de 1971 exclut de son application des publics dits 'non solvables' : travailleurs de la fonction publique, femmes au foyer par exemple. Or il nous a semblé que l'Université devait essayer de répondre aux demandes souvent pressantes de ces exclus."

Ce qui n'est pas écrit, mais dont la mémoire est conservée sans ambiguïté, c'est l'option pour une conception ascétique de la mission de l'enseignant en formation permanente, ce qui est assez congruent avec la finalité d'enseigner ceux pour qui les flux financiers manquent. Cela récuse ou refuse que l'université comme institution soit le partenaire pour des actions de formation en entreprises à des tarifs ou des prix de journées qui scandalisent la conscience commune, qui peut-être sont perçus comme ouvrant un fossé entre

celles des disciplines où l'activité de consultant privé ou public, mais opérant sous label privé, existe et a un marché, et celles qui n'ont pas d'homologue privé. Là se joue en une façon une des facettes de la mutation des Lettres aux Sciences Humaines, parce que sur ce point ce sont celles-là qui interpellent les Lettres. Le repérage de ce débat de doctrine est décisif à qui veut comprendre l'aujourd'hui des vingt-cinq ans, et découvre avec étonnement que le SEFOCEPE n'a que de sporadiques et ténus rapports avec l'univers de l'entreprise privée, et semble tout entier ou presque voué à la culture de rapports de travail avec les administrations, les collectivités locales, le secteur parapublic. D'une certaine façon sous ce registre-là, beaucoup de choses se jouent en 1976, y compris cette lecture minimale de la consigne ministérielle appelant les services de Formation Continue des Universités à s'autofinancer. On perçoit à la lecture des textes comme à l'écoute des témoins du moment que cette prescription est comme littéralement impensable. On la reprend, on l'approuve ; on est persuadé qu'à la différence des UER la formation continue ne peut s'alimenter à des dotations automatisées du ministère. Pourtant lorsque l'observateur avec le recul du temps cherche à comprendre, il découvre un service de formation continue très massivement subventionné en postes de fonctionnaires par son Université, et où le poids des postes gagés sur ressources est très faible. C'est une forme très forte de l'identité de Rennes 2 qui émerge là : service public ; fonction publique ; jacobinisme instinctif tout autant que légitimisme républicain réfléchi qui construisent une défiance du secteur privé dont le versant militant "cœur à gauche" ne dit qu'un morceau et non le tout.

La deuxième séquence de la première décennie, après la création du SEFOCEPE, exprime intensément et ce choix et les effets induits par ce choix. Des actions de formation sont engagées envers des comités de salariés, des organisations syndicales, des associations consuméristes, elles ne donneront pas de fruits dans la durée. Simultanément, sur l'élan de la phase des bouillonnements, Rennes 2 continue à négocier et fournir des prestations pour des entreprises privées, des branches, des groupements de métiers (aéronautique, télécommunications, artisans et commerçants du meuble, artisans photographes). Progressivement les entreprises et branches sortant de la phase des expériences pionnières se dotent d'outils d'ingéniérie de formation propres, et Rennes 2, comme tant de ses consœurs, ne sait pas

trouver dans sa culture de service public les voies et moyens d'une articulation avec les politiques de formation des branches, des secteurs, des entreprises, que par ailleurs sa sensibilité militante tient pour toujours un peu sulfureuses, et qui la tiennent elle de son côté comme peut-être le diable, en tous cas sûrement l'autre.

Dans le même temps Rennes 2 s'engage, oh ! résistiblement, mais irrévocablement dans un champ où elle se trouve plus à son aise, chez elle en quelque sorte : la formation continue des maîtres. Les bulletins d'information internes de 1977 à 1982 donnent l'image d'un chantier sans cesse à l'œuvre comme d'un problème taraudant et qui ne trouve pas sa solution. Centre de formation de PEGC, Centre de formation d'instituteurs privés, Stages de recyclage des professeurs du secondaire, en Histoire, en Economie. Commission Pédagogique, commissions ad hoc, Conseils d'Université y viennent, y reviennent, s'engagent et presque toujours la motion ou la décision comporte une clause de "prudence" ou d'extrême prudence. Cela vient de ce que si l'université se sent chez elle dès qu'il s'agit d'école, elle ne se sent pas encore chez elle dès qu'il s'agit de formation continue, de préparation aux concours internes. Se trompe-t-on à croire que c'est encore son côté fonctionnaire de l'éducation nationale qui lui fait savoir, à coup sûr et depuis toujours, que la Direction des Lycées et Collèges, ce n'est pas celle des Enseignements Supérieurs, que les inspections nationales sont là pour quelque chose – on veut encore l'espérer – bref qu'il y a le Primaire, le Secondaire et le Supérieur et chacun chez soi ? Se trompe-t-on à croire que la question du recyclage des maîtres ou de leur promotion par les concours internes est plus ou moins l'un des visages multiples de cette hantise de la secondarisation, que les vagues déferlantes de nouveaux bacheliers rendent par ailleurs si présente ? Bien sûr comme on l'a dit plus haut, le ministère de l'Education Nationale porte alors le bonnet d'âne des dispositifs de formation continue mis en œuvre dans les administrations publiques pour leurs propres fonctionnaires.

On notera comme symptomatique cette observation que le SEFOCEPE n'est pas perçu comme l'institution susceptible de porter des projets de formation continue des maîtres. C'est comme une impossibilité conceptuelle autant pour ceux qui sont sur ce chantier et ne conçoivent pas que les maîtres soient des salariés justiciables des mêmes ingéniéries de formation que les autres, que pour ceux qui, étant sur le chantier ou le métier de la

formation continue, ne "voient" les maîtres que comme leur public potentiel.

La décennie 80 apparaît en premier lieu comme un aboutissement institutionnel des efforts pionniers et des axes de développement de la décennie précédente.

C'est en septembre 1980 qu'est créé l'Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest. Issus de la Législation sur la formation syndicale et des lois sur la représentativité syndicale elles-mêmes inspirées par les principes du programme du Conseil National de la Résistance, les Instituts du Travail assurent la formation des cadres principaux des organisations syndicales de salariés sur la base de Conventions annuelles conclues conjointement avec les Ministères du Travail et des Universités. La création de celui de Rennes 2, le seul dans le grand ouest et la façade atlantique, apparaît comme un aboutissement des volontés exprimées en 1976. Co-administré paritairement par les trois organisations syndicales représentatives, CGT, CGT-FO et CFDT, et par l'Université, il est voué par la loi à la formation et à la recherche en sciences sociales du travail. A partir de sa fondation il assure annuellement deux à trois stages élaborés par les enseignants-chercheurs intervenants à l'Institut et par les organisations syndicales. Lié pour la fonction d'administration et de secrétariat en un premier temps au SEFOCEPE, il se dotera progressivement des moyens d'un fonctionnement autonome.

C'est en mars 1982 que le directeur du SEFOCEPE et le précédent Président de l'université, eux-mêmes membres de l'Association pour le Développement Coopératif, Associatif et Mutualiste en Bretagne, entament les démarches et les négociations entre les deux institutions en vue de la création d'un Collège Coopératif en Bretagne, organisme de formation de salariés en cours d'emploi, qui, dans l'esprit pionnier de Henri Desroches, fonde le processus de formation sur une approche coopérative de l'apprentissage à la recherche sous la direction scientifique de chercheurs universitaires. Créé en mai 1982, le Collège Coopératif en Bretagne assure une formation diplômante de longue durée (3 ans) débouchant sur la délivrance, après soutenance d'un mémoire, d'un Diplôme des Hautes Etudes en Pratique Sociale au niveau Bac +4. Relié au SEFOCEPE à l'origine pour son fonctionnement administratif et son support logistique, le CCB à l'image de l'ISSTO évoluera vers une autonomisation de sa logistique sous l'égide de

l'ADECAMB, demeurant au sein de Rennes 2, l'une de ses structures de formation continue, spécialement tout au long de la décennie orientée vers les travailleurs sociaux engagés dans des parcours de mutation professionnelle.

C'est en 1982 qu'aboutissent les efforts pionniers et toniques des enseignants de Rennes 2, engagés dans la longue démarche en vue de structurer dans le Ministère de l'Education Nationale les dispositifs de financement et d'ingéniérie pour la formation des personnels enseignants des Lycées et Collèges. A cette période-là encore la perspective d'une unification en un dispositif commun des premier et second degrés semble ouverte. Elle n'aboutira pas, donnant naissance au bout du compte à deux sous-ensembles, l'un pour le premier degré institué au niveau territorial des inspections académiques, le département, l'autre pour le second degré au niveau régional des rectorats d'académie, sous la forme des Missions académiques de formation professionnelle de l'Education Nationale. De là l'émergence au sein de l'université d'une institution en forme de service commun, le Centre de Formation continue des personnels de l'Education et de réflexion pour l'école, qui évoluera en Service Universitaire de Formation des Maîtres. Cette fonction est aujourd'hui incorporée au SEFOCEPE, dont l'Antenne de Formations des Maîtres assure par convention avec la Mission Académique, la coordination des UFR pour la préparation aux concours internes, la constitution et l'animation des Groupes de Recherche Formation, les Universités d'été.

Dans le même temps l'IUT de Vannes déploie une activité en formation continue dans les domaines de la gestion d'entreprises et des Statistiques, articulée de façon plus étroite sur un réseau de relations avec le tissu économique local, et émerge comme un des pôles forts de la formation professionnelle.

L'image d'ensemble de la première période de la décennie c'est celle du décollage décisif à la fois au sens où l'université maintient ses axes forts dans les stages courts en langues vivantes, presqu'exclusivement anglais, en français pour l'expression écrite et orale et en culture générale, en communication d'entreprise, en activités sportives, etc.., puisqu'il n'est aucune de ses composantes qui ne contribue à un degré quelconque à la mission "autres publics", et au sens où elle ouvre des voies neuves

qui toutes ont ceci en commun qu'elles ancrent l'Université dans des réseaux institutionnels – celui des Instituts du Travail, celui des Collèges Coopératifs, celui des Missions Académiques, celui des entreprises ou administrations, plus au pôle du privé sur Vannes, plus au pôle du public et para-public sur Rennes.

Simultanément se livre au regard un mouvement centrifuge lié assez évidemment à l'hétérogénéité de ces expériences par rapport au fonds de culture de l'Université. Nombre de ses personnels enseignants ou non enseignants éprouvent du mal à reconnaître leur université familière, fonctionnaire et service public, dans ces rejetons arborescents que portent des femmes et des hommes singuliers plus que l'institution ne le fait. Il n'est pas difficile d'identifier là l'effet du poids écrasant de la marée des effectifs de formation initiale qui sollicite les efforts, maintient tendues les énergies, sans que la pénurie constante de moyens humains ne laisse entrevoir alors des horizons moins difficiles. C'est ce qui fait la réticence à l'égard de ces nouveaux venus qui à leur tour ouvrent de nouvelles charges, de nouvelles contraintes.

Pourtant là sont les bases déjà ouvertes par quelques avancées pionnières de ce qui pourrait un jour peut-être rendre la formation continue plus familière, moins étrangère au noyau central de la mission universitaire, chercher et enseigner les nouveaux bacheliers pour les conduire à des diplômes pesant leur poids de qualification, leur poids en culture et en savoir, au sens où les universitaires exigent que ça soit.

Ce que la fin de la décennie 80 et le début de la présente mettent en évidence, c'est la rencontre, à un degré croissant et de plus en plus vite croissant, entre la soif de formation professionnelle et l'exigence qu'elle soit certifiée par des diplômes. A dire le vrai, des adultes en formation pour reprise d'études, il y en a toujours eu dans les cursus de formation initiale ; inégalement distribués il est vrai, plus présents en Linguistique, en Psychologie, en Information-communication, en AES, et pas loin d'être une composante décisive des publics des licences et maîtrises de Science de l'Education. Plus évidents à identifier dans les troisièmes cycles que dans les premiers. Mais certainement toujours là peu ou prou dans l'océan des nouveaux bacheliers. Au reste par des dispositifs règlementaires et légaux, dits de validation des acquis académiques, professionnels et

sociaux que les BO du ministère égrènent dans la semi confidentialité en 1976, en 1979, en 1985, en 1992 et 1993, les accès de ces autres publics s'ouvrent davantage. Ce sont les valeurs et les cultures spécifiques à chaque milieu par discipline qui expliquent l'inégal cheminement de ces mécanismes d'accès à l'université, et puis aussi ce fait particulier, si massif sous les yeux qu'on finit par ne plus le voir, celui du concours d'entrée dans les différents corps de la fonction publique, lequel est rigidement lié jusqu'à une période récente à la possession de diplômes universitaires le plus souvent acquis à l'âge de la formation initiale. En sorte que plus un cursus universitaire est lié consubstantiellement à des emplois futurs où on accède par concours externe, moins les enseignants-chercheurs de ces disciplines ont été confrontés pendant longtemps à ces nouveaux dispositifs. Moins au contraire une discipline est liée à des accès aux emplois par les concours publics, plus ses enseignants-chercheurs ont été confrontés tôt à des publics en retour à l'université cherchant à y faire reconnaître et valider des acquis de l'expérience professionnelle que le concours externe ne prend pas en compte, mais le recrutement contractuel privé ou parapublic si.

De là la pression sur l'université pour qu'elle offre des qualifications diplômantes neuves ou produise des préparations à d'anciennes qualifications anciennement labellisées DPLG. A cette exigence répondent les préparations en Formation continue au DECS, de Vannes, aux DHEPS du Collège Coopératif, aux DUFA du SEFOCEPE et du Collège Coopératif, ou encore la toute récente transformation de l'examen spécial d'entrée à l'université (ESEU) en un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), tous diplômes pris en compte à des degrés divers par le Code du Travail, les Conventions par branches qui codifient le statut des salariés au regard des qualifications.

C'est à la même logique d'exigence que répondent les DESS de l'université qui s'ouvrent les uns après les autres aux publics de formation continue dont les études diplômantes sont financées soit par les employeurs, soit par les organismes interprofessionnels, soit par les dispositifs financiers de l'Etat ou des Conseils régionaux. Ce sont les Sciences de l'Education qui ont ouvert la voie, et il n'est pas anecdotique de noter que les DESS Stratégie et Ingéniérie de Formation d'Adultes, et Conduite et Gestion d'Etablissements de Formation se sont consti-

tués en réseau avec les Universités de Nantes et de Tours. Les autres DESS, Langues et Techniques, Intervention et Etudes Psychologiques, Politiques d'Emploi, Géographie et Aménagement, comme les IUP à Rennes et Vannes, sont déjà et ne cesseront plus d'être des formations aimantant vers elles, outre les étudiants de formation initiale, des publics en reprise d'études placés à des tournants de leur parcours personnel ou professionnel. Au demeurant par leur corps enseignant même, ils assurent déjà des jonctions avec les univers professionnels et sociaux hors de l'université.

Comme on l'aura lu déjà ailleurs, c'est en large partie ce qui fait cette différence si opaque aux yeux du grand public et parfois aussi à ceux des universitaires entre les flux d'entrée en première année de DEUG, et les flux de sortie à Bac +4 et Bac +5 ; à cause que ce peuple dilué et mal visible des adultes en reprise d'études vient par ses entrées de Bac +2 à Bac +5 fournir un effectif moins pesant en quantité mais dont les taux de succès sont élevés. Les autres publics sont donc une ressource forte de l'université si on la veut juger à son produit fini, non à sa matière première.

Ces publics autres font et vont faire peser à l'avenir sans doute une pression touchant aux modes de diffusion du savoir, que peut-être la transformation des techniques va rendre plus opératoire et plus efficiente. Ce public qui finance ou fait financer ses études est sensible aux coûts de formation, en argent et peut-être plus encore en temps. Rennes 2 n'a pas attendu la décennie 90 pour enseigner à distance puisque son service de Télé-enseignement est plus ancien qu'elle, étant né en novembre 1964, et qu'il a depuis diffusé le savoir universitaire et surtout diplômant à des publics mis à distance par l'emploi, le handicap ou le métier maternel. Ce public-là est large, il est croissant ; les délocalisations ne le toucheront pas en entier et ni surtout en deuxième et troisième cycles. C'est ce qui fait la légitimité du choix que Rennes 2 a fait dans son schéma directeur de développement de constituer un pôle "autres publics" à travers la diversité institutionnelle, duquel l'université pourra le jour venu déterminer ses choix et ses buts prioritaires d'action.

J. C.

RENNES 2, LE QUARTIER, LA VILLE

▼

La croissance des effectifs étudiants dans les années soixante a imposé le transfert de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines dans le quartier de Villejean en pleine construction. Le nouveau site universitaire doit son isolement relatif et son architecture sans fioriture ni grandeur au contexte urbanistique.

Conçue pour 6 000 étudiants en lettres et en sciences humaines, l'Université a dû accueillir des effectifs fortement accrus dans des filières de plus en plus variées. Sous l'effet de son passage à une structure pluridisciplinaire et de l'élargissement de l'accès à l'Université, le public de Rennes 2 a fortement évolué. Au cours de la décennie quatre-vingt, Rennes 2 a connu une croissance de ses effectifs étudiants plus rapide que les autres universités bretonnes.

Lieu initiatique lorsqu'elle occupait ses locaux de la Place Hoche, l'Université s'est peu à peu donné un projet social – mieux assurer les débouchés de ses étudiants par la professionnalisation de ses formations – tout en s'articulant davantage au projet urbain rennais et aux ambitions régionales par son projet culturel et par le dynamisme de ses laboratoires de recherche.

De la place Hoche à Villejean : du centre à la périphérie

N'ayant pas été préparés à l'explosion des effectifs étudiants dans les années soixante, les universités et les universitaires n'étaient pas résolus à quitter les locaux exigus des quartiers urbains centraux où ils avaient vécu avec une conception élitiste de leurs activités. Pourtant, l'urgence produite par la pression de la démographie étudiante a abouti au paysage universitaire que

nous connaissons aujourd'hui : celui de structures le plus souvent reléguées dans des périphéries peu favorables à la vie étudiante. D'autant plus que les collectivités locales ont, à l'époque, sous-estimé toutes les potentialités et les apports des universités et laissé l'Etat être le seul acteur de ce développement universitaire au moindre coût.

Dans les années cinquante : des facultés attachées au centre-ville

A Rennes, dès la Libération, le Recteur Wolf avait avancé un projet visant au regroupement de toutes les facultés sur un site unique. En l'occurrence un espace rural où s'étendaient quelques fermes aux lieux-dits Villejean et Malifeu au nord-ouest de Rennes. Le projet, qui provoqua de nombreuses réticences, ne vit jamais le jour mais il fut le point de départ d'autres projets.

En effet, dès 1950, la municipalité entreprend des études préparatoires à la réalisation du quartier de Villejean. Il est prévu que la zone de Villejean soit essentiellement réservée aux besoins du développement universitaire. Le plan d'urbanisme envisageait le transfert des différentes facultés, la création d'une cité universitaire, la construction d'habitations pour les enseignants, ainsi que des installations sportives et des espaces verts.

Le projet sera abandonné dans sa plus grande partie en 1953, d'autant plus que les Facultés de Droit et de Sciences font connaître leur souhait de rester en centre-ville. La Faculté des Lettres reste alors Place Hoche où des transformations importantes permettent d'améliorer l'accueil des étudiants et assurent une meilleure efficacité de fonctionnement.

Mais avec la croissance des effectifs étudiants dans les années soixante, ces replâtrages ont vite montré leurs limites. Dans une ville comme Rennes, la crise des locaux universitaires accompagne la crise du logement liée au baby-boom, à la croissance de l'emploi industriel et à son corollaire, l'exode rural. Face à cet afflux de population, les pouvoirs publics vont mettre en place de vastes programmes de construction.

La naissance du campus de Villejean

L'ouverture des chantiers universitaires s'est partout faite dans un contexte urbanistique identique, avec les mêmes soucis de rapidité et de moindre coût. Pour abaisser les prix de revient, les architectes ont utilisé pour les constructions universitaires comme pour les nouveaux quartiers résidentiels, les nouvelles méthodes

de préfabrication et d'industrialisation. La mécanisation des chantiers, la normalisation des prix plafonds, la standardisation ont été autant d'éléments ayant contribué à l'uniformisation des paysages urbains périphériques et des campus des années soixante.

Le renversement de l'élitisme en faveur des Facultés scientifiques apparaît clairement à Rennes à travers le soin apporté à la construction de la Faculté des sciences à Beaulieu par comparaison au relatif désintérêt pour la Faculté des Lettres. Les responsables politiques et la presse des années soixante font peu d'allusions à la construction de la Faculté des Lettres alors que le vaste campus de Beaulieu a souvent été cité en exemple.

De fait, il n'a plus été question de réunir toutes les facultés à Villejean. A Rennes, la dispersion de la fonction universitaire, phénomène que beaucoup des anciennes villes universitaires ont alors vécu, a abouti à un éclatement de l'Université en trois pôles. Les Facultés de Droit, Sciences Economiques et Dentaire sont restées dans le centre-ville, les Sciences sont parties sur le grand campus de Beaulieu au nord-est de la ville, enfin Villejean a accueilli, après la Faculté de Médecine en 1966, la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

C'est en 1961 qu'est annoncée la création d'une nouvelle Faculté des Lettres sur un terrain de 12 hectares à Villejean. Celle-ci viendra en fait occuper les terrains encore disponibles entre le Centre hospitalo-universitaire et la zone d'habitation.

Le déménagement ne va pas se faire sans réticences de la part de nombreux enseignants pas du tout disposés à abandonner les locaux de l'ancien séminaire de la Place Hoche pour s'installer aux portes d'un grand ensemble en chantier et où les services font totalement défaut. Aussi, quand le doyen de la Faculté demandera aux différentes formations d'évaluer leurs besoins en locaux, la plupart vont les minimiser car la majorité était censée faire comprendre aux pouvoirs publics le non-sens du transfert de la Faculté. Il faudra alors toute l'autorité de la municipalité pour convaincre du bien-fondé de l'opération avec une argumentation basée sur les prévisions d'effectifs à venir : la Faculté comptait 2 400 étudiants au moment de l'estimation des besoins ; elle en accueillera 6 200 lors de sa première rentrée à Villejean.

La construction du complexe universitaire et la création du quartier de Villejean sont donc deux opérations totalement distinctes mais guidées par le même fonctionnalisme ambiant et dominées par les mêmes

considérations financières. Le zonage rigoureux qui a prédominé dans la conception du quartier aboutira à isoler le campus de son environnement. L'université est séparée de la zone d'habitation par la large avenue Gaston Berger, qui dessert d'une part la ZUP, de l'autre le campus et fait fonction de frontière. A priori nul n'a réellement l'opportunité de traverser cet axe, notamment pas les étudiants. La cité et le restaurant universitaires sont en effet du même côté de l'avenue que le campus.

L'urbanisme de barres s'est imposé pour l'Université dont les quatre bâtiments principaux, sans artifices architecturaux, sont tous parallèles à l'avenue Gaston Berger et reliés les uns aux autres par un système de galeries perpendiculaires. Cette rectitude est à peine modulée par les décrochements correspondants aux amphithéâtres. L'ensemble est dense si on le compare à d'autres campus de l'époque.

Pourtant le journaliste qui, en juillet 1967, parcourt "cette mosaïque bleue" en voie d'achèvement ne tarit pas d'éloges envers l'architecte du projet, M. Arretche : "Il s'agit d'un chapelet de pavillons assez espacés dont l'ordonnance semble capricieuse de prime abord. D'autant plus qu'elle est rehaussée par des escaliers extérieurs dont la fantaisie éclate plutôt que l'utilité apparente [...] L'édifice central est allongé interminablement. L'effet est singulier de ces mille fenêtres au cadre bleu foncé. En réalité, les murs ne sont que fenêtres. Cette Faculté sera une maison de verre. Pour corriger la monotonie du verre et du béton, les architectes ont imaginé de fixer sur le béton une garniture en marbre aggloméré d'un blanc mat, aux lignes sobres. Elle court le long de la façade comme une frise monumentale et en dissimule la nudité [...]"(1).

LES ANNÉES QUATRE-VINGT : L'UNIVERSITÉ DE MASSE

Croissance, diversification et professionnalisation

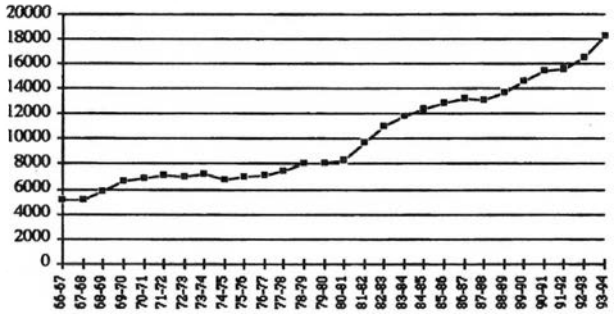
L'éclatement de l'Université en trois pôles a fait de Rennes 2 une université à forte dominante littéraire. Le temps et le prolongement dans l'enseignement supérieur des mutations des lycées allaient cependant peu à

(1)- Louis Guérande, "En parcourant le chantier de la nouvelle faculté des Lettres et Sciences humaines de Rennes avec son doyen M. Marache", *Ouest-France*, 20 juillet 1967.

peu lui donner un profil pluridisciplinaire. L'Université a accueilli des étudiants de plus en plus nombreux, souvent issus de l'enseignement technologique, fortement attirés par les filières pluridisciplinaires mises en place dans les années soixante-dix.

En un peu plus d'un quart de siècle, le nombre d'étudiants présents sur le site universitaire de Rennes 2 - Villejean a plus que triplé.

L'année 1980-1981 marque le début d'une période de croissance forte et l'année 1982-1983 est une étape



importante avec le passage du cap des 10 000 étudiants. La fin des années quatre-vingt correspond à une relative stabilisation de la croissance, puis c'est l'explosion des années quatre-vingt-dix. La progression des effectifs sur Villejean aurait sans doute été plus importante encore si Rennes 2 n'avait pas délocalisé des enseignements de premier cycle à Lorient et Saint-Brieuc.

La professionnalisation des enseignements a été un des maîtres-mots du colloque national Université 2000. Sous la pression de la poussée des effectifs étudiants, les responsables de Rennes 2 n'ont pas attendu Université 2000 pour se préoccuper de l'insertion professionnelle des étudiants et pour chercher à diversifier les débouchés vers d'autres secteurs que l'enseignement. Les filières professionnalisées tendent à accroître les relations de l'Université avec les milieux économiques et sociaux qui l'entourent. Ces filières nouent de plus en plus de relations avec les collectivités territoriales et les entreprises, notamment par la mise en place de stages, par le recours à des professionnels dans certains cursus de deuxième et troisième cycle.

Action culturelle hors les murs

Rennes 2 appartient à la vingtaine d'universités françaises engagées dans un projet culturel. C'est un

élément-clé de la politique de valorisation et de lisibilité de l'université dans la ville et la région. Cela dans une ville qui a, elle aussi, choisi d'intégrer l'événement culturel au cœur du modèle de développement technopolitain pour lequel elle a opté.

Depuis les années soixante-dix, où l'amphithéâtre Chateaubriand – encore non utilisé pour l'enseignement – constituait le haut lieu rennais de la musique rock, les activités culturelles proposées à Rennes 2 se sont multipliées et diversifiées. Un premier type vise un public large : ce sont les conférences et cours publics. Le cours public "Questions sur la Révolution" en 1989-1990 à l'occasion du Bicentenaire de la Révolution est un grand succès. En 1993-1994, les conférences du cours Public "Libertés & Histoire" ont été suivies par près de 5 000 personnes. Autre exemple, le département de musique organise des concerts au sein de l'Espace Musical. Un second type concerne les associations d'étudiants qui organisent des manifestations culturelles en collaboration étroite avec le Service Culturel. Ces manifestations dépassent par leur écho, le seul cadre de l'université. Elles sont, soit produites par des étudiants qui valident ainsi un enseignement spécifique, c'est le cas des étudiants d'histoire de l'art qui organisent des expositions dans la Galerie Art et Essai, soit créées à l'initiative d'associations d'étudiants : Festival Travelling, Festival Vidéo-Création, Les lumières du Réel.

Des locaux vite saturés

Le campus avait été pensé selon une organisation horizontale de l'université et de ses locaux : un bâtiment pour la propédeutique, les autres pour les années suivantes, selon une logique plus disciplinaire. En fait, la propédeutique avait disparu avant l'achèvement du chantier. La distribution des locaux entre les différentes disciplines a alors été relativement confuse, autant fonction des rapports de force entre disciplines que des besoins réels.

Ces locaux ont vite révélé leurs insuffisances face à la diversification des filières et à la croissance des effectifs. Dès 1979, malgré une conjoncture très défavorable, Rennes 2 obtient de haute lutte – par l'arbitrage personnel du ministre des universités – l'attribution des locaux disponibles au prestigieux Palais Saint-Melaine, pour y installer quelques laboratoires de recherche et surtout pour marquer symboliquement sa volonté de réinsertion au cœur de la ville.

L'évolution des pratiques pédagogiques après 1984, en multipliant les groupes d'étudiants en première année, renforce la tension sur les locaux. Une tension d'autant plus forte que les pratiques disciplinaires, tant pour la pédagogie que pour la recherche, évoluaient rapidement.

Les lieux de convivialité ont été peu à peu transformés en salles de cours et en bureaux d'enseignants. Le Grand Hall qui répond dès lors seul à cette fonction de convivialité, concentre des étudiants de plus en plus nombreux et atteint la saturation à l'heure du déjeuner. Devant l'urgence des besoins, des classes mobiles ont finalement été installées à proximité des amphithéâtres Sud. Le fait que ce type de constructions fasse son apparition à l'Université après avoir peu à peu disparu des lycées et collèges souligne bien la nécessité qu'il y avait de trouver des solutions d'urgence, des expédients, pour que l'Université assure sa mission pédagogique. Des salles de cours ont aussi été aménagées sous la bibliothèque universitaire et Rennes 2 a également loué à la Ville des salles de cours dans l'école Jean Moulin.

Rennes 2 est alors, dans l'urgence, au cours de la deuxième moitié des années quatre-vingt, sortie de ses murs, correspondant de moins en moins strictement à son campus d'origine. Les plans Etat-Région et Université 2000, l'établissement de relations partenariales ont alors donné à l'Université les moyens de s'engager dans une restructuration profonde du Campus.

LES ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX : RENNES 2 RÉNOVE ET CONSTRUIT

Un empiètement progressif sur Villejean et Beauregard

Le collège de la Harpe a été mis à la disposition de l'Université après sa fermeture en juin 1991. Ces locaux sont situés avenue d'Ile-de-France à une dizaine de minutes à pied du campus de Villejean.

Le financement des travaux a été assuré par l'Etat et par l'Université. Le réaménagement a été effectué par l'Université avec l'aide de la SCET[2]. L'Université a assumé la maîtrise d'ouvrage avec l'accord de l'autorité de tutelle. Il s'agit là d'une expérience totalement nouvelle pour l'Université. L'inauguration officielle a eu lieu le 11 mai 1993. Avec le nouveau campus de La Harpe, Rennes 2 bénéficie de 9 000 m² supplémentaires.

---

(2)- Société Centrale pour l'Equipement du Territoire.

La densification du campus

• Le bâtiment des arts

L'ancienne UER des arts disposait de deux ensembles de locaux. Les cours théoriques et quelques cours pratiques avaient lieu sur le campus de Villejean. Le reste des cours pratiques avait lieu depuis 1973 dans un vieil hôtel particulier du centre-ville situé Rue Saint-Yves. Les salles de la Rue Saint-Yves étaient inadaptées et vétustes. L'éloignement géographique entre les deux sites posait des difficultés d'organisation donc des surcoûts.

Il a fallu attendre 1989 pour qu'un nouveau bâtiment, financé par un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales, soit construit sur le campus. Pour ce bâtiment les architectes ont privilégié les décrochements de façades et utilisé des matériaux qui font entrer largement la lumière. Rien à voir avec la rectitude des barres et des longs couloirs sans lumière des années soixante.

Ce bâtiment A. Mussat a été inauguré à la rentrée 1990. Enseignants et étudiants y disposent d'une surface bâtie d'environ 1 000 m² dont trois grands ateliers adaptés aux besoins de la filière arts plastiques. Ces locaux sont aussi utilisés par les étudiants en audiovisuel : le centre d'études audiovisuelles avait besoin d'une régie et d'un studio fonctionnels, ainsi que d'une salle de projection. Le financement résulte d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités locales.

• Le bâtiment des langues

Les différentes filières de langues disposaient d'un potentiel en locaux nettement insuffisant et réparti dans les différents bâtiments du campus au gré des opportunités et par grignotage successif au détriment d'autres disciplines. Il apparaissait donc indispensable de disposer d'un lieu unique, adapté et équipé des techniques les plus modernes dans le domaine de l'enseignement des langues. Ce regroupement en un lieu unique devait contribuer à mieux faire connaître l'un des axes forts de l'Université.

Ce projet, d'abord lancé dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, a été réalisé dans le cadre du Plan Université 2000. Le financement des travaux a été réparti entre l'Etat, la Région, le Département et la Ville.

Cette construction s'est faite sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Le programme a fait l'objet d'un concours d'architectes lancé en octobre 1989. Ses utilisateurs ont pris peu à peu possession des 8 000 m² du bâtiment au printemps 1993. Il a été officiellement

inauguré le 8 octobre 1993 et plus de 5 000 étudiants y ont maintenant fait leur rentrée. Le bâtiment rompt totalement, lui aussi, avec l'architecture de barres des autres locaux. Les concepteurs du projet n'ont pas seulement répondu à l'objectif de faire de Rennes 2 le centre de formation et de recherche en langues le plus moderne de l'Ouest. Ils ont aussi cherché à répondre au besoin de convivialité des usagers de l'Université. De fait, le hall de 650 m², pourvu d'un patio et constituant le centre du bâtiment, est non seulement un passage obligé vers les différentes parties du bâtiment, mais est aussi un lieu de rencontres et d'animation. La cafétéria qui y a été installée répond à ce besoin, tout en soulageant celle du Grand Hall. Le bâtiment des langues est aussi la première marque tangible d'une réorganisation profonde du campus et de l'Université.

Restructuration de l'université et aménagement du campus : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement

Avec l'implantation de bâtiments préfabriqués, le réaménagement de La Harpe et les constructions récentes – bâtiment des arts et bâtiment des langues –, la surface bâtie au sol a doublé. Cependant de 1967 à 1991, le rapport m² / étudiant n'a cessé de se dégrader. Le déficit en locaux est alors très net, malgré la construction du bâtiment des langues qui a permis une amélioration sensible.

Construire pour combler les déficits est une nécessité pour Rennes 2. Mais cela ne peut se faire, au vu de l'état du site en 1991, sans repenser l'ensemble du campus, tant dans son organisation spatiale que dans son fonctionnement alors très éclaté.

C'est l'objet du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement. Il a été financé par l'Etat, la SCET ayant mené l'enquête en collaboration avec tous les acteurs universitaires et les collectivités territoriales. Ce travail a débouché sur une vision globale de développement jusqu'à l'an 2000.

En aval du Schéma Directeur, l'Université a engagé et financé une étude de préprogrammation puis de programmation destinée à fixer les priorités en matière d'opérations nouvelles. Ces programmes, portant à la fois sur les restructurations et les constructions nouvelles, sont la concrétisation du Schéma Directeur qui est un document plus prospectif.

L'intégration des opérations nouvelles dans le site de Villejean a conduit l'Université et la Ville à rédiger

un document d'urbanisme détaillé : le Schéma de Secteur Flandres-Dunkerque, qui s'intègre au POS[3]. La Ville et l'Université souhaitaient que l'aménagement du secteur fasse l'objet d'un accord entre les différents Maîtres d'Ouvrage, que ces derniers s'engagent à respecter, afin que soit garantie la cohérence de l'aménagement urbain de ce secteur de la Ville. Un protocole d'accord est alors signé en 1993, après une délibération du Conseil municipal, entre la Ville, l'Etat, l'Université et le District Urbain de l'Agglomération Rennaise.

Les constructions à réaliser ont été pensées dans le cadre d'une réorganisation d'ensemble de l'Université Rennes 2 et en fonction du Projet Urbain de la Ville. Trois scénarios d'aménagement du campus répondant chacun à des choix et des objectifs de développement spécifiques ont alors été proposés et soumis au choix de l'Université.

Le Conseil d'Administration du 27 Novembre 1991 a retenu le second scénario. Ce choix du renforcement des liaisons entre l'Université et son environnement implique une réorientation de l'Université vers la partie nord du Campus, en profitant de la présence d'une station du VAL qui devrait assurer la liaison directe avec le centre-ville. La restructuration de l'avenue Gaston Berger devait permettre d'organiser un front urbain et une Place de l'Université accueillant la majeure partie des extensions nécessaires à l'horizon 2000. Sur la place, les extensions universitaires correspondent au pôle accueil / services de l'Université en prolongement de la dalle et du cours Kennedy, restructurant ainsi un axe de services liés à la vie universitaire à l'échelle du quartier.

Ce schéma spatial est pensé comme étant la traduction d'une nouvelle organisation interne de l'Université. La restructuration de l'Université en pôles, associée à la restructuration du bâti, ancien et nouveau, a été pensée autour de deux objectifs : inscrire lisiblement dans l'espace les grands secteurs de l'Université, en leur offrant des lieux clairement identifiés et rationnellement organisés. Ainsi, le regroupement des douze UFR en cinq pôles dotés du statut d'UFR a été pensé en fonction des relations déjà existantes entre chacune d'entre elles, de manière à assurer une cohérence scientifique et pédagogique, une meilleure liaison entre les enseignements et la recherche, une plus grande efficacité par l'utilisation commune de matériels et de services. Rennes 2 a clairement fait le choix d'une

(3)- Plan d'Occupation des Sols.

structure verticale de l'Université, regroupant, autour d'une filière disciplinaire ou thématique, l'ensemble des cycles, des premières années au doctorat et à la recherche, rompant ainsi totalement avec les principes qui avaient prévalu à sa construction dans les années soixante.

L'Université partenaire

La négociation sur la construction du bâtiment des Langues, le premier Contrat d'Etablissement sont les signes concrets de l'émergence de l'Université comme partenaire des Collectivités Locales, de l'Etat. Le Schéma Directeur va amplifier ce mouvement.

• Partenariat avec la Ville : les convergences dans le traitement de l'espace urbain amènent l'Université et la Ville à travailler ensemble à la mise en œuvre du Schéma Directeur. Ce sont en particulier le Schéma de Secteur Flandres-Dunkerque, le programme et le financement du bâtiment Musique, les études sur l'insertion du campus dans les quartiers de Villejean et Beauregard. Ces collaborations sont nouvelles pour Rennes 2, elles n'étaient pas usuellement dans ses domaines de compétences.

• Partenariat avec la Région et l'Etat : les négociations sur le X^{e} Contrat de Plan, le Plan Université 2000, le Contrat d'Etablissement et le XI^{e} Contrat de Plan ont permis à l'Université de formuler ses demandes autrement que dans une logique de pure consommation de crédits ou de m^{2}.

• Partenariat avec les entreprises : ce sont, par exemple, les conventions de partenariat signées avec la Caisse des Dépôts et Consignation et avec Bull.

Les chantiers de demain

Pour mener à bien cette restructuration structurelle et spatiale dans le cadre du Schéma Directeur et des études de programmation, plusieurs constructions nouvelles devraient encore voir le jour sur le campus grâce aux financements du Plan Université 2000 et du XI^{e} Contrat de Plan Etat-Région.

• Le bâtiment de la Présidence d'environ 2 600 m^{2}, va être construit au nord-ouest du campus. Ce nouveau bâtiment, regroupant les services d'accueil, d'information, la scolarité centrale ainsi que les services centraux (présidence, secrétariat général, services comptable, financier, logistique et du personnel), deviendra à la fois une vitrine ouverte sur l'extérieur et le point nodal de l'Université.

• L'Espace Musique-Culture d'environ 2 100 m^{2}, localisé lui aussi sur la Place de l'Université abritera à la fois le département Musique, le CFMI[4], le service culturel de

l'Université, ainsi que deux amphithéâtres dont un amphithéâtre – auditorium conçu pour accueillir des concerts et des projections de films et de vidéos. Il participera du souci d'ouverture sur l'extérieur tout en assurant une cohérence spatiale au pôle arts-lettres-communication dont le département Musique est une composante. Ce bâtiment dispose de financements complémentaires du Ministère de la Culture et des Collectivités Territoriales.

- Un bâtiment Recherche en Sciences Sociales de 2 500 m² sera implanté au sud-ouest du campus, à l'articulation des bâtiments A et B. Il accueillera les équipes et laboratoires de recherche du pôle sciences sociales.
- Une extension destinée à l'accueil des étudiants.
- Un nouveau bâtiment dont la vocation principale est d'abriter le CRI[5].
- Une extension, d'environ 2 000 m², de la surface documentaire en facade Ouest de la Bibliothèque Universitaire.

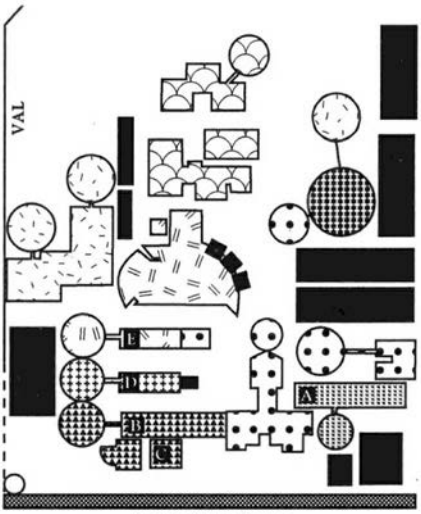
Avec la réalisation de ce programme d'extension cohérent, dont le financement est en principe garanti par le Contrat de Plan Etat-Région, l'Université devrait d'ici l'an 2000 satisfaire l'essentiel de ses besoins en surfaces nouvelles sur le campus de Villejean, en préservant cette précieuse "unité de lieu" qui a été, sans doute, un des facteurs implicites ayant commandé le choix retenu pour le Schéma directeur. Sous réserves cependant que les péripéties du débat municipal rennais ne viennent pas remettre en cause certaines des conditions de ce développement, en posant des exigences insupportables en matière d'extension des parkings ou en remettant en cause la construction d'un transport collectif en site propre (VAL ou autre) reliant le campus au centre Ville. Disons-le franchement, le développement futur de Rennes 2 est incompatible avec le "tout automobile". Espérons que Rennes évitera ce scénario catastrophe qui menacerait notre campus d'asphyxie, et saura – à l'instar de Nantes – trouver une solution en matière de transport urbain qui permette son maintien en "première division" des métropoles universitaires.

J. R. et R. S.-P.

---

(4)- Centre de Formation des Musiciens Intervenants à l'école.
(5)- Centre de Ressources Informatique.

SCÉNARIO 1 : RENNES 2 SE DÉVELOPPE EN INTERNE



Avenue Gaston Berger

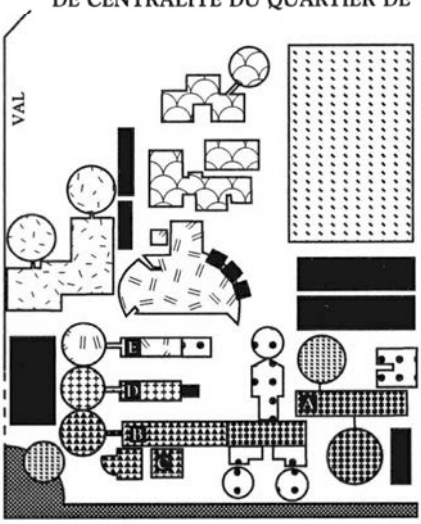
L'ensemble des créations de locaux nécessaire à l'horizon 2000, soit 40 000 m² est localisé sur le site actuel du campus.

• L'Unité Rennes 2 est maintenue, mais les évolutions à terme du campus sont réduites, l'ensemble du site étant saturé.

• De ce fait, l'Université perd une part importante de ses espaces "verts".

• Les extensions des bâtiments B/D et E vers les parkings de la bibliothèque de l'Université permettent la constitution d'une façade de l'Université côté Nord.

SCÉNARIO 2 : RENNES 2 DEVIENT UN NOUVEAU POINT DE CENTRALITÉ DU QUARTIER DE VILLEJEAN



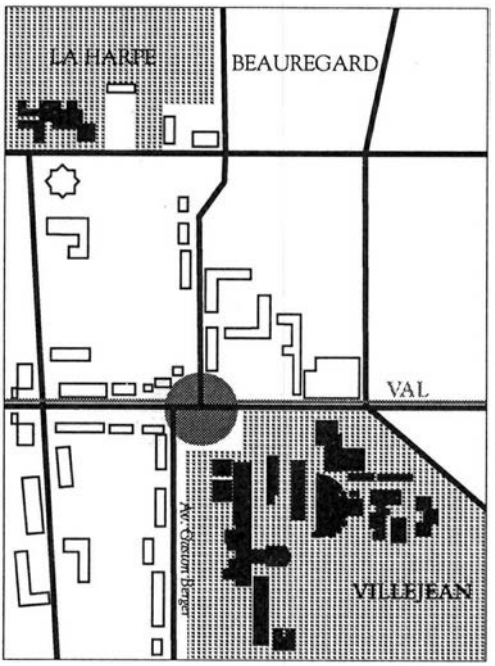
Avenue Gaston Berger

En profitant de l'arrivée du VAL et de la restructuration de l'avenue Gaston Berger pour organiser un front bâti et une place "de l'Université".

• Affirmation d'une ouverture de l'Université Rennes 2 par rapport à l'extérieur, ainsi qu'une visibilité grâce à deux façades : l'une sur l'avenue Gaston berger, l'autre sur la future station du VAL.

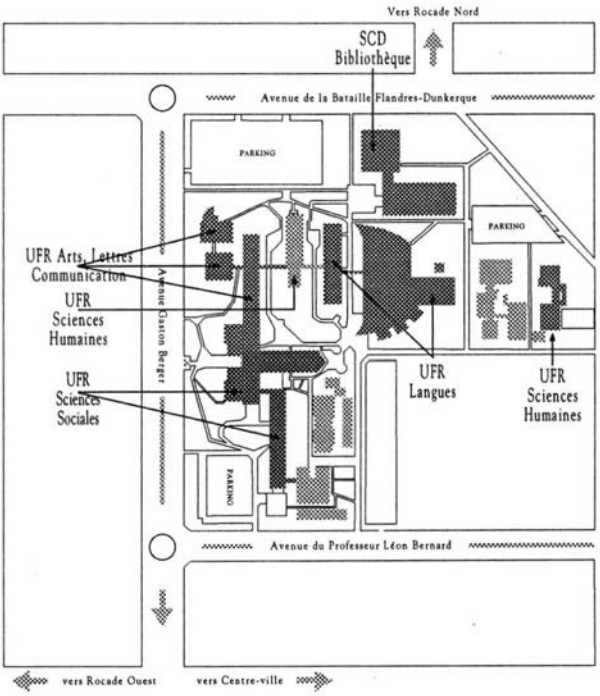
• Sur la place, l'implantation de services liés à l'Université permet de structurer un axe des services en prolongement de la dalle et du boulevard Kennedy.

SCÉNARIO 3
RENNES 2 SE DÉVELOPPE SUR UN SECOND SITE, BEAUREGARD



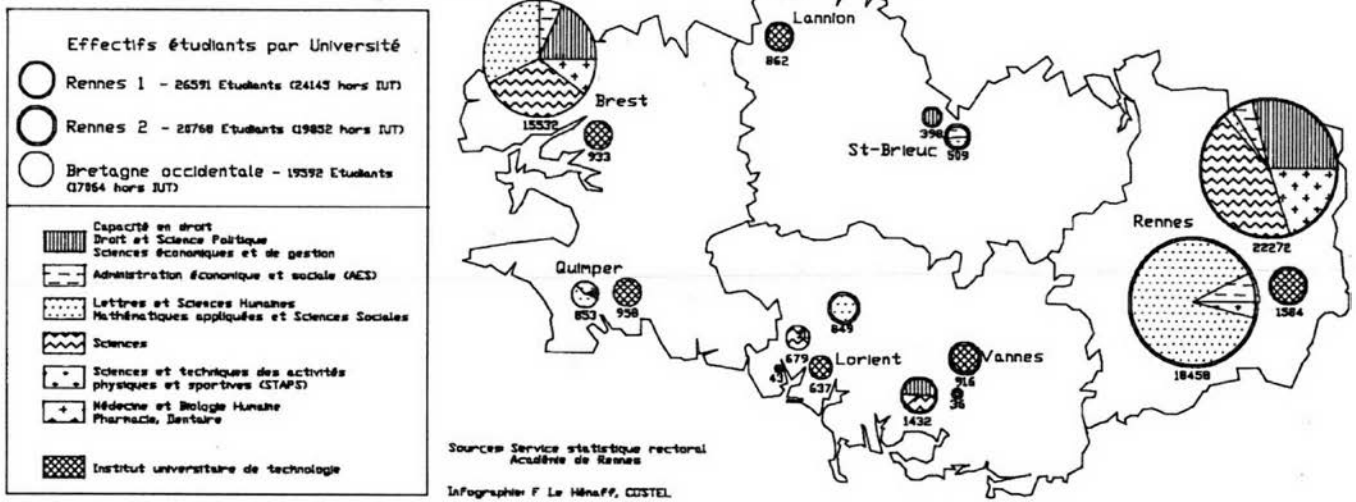
Nouveau pôle d'enseignement supérieur (de 41 000 m²) en complément des autres qui structurent déjà le Nord de l'agglomération. Scénario dans une perspective à long terme dépendant du développement du futur quartier de la Ville de Rennes.

Bâtiments créés
Bâtiments restructurés
VAL
Parvis piétons / voiries
Pôle Sciences Sociales
Pôle Psychologie / Sciences du Langage
Salles banalisées
Pôle Arts Lettres / Communication
Pôle Langues
Pôle STAPS
BU Documentation
Parking
Parc urbain
Services centraux



CAMPUS RENNES 2-VILLEJEAN

Fig. 1 : Effectifs étudiants (1993-1994) par site



L'OUVERTURE SUR LA RÉGION

▼

L'ENGAGEMENT DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2 DANS LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La carte actuelle de l'Enseignement Supérieur universitaire en Bretagne (fig.1, p. 180) souligne la présence de Rennes 2-Haute Bretagne sur la majeure partie du territoire de la Région Economique Bretagne. Si l'on met à part le Finistère qui relève entièrement de la compétence de l'UBO, des formations supérieures sont assurées par Rennes 2 dans la plupart des principales villes des autres départements bretons. D'abord à Rennes, l'Université a connu une forte extension géographique avec les constructions de bâtiments nouveaux, comme celui destiné aux enseignements des Arts et celui du Pôle de Langues, avec l'aménagement d'un deuxième campus sur le site de la Harpe où les locaux d'un collège ont été attribués à l'Université dans le cadre d'un redéploiement de la carte des enseignements du premier cycle du secondaire dans l'agglomération rennaise. A Vannes, la responsabilité administrative et pédagogique de Rennes 2 s'est accrue avec la création d'un IUP dans le cadre de la mise en œuvre de décisions du plan Université 2000 ; une réalisation qui a renforcé dans le secteur des formations techniques et professionnalisantes le rôle de cette Université déjà en charge depuis plus de vingt ans de l'IUT de Vannes, préparant aux carrières de l'informatique, de la statistique, de la gestion d'entreprise et de la technique commerciale. Ailleurs, dans les villes de Lorient et de St-Brieuc, Rennes 2 dirige des formations universitaires de premier cycle qui permettent d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants, élargissant ainsi la démocratisation de l'Enseignement supérieur.

C'est là une situation totalement nouvelle qui était loin d'exister il y a vingt cinq ans !

Par la présence de ces antennes universitaires dans les villes moyennes, par la construction de ces nouveaux bâtiments à Rennes, cette évolution incontestable reflète à la fois l'ouverture de l'Université Rennes 2 sur la Région et le soutien des collectivités territoriales au développement de cet établissement d'Enseignement Supérieur. Cette régionalisation, aboutissant à l'élargissement du domaine des compétences de la décentralisation en matière d'éducation, est bien sûr acceptée par l'Etat qui "*confronté aux pressions de la démographie et de la demande sociale d'enseignement supérieur, ainsi qu'aux résultats de la politique volontariste de développement des qualifications plus élevées qu'il a lui-même suscitée, fait appel aux financements locaux*" (C. Durand-Prinborgne, 1989). Mais sur place, elle est accentuée par des initiatives de Rennes 2 qui développe le concept de délocalisation et participe au succès de la contractualisation de l'Enseignement Supérieur dont la démarche s'impose au cours de l'année 1988.

LE CONCEPT DE DÉLOCALISATION SELON RENNES 2

A partir des années 85/86, deux facteurs convergents devaient entraîner l'Université Rennes 2 à réfléchir sur la nécessité d'installer des antennes de quelques-unes de ses formations dans des villes moyennes, comme St-Brieuc, Lorient, Vannes...

A cette époque, les maires et leurs municipalités s'inquiétaient des départs de plus en plus nombreux des jeunes bacheliers. De cette hémorragie, ils pouvaient craindre un affaiblissement des fonctions culturelles de leurs cités. De leur point de vue, il était clair qu'il fallait accroître les fonctions générales de la ville dont le développement socio-économique et culturel passait par l'installation de formations d'Enseignement Supérieur, pour fixer sur place les jeunes plus longtemps et leur permettre d'accéder à ces "qualifications plus élevées". Par ailleurs, l'augmentation de la scolarité dans le second degré qui annihilait largement une amorce de baisse démographique, provoquait un sensible accroissement du flux des bacheliers dans le système universitaire. Dès lors Rennes 2 était confrontée à des difficultés d'accueil des nouveaux étudiants et à de graves pro-

blèmes de fonctionnement alors que sur le plan national aucune perspective ne laissait entrevoir un développement rapide des moyens universitaires. Force était de faire appel à des soutiens locaux qui avaient déjà été engagés dans des réalisations de formations courtes post bac.

De fait à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix, des dispositions nationales débouchaient sur la mise en place de filières courtes, assurant sur deux ans des formations techniques et professionnalisantes, avec d'abord la création de BTS dans les Lycées, puis celle des IUT, rattachés aux universités, mais pouvant être installés en dehors des villes universitaires. C'est dans ce premier cadre de déconcentration que fut rattaché à Rennes 2, l'IUT de Vannes préparant à des carrières dans les domaines de l'informatique, de la statistique et de la gestion. Représentant un effort sérieux d'adaptation des contenus de formations à des profils professionnels, ces filières répondirent rapidement à l'attente des responsables nationaux et locaux ainsi qu'à celle de l'opinion publique qui leur accorda une réelle préférence. Cependant leur recrutement étant forcément limité, elles ne purent absorber sur place un flux croissant de bacheliers dont une part essentielle se dirigea vers les formations longues des universités.

Dès lors pourquoi ne pas installer certaines de ces formations dans ces villes qui réclamaient la présence d'activités universitaires ? Solution qui présentait le double avantage de maintenir des jeunes plus longtemps dans la cité et de permettre à des enfants de familles d'origine modeste de poursuivre des études en profitant de la proximité de locaux d'enseignement universitaire. Malgré et également grâce à son effet cumulateur sur les flux d'entrées à l'université, une telle solution devenait un enjeu politique et social. En retour, les responsables de Rennes 2, confrontés à de graves difficultés de fonctionnement, s'interrogeaient sur les possibilités immobilières que ces villes offraient à partir des redéploiements de cartes scolaires et sur les perspectives d'accroissement du potentiel en personnel enseignant, en faisant appel, comme chargés de cours, aux professeurs des lycées de ces villes au même titre que l'on demandait l'aide des collègues des lycées rennais.

D'ailleurs, l'Université de Rennes 1 s'était déjà engagée dans cette redistribution locale de ses activités pédagogiques en créant des enseignements de droit du premier cycle à Vannes, puis à St-Brieuc. A la rentrée 1987, cette dernière implantation fut saluée par le Pré-

sident du Conseil Général des Côtes d'Armor comme un effort de démocratisation. Pourtant, ce type d'accord bilatéral université-collectivité territoriale engageait les villes dans d'importantes dépenses qui portaient à la fois sur la mise à disposition et l'entretien des locaux, ainsi que sur les paiements des heures d'enseignement.

Il fallait donc améliorer le système en précisant par un ensemble conventionnel les engagements de chacun des partenaires. Au début de l'année universitaire 1986-1987, un débat interne à l'Université Rennes 2 porta sur le concept de "délocalisation" que, pour la première fois présentait un texte proposé à la discussion au CEVU et au CA. A partir de l'analyse des faits débouchant sur des intérêts convergents des pouvoirs locaux et de l'Université, il était envisagé de créer pour certaines filières surchargées, comme LEA, littérature et civilisations étrangères, sciences sociales, des activités pédagogiques de premier cycle dans des lieux éloignés, de la même façon qu'il existait déjà des locaux rennais en dehors du site propre de l'université. On déplaçait simplement, on délocalisait une part des formations existantes pour d'abord décongestionner l'établissement. Toutefois, derrière cet aspect purement géographique se profilait un ensemble cohérent de relations entre l'Université et les municipalités, à ces dernières de procurer des locaux adaptés à l'enseignement supérieur et d'assurer des surcoûts financiers, à l'Université en retour de s'engager à respecter la qualité des formations et de participer au poids financier en apportant des heures complémentaires. Elle devait également réclamer auprès du ministère des créations d'emplois de personnels, une démarche qui aboutissait finalement à une reconnaissance officielle des antennes délocalisées.

Outre les réticences d'ordre sémantique soulevées notamment par les économistes pour qui le mot avait une autre signification, ce concept de délocalisation souleva d'abord une tempête de critiques, d'oppositions politiques et syndicales tant du côté des personnels de l'université que du côté des étudiants, les hésitations les plus sensibles provenant bien entendu des fonctionnaires de la rue Dutot... Les uns dénonçaient une dérive aboutissant à un désengagement de l'Etat, les autres regrettaient un processus de dispersion des moyens dont l'Etat pouvait difficilement accroître le volume. Bien longtemps par la suite, certains universitaires tanceront les "universités de cantons" et les ambitions politiques locales !

Entre temps, le mouvement national des étudiants de novembre-décembre 1986 entraîna paradoxalement

le retard et l'amplification du débat sur les délocalisations. Dans l'immédiat, les revendications nationales prirent le pas avec la demande du retrait de la réforme du ministre Devacquet, avec des exigences justifiées sur l'augmentation des crédits et des créations de postes, attribués aux universités. Car la contestation estudiantine fit éclater au grand jour la pauvreté générale de l'Enseignement Supérieur et la nécessité impérieuse de sortir de cette grave crise de croissance. Dès lors, l'aide de la région et des collectivités territoriales apparaissait comme un apport ajouté pour "le mieux accueillir et le mieux former" d'un nombre sans cesse croissant d'étudiants.

Cette prise en compte de l'intervention de la Région relançait la question des délocalisations. Elle fut à l'ordre du jour de nombreuses réunions sur le plan national et notamment elle le fut aux journées organisées en mai 1987 par la Conférence des Présidents d'Université qui continua à mettre essentiellement l'accent sur les solutions ministérielles pour résoudre la crise... En Bretagne, dans les instances régionales du CES et du Conseil Régional, elle suscita un dialogue animé entre les partisans d'une extension régionale de l'enseignement supérieur et ceux du tout Etat, rappelant les lois de décentralisation attribuant à celui-ci, et seulement à celui-ci, les compétences en matière d'Enseignement Supérieur. En fait ces discussions se développèrent dans le cadre de la préparation du nouveau Contrat de Plan Etat-Région qui, pour la première fois, abordait l'aide de la région à l'Enseignement Supérieur non plus uniquement pour la Recherche, comme cela se faisait auparavant, mais également pour le soutien des activités pédagogiques. Ce rôle du contrat de plan est primordial pour comprendre comment l'Etat fit appel aux financements locaux. Il le fit pour reprendre l'analyse de C. Durand-Prinborgne par la reconnaissance contractuelle de délocalisations. Mais, il le fit également par l'adoption d'une politique concertée d'équipement, de construction de nouveaux bâtiments sur les sites universitaires propres.

Ainsi la contractualisation de l'Enseignement Supérieur était engagée sur le plan régional, elle allait permettre à l'Université Rennes 2 d'obtenir une reconnaissance recherchée et d'amorcer un développement réclamé.

LA CONTRACTUALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNE RECONNAISSANCE RÉGIONALE DE RENNES 2

Bien sûr, l'opération "Université 2000", engagée au début de 1990 pour aboutir en 1991-1992 à un plan national de développement de l'Enseignement Supérieur, marque l'avènement du partenariat entre l'Etat et les Régions. En Bretagne, c'est bien avec la préparation du Contrat de Plan Etat-Région durant les années 1988-1989 que voit le jour la contractualisation pour une politique d'équipement des Universités. Dès la fin 1988, les premiers textes étudiés dans les instances régionales prévoient bien des créations de nouveaux équipements universitaires avec des financements croisés Etat-Collectivités territoriales.

Déjà, Rennes 2 avait obtenu par des crédits de l'Etat, de la ville de Rennes, de la Région et du département d'Ille-et-Vilaine le moyen de mettre en œuvre un vieux projet de construction d'un bâtiment d'enseignements des arts, un domaine original de formation apportant à Rennes, à la Bretagne un rayonnement culturel évident. Mais avec le Contrat de plan Etat-Région, il s'agit d'un programme de développement universitaire d'une toute autre ampleur. Il envisage bien entendu des créations de délocalisations dont le principe est dès lors reconnu dans un cadre plus large que celui des simples accords bilatéraux ville-université, il envisage également des constructions de locaux pour l'extension des universités elles-mêmes.

Ainsi Rennes 2 obtint pour la construction d'un bâtiment nouveau de 8000m² un crédit de 55MF dont le tiers était attribué par la Région qui accordait pour la première fois un intérêt certain à cet établissement de Sciences humaines, de Sciences sociales et des Lettres. Cette construction n'était pas seulement destinée à une augmentation nécessaire des capacités d'accueil, elle correspondait à un projet de développement du secteur de formations en langues étrangères en pleine expansion, à une époque où les besoins étaient – et sont encore – énormes en professeurs, traducteurs, interprètes, managers en relations internationales des entreprises... En effet pendant les discussions préparatoires, l'Université avait su attirer l'attention sur l'importance représentée par ses différentes formations en langues étrangères alors que des responsables régionaux, et notamment le Président du Conseil Régional, soulignaient la nécessité de développer l'internationalisa-

tion de la Bretagne par une amélioration de la formation dans le domaine des langues étrangères, en insistant, toutefois, sur la dimension pratique et appliquée.

Si l'Université Rennes 2 soutint l'idée nouvelle d'une intervention de la Région pour le développement de l'Enseignement Supérieur, elle accepta en retour le fait qu'elle ne pouvait pas se contenter de réclamer des crédits pour étendre simplement les surfaces bâties, mais qu'elle devait présenter un projet répondant, d'une certaine manière, aux intérêts de la Région. En somme, elle devait accepter de donner la priorité à un secteur d'enseignements qui permettait d'envisager des retombées favorables à l'essor économique et international de la Bretagne. Ainsi est né, dans le cadre du plan Etat-Région, le projet de construction d'un bâtiment d'Enseignement Supérieur de Langues étrangères, avec la création de nouveaux laboratoires et l'adoption de techniques modernes audiovisuelles. Pour l'instant, sa réalisation semble répondre à l'attente des partenaires. La belle tenue architecturale du bâtiment du Pôle Langues (architecte : Cabinet Tessier), inauguré à la rentrée 1993 et sa fonction d'accueil de manifestations d'ordre international, comme la récente remise des diplômes de *Docteur honoris causa* à des écrivains et universitaires célèbres de pays étrangers, prouvent largement que l'Université et la Région ont fait un bon choix. Désormais, la Bretagne possède un remarquable Centre universitaire de rayonnement international qui demande à être reconnu et encouragé par l'ensemble des partenaires !

L'importance du projet a d'ailleurs été officiellement reconnue par la suite dans les différents actes qui engagèrent la politique de contractualisation et de régionalisation de l'Enseignement Supérieur à partir de 1990. Bien sûr, on pense d'abord que cette évolution de la politique de décentralisation est le fait du plan Université 2000 qui, après une longue réflexion prospective sur le système universitaire, inscrivait en 1991 une série d'engagements mutuels entre l'Etat et les collectivités territoriales pour lancer de grandes opérations immobilières et créer de nouvelles filières de formation.

En réalité, cette nouvelle dimension régionale de la programmation dans le domaine de l'Enseignement Supérieur était admise implicitement dans la mise au point du Contrat d'Etablissement qui fut pourtant, au départ, une opération purement nationale devant aboutir à un accord bilatéral entre l'Université et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Outre le fait que l'Etat reconnaissait la nécessité d'en-

courager l'expansion de la langue et de la culture régionales, il admit explicitement, dans ce contrat l'intervention des pouvoirs locaux dans le développement de l'Enseignement Supérieur. Sur plusieurs points, ce contrat, signé en janvier 1991, prévoyait un certain nombre de mesures d'intérêt régional. D'abord, le contrat accepta les dispositions adoptées pour la construction du bâtiment des Langues, les dispositions prises par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et la ville de Rennes concernant l'attribution à l'Université Rennes 2 du collège de la Harpe dans le cadre d'un redéploiement des bâtiments scolaires. Cette décision politique fut mal comprise par certains universitaires alors qu'elle confirmait la reconnaissance par les collectivités territoriales de la pauvreté de cette Université.

Enfin, malgré certaines réticences au ministère de la part de la DPDU, Direction de la Programmation et du Développement Universitaire, le Contrat d'Etablissement retint le principe des délocalisations dont "les conditions d'installation seraient définies dans le cadre de la mise en œuvre du plan Etat-Région". En fait, ces conditions devaient être définitivement arrêtées par le plan "Université 2000" qui, avec les décisions du CIAT d'octobre 1991, précisera les créations des délocalisations à Saint-Brieuc et Lorient pour ce qui concerne l'Université Rennes 2. Bien plus, ces décisions allaient engager définitivement la régionalisation de l'Enseignement Supérieur en Bretagne en retenant la constitution des IUP, Instituts Universitaires Professionnalisés, dans les villes de Lorient et de Vannes. Il était, en effet, prévu que ces IUP formeraient une des bases essentielles d'un Pôle de Développement Universitaire en Bretagne Sud qui devait englober également les IUT déjà existants et les délocalisations reconnues à Lorient et Vannes. Ce nouveau type de regroupement de formations universitaires représentait en fait l'amorce de la création d'une nouvelle Université en Bretagne qui allait constituer l'objectif politique essentiel des pouvoirs locaux en matière d'Enseignement Supérieur. Il ne s'agit pas ici de détailler les événements qui, de 1991 à 1993, ont émaillé la réflexion sur la mise en place de ce PDU et ensuite sur le concept de "quatrième Université". En revanche, il paraît important de souligner le rôle engagé de Rennes 2, dans la gestation difficile de ce nouvel établissement, non seulement en activant des délocalisations à Lorient, mais en participant à la conception et à la responsabilité administrative du nouvel IUP à Vannes, Génie Informatique et Statistique.

Car au-delà des péripéties chronologiques de cette régionalisation du système universitaire, le problème qui se pose est bien celui de la place de Rennes 2 dans cette évolution.

LE RÔLE DE RENNES 2 DANS LA RÉGIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vingt-cinq ans après sa création dans une ambiance de méfiance et d'exclusion, l'Université Rennes 2 a-t-elle su s'ouvrir aux intérêts sociaux, économiques et culturels de sa Région ? Réponse délicate qui risque, dans le parti adopté ici, de déboucher sur une attitude d'autosatisfaction. L'histoire jugera en tenant compte également des appréciations extérieures...

Pourtant, il faut bien reconnaître que dans le cadre de cette politique de contractualisation et de planification, accélérée au cours de la dernière décennie, Rennes 2 a toujours suivi, malgré une pauvreté reconnue par le rapport du Comité National d'Evaluation (déc. 1987), une politique de développement de l'Enseignement Supérieur en Bretagne. Avec de faibles moyens, elle a fait face d'abord à l'explosion démographique des nouveaux bacheliers, triplant quasiment son effectif étudiant (fig. 2). En plus du rôle social qu'il ne faudrait pas sous-estimer, elle a pris des initiatives pour améliorer la formation des jeunes à tous les niveaux.

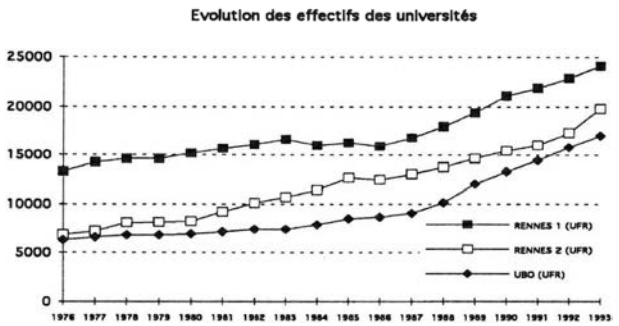


Fig. 2 - Le boom étudiant dans les années 80 en Bretagne. Statistiques comparées par les services du Rectorat de Rennes.

Pour la ville de Rennes, et en accord avec elle, Rennes 2 a su accroître le rayonnement culturel de la cité par des expositions d'Art Contemporain avec la participation d'artistes de renommée nationale et internationale, par des cours ouverts au grand public. Dans

les décisions du Contrat d'Etablissement, elle s'est engagée à investir dans la réfection du hall d'accueil et à participer au projet de création d'une maison de l'étudiant afin d'améliorer les conditions de la vie étudiante dans la capitale régionale.

Pour d'autres villes bretonnes, elle a appliqué les principes d'une politique de délocalisation qu'elle avait elle-même contribué à définir, notamment en affectant d'une façon régulière aux disciplines délocalisées des postes d'enseignants créés dans le cadre du Contrat d'Etablissement. Au cours des discussions bilatérales elle a toujours veillé à ce que les locaux affectés soient vraiment adaptés à un véritable Enseignement Supérieur ; elle a ainsi participé aux choix architecturaux des bâtiments nouveaux dont la construction était prévue dans le plan Université 2000, comme celui du groupe universitaire de Lorient.

Pour la Région enfin, elle est la seule Université à offrir un cursus universitaire complet du DEUG à la Maîtrise en Langues et Civilisations bretonnes et celtiques. En dehors de ce domaine qui lui est spécifique, elle s'est principalement efforcée d'adapter ses filières de formation à l'ensemble des débouchés professionnels. Ainsi ont été créés des enseignements pluridisciplinaires et professionnalisants, telle la filière AES débouchant principalement sur l'administration et la gestion des collectivités territoriales, telle la filière LEA qui assure, comme nous l'avons déjà vu, un enseignement appliqué en langues étrangères. Par ailleurs, elle a réalisé des réformes pédagogiques et a su introduire des innovations techniques dans la plupart des disciplines des sciences sociales et humaines ainsi que dans les matières artistiques et littéraires, de sorte qu'elle propose aux étudiants des formations larges et multidisciplinaires pour mieux s'adapter aux emplois évolutifs de grands secteurs professionnels. Parmi ceux-ci elle continue à préparer aux carrières d'enseignants des différents niveaux de l'éducation et de la formation des jeunes en Bretagne où les besoins dans ces domaines restent toujours élevés.

Dans le cadre de la politique de régionalisation, l'ouverture de l'Université a été également marquée par des discussions à propos des formes d'enseignements à installer dans les antennes délocalisées. Certes, elle n'a pas toujours suivi les points de vue locaux des responsables politiques et syndicaux qui réclamaient des formations plus technologiques, mieux adaptées aux débouchés locaux, car il lui paraissait plus urgent de créer des enseignements de DEUG dans des disciplines

en pleine expansion et faisant l'objet d'une forte demande. Dans la réflexion sur la mise en œuvre du Pôle de Développement Universitaire de Bretagne Sud elle a montré qu'elle était également ouverte aux débats avec les représentants du monde politique et du monde économique pour élargir la dimension professionnalisante de la formation universitaire. Cette ouverture sur l'entreprise et sur le monde extérieur, renforcée encore par la création récente dans l'Université elle-même de nombreux DESS et IUP, souligne bien une évolution irréversible qui modifie totalement le regard souvent déformé que l'on peut avoir de l'extérieur sur Rennes 2.

Ce profond changement impliquant une sérieuse adaptation au monde moderne constitue un plaidoyer à l'encontre des procès hâtifs que l'on fait à ce modèle d'université où l'on forme plus à l'esprit critique, d'adaptation et d'innovation qu'à un métier du moment forcément éphémère. Il est donc faux de prétendre que ses filières débouchent sur le chômage, comme si celui-ci n'était pas le fait du fonctionnement économique et des choix politiques, de la même façon qu'il est erroné de dire que ce modèle d'université crée dans les sites délocalisés des "formations de pauvres pour les pauvres", comme si l'Enseignement Supérieur n'était réservé qu'aux riches !

Certains jacobins attardés rechigneront toujours à accepter l'ouverture de l'Université aux préoccupations de la Région. Ils regretteront peut-être moins le soutien financier des collectivités territoriales tout en dénonçant le désengagement de l'Etat. En réalité, la régionalisation de l'Enseignement Supérieur est loin d'être une démarche réductionniste. Les investissements locaux, s'ajoutant à ceux de l'Etat dans le système universitaire, et l'adaptation de ce dernier aux soucis du développement économique et social, peuvent contribuer à élaborer une carte régionale des activités universitaires, capable de mettre en évidence des pôles de rayonnement international, des points forts qui seront susceptibles d'équilibrer l'énorme concentration de la région parisienne. Plus que jamais, il s'agit de se rappeler l'ouvrage de J. F. Gravier sur "Paris et le désert français".

J. M.

L'OUVERTURE SUR LE MONDE

HISTORIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Pratiquées depuis de nombreuses années au gré des rencontres de chercheurs et des contacts étudiants, les Relations Internationales ont été marquées durant leur seconde décennie par le passage d'une relation personnalisée à une politique d'établissement avec une définition des priorités.

C'est sous l'impulsion du Président Jean Mounier que l'Université Rennes 2 a pris le parti de donner une visibilité et une importance toutes particulières aux Relations Internationales à une époque où ce secteur était inexistant, négligé ou en sommeil dans bien d'autres institutions. Ainsi notre Université décidait-elle de passer de l'initiative individuelle d'un enseignant ou d'une filière, de l'échange amical et souvent sans lendemain à une véritable stratégie d'alliance, très révélatrice d'une prise de conscience de sa culture propre, de ses valeurs et d'une maturité qui lui permettait d'envisager un véritable rayonnement.

A cet effet, les Relations Internationales furent brièvement rattachées à la Présidence et comptèrent parmi les nouvelles vice-présidences amenées à construire une politique d'ensemble. L'élection à la Vice-Présidence assurait une légitimité, le mode de fonctionnement – un tandem enseignant/administratif – garantissait l'efficacité : là aussi Rennes 2 était en avance. Mieux encore, au-delà de cette reconnaissance symbolique, l'Université consentait bientôt à abonder le budget du service à parité avec la dotation nationale du Ministère, situation assez exceptionnelle dans le paysage français de l'époque.

Cette ambition de notre Université traditionnellement forte dans le secteur des langues – que l'on songe aux départements de langues étrangères, au service des

Etudiants Etrangers et à la qualité des enseignements de Français Langue Etrangère –, l'enthousiasme suscité par une orientation vers l'international impliquaient dès lors un travail très systématique de repérage de partenaires clairement identifiés et compatibles, l'élagage de conventions anciennes et inactives, une hiérarchisation des priorités. Il était clair que les Relations Internationales, terrain sensible où l'émulation, voire la compétition, est forte, où la naïveté et l'improvisation ne sont pas de mise car elles portent toujours préjudice à l'étudiant, nécessitaient un dosage alliant stabilité, saveur et une pointe d'effervescence.

Comment réussir ce cocktail qui fait la réputation des bonnes maisons ? Au départ la carte doit être courte et proposer des classiques ; d'abord les actions bilatérales proches fondées sur les amitiés historiques ou en liaison avec les jumelages de la ville et de la région – citons ici principalement Exeter, Erlangen, Cork ainsi que les jumelages d'Universités tel celui qui nous lie à Adam Mickiewicz de Poznan (Pologne) –, des initiatives heureuses avec la Suède, le Portugal et l'Espagne, puis l'adhésion à des programmes d'échanges plus diversifiés entre deux partenaires à tête multiple : c'est ainsi que Rennes 2 entre dans le cercle des universités franco-québécoises et dans le club fermé ISEP (*International Student Exchange Program*) reliant les Etats-Unis à la France. Equivalent de la vodka-orange ou du martini-gin, le bilatéral joue la fidélité, la simplicité et la durée.

En passant à trois composantes, les langues étrangères appliquées sont à l'avant-garde lorsqu'elles proposent des programmes intégrés portant à la fois sur l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne. La Communauté européenne l'impose également avec ERASMUS pour l'Ouest et un peu plus tard TEMPUS pour les pays de l'Europe Centrale et Orientale. Viennent ensuite les raretés : Rennes 2 noue des accords avec le Brésil, l'Argentine, le Kazakhstan et l'Inde. La carte devient ainsi équilibrée et susceptible de répondre aux exigences toujours plus nettes des étudiants avisés et des universités étrangères.

Une bonne maison c'est d'abord un accueil, une disponibilité et une chaleur. L'accent a été mis très tôt sur l'information des collègues et des étudiants à la fois dans les colonnes du R2 et au travers de réunions à thème. Deux guides ont été largement diffusés, l'un *Partir à l'Etranger* à l'usage des étudiants de notre Université, l'autre, bilingue, *Rendez-vous à Rennes 2* destiné à nos visiteurs, petits ouvrages alertes qui au moment de leur

sortie faisaient figure de pionniers et de modèles. Parallèlement, de manière constante et raisonnée, les Relations Internationales invitaient des enseignants et des administrateurs de programmes pour des rencontres, des mises au point et des ajustements. Tous nos visiteurs ont été frappés par le dévouement des collègues et leur gentillesse, par la qualité des UFR, la cordialité de l'atmosphère : Rennes 2 gagne toujours à être connue et c'est ainsi que la priorité a délibérément été donnée à l'impératif de se faire connaître sur place plutôt qu'à la facilité d'aller d'abord voir ailleurs un allié éventuel.

Accueil des responsables institutionnels mais aussi accueil des étudiants et enseignants étrangers. Pour l'étudiant, l'effort portait sur la sérénité, en un mot la résolution des difficultés matérielles – hébergement, mise à niveau, premiers guidages – de telle manière que toute l'énergie de l'arrivant soit consacrée à l'apprentissage. Pour les collègues de l'étranger, l'action supposait en premier lieu la mise à disposition par l'Université d'un certain nombre de semestres réservés aux professeurs associés – mesure difficile et courageuse en des temps de difficultés d'encadrement. Tous les secteurs sans exception ont pu, à un moment ou à un autre, bénéficier du concours d'un enseignant étranger. C'est ainsi par exemple que nos étudiants ont suivi des cours de géographie en anglais, de la linguistique française dispensée par des Irlandais, de la sociologie par des Polonais, la littérature haïtienne présentée par un spécialiste de Princeton, des mathématiques venues de la CIE. Etonnante dynamique de partage : la littérature comparée vue par un Tchèque ou un Croate, les sports encadrés par une Chinoise ou un Khazaque. Ont donné de la voix et du geste dans nos murs, le Québec, la Tunisie, l'Algérie, la Russie, la Hollande apportant leurs contributions aux cours et conférences, sans parler des colloques organisés par secteur avec le concours du Conseil Scientifique.

Au terme d'un travail lourd mais passionnant, d'une insertion déterminée dans les réseaux de décision européen et nord-américain, la participation aux groupes de réflexion de la Conférence des Présidents d'Université, les Relations Internationales ont acquis un sérieux savoir-faire. Années ferventes qui laissent cependant deux regrets liés à des projets non réalisés : la mise en place d'un échange systématique de personnel administratif avec leurs homologues étrangers, notamment dans les grands services communs, et le lancement d'une série de conférences internationales assurées par des person-

nalités étrangères appartenant au monde de la culture, de la politique et de la diplomatie et ouvertes au grand public. Les Relations Internationales ont peut-être atteint leur régime de croisière, la tendance générale des Universités étant désormais à la consolidation plus qu'à la recherche de nouveaux partenaires. Pour autant la situation n'est pas figée, les changements et les difficultés sont désormais d'un autre ordre.

EVOLUTION

Le Commissaire européen, Domenico Lenarduzzi a-t-il raison d'affirmer – comme il le faisait récemment – que le développement d'une politique internationale à l'université va désormais de soi ? Qu'aucun établissement d'enseignement supérieur digne de ce nom n'a pu faire d'autre choix que celui de l'internationalisation ? On aimerait le penser. Mais – pourquoi ne pas le dire ? – les résistances existent encore ça ou là. Ce n'est pas faute d'avoir chez nous rendu visibles les liens qui nous unissent à nos partenaires étrangers grâce à la complicité du service Communication en particulier.

Mais cet affichage des Relations Internationales de l'Université Rennes 2 ne suffit pas encore à susciter les grands mouvements migratoires du savoir dont tout responsable de celles-ci se prend à rêver parfois ! Encore faut-il dire que l'espoir de la Communauté Européenne, celui de voir 10 % des étudiants européens accomplir une partie de leurs études ailleurs que dans leur pays d'origine, cet espoir donc dix ans à peine après la création des programmes ERASMUS est encore loin d'être atteint. Notre Université n'a donc pas à rougir, elle qui peut se vanter d'accueillir un bon millier d'étudiants venus des quatre coins de la terre, mais il lui faut encore faire mieux et ce progrès nécessite l'effort de tous, personnels, enseignants ou non et, bien sûr, étudiants. La consolidation des Relations Internationales passe d'abord par une attitude volontariste de tous vis à vis des séjours universitaires à l'étranger : pour que ceci aille de soi, il faut donc aplanir les obstacles éventuels, c'est-à-dire d'abord éviter d'en susciter de nouveaux. La reconnaissance des études faites à l'étranger, signalant, comme elle le fait, la confiance dans l'Université-hôte, doit aller de soi. La mobilité étudiante doit se faire sous le signe de l'exigence – bannissant ainsi toute forme de tourisme universitaire – mais aussi de la souplesse et de la confiance. Nombreux sont ceux qui ici ont compris cette double

nécessité, tous ceux qui depuis des années ont assuré le succès des programmes européens grâce à une ouverture et un dévouement prodigués sans compter. Au moment où les programmes ERASMUS vont se regrouper sous la houlette de SOCRATES, leur conviction est plus que jamais indispensable car une dynamique nouvelle doit pouvoir surmonter les difficultés – par exemple, financières – que d'aucuns semblent ressentir ou pressentir.

En effet, moins de dix ans après la création d'un service des Relations Internationales, des changements – dont certains sont importants – se dessinent à l'horizon. Certes, il y a encore de la place pour de nouvelles initiatives mais on note dans les instances de décision, donc de financement, un désir de – disons-le – réorganisation. L'heure n'est plus désormais au lancement individuel d'un programme audacieux mais plutôt à l'insertion de ce dit programme dans un réseau déjà constitué et qui, on veut le penser, a fait ses preuves. SOCRATES va dans les mois à venir nous y encourager !

Il y a là, bien sûr, un désir de rationaliser les efforts et en particulier – par là-même – de réduire les dépenses, considérables, il faut bien le dire, occasionnées par ces programmes. Faut-il craindre ici que certains pensent que les Relations Internationales sont un luxe alors même qu'elles seraient en passe de se banaliser ? Le risque existe mais il peut être écarté dès lors que nous sommes encouragés à plus de cohérence encore dans nos programmes internationaux.

La consolidation des Relations Internationales passe donc par le renforcement des réseaux. Réseaux thématiques, par exemple, mais aussi réseaux géographiques. Nombreux sont ceux qui ont compris depuis un certain temps la tendance qui semblait se dessiner : Arc Atlantique, Groupe de St-Jacques de Compostelle, Groupe de Coimbra etc... les regroupements, les alliances sont à l'ordre du jour, comme si tout un chacun souhaitait donner un lustre nouveau au dicton éculé "l'union fait la force". Encore faut-il que ces alliances ne soient pas que conjoncturelles ! C'est en effet le risque de vouloir rejoindre un groupe au prix de quelques douloureuses contorsions ! Les objectifs doivent donc être clairement définis, qu'ils soient de recherche, d'enseignement, qu'il s'agisse de mobilité étudiante ou d'échanges d'enseignants-chercheurs. SOCRATES aura-t-il la sagesse suffisante pour détecter les réseaux occasionnels et repérer les réseaux motivés ? C'est ce qu'on peut lui souhaiter s'il doit nous conduire – comme il en a le projet – jusqu'à l'aube du XXI^{e} siècle !

Une autre tendance rationalisatrice s'exprime par le souhait affiché à la fois par la Communauté Européenne et par le Ministère de tutelle de présenter les Relations Internationales sous la forme de Contrat. Là encore, l'intention est clairement de procéder à un recentrage des activités et d'éviter les "déperditions" d'énergie, d'argent etc. Le souhait est également de forcer les Universités à définir des axes prioritaires correspondant à la politique générale de l'Etablissement. L'université Rennes 2 ayant une vocation affirmée dans le domaine des langues, il n'est pas surprenant que priorité soit donnée au développement de l'enseignement du français et à la réforme de l'enseignement dans cette discipline. On a donc été amené à renforcer les liens existants tout en se concentrant sur une aire géographique donnée. Ainsi utilisant le tremplin offert par les accords signés avec l'Université des Langues du Monde à Almaty, capitale du Kazakhstan, l'Université Rennes 2 a-t-elle réussi à obtenir le soutien de la Communauté Européenne pour la création d'une filière d'interprétariat/traduction. Dans le même temps elle resserre ses liens en collaborant à la modernisation de l'enseignement du français. Cet exemple montre comment évolue un accord : constitution d'un réseau avec le programme TEMPUS et centré sur Rennes ; développement pluridisciplinaire axé sur les langues.

Cet exemple manifeste clairement une volonté de concentration géographique correspondant à une nécessité : celle de développer une compétence particulière sur une aire spécifique. Le temps est venu de la spécialisation : simplement on s'avise maintenant qu'on ne peut tout faire partout ! Cela signifie que cet effort de rationalisation dont on parlait plus haut passe par la définition d'un domaine privilégié, par exemple, ici, le développement de l'enseignement du français, pas seulement du point de vue culturel ou linguistique mais comme outil de communication et d'enseignement ce qui met en jeu des forces multiples dans l'Université Rennes 2.

Bien sûr, cette politique de concentration fera naître bien des craintes, et en particulier celle de se voir abandonné, ignoré par telle spécialisation, thématique ou géographique. Il y a là un défi qui est de fédérer sans exclure tous les efforts accomplis dans la diversité.

Cet espoir fédérateur repose, à son tour, sur une autre nécessité : celle d'éviter l'isolement et la marginalisation, de l'établissement bien sûr, mais aussi de la région. C'est pourquoi l'idée a germé de la création, ici et maintenant, d'un pôle universitaire européen.

PLAIDOYER POUR UN PÔLE EUROPÉEN

C'est le Président André Lespagnol qui a pris la décision de créer une mission pôle européen. L'objectif en est bien connu : il s'agit de renforcer le potentiel universitaire pour en faire un pôle attractif au niveau européen. Enjeu majeur, urgence certaine car le risque d'une marginalisation de l'Ouest du territoire est sourdement ressenti. Partout ailleurs dans l'hexagone, les énergies se fédèrent pour promouvoir les sites universitaires, partout ailleurs les universités s'allient, s'organisent avec des présidences de groupe assurées en alternance par le Président de l'une ou l'autre Université, des locaux communs pour des actions de prestige ou de maintenance ; partout ailleurs des stratégies globales s'élaborent. Strasbourg, Grenoble, Nancy-Metz, Lille sont en activité et bientôt Montpellier, Toulouse et Bordeaux. A quand Rennes ?

Les pôles européens contribuent à l'aménagement du territoire dans une vision de rééquilibrage entre Paris et les régions et donnent une lisibilité extérieure devenue vitale au niveau international. Facteur d'amplification des relations contractuelles entre la tutelle et les universités qui donne lieu à une conférence des Présidents de site et fédère également les grandes écoles et organismes de recherche, il permet l'identification de relations internationales transversales et la constitution d'une masse critique susceptible de favoriser le partenariat sur tous les aspects de la vie universitaire et les projets de développement. Cette décentralisation douce, prise avec les nécessaires précautions, renforce la capacité d'initiative des établissements et permet une économie d'échelle sur des domaines clairement identifiés tels l'accueil, c'est-à-dire le logement des étudiants et collègues étrangers, la préparation linguistique, la documentation et la réponse à la demande sans cesse croissante de formation à des nouveaux métiers au travers de transdisciplinarité encore inédites.

Vecteur de partenariat pour imaginer une politique culturelle et sportive en relation avec les collectivités territoriales, le pôle a pour fonction primordiale de reconstituer des "universités complètes", pour reprendre les propos des observateurs anglo-saxons, et de donner une lisibilité internationale là où l'étranger perçoit mal l'éclatement facultaire.

Levons immédiatement un effet de brouillage sur le vocable "européen" : un pôle européen ne se limite pas aux relations européennes, il concerne tout l'interna-

tional et participe d'une politique de mobilisation et de valorisation.

Mission impossible à Rennes ? Certes non : chacun doit s'interroger sur les raisons fécondes qui amènent ailleurs à faire front commun pour afficher ensemble une vraie richesse, pour résoudre ensemble des difficultés contingentes et des problèmes d'intendance. Une expérience a été tentée à Rennes en 1993 et 94 : celle d'accueillir et de former vingt-cinq étudiants de la filière francophone de sciences humaines de Bucarest. Les enseignements sont assurés par des professeurs de Rennes 1, Rennes 2 et de l'Institut d'Etudes Politiques, l'initiation à la recherche se fait au CEDRE, à l'IEP et au département d'histoire, ce à la satisfaction des étudiants, des professeurs roumains et de leur doyen. Expérience reconduite et déjà programmée pour 1995. Que Rennes 2 en soit l'instigateur et en assure la coordination importerait peu s'il ne s'agissait de faire en marchant la preuve d'un engagement.

L. K. et P. T.

MODERNISATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

▼

RENNES 2 ET L'INFORMATIQUE OU LA REVANCHE DU CLAVIER

L'Informatique est entrée à Rennes 2 sur la pointe des pieds, via une ligne spécialisée reliant l'établissement au Centre Inter-universitaire de Calcul de Bretagne, pour pénétrer de manière encore hésitante dans les laboratoires de recherche en statistique, d'une part, et en télédétection, d'autre part. Les "littéraires" de Villejean ont surpris les Rennais lorsqu'en janvier 1978 ils ont présenté dans leur grand hall l'exposition *Informatique et vie quotidienne*. Depuis l'informatique a "envahi" ou "colonisé" la recherche, la pédagogie, l'administration, la gestion, la documentation, et le reste... Seules les contraintes financières freinent encore, hélas, un développement que la demande voudrait exponentiel.

L'INFORMATIQUE DANS LA RECHERCHE ET LA PÉDAGOGIE

X-AGC

Les premières années d'existence de Rennes 2 sont placées sous le signe de l'expansion et de plénitude de la pédagogie et de la recherche par technologies de type AGC (assisté par gomme et crayon), pour la partie individuelle et de type ACTN (assisté par craie et tableau noir), pour la partie collective. Puis, petit à petit, l'ordinateur fait son nid.

Les pionniers

Avant 1983, le "parc informatique" officiel de l'Université se limite à deux terminaux. L'utilisation de

l'informatique est le fait de quelques rares pionniers disposant de compétences originales, ayant des talents affirmés de bricoleurs... et des nerfs solides, ou "*connaissant quelqu'un qui a un ordinateur et qui veut bien qu'on l'utilise en échange de...*" ou "*connaissant un informaticien qui cherche des idées d'application*". A l'époque, ô combien exaltante, une après-midi suffit à peine pour créer un fichier de quatre fiches et trois secondes suffisent pour le perdre.

Le véritable démarrage

Le démarrage effectif d'une "informatique maison" se situe en 1983 avec l'arrivée de "Monsieur Informatique", un technicien de métier, accompagnant le développement de recherches en Psychologie – grâce à un contrat signé avec le CCETT – et en Administration Economique et Sociale, mais aussi la mise en place des premiers micro-ordinateurs financés par une dotation spécifique du Ministère de l'Education nationale. Le parc micro-informatique de la maison gonfle vertigineusement pour atteindre un total de dix unités (des Micral 90-50, pour ceux dont la mémoire vive aurait des faiblesses).

La première accélération

Sur la voie qui se trace désormais, 1984 marque un puissant coup d'accélérateur. Un second technicien vient apporter un soutien devenu nécessaire face à l'augmentation des besoins et des demandes émanant toujours en priorité des laboratoires et équipes de recherche. Le nombre de liaisons avec le Centre Interuniversitaire de Calcul de Bretagne se multiplie et 12 terminaux sont désormais opérationnels. Plus encore, le premier plan IPT (Informatique pour Tous) vient donner au développement de l'informatique pédagogique à la fois sa légitimité et ses moyens.

L'année 1984 marque notamment la mise en place de 40 micro-ordinateurs, la création d'un réseau local auquel se connectent toutes ces machines, la mise en place d'un serveur Vidéotex et, surtout, la création d'un Service Informatique pour la Recherche et l'Enseignement, plus connu sous le nom de S. I. R. E. (à l'écrit) ou SIRE (à l'oral). Le premier Directeur élu du SIRE présidera, avec une efficacité exemplaire, aux destinées de ce service jusqu'en 1991.

La montée en puissance

Le SIRE passe la vitesse supérieure dès 1985. L'embauche de deux techniciens supplémentaires permet de

développer le parc de micro-ordinateurs et le réseau local tout en exploitant les possibilités offertes par le Centre Inter-universitaire de Calcul de Bretagne en matière d'ouvertures vers l'extérieur.

En 1987, 2 500 étudiants utilisent l'informatique au quotidien. Ils se répartissent désormais dans l'ensemble des filières de l'Université. A cette même date, 11 laboratoires ou équipes de recherche utilisent également, de manière prioritaire, des ressources informatiques diverses. Parmi ces laboratoires, on relève COSTEL (Télédétection), l'AURAUR (Aménagement), la Psychologie expérimentale, le CRAIE (traitement automatique des données linguistiques et enseignement des langues), les centres de recherche en langue littératures et civilisations espagnoles, portugaises, anglaises.

En 1988, l'Université est reconnue "Point Accès" par le Ministère de tutelle qui la dote d'un serveur VAX 8350 d'un coût de 2,5MF. L'opération VERDUR (opération lancée par la région pour les trois universités bretonnes) permet la création d'un réseau Ethernet. Cette même année, 4 000 étudiants suivent des cours d'informatique ou utilisent l'informatique dans le cadre de leurs recherches. Les laboratoires commencent à disposer de moyens lourds obtenus grâce à des dotations ministérielles, certes, mais aussi – fait nouveau – grâce à l'implication financière de plus en plus sérieuse de la Région Bretagne et des instances départementales et municipales.

Le régime de croisière

De 1989 à 1994, l'informatique au service de la pédagogie, de la recherche, et de la documentation trouve son régime de croisière.

Aujourd'hui, le réseau local couvre l'ensemble des deux campus rennais – celui de Villejean et celui de la Harpe, l'Université ayant par ailleurs piloté, pour le compte des collectivités concernées, la mise en place et l'exploitation des équipements et services informatiques de l'antenne délocalisée de Lorient (future Université de Bretagne-Sud) et ceux de l'antenne délocalisée de Saint-Brieuc.

Comme en témoignent la diversité et les coûts des logiciels disponibles sur le réseau interne, l'utilisation de l'informatique se développe dans tous les secteurs de la recherche et de la pédagogie. Il n'est plus la moindre "niche" de recherche ni le moindre secteur de la pédagogie qui ne recèle au moins son micro, son imprimante, son lecteur de CD-ROM, et autres.

Plus de 7 500 étudiants et 350 enseignants-chercheurs sont désormais enregistrés comme utilisateurs des services proposés par le SIRE. Tout laboratoire ou équipe dispose de son matériel spécifique ou utilise les ressources communes. Les secteurs déjà lourdement informatisés continuent d'avancer dans cette voie et l'on voit arriver le flux massif d'utilisateurs demandeurs venus des secteurs de l'histoire, de la géographie, des langues, des Arts, de la communication, mais aussi, car la raison commande, des lettres modernes et classiques. Devant ce déferlement, des procédures d'authentification et de contrôle ont été mises en place afin de garantir l'inviolabilité des matériels et des données.

Mais la massification de l'utilisation de l'informatique oblige surtout à mettre en place des serveurs de plus en plus puissants et de plus en plus divers. Fort heureusement, l'action conjointe de l'Etat, de la Région, et du District a permis de changer le serveur point accès. Et divers financements publics et privés ont permis l'acquisition de serveurs nouveaux (le parc comporte aujourd'hui 11 serveurs d'applications) accompagnant le développement des technologies nouvelles parmi lesquelles on citera, sans atteindre l'exhaustivité, le multimédia, le traitement d'images, les aides à la traduction et la traduction assistée, le traitement statistique (notamment dans la filière MASS), les CD-ROM, etc.

L'ouverture sur les réseaux externes se confirme également, en particulier grâce à l'ouverture du réseau Ouest-Recherche (ou réseau OR) cofinancé par l'Etat, la Région, et l'Université. Au-delà du réseau OR, c'est la planète entière au bout du clavier (ou de la commande vocale) et les statistiques d'utilisation des terminaux ouverts sur l'extérieur prouvent que la mondialisation des ressources est déjà bien engagée à Rennes 2.

L'INFORMATIQUE DE GESTION

Et, pendant ce temps-là, l'informatique mise au service de la gestion trace son chemin parallèle, sans grand bruit, mais avec efficacité.

La légitimité naturelle de la gestion informatisée des ressources financières, comme la complexité de cette gestion, expliquent un démarrage que l'on pourrait qualifier de "précoce". Dès 1983, deux techniciens utilisant un serveur dédié sont chargés de l'informatisation de la gestion financière de l'établissement.

En 1985, le Service de Traitement de l'Information (plus connu localement sous le nom de STI) est créé. Il est chargé de mettre en place et de gérer les ressources informatiques nécessaires à la gestion financière et à la gestion administrative de l'établissement.

Composé de 4 personnels à temps plein, le STI s'acquitte de ses missions en informatisant notamment l'ensemble des secrétariats et services représentant, aujourd'hui, un parc de 160 machines. Parmi ses missions les plus importantes, on citera – parce qu'elles ont marqué les esprits – la mise en œuvre du plan bureautique (de 1986 à 1994), la mise en place d'un serveur d'applications Bureautique, la mise en œuvre du logiciel NABUCO, et prochainement l'application APOGEE pour la gestion de la scolarité.

Aujourd'hui, comme le SIRE, le STI se prépare à affronter de nouvelles tâches et de nouvelles charges dans une structure fédérative dont la logique répond au saut quantitatif des besoins.

LE CRI : UNION LIBRE OU MARIAGE DE RAISON

La période 1993-1994 a été marquée par la mise en place du Centre de Ressources Informatiques qui, à l'Université Rennes 2 comme dans les autres universités françaises, vise à regrouper, fédérer, et organiser les ressources informatiques en personnels, matériels, logiciels, et autres.

Entité de niveau 2, le CRI chapeaute, sous l'autorité d'un CARI (Conseil d'Administration des Ressources Informatiques) les deux entités de niveau 3 que sont le SIRE et le STI. Il regroupe l'ensemble des moyens informatiques transversaux de l'établissement, que ces moyens aient été initialement affectés à la recherche, à la pédagogie, à l'administration, à la gestion, à la documentation, ou autre. Le nouveau service générique regroupe 12 ingénieurs et techniciens, gère 540 machines connectées au réseau local et, par-delà, aux réseaux externes, gère 11 serveurs d'application. Il a pour mission d'optimiser l'exploitation des ressources et d'accompagner les mutations futures ou, pour maintenir une tradition éprouvée en milieu universitaire, d'anticiper sur les évolutions futures et, au besoin, de les provoquer.

PERSPECTIVES

Comme il n'est pas d'historique adéquat sans bilan et perspectives, il apparaît à l'évidence que ce que chacun appelle (avec affection, irritation, ou résignation, selon ses fonctions ou son humeur) *l'informatique de Rennes 2* est parvenue à un palier de consolidation nécessaire s'ouvrant sur de nouvelles perspectives liées à l'évolution de la demande, aux aléas financiers, et aux évolutions technologiques inévitables.

Côté pile, qu'il soit vu sous l'angle de la fusion de ses composantes ou sous l'angle de leur cohabitation, le CRI = SIRE + STI ne pourra véritablement et valablement assurer la totalité de ses missions sans une réévaluation radicale du réseau et sans accroissement important de ses effectifs administratifs et techniques. Les développements futurs, dont tout porte à croire qu'ils seront massifs – en termes de connexions additionnelles et d'exigences liées aux systèmes d'exploitation et aux développements pour la recherche – ne peuvent guère s'envisager en situation de saturation dépassée.

Côté face, le bref historique de l'informatique à Rennes 2 montre que les deux services ont su faire preuve d'un dynamisme exemplaire. Il n'est que de faire visiter une parcelle de nos équipements à des collègues venus d'autres universités françaises ou étrangères homologues de Rennes 2 ou à des professionnels divers pour comprendre que l'université peut être légitimement fière de *son informatique*. Le mérite en revient aux deux services, à leurs personnels, à leurs premiers directeurs, et à tous ceux qui ont suivi. Il en revient aussi, pour beaucoup, aux organismes "financeurs" que sont l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil général, le Conseil de District et la Municipalité de Rennes. Leur implication croissante dans les financements de l'informatique – locaux, machines, logiciels, développements – permet d'envisager les développements futurs avec sérénité. Nul doute que le bilan informatique du demi-siècle les trouve encore en très bonne place.

D. G.

MODERNISATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

▼

L'AUDIOVISUEL

En cette rentrée 1994, notre université accueille le troisième forum des régions Bretagne et Pays de Loire "Langues pour l'Europe". Sur la plaquette de présentation, on peut lire : "...Chaînes câblées, pôles de diffusion vidéo, médiathèque, laboratoires de langues informatisés... Le Pôle Langues a mis à la disposition de ses étudiants les équipements les plus performants. Concentration grandeur nature des plus récentes innovations technologiques, cet espace moderne est apparu comme un lieu d'échanges privilégié pour évoquer les acquis pédagogiques de ces dernières années."

Puisqu'il s'agit de s'inscrire dans une perspective historique, il serait élégant de voir dans ce commentaire un hommage à Charles Lecotteley. Chacun se souvient en effet que cet enseignant d'anglais fut le fondateur de l'Institut Audio Visuel de l'Université en Janvier 1977. Ce service commun offrait alors aux usagers linguistes huit laboratoires et une salle de compréhension, installation expérimentale à l'époque. Il est évident que dans ce nouvel institut, l'audio l'emportait largement sur le visuel et ce en dépit de l'apparition des premières unités de vidéos "légères" !

Cependant, durant cette même année 77, une autre perception de l'audiovisuel, privilégiant l'image, allait sortir de l'ombre pour recouvrir les pages blanches des mémoires de maîtrise. La filière Arts Plastiques était née en 1972, et il était tout naturel que dans les premières générations d'"étudiants-chercheurs" certains se soient investis dans la réflexion sur les nouveaux outils audiovisuels (diapositives programmées par ordinateurs et vidéo-art).

L'émergence de l'image comme facteur de modernisation pour notre Université est à rechercher au début des années 80 dans ce qu'il ne me paraît pas impropre d'appeler le télescopage entre deux types d'approches. D'une part, à l'IAV, avec l'implantation d'une première régie vidéo dans l'amphithéâtre Lamennais et d'autre part, en Arts Plastiques avec la soutenance des premiers DEA et doctorats de troisième cycle incluant des pratiques audiovisuelles.

Lorsque l'on évoque les premiers équipements vidéo, il est intéressant de noter qu'ils ont été financés en partie dans le cadre du plan câble de 1976 et en partenariat avec le CCETT qui depuis la "Mabilais" envoyait sur quelques sites pilotes dont le campus de Villejean, un programme d'émission anglaise et espérait "en retour" la création de programmes destinés à la ville. On sait ce qu'il advint de ce premier projet de télévision câblée, il fut enterré comme le furent les premières velléités de l'IAV dans le domaine de la production de programmes.

Or quelques années plus tard, en 1984, on retrouve le CCETT avec la création d'un Atelier de Création Expérimental destiné à développer la production en images assistées par ordinateur, technologie qui commençait tout juste à poindre dans le domaine civil. Une convention de partenariat était alors signée avec le département Arts Plastiques. Un enseignant, au titre de conseiller artistique, et deux étudiants collaboreront ainsi durant une période de deux ans. Cette expérience provoqua à l'époque un dialogue décisif entre le département Arts Plastiques et le service commun audiovisuel.

Missionné par le Président, j'ai été conduit dès 1979 à mener une réflexion qui s'achèvera par la mise en place en 1987 du CREA (Centre de Ressources et d'Etudes Audiovisuelles). Lorsque l'on sait que l'un des deux étudiants qui m'accompagnaient à l'Atelier de Création est devenu ingénieur de recherche et responsable du laboratoire d'images de synthèse du CREA, il est aisé de mesurer l'influence de cette période sur les orientations actuelles de la production.

Ces quelques rappels historiques mettent en évidence tout un ensemble d'événements plus ou moins provoqués qui ont permis à notre Université d'être associée très tôt aux innovations technologiques dans les domaines de l'Audiovisuel et de l'Image. Mais si aujourd'hui, Rennes 2 offre à ses étudiants et à ses partenaires un environnement performant, c'est qu'elle a su organiser et dynamiser une politique originale entre ses sec-

teurs d'enseignement, de production et de diffusion de l'Image.

Pour faire face à la demande croissante de moyens audiovisuels destinés à l'enseignement et à la recherche, il ne s'agit pas de simplement multiplier les achats de magnétoscopes, téléviseurs, amplificateurs, lecteurs de cassettes, écrans et autres appareils. La question posée est en fait celle plus globale de la circulation des images et des sons entre des espaces d'émissions et des espaces de diffusions. Les paramètres de l'"équation" sont en fait complexes étant donnée la très grande diversité des besoins.

Choisir une solution rationnelle, c'est refuser l'aventure même si parfois cela passe par la réapparition d'un serpent de mer comme par exemple le réseau de télédistribution.

L'ensemble des sources (réceptions satellites, chaînes câblées, télétexte d'information interne, canal étudiant, magnétoscopes de service, dispositif de captation multicaméras...) devant être accessibles pour chacun des usagers (amphithéâtre, salle de cours, hall, médiathèque, laboratoires, régies...), c'est la paire torsadée qui s'est imposée par sa souplesse d'utilisation, sa modularité et son évolutivité. Cet exemple est révélateur d'une stratégie d'équipement fonctionnant sur l'anticipation et non plus sur la traditionnelle réponse au coup par coup.

Selon la même logique, l'acquisition d'un système de visioconférence a été pensée en fonction de son intégration dans le réseau. Le terminal standard est "revu et corrigé" afin de permettre une qualité de service mieux adaptée aux contraintes de l'enseignement. A partir d'un seul accès Numéris, il est possible d'adapter dès maintenant une dizaine de sites sur le campus soit comme émetteur, soit comme récepteur. Confrontée aux contraintes : espace spécifique, nombre d'étudiants limité, complexité d'usage, l'Université a choisi les espaces ouverts, les effectifs variables et l'assistance technique. La modernisation de Rennes 2 dans le domaine des nouvelles technologies de l'Image n'est pas régie par le principe d'une simple mise à niveau, mais systématiquement accompagnée d'une valorisation de l'existant et d'un développement des potentialités.

Cependant, il ne faut jamais perdre de vue que les installations techniques ne constituent que la marque la plus visible, la plus facilement quantifiable de la modernisation. Or, il est évident que l'enjeu technique n'est pas essentiel, la crédibilité de l'effort d'équipements passe par la pertinence et la qualité des projets pédagogiques qui justifient l'achat des machines.

De ce point de vue depuis 1987, le CREA a multiplié les contacts internes et externes. De par son ampleur (27 magazines diffusés sur FR3), la coopération avec le département Information et Communication a été exemplaire. Elle se poursuit actuellement dans le cadre de l'IUP. Comment ne pas évoquer également le prix spécial recherche décerné au document "Le contraste simultané" et de la série "Couleurs", au festival international du film scientifique de Palaiseau en 1989. Cette récompense confortait l'équipe du CREA dans sa politique de production de documents destinés à l'enseignement et à la diffusion de la recherche. Ce savoir-faire est largement reconnu au sein du Pôle Européen d'Enseignement à Distance (5 vidéos scientifiques réalisées depuis 1991).

Si le label de production "Rennes 2 CREA GRIS" constitue aujourd'hui un argument non négligeable dans les négociations concernant les équipements, c'est parce qu'une équipe s'est motivée, s'est impliquée, s'est formée. La modernisation appartient aussi aux personnes, il est important de ne pas briser cet élan.

Le dernier trimestre 1994 verra le lancement de la nouvelle "chaîne du savoir et de la connaissance". Participer aux futurs programmes de la chaîne représente une nouvelle étape, un nouveau défi. Dans cette perspective, la mise en œuvre de la collection "Les bretons et leur histoire" mérite d'être citée. En effet, pour la première fois, une synergie entre plusieurs composantes de notre Université (SUED, CREA, PUR) va permettre de tester en grandeur nature un exemple d'enseignement "sur mesure" tel que le présente la direction générale des enseignements supérieurs : "Mieux répondre à l'attente de chaque jeune bachelier ou adulte engagé dans la vie professionnelle justifie donc de concevoir un développement de l'enseignement supérieur dans lequel un usage raisonné des médias (et des technologies qui les supportent) trouvera sa place à côté des modes habituelles."(1) Le temps où la modernisation de l'Image s'affirmera comme une image de la "modernisation" de l'acte pédagogique est peut-être pour bientôt !".

P. R.

---

(1)- Maryse Quéré, *Vers un enseignement supérieur sur mesure*, Ed. Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Juin 1994.

MODERNISATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

▼

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'organisation administrative actuelle de l'Université, qui peut se lire dans l'organigramme, est le fruit de son histoire, des contraintes qui ont pesé sur elle, (notamment le sous-encadrement en personnel ATOS), et de sa volonté d'assurer au mieux, malgré les difficultés, toutes les missions qui sont les siennes.

L'ancienne Faculté des Lettres

Issue de la seule Faculté des Lettres, installée en un lieu unique, l'Université a eu tout naturellement une organisation initiale très fortement centralisée. Le "régime présidentiel" qu'instaurait la nouvelle loi de 1968 sur l'enseignement supérieur et le très faible taux d'encadrement en personnel ATOS ont fait que ce type d'organisation n'a pas été remis en cause immédiatement ; les services communs et centraux regroupaient la plus grande partie des moyens en personnels ATOS, les UER n'avaient chacune qu'un secrétariat, le plus souvent d'une seule personne.

La réponse à la croissance des effectifs

L'extraordinaire croissance des effectifs a, dès la fin des années 70, posé de graves problèmes de fonctionnement à l'Université. En réponse, diverses solutions furent mises en œuvre. Beaucoup de personnels administratifs se virent confier des tâches dont la qualification était bien supérieure à celle correspondant à leur grade. On fit appel à des personnels vacataires sur le budget de l'établissement. Enfin, les enseignants durent s'investir fortement dans la gestion de l'établissement qu'il s'agisse des vice-présidents ou des directeurs de services communs.

ORGANIGRAMME

Président de l'Université

Vice - Présidents

Secrétaire Général de l'Université

Agent comptable
Chef des services financiers

Services centraux de l'Université

- Présidence
- Secrétariat général
- Service comptable et financier
- Service communication
- Service culturel
- Service de la logistique
- Service du personnel
- Service de la scolarité centrale
- Service de la recherche
- Service des relations internationales
- Service reprographie

Unités de formation et de recherche

- UFR Langues et cultures étrangères et régionales
  - 9 départements : Allemand, Anglais, Breton et Celtique, Espagnol, Italien LEA, Multi-langues, Portugais, Russe
- UFR Sciences Sociales
  - 3 départements : Histoire, Géographie, AES-MASS
- UFR Sciences Humaines
  - 4 départements : Langage, Psychologie, Sciences de l'éducation, Sociologie
- UFR Arts, Lettres, Communication
  - 5 départements : Arts plastiques, Histoire de l'art, Lettres, Musique, Sciences de l'information et de la communication (IUP)
- UFR APS (activités physiques et sportives)

IUT, IUP, délocalisations

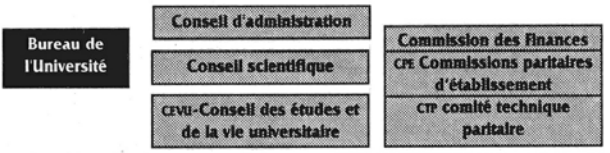
- IUT de Vannes (4 départements)
- IUP génie informatique et statistique (Vannes)
- Antenne délocalisée de Lorient
- Antenne délocalisée de St-Brieuc et des Côtes d'Armor

RECHERCHE

Ecole doctorale de Rennes 2

4 équipes associées au CNRS

- Institut de recherche historique sur les sociétés de l'Ouest (IRHISO) URA 1022
- Centre de géographie sociale de Rennes (URA 915)
- Climat, occupation du sol télédétection (COSTEL) URA 1687
- Centre d'histoire culturelle et religieuse



Services communs de l'Université

- Bibliothèque Rennes 2 (SCD, service commun de documentation)
- CIREFE — Centre international rennais d'études françaises pour étrangers
- CREA — Centre de ressources et d'études audio-visuelles
- CRI — Mission informatique : SIRE et STI
- PUR — Presses universitaires de Rennes
- SEFOCEPE — Service de formation continue et d'éducation permanente
- SUED — Service universitaire d'enseignement à distance
- SUIO — Service universitaire d'information et d'orientation

Etablissements et services de formation à liens contractuels

- CFMI — Centre de formation des musiciens intervenant à l'école
- Collège Coopératif
- URFIST — Unité régionale de formation et de promotion pour l'information scientifique et technique
- ISST — Institut des sciences sociales du travail

Services Inter-Universitaires

- CROUS — Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
- SIMPPS — Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé
- SIUAPS — Service inter-universitaire des activités physiques et sportives

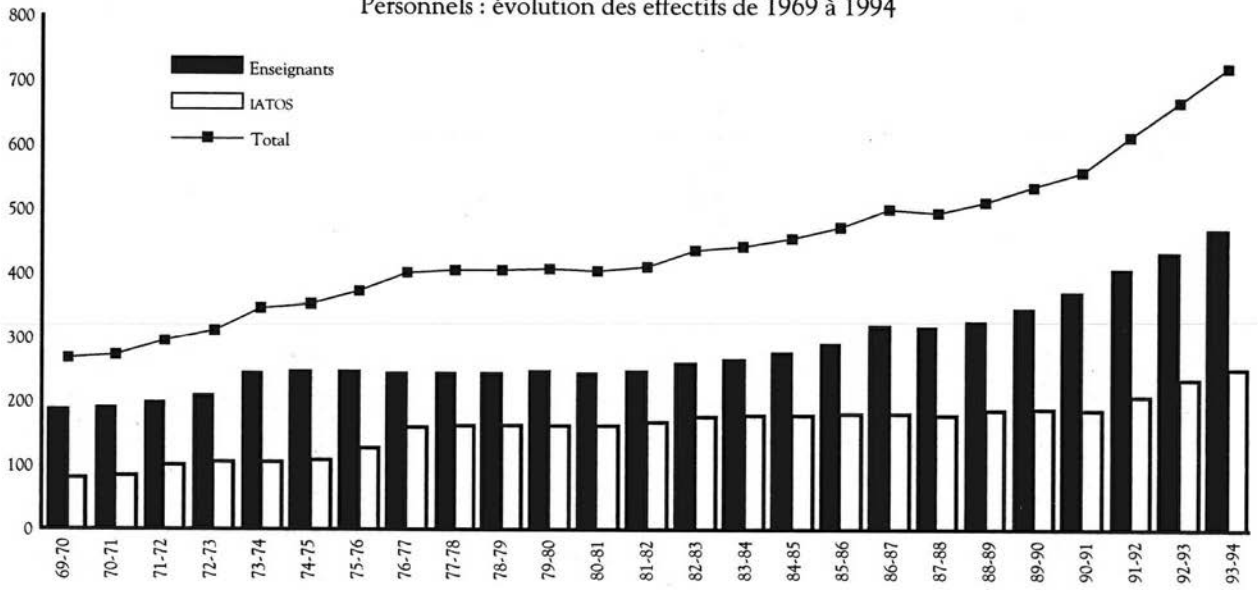
Services Sociaux

- Comité d'action sociale
- Crèche parentale
- Crèche d'enfants

12 équipes d'accueil

- Physiologie et biomécanique de l'exercice musculaire
- Cliniques criminologiques
- Laboratoire fédératif de sciences sociales
- Centre interdisciplinaire de recherches ibériques, américaines et lusographes (CIRIAL)
- Anglophonies : communautés et écritures (ACE)
- Philosophie et littérature de langue allemande (PHILIA)
- Centre de recherches en psychologie, cognition et communication
- Réseau de didactique
- Art, création et société
- Centre d'études et de recherches sur la communication et l'internationalisation (CERCI)
- Centre d'étude des littératures anciennes et modernes (CELAM)
- Laboratoire interdisciplinaire de recherches sur le langage (LIRL)

Personnels : évolution des effectifs de 1969 à 1994



Deux dysfonctionnements graves...

Mais des dysfonctionnements demeuraient dont deux méritent d'être soulignés :

- les conditions d'accueil des étudiants par un service de scolarité unique étaient devenues intolérables, aussi bien pour les personnels que pour les usagers.
- les chercheurs ne trouvaient plus, au sein des UFR, l'appui logistique qu'ils étaient en droit d'espérer.

...et leurs solutions

Pour résoudre le premier problème, il fut décidé de déconcentrer les activités de la scolarité dans les UFR. L'opération fut menée progressivement sur plusieurs années. Elle s'appuya sur le développement de l'informatique de gestion (création du STI : service du traitement de l'information). Elle fut contrariée par l'atomisation de l'Université en 12 UFR qui fut votée par le conseil d'administration en 1986 et qui ne permettait pas une organisation rationnelle des services administratifs. Elle est désormais achevée puisque l'Université, suite à de nouvelles décisions de ses instances, ne compte plus que cinq UFR subdivisées en départements, chacune ayant à sa tête un directeur assisté par un responsable administratif.

Le second problème trouva sa solution dans la création d'un service de la recherche au niveau central et de secrétariats spécifiques près des laboratoires.

Les services centraux et communs

Le développement des services centraux et services communs de l'Université est également intéressant à observer. Chacun d'eux correspond à une mission spécifique et sa création a été, soit imposée par les textes réglementaires, soit décidée par les instances de l'établissement.

Certains remontent aux origines de l'Université sous leur appellation actuelle ou non. (Service de la Présidence, service du Personnel, etc, pour les services centraux ; CREA, SUED, SEFOCEPE, etc, pour les services communs).

D'autres ont été créés au fil des années. Pour certains, la mission qui est la leur était bien remplie avant leur acte de naissance, mais elle était confiée à un autre service et souvent en était responsable un agent exerçant à temps partiel (service culturel, service des Relations Internationales).

Pour d'autres, leur création correspond à une volonté d'innovation (PUR) ou à une nécessité imposée par

l'évolution des techniques (SIRE et STI regroupés aujourd'hui au sein du CRI).

Relevons enfin que l'actuel Service Reprographie a regroupé, lors de sa création en 1984, les moyens en personnels et matériels dispersés sur le campus tandis que le nouveau service commun de documentation, issu de l'éclatement de la Bibliothèque interuniversitaire, absorbait l'antenne documentaire en 1993.

Les créations de postes ATOS

Toute cette réorganisation a supposé des créations de postes ATOS. Elles ont été obtenues notamment dans le cadre de la contractualisation. Et même si la marée des effectifs étudiants a continué à mettre à mal le taux d'encadrement en personnel ATOS, ces créations ont permis une structuration plus rationnelle des services.

De 1981 à aujourd'hui, 59 postes ont été créés qui se répartissent par moitié entre les services centraux et les services communs. Un effort significatif a été accompli dans les domaines de l'informatique, de la documentation et de l'audio-visuel ; dans ces secteurs, le même effort peut être constaté aussi en matière budgétaire.

Par contre, peu de postes ont été obtenus en ce qui concerne le personnel ouvrier et de service (8), tandis que s'accroissaient les surfaces à entretenir. L'Université a dû faire appel à des sociétés de service (nettoyage, sécurité). Ce fut un choix contraint.

Conclusion

En matière d'organisation, l'Université a, semble-t-il, trouvé un juste équilibre entre centralisation, qui permet une utilisation optimum des ressources, et déconcentration qui, en rapprochant le service de l'usager, lui offre un meilleur accueil.

Elle possède désormais tous les services d'une grande université. Sans doute faudra-t-il les développer, notamment ceux qui ne sont qu'embryonnaires. C'est l'effort à faire dans les années qui viennent.

G. C.

UNE AMBITION
UN PROJET

En cette rentrée 94 nous avons pu prendre la mesure de la mutation considérable qu'a opérée notre institution en un quart de siècle.

Mais cette année 94 constitue tout autant le point de départ d'une nouvelle phase de développement de notre Université, qui nous conduira vers l'an 2 000 et au-delà. Avec la signature du Contrat de Plan Etat-Région (signé le 4 février 94) qui détermine pour 5 ans (94-97) nos possibilités d'extension physique, suivie de celle de notre second Contrat d'Etablissement (23 septembre 94), avec la remise à plat complète sur deux rentrées (94-95) de l'ensemble de nos habilitations, du 1er au 3e cycle, c'est l'ensemble de notre dispositif universitaire qui est en train de connaître une nouvelle mue.

Quoi d'étonnant, dès lors, que cette année 94 ait été aussi, et d'abord, celle de l'élaboration collective d'un véritable projet d'établissement, fruit d'une réflexion interne menée à la fois au centre et au niveau des UFR, qui a défini nos objectifs et priorités à moyen terme.

Quel projet, pour quelle ambition, et à quelles conditions ? Au-delà de la lettre des textes destinés au Ministère et à nos autres partenaires, essayons ici d'en dégager l'esprit et les lignes de force.

UNE AMBITION
RELEVER LE DÉFI DE LA RÉUSSITE ET DE L'EXCELLENCE

Notre ambition se définit évidemment en référence avec les missions que la Loi – c'est-à-dire la Nation – nous assigne, comme à toute Université : développer

les formations supérieures, ainsi que la production et la diffusion des savoirs dans nos champs de compétences.

Mais elle doit évidemment être spécifiée par rapport à l'analyse que nous faisons de notre situation, de nos potentialités, de nos priorités, ainsi que de l'évolution de la conjoncture universitaire.

Première donnée majeure : pour la première fois depuis plus d'une décennie nous assistons à une stabilisation des flux d'entrée de néo-bacheliers en 1ère année, ce qui laisse présager – malgré les tendances à l'allongement de la durée des études et à l'entrée de nouveaux publics – une stabilisation globale de nos effectifs à l'horizon 96-97.

Cette nouvelle donne démographique doit nous permettre d'ambitionner – enfin – de passer d'une croissance extensive largement subie, et d'une course sans fin entre les effectifs et les moyens, à un développement "intensif" axé sur la qualité, la recherche de l'excellence. Etant entendu que, pour nous, cela signifie tout à la fois "tirer vers le haut" notre dispositif de formations et de recherche, et améliorer sensiblement notre efficacité, à la fois en terme de réussite académique et de préparation à l'emploi, dans la formation des milliers de jeunes que nous continuerons à accueillir.

"Tenir les deux bouts de la chaîne" en quelque sorte, sans privilégier un aspect aux dépens de l'autre, ce qui ne va pas de soi, mais constitue une vraie ambition, dans le droit fil de la tradition démocratique de notre Université.

Organiser les parcours de la réussite étudiante, telle est la première dimension de cette ambition

La première, parce que c'est là d'abord que nous sommes interpellés, tant par les élus qui nous interrogent sur le "rendement" de nos DEUG et leur taux d'échec, que par ces milliers de jeunes néo-bacheliers (4 500 en 1994), issus des classes moyennes et populaires de la région, dans leur diversité, qui ne sont plus dans leur majorité des héritiers culturels, et pour qui l'accès à l'Université demeure non seulement une ouverture et un facteur de promotion culturelle mais un sésame obligatoire pour l'accès à une vie professionnelle ultérieure à un niveau correspondant à leur aspirations.

Parce que nous considérons celles-ci comme légitimes et acceptons comme positive et irréversible l'entrée dans l'âge de l'Université de masse, nous devons impérativement apporter des réponses à ces attentes en considérant comme prioritaire l'amélioration de l'efficacité de notre système pédagogique, tant en terme de réussite académique que de préparation adaptée à l'entrée sur le marché du travail.

Telle peut et doit être notre contribution à la "bataille de l'emploi" qui constitue aujourd'hui un impératif pour notre société en crise. Tel est bien l'enjeu de la rénovation pédagogique que nous mettons en place sur deux rentrées, 94 (pour les seconds cycles) et surtout 95 pour le premier cycle, maillon décisif du système.

Cela passe bien sûr par un renforcement de l'encadrement des étudiants, non seulement sur le plan quantitatif (plus d'enseignants et moins d'étudiants par groupe de TD ou TP) mais aussi qualitatif, avec la revitalisation de nos dispositifs de tutorat expérimentés depuis la réforme de 1984, tutorat d'insertion et d'orientation en 1er semestre, tutorat d'initiation aux outils documentaires, mais aussi tutorat de soutien assuré par des étudiants avancés. Aller au plus près de l'étudiant et lui apporter un appui pédagogique "de proximité", et à limite individualisé, telle est l'une des conditions de l'amélioration de la réussite au moins durant cette première année cruciale du DEUG.

Mais cela ne suffit évidemment pas, car la question-clé demeure celle de l'"orientation" des étudiants vers des sorties leur donnant le maximum de chances sur le marché du travail.

Entendons-nous bien ici. L'information – orientation existe de longue date, et permet à l'étudiant de se réorienter dès la semaine d'accueil ou au terme d'un premier semestre d'orientation. Mais la "réorientation" n'est qu'un phénomène marginal qui ne règle pas le problème. Le vrai défi c'est d'organiser dès la première année du DEUG des parcours de formation combinant des disciplines en fonction d'objectifs qui sont des sorties vers des champs professionnels. Avec comme vraie réponse au problème de l'orientation, la diversification de l'offre, c'est-à-dire du nombre de parcours de formation, grâce à la combinatoire que peut permettre le système modulaire et l'articulation raisonnée des disciplines "majeures" et "mineures" en fonction des objectifs poursuivis.

Ce qui suppose une réflexion plus approfondie sur les sorties visées et le sens que nous donnons à la perspective de "professionnalisation".

Au sens strict de ce terme, c'est-à-dire des formations préparant à des métiers ciblés, tels les IUP, la MST, les DESS, seuls sont concernés une minorité d'étudiants, recrutés par sélection sur la base d'un projet professionnel précis, même si quelques extensions de ce type de filières – coûteuses – demeurent possibles et souhaitables. Il nous faudra cependant conforter l'efficacité de ces formations pointues en améliorant nos dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle de ceux qui en sortent, en renforçant notre interface avec les milieux professionnels visés. Mais la démarche de "professionnalisation" se pose en termes différents, plus souples et plus complexes à la fois pour la masse de nos étudiants engagés dans nos premiers et seconds cycles "généraux".

Pour ces derniers il ne saurait s'agir de professionnalisation pointue leur donnant une qualification clés en main au sortir de l'Université. Nous n'en avons ni les moyens ni la vocation. Ce qui relève de notre responsabilité, par contre, c'est de leur offrir la gamme de compétences disciplinaires et d'outils intellectuels qui peuvent leur permettre de trouver leur place à différents niveaux, de BAC +2 à BAC +4, vers des champs de métiers que nous connaissons ou devinons.

Pour ceux, nombreux, qui, dès leur entrée à l'Université visent le métier d'enseignant du premier ou second degré, la tâche n'est pas trop difficile, même s'il y a encore des efforts et des réglages à faire, des initiatives à prendre pour explorer toutes les pistes possibles.

C'est, depuis toujours notre premier "métier", les compétences existent, avec forte motivation des enseignants, les parcours sont largement balisés, et la répartition des rôles est bien définie par une collaboration étroite avec l'IUFM qui assure, au-delà de la licence, le plus gros de la formation directement professionnelle. Il restera aussi à l'Université à réutiliser plus largement son potentiel et son savoir-faire pour la formation continue récurrente de plus en plus nécessaire des enseignants qu'elle aura formés, sur un mode homologue de collaboration déjà esquissé avec la MAFPEN.

C'est pour les autres étudiants – au moins la moitié – ces centaines de jeunes qui viennent "faire" de l'anglais, de l'histoire, de la psychologie, par goût ou par envie de découvrir des disciplines inconnues, mais sans vision claire de leur avenir professionnel, que se pose l'exigence d'une réponse à travers la rénovation pédagogique. C'est pour eux qu'il faut opérer cette diversification des parcours et cette combinatoire des disciplines finalisée par rapport à des grands champs de métier, qu'il faut aussi tenter l'expérimentation de ces nouvelles licences pluridisciplinaires à inventer, qui peuvent être une des réponses au problème posé.

C'est là une tâche redoutable, nous le savons, avec ses pièges (une pluridisciplinarité où l'étudiant perd ses repères), ses difficultés objectives (en termes de moyens et plus encore d'organisation) et ses obstacles subjectifs : elle exige l'investissement d'un nombre significatif d'enseignants qui doivent prendre conscience que leur mission, dans l'Université de masse, ne peut plus se limiter à la reproduction même élargie de leur discipline.

Mais soulignons aussi que dans cette entreprise à risque nous ne manquons pas d'atouts, à commencer par les leçons que nous avons pu tirer de notre première expérience de 1984, avec ses acquis et ses échecs.

Une Université de Sciences Humaines comme la nôtre n'est pas la plus mal placée pour donner à tous ceux qu'elles forme cette maîtrise du langage, ces formes d'expression qui seront des atouts essentiels pour la réussite professionnelle dans de multiples métiers du tertiaire. Et nous avons le sentiment fort que la combinaison judicieuse des diverses disciplines que nous enseignons peut fournir une base de compétence large adaptée à de nombreux métiers que la société post-industrielle voit déjà ou verra surgir dans les champs du tertiaire culturel, d'un "travail social" aux dimensions élargies, de la communication, etc...

Réussir cette rénovation pédagogique déjà lancée, telle est donc notre première ambition, qui nous paraît relever d'un objectif d'excellence telle que nous l'entendons, au même titre que d'autres ambitions apparemment plus "nobles" en d'autres domaines.

"Tirer vers le haut" notre dispositif de formation et de recherche, telle doit être l'autre facette de cette démarche qualitative

A maintes reprises le constat a été fait du poids trop faible des 3e cycles dans notre dispositif de formation : moins d'un millier d'étudiants (agrégatifs compris), soit moins de 5 % de notre effectif total, alors que le 1er cycle représente près de 60 %. Il faut rééquilibrer vers le haut cette pyramide des formations.

Le poids du Second cycle devrait se renforcer sensiblement avec la stabilisation des flux d'entrée, surtout si nous sommes capables d'améliorer la réussite en DEUG. Mais il y faut un effort plus volontariste encore pour développer nos formations au-delà de BAC +4. Cela vaut pour celles à finalité professionnalisante, avec quelques projets nouveaux de DESS bien ciblés à lancer pour la révision du Contrat en 1996, et le renforcement de la capacité d'attraction des dix préparations aux agrégations que le Ministère reconnaît et finance.

L'enjeu principal nous paraît cependant se situer dans le renforcement de nos formations doctorales (DEA, et doctorats stricto-sensu) à travers la campagne d'habilitation qui se prépare pour 95. S'agissant des DEA l'élargissement nécessaire passera autant par la diversification de certains des dix DEA dont nous demandons la reconduction, que par quelques créations souhaitables, ciblées sur des secteurs nouveaux comme APS. Il s'agira surtout peut-être d'accroître l'efficacité et l'attractivité de ces DEA, tant auprès de nos meilleurs étudiants que d'étudiants extérieurs en consolidant leur cohérence scientifique, leur encadrement enseignant, leur organisation pratique. Ce n'est pas si simple dans une Université d'origine littéraire où ces formations n'ont que lentement conquis leur place, et subissent encore souvent la concurrence des préparations à l'agrégation. Cela se fera d'autant mieux que ces DEA pourront être coordonnés et prolongés par les deux Ecoles Doctorales (Arts-Lettres-Langues ; Sciences Humaines et Sociales) dont nous allons simultanément demander la reconnaissance.

Tout aussi décisif sera le renforcement corrélatif de notre dispositif de recherche, de ces "équipes d'accueil" auxquelles s'adossent ces DEA et Ecoles Doctorales. Il s'agit, on l'a dit, d'une tendance de longue durée, amor-

cée depuis 15 ans, avec de nombreux facteurs objectifs favorables. Des moyens significatifs lui ont été affectés – notamment par l'Université – en matière d'équipements, de locaux spécifiques et même de personnels spécialisés. Et le recrutement massif d'enseignants de ces dernières années élargit considérablement le vivier de chercheurs. La masse d'activités de recherche repérable et mesurable ne cesse d'augmenter, qu'il s'agisse de l'organisation de colloques ou des publications de toute sorte, que la montée en puissance des PUR ne peut que stimuler.

Cette progression quantitative n'est cependant pas suffisante, et il reste plusieurs défis à relever.

Le premier défi est, plus que jamais, de pouvoir transformer ce potentiel de chercheurs individuels en une recherche organisée, structurée en équipes fortes, sur la base d'objectifs et de thèmes identifiés, en évitant les pièges – traditionnels dans une Université de Sciences Humaines – de l'émiettement individualiste, de la dispersion des forces, de l'attraction de l'extérieur.

Le second défi est d'entrer de manière plus explicite dans une logique de qualité et d'excellence, qui bien entendu ne s'autoproclame pas mais doit se démontrer et se faire reconnaître, à travers une démarche d'évaluation, interne et surtout externe. Il faudra s'y engager en 1995 pour la préparation de notre nouveau Contrat Quadriennal Recherche. Mais il faudrait aussi que certaines équipes soient plus audacieuses en s'engageant – à l'instar des historiens et géographes – dans une démarche d'association avec le CNRS, avec la rigueur d'évaluation que cela suppose.

C'est là, nous semble-t-il, un des meilleurs leviers pour tirer notre recherche vers le haut, c'est-à-dire vers des standards de qualité permettant une reconnaissance nationale et internationale.

Cette démarche de qualité exige aussi, comme nous avons tenté de le faire avec les UFR dans l'élaboration de notre projet d'Etablissement, d'identifier des pôles de compétences en matière de formation et de recherche qu'il s'agit d'afficher comme autant d'atouts spécifiques de Rennes 2, et qu'il s'agit aussi de renforcer et de valoriser avec l'ambition d'en faire à plus ou moins long terme des pôles d'excellence.

Certains de ces axes apparaissent déjà nettement, comme le pôle de la recherche en Sciences Sociales, avec ses URA liées au CNRS, qui sera à la fois renforcé et rendu plus visible avec la construction prochaine (fin 96) d'un bâtiment spécifique de 2 000 m² avec ses équipements spécialisés, son centre documentaire.

D'autres se dessinent déjà, mais restent encore largement à construire, voire à imaginer. Ainsi en est-il de ce "pôle Langues" en voie d'émergence, si l'on parvient à greffer sur le potentiel matériel et humain considérable de l'UFR un véritable "centre de ressources en langues", ayant vocation à développer tant des enseignements pointus de "langues de spécialités" en réponse à des multiples demandes externes que de la recherche appliquée sur les outils et méthodes de l'apprentissage des langues ou leur traduction.

Ainsi en est-il de ce pôle de compétences en plein essor autour de l'Art et de la Culture, tant pour l'analyse de l'image, du texte ou du son que pour la création, grâce notamment à l'outil remarquable que constitue le CREA en matière de création d'images, vidéo ou de synthèse. Sans que nous en saisissions encore toutes les synergies et développements possibles, nous avons la conviction forte qu'existe en ce domaine un regroupement de compétences exceptionnel dans le Grand Ouest qui doit constituer un atout majeur pour le XXI^e siècle.

Mais d'autres axes, encore virtuels, sont à constituer, dans les sciences humaines (autour des recherches anthropologiques qui se mènent sur la mémoire, les troubles du langage, la déviance), autour du champ éducatif (où il faudra bien réussir à fédérer un jour les multiples chercheurs qui y travaillent aujourd'hui de manière trop dispersée), ou dans le secteur des APS si l'on veut progresser dans la perspective de constitution d'un "Pôle Sports" combinant formation à haut niveau et recherches articulant l'apport des sciences humaines et des sciences biologiques.

C'est en encourageant l'émergence de ces pôles de compétences visant à l'excellence que nous parviendrons à positionner Rennes 2 à un rang enviable tant sur l'espace régional (le Grand Ouest) qu'à l'échelle nationale, et au-delà.

Et c'est en pleine cohérence avec cette stratégie de développement qualitatif que nous avons réaffirmé notre volonté forte de participer de manière active à la constitution rapide d'un "pôle européen universitaire" à Rennes, avec l'Université-sœur de Rennes I et les grandes Ecoles présentes sur le site, au moment où cette perspective redevient pleinement d'actualité.

La mise en place à brève échéance d'une telle structure, appuyée par les collectivités territoriales, devrait permettre de rendre plus efficace notre activité d'échanges internationaux (en terme d'accueil d'enseignants, chercheurs, étudiants étrangers, mais aussi en termes de mobilité vers l'étranger pour les nôtres) et d'améliorer la coordination avec nos partenaires du site rennais, y compris en mettant à leur disposition les compétences spécifiques dont nous disposons, en matière linguistique notamment. Elle devrait aussi rendre plus lisible pour l'extérieur notre palette de compétences en matière de formation et de recherche et devrait permettre aux plus dynamiques de nos secteurs de "jouer en Coupe d'Europe" avec le maximum d'atouts.

Etant entendu qu'à ce niveau international l'excellence ne se décrete pas mais devra se démontrer et se remettre en jeu constamment sur le marché international concurrentiel de la compétence et du savoir, sans privilège ni rente de situation. La création du pôle européen ne donnera pas seulement des outils et des appuis : elle sera aussi un stimulant pour cette stratégie de développement "par le haut" qui doit être désormais notre ambition.

LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Il est évident que la mise en œuvre d'un tel projet exigera des moyens à la hauteur de nos ambitions.

Soulignons cependant que cette question des moyens se pose en des termes différents par rapport à la la phase "héroïque" de l'histoire de notre Université. S'il s'agit toujours d'obtenir, voire d'"arracher" des moyens à nos bailleurs de fonds, nous savons désormais que l'élaboration de projets solides, la constitution de dossiers, la capacité de négociation avec les décideurs nationaux ou régionaux constituent les arguments les

plus efficaces, à partir du moment où nous sommes entrés dans une démarche de contractualisation permanente avec nos partenaires, du Ministère à la Région et aux autres collectivités, du premier Contrat pour la Recherche signé en 1984 aux Contrats d'Etablissements successifs, de 1990 et 1994, en passant par les deux Contrats de Plan-Etat-Région de 1989 et 1994.

Il est permis de souligner ici que, contrairement à ce qu'aurait pu laisser craindre sa tradition "contestataire" et revendicative, Rennes 2 n'a pas raté ce train de la contractualisation, et a su, au contraire, faire la preuve de sa capacité à négocier efficacement sur projets et sur dossiers, en utilisant ainsi au mieux, à chaque étape, cette nouvelle démarche contractuelle, pour son plus grand bénéfice.

D'ores et déjà les fruits de cette politique contractuelle nous permettent d'entretenir un optimisme raisonnable à moyen terme pour une des conditions-clé de notre développement : l'extension de nos locaux, ô combien nécessaire lorsque l'on observe les tensions fortes qui existent encore en cette rentrée 94. Si, les engagements financiers pris par l'Etat et les collectivités territoriales dans le Contrat de Plan-Etat-Région signé le 4 février 1994 sont exécutés, nous pourrons, grâce aux 120 millions d'investissements prévus sur cinq ans, construire pour plus de 12 000 m² de surfaces nouvelles – à commencer par le Bâtiment de la Présidence et l'espace musique-culture dont la construction doit démarrer début 95 – tout en opérant l'ensemble des restructurations du bâti existant, selon le programme global défini dans notre Schéma Directeur adopté fin 1991. Nous pouvons ainsi espérer réaliser pour 96-98 un desserrement décisif sur le campus de Villejean, qui nous permettra enfin de respirer et de travailler correctement, surtout si se confirme la stabilisation des effectifs étudiants.

Tout ne sera pas achevé pour autant. Il nous restera à élargir les concours au delà de ce qui est prévu au XI^e Plan pour développer nos équipements sportifs et construire ce pôle Sports dont nous rêvons sur La Harpe-Beauregard. Il nous faudra aussi, au delà de l'an 2 000, trouver les moyens de remplacer "en dur" les bâtiments provisoires construits en 85-89, qui nous ont permis de faire face à la grande poussée des flux étudiants.

De même devrons-nous, dans un domaine où nos derniers Contrats nous ont réduit à la portion congrue, développer notre capacité de conviction pour que nos

bailleurs de fonds comprennent qu'à l'âge de l'audio-visuel triomphant et de l'informatisation généralisée, même une Université de Sciences Humaines doit investir lourdement dans des équipements performants. Mais c'est là un des domaines où nous subissons l'héritage d'une image d'Université "littéraire" qui pèse encore lourdement dans les mentalités.

Mais plus décisive encore sera la question des moyens humains.

Un optimisme raisonnable peut être nourri à moyen terme pour ce qui concerne l'encadrement enseignant, si l'Etat accepte de prolonger quelques années encore, fût-ce à un rythme plus modéré, l'effort de créations d'emplois entrepris durant notre premier Contrat (130 emplois en 4 ans), qui nous a permis de redresser sensiblement la situation. Et ce d'autant qu'en ce domaine aussi Rennes 2 a joué le jeu de la diversification, en acceptant, à côté d'une large majorité d'enseignants-chercheurs – corps central d'une véritable Université – la création d'un nombre significatif d'emplois d'enseignants du Second Degré pour des besoins bien identifiés en 1er cycle, et notamment l'enseignement des langues, ainsi que le recrutement d'un certain nombre de PAST – professionnels associés temporaires – venant apporter leurs compétences spécifiques à nos filières professionnalisantes, preuve concrète que la démarche d'ouverture vers l'environnement économique amorcée voilà vingt ans n'est pas restée un slogan creux.

Encore faut-il que ces dizaines de nouveaux collègues qui viennent chaque année renforcer nos rangs puissent pleinement investir leurs compétences et leur dynamisme au sein de notre Université et au service de notre projet de développement : ce sera un test de notre capacité d'intégration, d'autant plus significatif qu'existent, on le sait, de multiples forces centrifuges les invitant à s'investir sur un mode individuel hors de l'institution. A nous de leur démontrer qu'ils y ont toute leur place et toutes leurs chances.

L'optimisme, même tempéré, ne saurait pour l'instant être de mise pour les personnels administratifs et techniques, dont la contribution a été essentielle pour le développement de l'Université. Sous-encadrement quantitatif et qualitatif (notamment en cadres administratifs de rang A), régression du taux d'encadrement durant le dernier Contrat (malgré 40 créations d'emplois), tous les indicateurs sont au rouge, et reconnus comme tels par le Ministère et le Comité National d'Evaluation, et aucune embellie ne semble en vue.

Nous n'avons pu faire face à l'accroissement de nos tâches qu'à travers le dévouement des personnels, ce que l'on appelle en jargon technocratique de forts "gains de productivité" (forcée), et le recours, sous diverses formes, à des personnels à statut précaire, dont 130 CES.

Rennes 2, nous le savons, n'est pas seule dans cette triste situation, mais nous payons ici encore le poids de l'héritage initial d'une université "littéraire" mal dotée, et demeurée non prioritaire en la matière comme si son extension, sa diversification, son ouverture aux nouvelles technologies n'exigeaient pas des moyens humains qualifiés croissants. C'est bien là notre talon d'Achille, et un facteur de blocage possible de notre développement à moyen terme, qui exige un changement de cap de l'Etat, sauf à voir revenir le temps des banderoles et des manifestations.

En attendant – avec impatience – cette réponse nécessaire de l'Etat, force sera de faire face à la situation en essayant d'utiliser de manière optimale le potentiel humain existant, par la modernisation technologique, la formation continue corrélative des personnels, l'amélioration de l'organisation administrative, la valorisation des compétences et responsabilités, la gestion prévisionnelle des emplois, en visant à la requalification programmée des emplois vacants. En bref, en nous essayant, modestement, à une meilleure "gestion des ressources humaines", chemin sur lequel nous avons sûrement beaucoup de progrès à faire.

Mais ce n'est là qu'un aspect particulier d'un objectif plus général. Avoir les moyens de nos ambitions, ce n'est pas seulement avoir des moyens en plus : c'est tout autant la capacité à mieux utiliser les moyens, trop rares certes mais non négligeables, dont nous disposons déjà. Ce qui signifie développer au sein de notre Université une "*culture de gestion*", au service des fins que nous poursuivons. Ce n'est pas une préoccupation neuve, si l'on rappelle le lancement dès 1983 d'une véritable "audit interne" sur notre organisation administrative. Mais c'est une démarche en plein développement, dont l'un des signes les plus spectaculaires est de retrouver Rennes 2 parmi les cinq sites pilotes chargés d'expérimenter la réforme budgétaire et comptable (NABUCO) et son application informatique. A nos risques et périls d'ailleurs, et ils ne sont pas minces.

Rennes 2 la "littéraire", la "gauchiste" aurait-elle été saisie par les charmes pervers de la gestion, comme Monsieur Le Trouhadec par la débauche... ? ! Pourquoi

pas !. Ce n'est en tout cas qu'un début, qui appelle une poursuite accélérée de cette modernisation amorcée, qu'il s'agisse de gestion financière, au delà de NABUCO (en matière notamment de suivi de gestion), de gestion de l'étudiant (avec bientôt la mise en œuvre du projet APOGEE), de gestion de notre patrimoine immobilier... ou, tout prosaïquement, de la gestion de nos salles et amphithéâtres, si nous voulons améliorer la qualité de nos rentrées !

Sur un autre plan, la consolidation de la nouvelle structure organisationnelle de l'Université en cinq UFR, mise en place depuis janvier 94, constitue,elle aussi, une condition vitale pour la poursuite de notre développement. Conçue en cohérence avec les choix d'aménagement spatial faits dans notre Schéma Directeur de 1991, avec la nouvelle structure budgétaire liée à NABUCO, et, avec notre politique d'organisation et de recherche et des formations doctorales, ce nouveau découpage de notre Université en grands ensembles pluridisciplinaires marque une étape majeure de notre développement. Elle nous offre enfin les moyens de dépasser à la fois l'émiettement structurel en mini-UFR calées sur les disciplines (20 en 1985 !), et son corollaire inévitable, une gestion étroitement centralisée qui ne parvenait plus à maîtriser son objet. Une Université de 20 000 étudiants ne pouvait plus être gouvernée comme une Faculté de 6 000, sauf à risquer l'impuissance ou l'infarctus.

Encore faudra-t-il faire vivre ces structures encore fragiles, en leur donnant les moyens administratifs et techniques d'un fonctionnement efficace, et une légitimité fonctionnelle autant que politique, en définissant leur rôle et leur champ de responsabilités, à la fois par rapport au "centre", et par rapport aux structures "inférieures" (départements et équipes de recherche), très vivaces et porteuses de légitimité pour les personnels et étudiants, en tant que cadre "naturel" du travail quotidien.

Cela ne se fera pas en un an, il y faudra du temps, du doigté dans les ajustements nécessaires, et une forte volonté politique de maintenir ce cap d'une décentralisation véritable, qui n'aboutisse pas pour autant à une dilution de l'unité de l'Université et à son éclatement en quelques "néo-Facultés" s'érigeant en principautés closes et égoïstes.

Il faudra maintenir le cap entre Charybde et Scylla sur ce terrain délicat, mais notre réussite à venir en dépend.

Peut-être même cet effort que nous nous imposons pourra-t-il nous offrir une ambition supplémentaire, que nous osons formuler maintenant, non sans quelque ironie : que Rennes 2 la frondeuse, la contestataire, puisse apparaître à l'horizon 2000, non certes comme un "modèle" (il n'y en pas en matière d'organisation universitaire), mais comme une référence pour les Universités de sa catégorie (les "tertiaires" de Sciences Humaines et Sociales) en matière de modernisation de ses structures et modes de gestion.... On peut rêver.....

Ce serait en tout cas le signe d'une maturation pleinement achevée et de la réussite d'un parcours paradoxal.

On ne saurait évidemment conclure cette présentation d'un projet, nécessairement ouvert. Espérons cependant que cette courte analyse aura permis de démontrer que Rennes 2 est toujours en mouvement, avec tous les risques que cela implique.

Peut-être peut-on suggérer que l'ambition la plus large de Rennes 2 est de continuer à avancer en restant elle-même, en assumant les multiples contradictions que ce mouvement engendre : intégrer une culture de la gestion sans répudier sa fonction critique ou sa vocation à la diffusion d'une culture libre et gratuite ; combiner les nécessités d'une finalisation professionnelle des formations et l'ancrage dans nos disciplines fondamentales ; assumer les contraintes de l'Université de masse et viser l'excellence pour ses formations pointues et ses meilleures équipes de recherche ; réussir un processus de véritable décentralisation sans pour autant perdre cet atout précieux que constitue son unité, changer de taille – et de génération pour ceux qui y travaillent – sans perdre son identité forte, sa convivialité, sa "culture d'entreprise" produite par une histoire spécifique.

Mais n'est-ce pas à travers ses contradictions qu'un organisme vivant se développe ?

A. L.

LEXIQUE

▼

ADECAMB : association pour le développement coopératif, associatif, mutualiste en Bretagne.

AES : administration économique et sociale.

AG : assemblée générale.

AGEUR-UNEF : Ageur - union nationale des étudiants de France.

APS : activités physiques et sportives.

ARCODAM : association régionale de coordination pour le développement des activités musicales et chorégraphiques.

ATOS : administratifs, techniques, ouvriers de service.

AURAUR : atelier universitaire de recherche et d'aménagement urbain et rural.

BHUHB : bulletin hebdomadaire de l'université de Haute Bretagne.

BO : bulletin officiel.

BTP : bâtiments et travaux publics.

BTS : brevet technique supérieur.

CA : conseil d'administration.

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, physique et sportif.

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.

CARI : conseil d'administration du CRI.

CCB : conseil culturel de Bretagne.

CCETT : centre commun d'études, télédiffusion, télécommunication.

CEDRE : centre de recherches européennes.

CELAM : centre d'études des littératures anciennes et modernes.

CERCI : centre d'études et de recherche sur la communication et l'internationalisation.

CERETEB : centre d'études et de recherche sur l'emploi, le travail et l'entreprise en Bretagne.

CES : comité économique et social.

CEVU : conseil des études et de la vie universitaire.

CFDT : confédération française démocratique du travail.

CFMI : centre de formation des musiciens intervenant à l'école.

CGT : confédération générale du travail.

CGT-FO : confédération générale du travail-Force ouvrière.

CIAT : comité interministériel d'aménagement du territoire.

CIES : centre d'initiation à l'enseignement supérieur.

CIO : centre d'information et d'orientation.

CIREFE : centre international rennais d'études du français pour étrangers.

CIRIAL : centre interdisciplinaire de recherches ibériques, américaines et lusographes.

CNET : centre national d'études des télécommunications.

CNRS : centre national de la recherche scientifique.

CNU : comité national des universités.

COGEF : DESS "Conduite et gestion des établissements de formation".

COSTEL : climat, occupation du sol par télédétection.

CPE : commission paritaire d'établissement.

CRAIE : centre de recherche sur les applications de l'informatique à l'enseignement des langues étrangères.

CREA : centre de ressources et d'études audio-visuelles.

CREA/GRIS : centre de ressources et d'études audio-visuelles/groupe de recherche images de synthèse.

CREPS : centre régional d'éducation physique et sportive.

CRI : centre de ressources informatiques.

CROUS : centre régional des oeuvres universitaires et scolaires.

CTP : comité technique paritaire.

DAEU : diplôme d'accès à l'enseignement universitaire.

DAZONT-UEB : "Avenir"-Union des étudiants de Bretagne.

DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées.

DEUG : diplôme d'études universitaires générales.

DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.

DPDU : direction de la programmation et du développement universitaire.

DPLG : diplômé par le gouvernement.

DUFA : diplôme universitaire de formateurs d'adultes.

EMIA : écoles militaires inter-armes.

EPS : éducation physique et sportive.

ERA : équipe de recherche associée.

ESEU : examen spécial d'entrée à l'université.

ETPA : école technique privée de photographie.

FRAC : fonds régional d'art contemporain.

GDR : groupe de recherches.

GIS : groupement d'intérêt scientifique.

GRAC : groupe de recherche art et communication.

GRECO : groupe de recherches coordonnées.

IATOS : ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service.

IAV : institut de l'audio-visuel.

IEP : institut d'études politiques.

INRA : institut national de recherches agronomiques.

INSERM : institut national supérieur d'études et recherches médicales.

IPT : plan informatique pour tous.

IRHISO : institut de recherche historique sur les sociétés de l'ouest.

ISEP : international student exchange program.

ISSTO : institut des sciences sociales du travail de l'ouest.

IUFM : institut universitaire de formation des maîtres.

IUP : institut universitaire professionnalisé.

IUT : institut universitaire de technologie.

LEA : langues étrangères appliquées.

LIRL : laboratoire interdisciplinaire de recherches sur le langage.

LLCE : langues, littératures et civilisations étrangères.

MASS : mathématiques appliquées et sciences humaines.

MNEF : mutuelle nationale des étudiants de France.

MST : maîtrise des sciences et techniques.

OR : ouest recherche.

PEGC : professeur d'enseignement général de collège.

PHILIA : philosophie et littérature de langue allemande.

POS : plan d'occupation des sols.

PUR : presses universitaires de Rennes.

R2 : Rennes 2 (journal de l'université).

SCD : service commun de documentation.

SCET : société centrale pour l'équipement du territoire.

SCUIO : service commun universitaire d'information et d'orientation.

SED : service d'enseignement à distance.

SEFOCEPE : service de formation continue et d'éducation permanente.

SGEN : syndicat général de l'éducation nationale.

SGEN-CFDT : syndicat général de l'éducation nationale.

SIFA : DESS "Stratégie et ingénierie en formation d'adulte".

SIRE : service informatique recherche et enseignement.

SIUAPS : service interuniversitaire des activités physiques et sportives.

SNESUP : syndicat national de l'enseignement supérieur.

STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives.

SUED : service universitaire d'enseignement à distance.

SUIO : service universitaire d'information et d'orientation.

TD : travaux dirigés.

TNB : théâtre national de Bretagne.

TP : travaux pratiques.

UBO : université de Bretagne occidentale.

UER : unité d'enseignement et de recherche.

UEREPS : unité d'enseignement et de recherche en éducation physique et sportive.

UFR : unité de formation et de recherche.

UFRAPS : unité de formation et de recherche en activités physiques et sportives.

UHB : université de Haute Bretagne.

UNEF-ID : union nationale des étudiants de France-indépendante et démocratique.

UNI : union nationale inter-universitaire.

URA : unité de recherche associée.

URFIST : unité régionale de formation pour l'information scientifique et technique.

ZUP : zone à urbaniser en priorité.

TABLE DES MATIÈRES

▼

Remerciements 5
Avant-Propos 7

I - De la faculté à l'université

La naissance contestée 13
De la "faculté des Lettres" à une
université des sciences de l'homme et de la société 21
Cultivons le corps et l'esprit
Place aux sports 33
Place aux arts 45
Du crayon à l'ordinateur,
vingt-cinq ans de recherche à Rennes 2 57
La passion d'éditer 69
Prudente professionnalisation 73

II - Une communauté singulière

La culture démocratique de Rennes 2 87
Une université de citoyens 113
La grande famille militante 125
L'Université Rennes 2, ses écrivains et ses artistes 133

III - Ouverture ! Ouverture !

Pour tous publics 153
Rennes 2, le quartier, la ville 165
L'ouverture sur la région 181
Louverture sur le monde 193

Modernisation et nouvelles technologies :
Rennes 2 et l'informatique ou la revanche du clavier ... 201
L'audiovisuel 207
L'organisation administrative 211

Une ambition, un projet 217

Lexique **233**

Table des matières **239**

ACHEVÉ D'IMPRIMER
EN DÉCEMBRE 1994
PAR L'IMPRIMERIE
DE LA MANUTENTION
A MAYENNE
N° 388-94

ENTRE FIDÉLITÉ ET MODERNITÉ

L'UNIVERSITÉ RENNES 2 HAUTE BRETAGNE

Connaissez-vous Rennes 2 ? En vingt-cinq ans une génération d'universitaires a transformé la sulfureuse faculté des Lettres et Sciences humaines qu'en 1969 aucune autre faculté rennaise ne voulut épouser et que tout poussait à la périphérisation – voire à la marginalisation – en une véritable université tertiaire pluridisciplinaire ouverte sur la ville, sur la région et sur le monde, sans pour autant perdre son âme.

Des contributions, dues aux actuels responsables de l'établissement et à quelques-uns des acteurs-témoins de ce quart de siècle, font miroiter les multiples facettes de la transformation et cherchent à dégager les permanences. L'enseignement, la recherche, la professionnalisation, l'insertion dans le tissu local et régional, le rayonnement international, les structures internes, les lieux et les publics eux-mêmes, tout a changé, et pourtant n'y sent-on pas une certaine identité, une certaine "culture d'établissement" ?

Avant que ne s'efface totalement la génération des fondateurs, il est peut-être utile – pour l'histoire qui reste à écrire – de "porter ce regard dans le rétroviseur".

RENNES 2 UNIVERSITÉ HAUTE BRETAGNE

les PUR Presses Universitaires Rennes

En couverture,
pôle Langues, campus Rennes 2-Villejean.
Photo Michel Ogier.

25e ANNIVERSAIRE 1969-1994

ISBN 2-86847-130-7

9 782868 471307

100 F

TERRE DE BRUME